









REVUE
BRITANNIQUE.



REVUE BRITANNIQUE,

OU

CHOIX D'ARTICLES

TRADUITS DES MEILLEURS ÉCRITS PÉRIODIQUES

De la Grande-Bretagne,

SUR LA LITTÉRATURE, LES BEAUX-ARTS, LES ARTS INDUSTRIELS,
L'AGRICULTURE, LA GÉOGRAPHIE, LE COMMERCE, L'ÉCONOMIE POLI-
TIQUE, LES FINANCES, LA LÉGISLATION, ETC., ETC. ;

Par MM. SAULNIER Fils, ancien préfet, de la Société Asiatique, directeur
de la *Revue Britannique*; DONDEY-DUPRÉ Fils, de la Société Asiatique;
CHARLES COQUEREL; LANGRAND; L. Am. SÉDILLOT; WEST, Docteur
en Médecine (*pour les articles relatifs aux sciences médicales*), etc., etc.

Comme Troisième.

Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE DE GRENELLE-St.-HONORÉ, N^o 29;

Chez DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS, IMP. -LIR.,

Rue Richelieu, N^o 47 bis, ou rue Saint.-Louis, N^o 46, au Marais.

1827.

IMPRIMERIE DE BONDET-DUPAL.

JUILLET 1837.

REVUE
BRITANNIQUE.

INDUSTRIE.

—

Exploitation des Mines de Cornouaille

ET

DE CELLES DU NOUVEAU-MONDE.

Nous n'avons pas la prétention de guérir les aliénations mentales, ni de persuader à ceux qui rêvent encore aux richesses qu'ils espèrent retirer des mines américaines, que leurs spéculations sont aussi visionnaires que le voyage de Bergerac dans la lune. Nous les plaignons de tout notre cœur; mais nous ne pouvons pas administrer de remèdes à des constitutions qui ont surtout besoin de saignées, de vésicatoires et d'eau de gruau.

Tout ce qu'il y a de raisonnable parmi nous est maintenant disposé à reconnaître que ces spéculations sont absurdes. Cependant, comme les bases de cette opinion n'ont pas été jusqu'à ce jour parfaitement établies, ou, en d'autres termes, comme on n'a pas examiné cette question avec le calme et l'exactitude convenables, nous croyons être utiles à nos lecteurs, en leur présentant : 1^o une esquisse rapide du système suivi dans les mines de Cornouaille, et du caractère des mineurs qui les exploitent;

2° une esquisse semblable des mines et des mineurs américains; et 3° le tableau des progrès qu'ont faits les compagnies de nos mines nationales, et de l'expérience qu'elles ont acquise. Ces données suffiront sans doute pour faire voir combien est fondée l'opinion qui prévaut généralement aujourd'hui.

Les plus grandes mines de Cornouaille sont les *Mines Consolidées*, les *Mines Unies*, celles de Poldice et de Dalcoath. Toutes sont situées dans des collines élevées de trois ou quatre cents pieds anglais au-dessus du niveau de la mer, et dans le voisinage de la ville de Redruth. Ces mines s'étendent à l'est et à l'ouest, à une distance presque égale du canal de Bristol et du canal Britannique.

Pour quiconque n'est pas accoutumé à voir des pays de mines, celles de Cornouaille offrent un aspect très-singulier, quand on les considère du haut de Cairn-Marth, rocher qui a sept cent cinquante-sept pieds d'élévation. Dans une contrée qui n'est ni plate ni montagneuse, mais que diversifie, d'une mer à l'autre, une succession non interrompue de vallons et de collines légèrement ondulées, le mineur et le laboureur sont, en quelque sorte, confondus comme dans la mêlée d'un champ de bataille. L'emplacement des *Mines Consolidées*, des *Mines Unies*, de celles de Dalcoath, etc., est indiqué par des amas de débris retirés de la minière, d'environ un mille de long sur un demimille de large, et qui, à une certaine distance, offrent l'aspect d'un camp couvert de tentes. Ces décombres improductifs suivent la direction de la veine principale; et, de distance en distance, il y en a d'autres moins considérables qui ont des directions diverses et qui pénètrent au milieu des champs cultivés, comme les laves sorties d'un volcan. Le mineur étant obligé, à chaque centaine de toises, d'avoir un conduit pour recevoir l'air, et les lois qui régissent les mines d'étain lui permettant de suivre en li-

berté la direction qu'il juge à propos de prendre, sa route souterraine est indiquée par une série de petites protubérances qui s'élèvent, comme des taupinières, au milieu des campagnes verdoyantes et des bestiaux qui y paissent. De côté et d'autre, on aperçoit des machines à vapeur et de grands cabestans manœuvrés par deux ou quatre chevaux, et les petites huttes blanches des mineurs, dont l'apparence est d'autant plus singulière, qu'elles ne sont point sur la route ni même dans son voisinage.

Dès le matin, de bonne heure, la scène prend un caractère très-animé. Aussi loin que le regard peut s'étendre, on voit des hommes, des femmes et des enfans de tout âge, sortir de leurs huttes, et converger, comme des abeilles, vers le petit trou par lequel ils doivent s'introduire dans la mine. A leur arrivée, les femmes et les enfans qui sont chargés de nettoier le minerai, se rendent sous les grossiers abris où ils travaillent, tandis que les hommes mettent leurs vêtemens de mineurs, qui consistent en grosses étoffes de flanelle, et descendent, un à un, par de grandes échelles perpendiculaires, dans leurs galeries respectives, dont une se trouve à neuf cent quatre-vingt-dix pieds au-dessous du niveau de l'océan. Dès qu'ils ont disparu, le plus profond silence règne dans toute la campagne, et à peine y aperçoit-on un seul être humain. On n'y remarque d'autre mouvement que celui des leviers gigantesques des pompes à feu, qui, s'élevant et s'abaissant avec lenteur, sont employés à soulever l'eau et les produits extraits de la mine, ou à broyer le minerai. Au milieu de la tranquillité de cette scène, on se rappelle naturellement ces milliers d'individus qui travaillent avec activité sous le sol; on remarque le contraste qui existe entre la riante verdure de la prairie et les sombres produits de la minière; on considère avec intérêt ces bestiaux qui broutent en paix, l'herbe qui croît à la surface du sol, tandis que l'homme s'agite péniblement dans ses entrailles.

Mais il est tems de descendre des hauteurs de Cairn-Marth, pour examiner de plus près comment la mine est exploitée.

C'est dans des crevasses produites par quelque convulsion de la nature, que sont déposées les richesses minérales. Jamais ces fissures n'en sont entièrement remplies; elles y forment des espèces de veines et de noyaux; le reste se compose de quartz, d'une espèce de marcassite qu'on ne trouve que dans les mines d'étain, etc. Il est impossible de dire à l'avance où se trouvent les trésors de la crevasse. Si l'apparence qu'elle présente semble devoir en encourager l'exploitation, voici la marche très-simple et très-raisonnable que l'on suit communément.

On creuse d'abord un puits perpendiculaire, et l'on pratique ensuite une galerie horizontale; le minerai et les autres substances sont extraits au moyen de la manivelle ordinaire. Quand les mineurs ont creusé la galerie jusqu'à une centaine de verges, il leur est impossible d'aller plus loin faute d'air; mais comme cela avait été prévu, deux autres bandes de mineurs avaient creusé de nouveaux puits perpendiculaires, pour les rencontrer. On peut également extraire le minerai par ces ouvertures. Mais tandis qu'on prolonge les galeries horizontales, le puits primitif est creusé davantage; et à une nouvelle profondeur de soixante pieds, une seconde galerie est dirigée vers l'est et l'ouest; cette galerie reçoit l'air par d'autres puits perpendiculaires qui sont tous placés de manière à y aboutir. Le puits principal est encore creusé plus profondément; et, à une nouvelle distance de soixante pieds, on ouvre une troisième galerie, puis une quatrième, et ainsi de suite.

Au moyen de ces travaux successifs, la mine se trouve formée, et un grand nombre de mineurs peuvent y travailler simultanément. Ces puits et ces galeries divisent la crevasse en grandes masses rectangulaires, chacune de trois

cents pieds de long sur soixante de haut. Ces masses de trois cents pieds sont ensuite subdivisées par des petits puits perpendiculaires, en trois parts; et, au moyen de cet arrangement, la fissure est définitivement divisée en masses de soixante pieds de haut, et d'environ trente-cinq de large. Dans les mines de Cornouaille, l'ouverture des puits et des galeries est payée à la tâche, c'est-à-dire à tant par pied; les mineurs reçoivent en outre une petite rétribution de tant pour cent sur le minerai, afin de les engager à le séparer autant que possible des autres matières; ce qu'ils ne feraient pas s'ils n'y trouvaient pas leur compte particulier.

Quand la fissure a été divisée, comme nous venons de dire, tous les mineurs du pays viennent l'examiner. Par un arrangement admirable, chaque compartiment est affermé pour deux mois, aux enchères publiques, à deux ou quatre mineurs qui peuvent l'exploiter comme bon leur semble. Ces hommes s'occupent activement à extraire le minerai du filon et à le transporter sur le sol, ou, pour nous servir de leurs termes, *sur le gazon*. Le minerai est vendu, chaque semaine, en vente publique, et le mineur reçoit immédiatement le droit de tant p. %, pour lequel il s'est engagé à travailler; ce droit varie de six *pence* (60 cent.) à treize schellings (15 fr. 60 c.) par livre, selon la richesse plus ou moins grande du minerai. De cette manière, les propriétaires de la mine sont dispensés de surveiller un grand nombre d'opérations minutieuses, attendu qu'il est dans l'intérêt particulier des mineurs de les faire gagner le plus possible. Si le compartiment est mauvais, le mineur peut l'abandonner à toutes les époques de son bail, en payant une somme de vingt schellings. A l'expiration du contrat, les compartimens sont mis de nouveau à l'enchère pour deux autres mois. Quelques-

uns deviennent plus riches, d'autres plus pauvres, à mesure que l'ouvrage avance. Il est bien rare que les mêmes compartimens soient de la même valeur. Cette espèce de loterie abonde en billets blancs, et les malheureux *tributaires*, comme on appelle les mineurs qui ont pris un compartiment à bail, sont souvent obligés de payer la somme convenue, pour obtenir la résiliation de leur engagement. Quelquefois la crevasse se perd tout-à-coup, et se trouve transportée, deux ou trois cents pieds plus loin, à droite ou à gauche, par quelque catastrophe de la nature. Afin de savoir où elle peut être, ceux qui sont bien au fait de leur métier, examinent la fracture avec soin, et, d'après son inspection, ils déterminent quelle direction il faut prendre pour la retrouver. Quelquefois aussi une bonne veine est tout-à-coup divisée par une masse improductive que les mineurs appellent *un cheval*. Quoique les deux veines, prises ensemble, contiennent souvent autant de minerai que la veine primitive, comme les frais du travail ont doublé, on est forcé d'en abandonner l'exploitation; car il faut bien se rappeler que, dans les mines, ce n'est pas seulement la quantité ou la qualité du minerai qu'un homme prudent doit examiner; mais que les frais de l'exploitation sont une condition beaucoup plus importante, car il arrive fréquemment qu'ils dépassent la valeur des produits.

En parlant des opérations que nous venons de décrire, nous n'avons rien dit du dessèchement de la mine qui, dans un pays humide, comme le comté de Cornouaille, réclame beaucoup d'attention. Il est évident que cette opération ne peut être faite que de deux manières; en tirant l'eau au moyen d'une pompe, ou en la faisant sortir par une incision opérée dans le rocher. Comme ce dernier moyen est rarement praticable, on fait un plus grand usage de la

pompe qui est manœuvrée par des hommes, par des chevaux, ou par la vapeur, quand la mine est assez riche pour supporter ces frais.

Sans entrer dans de plus grands détails, il est évident que le système des tributaires, suivi dans les mines de Cornouaille, exerce continuellement la raison des mineurs. Il n'y a qu'une grande pratique qui puisse leur apprendre à calculer la valeur du minerai, et à spéculer avec quelque exactitude sur la richesse des compartimens qu'ils s'obligent d'exploiter, moyennant une rétribution de tant pour cent de son produit. C'est ce qui engage le mineur à ne pas trop entreprendre, et à diriger exclusivement son attention sur l'étain ou sur le cuivre. Ces métaux sont tout-à-fait différens, et l'ouvrier se borne à n'en connaître qu'un seul. Ceux qui supposent que les mineurs de Cornouaille peuvent travailler à tous les genres de mines, dans quelque pays et dans quelques circonstances que ce soit, seraient bien surpris d'apprendre que, dans les mines de Poldice, où des filons d'étain sont tout à côté des filons de cuivre, le mineur qui prend à bail un compartiment des premiers, ne voudrait, à aucun prix, se charger d'un compartiment des seconds. Il y a entre ces deux exploitations une différence qui n'est pas moins grande que celle qui existe, à Londres, entre le métier de ferblantier et celui de chaudronnier.

En travaillant par *tribut*, le mineur fait naturellement tout ce qu'il peut pour gagner le plus possible; mais ce système est si parfaitement combiné, qu'il est bien difficile qu'il s'enrichisse, sans enrichir, en même tems, les propriétaires de la mine. Quelquefois cependant il cherche à les frauder; souvent aussi les ouvriers se volent les uns les autres. S'ils découvrent un bon filon, ils cachent leur minerai sous des matières étrangères, afin que leur profit paraisse moins considérable, et qu'à l'expiration du con-

trat ils puissent obtenir le même compartiment, à des conditions qui leur soient favorables. Il leur arrive, de tems en tems, de réussir de cette manière; mais quand ils vont pour prendre leur trésor caché, ils s'aperçoivent que d'autres mineurs encore plus avisés se le sont déjà approprié. Le genre de fraude le plus en usage s'opère au moyen d'une combinaison entre deux mineurs, dont l'un travaille à un compartiment très-riche et l'autre à un compartiment très-pauvre. Supposons que celui-ci, au terme de son contrat, doive recevoir treize schellings par chaque valeur de vingt schellings qu'il extraira de la mine; et que le premier qui exploite les bonnes veines ne doive recevoir qu'un schelling, ces deux hommes, dans les sombres réduits où ils travaillent, conviendront d'échanger une portion de leur minerai, et de mettre en commun leurs profits, qui seront ainsi très-considérables; car, par cet arrangement, au lieu d'un schelling ils en gagneront treize sur vingt, sur une portion du riche minerai, tandis qu'ils ne perdront qu'une bagatelle, sur une portion correspondante du minerai pauvre. Il y a encore quelques autres genres de fraude; mais au moyen de l'excellent système suivi dans l'exploitation de ces mines, ces fraudes sont très-contrariées par la surveillance d'un certain nombre d'hommes d'une probité reconnue, et choisis parmi les ouvriers pour présider à leurs travaux. Comme ces hommes ont commencé par travailler dans les mines, ils connaissent parfaitement toutes les ruses qui y sont en usage. Ils reçoivent un salaire fixe de quatre-vingts à quatre-vingt-dix livres sterling par an; on les appelle *capitaines des mines*. Chaque district de mines a trois capitaines. Le premier se nomme *capitaine du gazon*, parce que c'est à la surface du sol qu'il exerce sa surveillance; les deux autres sont appelés *capitaines souterrains*, attendu que c'est dans l'intérieur de la mine qu'ils se tiennent.

Nous demanderons à nos lecteurs la permission de les y laisser, et de les entretenir maintenant de la manière dont on prépare le minerai pour le mettre en vente.

Cette partie de l'exploitation est exclusivement dévolue aux femmes et aux enfans. Quand on veut préparer le minerai de cuivre pour le marché, on commence d'abord par jeter les matières étrangères, avec lesquelles il est toujours plus ou moins mêlé : cette tâche est fort bien remplie par des petites filles de sept à huit ans, qui reçoivent pour cela de trois à quatre *pence* (six à huit sous) par jour ; après quoi les plus grosses portions de minerai sont réduites en plus petits morceaux par des femmes. Elles sont ensuite nettoyées de nouveau par de jeunes filles de seize à dix-huit ans. Ces filles, avec un marteau plat, les réduisent en morceaux plus fins qui n'excèdent pas l'épaisseur de l'extrémité du doigt. Cette opération terminée, de petits garçons les passent au crible sous l'eau ; de cette manière le minerai tombe au fond, tandis que le rebut est écumé à la surface. Quand le minerai a été ainsi préparé, on en forme de grands amas qui ont chacun environ cent tonneaux. On embarque ensuite le cuivre pour le pays de Galles ; car on a reconnu qu'il était moins dispendieux de le transporter dans les endroits où se trouve le charbon, que de faire venir le charbon là où on recueille le cuivre. Lorsqu'il a subi dans le pays de Galles une nouvelle préparation, il est en état d'être fondu, opération dont jamais mineur du Cornouaille n'a eu la plus légère idée.

La préparation du minerai d'étain est tout-à-fait différente, non-seulement à cause de la différence des deux métaux, mais aussi parce que pour que l'étain soit fondu, il faut le réduire en une poudre très-fine, tandis que le cuivre peut l'être quand il a été réduit en petits morceaux. Le minerai d'étain, lorsqu'il a été séparé des autres matières, est jeté dans un moulin où il est battu par un cer-

tain nombre de rayons en bois revêtus de lames de fer, qui sont mis en mouvement par un cours d'eau, ou bien par la vapeur, comme dans les mines de Poldice. Comme il est indispensable que le minerai soit réduit en poudre, le fond du moulin est revêtu d'un crible de cuivre, à travers lequel l'eau coule constamment. Le minerai ne s'échappe que lorsqu'il est assez fin pour passer par les interstices du crible ; il forme alors une espèce de limon composé de parties métalliques, de quartz en poudre, etc. Les parties métalliques et les autres n'ont pas le même degré de pesanteur spécifique, et en conséquence l'ouvrier place le limon à l'extrémité supérieure d'un plan incliné, et y verse ensuite un petit filet d'eau. Le plan incliné ne tarde pas à être entièrement couvert de limon : quoique, pour un œil exercé, ce limon présente partout le même aspect, l'ouvrier ne s'y trompe pas, et il peut tirer une ligne de démarcation entre les pesantes parties métalliques que l'eau n'a pu entraîner, et les autres matières qui, étant plus légères, sont descendues au bout du plan incliné. Après les avoir séparées, celles qui sont sans valeur sont jetées, et les autres placées de nouveau sur l'appareil, jusqu'à ce qu'il n'y reste plus que du minerai. Mais ces parties, qui sont aussi fines que de la farine, ne sont pas toutes de l'étain ; il s'y trouve aussi de la marcassite et du cuivre, et comme la pesanteur spécifique de ces trois métaux ne diffère pas assez pour qu'on puisse les diviser par le lavage, il est indispensable de les soumettre à l'action du feu. Dès que la masse est placée dans le fourneau et soumise à une chaleur convenable, la marcassite s'évapore avec une fumée nauséabonde ; et la gravité spécifique du cuivre et de l'étain est tellement altérée par le feu, que lorsque ces deux métaux sont replacés sur le plan incliné, le dernier qui était plus lourd reste en haut, tandis que le cuivre tombe à l'autre bout. L'étain est alors enfermé dans des sacs et vendu ; et comme les

parties étrangères au métal en ont presque toutes été séparées, il faut si peu de combustible, qu'il est presque entièrement fondu dans le Cornouaille.

On peut voir, par ce que nous venons de dire, à quel point la manière de traiter le minerai d'étain diffère de celle de traiter le minerai de cuivre. Cet exposé suffira aussi pour faire sentir combien était déraisonnable la conduite des compagnies formées à Londres, pour l'exploitation des mines américaines, qui envoyaient dans le nouveau monde, avec d'énormes salaires de quinze guinées par mois, des ouvriers de Cornouaille, pour apprendre aux mineurs indigènes à traiter du minerai d'argent dont ces ouvriers ignoraient complètement le caractère, la composition et les qualités.

Mais il est tems que nos *capitaines souterrains* reparaisent sur l'horizon, accompagnés de tous ceux dont ils ont surveillé les travaux. Assurément ce n'est point un spectacle sans intérêt, après les pénibles travaux de la journée, de les voir, le soir, trempés de sueur, couverts de terre et épuisés de fatigue, sortir en foule de leurs différens trous, chacun avec le reste de son bout de chandelle suspendu à son vêtement de mine. Aussitôt que les hommes sont sur le gazon, ils se rendent à l'atelier principal, où ils quittent leurs vêtemens de travail pour les faire sécher; ils se lavent ensuite avec l'eau chaude de la machine à vapeur, et ils remettent leurs vêtemens qui sont toujours très-propres. Dans le même tems, les filles et les petits garçons ont aussi lavé leurs visages; et toute la bande qui, comme dans les *Mines Consolidées*, se compose souvent de cinq ou six cents individus, se répand par groupes dans la campagne. Ces groupes, en suivant des directions différentes, se rendent tous à leurs habitations respectives. Ils ont en général l'air si frais, si propre et si dispos, qu'en les voyant on a peine à croire qu'ils aient travaillé toute la journée

dans la réclusion et les ténèbres. Les vieillards cependant, fatigués des travaux du jour, et peut-être incommodés de la gaité turbulente des plus jeunes, continuent leur route en silence, et se consolent en pensant au repas qu'ils vont prendre. Les autres s'avancent en riant, en parlant, et quand ils rencontrent un beau tapis de gazon, ils s'arrêtent quelques instans pour danser ou pour lutter ensemble. Les jeunes filles qui les accompagnent s'amuse et s'offensent tour-à-tour de leurs plaisanteries. Quant aux petits garçons, ils les suivent en jouant au cheval crevé. A mesure que les divers groupes se rapprochent de leurs chaumières, la foule s'éclaircit peu à peu, et, au bout de quelque tems, on n'aperçoit plus dans la campagne que ceux dont les habitations sont le plus éloignées, et qui sont obligés de poursuivre leur route dans l'isolement. Dès que les mineurs sont de retour chez eux, leur premier soin est d'aller chercher de l'eau dans leurs barils; mais ils sont souvent dans la nécessité de faire trois milles, avant de pouvoir les remplir; car ils ne consultent guère, pour fixer leur demeure, que le voisinage plus ou moins rapproché de la mine, et ils en changent à mesure que les filons qu'on exploite s'en éloignent. Dès que les jeunes gens ont soupé, ils se déshabillent pour mettre ce qu'ils appellent leurs vêtemens de fêtes qui sont meilleurs que ceux avec lesquels ils se sont rendus à la mine, mais pas aussi beaux que les habits dont ils se parent le dimanche. En y comprenant les flanelles qu'il porte dans la mine, chaque mineur de Cornouaille a quatre habits complets.

Ils observent le dimanche d'une manière scrupuleuse. Les hommes et les femmes sont très-bien vêtus; et, quand ils se rendent à l'église ou à leurs réunions, il n'y a aucune classe d'ouvriers qui ait meilleure mine. Comme ils travaillent à l'abri du vent et du soleil, leur teint conserve une finesse et une fraîcheur remarquables. Ils sont en général

très-gais ; et quand on considère combien d'années de leur vie s'écoulent dans l'ombre des souterrains, on conçoit que le soleil du dimanche soit pour eux le signal, non du repos, mais de jouissances actives et un peu bruyantes.

La vente hebdomadaire du minerai est une scène remarquable de l'exploitation des mines de Cornouaille. Ainsi que nous l'avons déjà dit, le minerai est distribué par tas de cent tonneaux chacun. Des échantillons de chaque tas sont envoyés, dans de petits sacs, aux agens des acquéreurs qui se présentent. Ces agens les font examiner par les essayeurs, classe d'hommes qui n'a pas la plus légère idée de chimie ou de métallurgie, mais qui néanmoins peut déterminer avec une parfaite exactitude la valeur des échantillons. A l'assemblée hebdomadaire, les agens des mines, aussi bien que ceux des acquéreurs, se trouvent tous réunis; et il est curieux de voir la totalité du minerai, qui s'élève à plusieurs milliers de tonneaux, entièrement vendue, sans que de part ni d'autre il y ait un seul mot de prononcé. Voici comment on procède à cette vente. Les agens des acquéreurs, assis à une longue table, présentent successivement au président un billet qui indique la somme qu'ils offrent pour chaque tas. Aussitôt que tous les billets sont réunis, on les fait imprimer en forme de tableau. La plus grosse somme offerte pour chaque tas est désignée sur le tableau par un trait placé au-dessous; et celui qui a fait cette offre devient le propriétaire.

Maintenant que nous avons fait connaître à nos lecteurs le mineur de Cornouaille et le système d'exploitation suivi dans ce pays, nous allons tracer une esquisse rapide, mais fidèle, des mineurs et des mines des anciennes colonies de l'Espagne au-delà de l'Atlantique. Il est certain que la nature a formé le continent américain sur une échelle très-différente de celle de l'Europe, et qu'elle lui

a imprimé un caractère plus grandiose et plus imposant. Nous n'avons point de fleuves qui aient une largeur de cent cinquante milles (50 lieues) ; mais en revanche nous possédons de belles rivières dont la navigation n'est jamais gênée par des rapides comme le Saint-Laurent, dont les rivages n'offrent pas l'aspect stérile des bords de la Plata ; et qui sont assez larges pour suffire à nos besoins. Aucune de nos montagnes n'atteint la hauteur prodigieuse des cimes des Cordillères ; toutefois le Mont Blanc est assez élevé pour satisfaire à l'active curiosité de nos savans. Nous n'avons ni les sombres et impénétrables forêts de l'Amérique du Nord, ni les plaines interminables de l'Amérique du Sud ; mais nous vivons dans des champs fertiles, au milieu de toutes les aisances de la vie sociale. Notre bœuf est plus tendre que celui qui erre dans les Pampas, et nous avons tout le combustible nécessaire pour le faire cuire. Si nous ne possédons point de mines d'or et d'argent d'une valeur égale à celles que la nature a placées sur les flancs des Andes, en revanche nous en avons qui contiennent des métaux moins rares, mais également utiles, et qui ont, pour nous, l'inappréciable avantage d'être sous notre main, et sous la protection de nos propres lois.

Quant à la valeur des mines d'Amérique, il y a malheureusement beaucoup de raisons de croire qu'elle a été fort exagérée. L'énorme masse de métaux précieux qui arriva en Europe, après la découverte du Nouveau-Monde, fit naturellement supposer que le minerai s'obtenait avec une grande facilité, et que, par conséquent, il se trouvait en Amérique en grande abondance. On oubliait qu'une portion considérable de ces richesses métalliques, dont les Espagnols éblouissaient l'Europe, avait été obtenue sans frais, et que les conquérans se les étaient pro-

curées par le pillage, ou en condamnant les Indiens à des travaux opiniâtres et gratuits, qui, dans beaucoup d'endroits, avaient pour résultat la destruction totale de cette race infortunée. Il est juste, cependant, de reconnaître que, plusieurs années avant la révolution, quelques-unes des mines du Mexique donnaient de très-gros profits; mais elles étaient en bien plus petit nombre que celles qui n'offraient que peu ou point d'avantages.

Pendant la révolution, on mit le feu aux mines les plus riches; et par conséquent elles ne tardèrent pas à se remplir d'eau. Comme, par suite de la destruction totale des ouvrages, les habitans de ces contrées hésitaient à exploiter de nouveau leurs mines, on se persuada parmi nous que les Américains n'entendaient rien à cette exploitation, et en conséquence on établit des compagnies anglaises qui résolurent de s'en charger.

Rien, cependant, n'était plus absurde que l'idée qui avait déterminé la création de ces compagnies. Il est démontré aujourd'hui que le système suivi en Amérique était le produit de l'observation et de l'expérience; et qu'il était parfaitement adapté aux habitudes et à l'état de civilisation de ce vaste continent: c'est ce que met hors de doute la manière dont les plus pauvres mines étaient exploitées. On engageait un petit nombre de mineurs, qui, avec leurs outils dans leurs mains, et une provision de *charque* ou de bœuf salé sur leur dos, gravissaient la montagne, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint le filon, et là sans hutte ou abri d'aucun genre, ils commençaient leurs opérations, en creusant de petits puits sur les points qui paraissaient le plus avantageux, et en suivant les veines qui se trouvaient les plus riches. C'était la seule marche qui pût leur procurer quelque profit, car ces mines sont, en général, si pauvres et placées dans des situations si incommodes, qu'elles n'auraient pas pu sup-

porter les frais d'une exploitation plus dispendieuse. Qui-conque a parcouru les montagnes du Nouveau-Monde, conviendra qu'on y trouve des centaines d'endroits dont on a retiré de l'argent, qui n'auraient pas donné le plus léger bénéfice, s'ils eussent été exploités en Angleterre. Il nous semble, d'après cela, qu'on doit accorder au mineur indigène le même degré de confiance que celui qu'on accorderait au cultivateur qui, par son industrie, parviendrait à retirer quelque avantage d'un champ que personne ne voudrait affermer à aucun prix.

Nous nous sommes également convaincus, par nos observations personnelles, que le système suivi dans les grandes mines américaines n'était pas moins en harmonie avec la nature du pays et les habitudes de la population. Dans le Cornouaille, comme nous l'avons déjà dit, les mineurs, leurs capitaines et les essayeurs n'agissent point par des principes théoriques; tout ce qu'ils savent, c'est par l'expérience qu'ils l'ont appris, et jamais ils n'ont étudié de livres sur les mines. Mais au Mexique, la cour d'Espagne, loin de négliger les mines, les considérait comme la source principale de son revenu. Indépendamment de beaucoup d'hommes intelligens venus des mines de la Péninsule, un certain nombre de mineurs allemands avaient été chargés par la cour d'introduire, dans la Nouvelle-Espagne, leurs théories et leurs procédés. Un collège ou *tribunal de mineria* avait été établi à Mexico; et la chaire de minéralogie était occupée par M. del Rio, qui avait visité avec soin les mines les plus célèbres de l'Europe. D'ailleurs, l'exploitation des mines était l'occupation naturelle et, pour ainsi dire, exclusive de toutes les personnes éclairées de cette superbe partie des anciennes possessions espagnoles. Ils employaient plus d'ouvriers dans quelques-uns de leurs établissemens, qu'aucune compagnie n'en a jamais employé en Angleterre; ils avaient creusé leurs

mines bien plus profondément que ne l'ont été celles du Cornouaille ; et comme, avant la révolution, leurs profits étaient considérables, ils avaient suffisamment de capitaux pour introduire toutes les améliorations qu'ils jugeaient utiles, et jamais ils n'hésitaient à le faire, par une économie malentendue. On nous a assuré, par exemple, que les ouvrages exécutés dans les mines du comte de Regla, ne lui avaient pas coûté moins de 400,000 livres sterlings (10,000,000 fr.).

Mais malgré l'esprit libéral de la plupart des grands propriétaires de mines, au Mexique, ils ne pouvaient pas adopter aveuglément tous les usages suivis dans les mines d'Europe ; usages qui, d'ailleurs, différaient selon les localités, les ressources du pays et la nature des exploitations. Quiconque n'est pas entièrement étranger au sujet qui nous occupe, n'ignore pas qu'il est impossible qu'un système général soit adopté, même dans les limites d'un seul pays. Supposons, par exemple, qu'il existe en Amérique deux filons parfaitement semblables, sur deux montagnes de la même hauteur, des mêmes dimensions, et d'une structure géologique analogue ; ce ne serait pas une raison pour qu'ils pussent être exploités de la même manière. Une de ces mines pourrait être desséchée au moyen d'une machine très-simple qui serait mise en mouvement par l'eau qui se trouverait dans le voisinage, ou par des mules qui seraient à portée ; tandis que l'autre, faute de routes, d'eau et de pâturages, ne pourrait être mise à sec que par un appareil très-dispendieux. Il faut considérer en outre que, dans l'hypothèse même où le minerai des deux mines aurait précisément la même valeur, il réclamerait probablement des préparations très-différentes. Celui qui serait près de l'eau et des bois serait facilement préparé et fondu, tandis que, pour l'autre, il faudrait beaucoup de frais et d'efforts ; il faudrait en outre recourir au procédé

de l'amalgamation. Sans contredit, il existe, dans les mines d'Europe, plusieurs procédés que le propriétaire mexicain aurait pu s'approprier avec avantage ; mais, à tout prendre, le système qu'il suivait était bien loin d'être mauvais. Tous ceux qui ont visité les mines de la Nouvelle-Espagne n'ont pu s'empêcher de reconnaître que la maçonnerie des puits était parfaitement exécutée ; que les ouvrages en bois, quoique faits avec moins de soin qu'en Angleterre, étaient cependant très-forts ; que les *arastras* ou moulins, pour la trituration du minerai, étaient excellens ; et que le mineur indigène possédait une force physique prodigieuse.

On a beaucoup parlé contre l'usage de faire transporter le minerai à dos d'homme ; cependant, quand on considère que l'Indien *tenateros* peut transporter plus de trois cents livres, qui font la charge ordinaire d'une mule, on peut croire que ce n'est qu'après de mûres réflexions, que le propriétaire mexicain a donné la préférence à ce mode de transport, et qu'il s'est convaincu que, dans les circonstances où il se trouvait, l'homme était à tout prendre la moins dispendieuse des machines.

Malheureusement aucune de ces considérations n'arrêta un seul instant les compagnies qui se formèrent parmi nous, en 1824 et 1825. Avec une fougue et une imprudence qui passent tout ce qu'on peut imaginer, elles se hâtèrent d'envoyer des mineurs de Cornouaille, des machines et des capitaux, dans des mines dont la situation leur était à peine connue. Il paraît même que plusieurs firent partir des ouvriers, avant d'avoir acquis le plus léger droit sur les mines qu'elles voulaient faire exploiter. Ce genre d'industrie avait jusque-là fort peu attiré notre attention ; et rien ne prouve mieux la profonde ignorance qui existait, à cet égard, parmi nous, que l'étrange assortiment de commissionnaires et de mineurs qui fut alors expédié dans le Nouveau-Monde. Les nouvelles compa-

guies nommèrent toutes un ou deux commissaires pour conduire les mineurs et diriger l'opération. Comme il n'y avait parmi nous aucune classe d'individus qui eût de l'expérience dans l'exploitation des mines d'argent, les directeurs qui n'en savaient pas plus que les actionnaires, étaient fort embarrassés pour choisir ces commissaires. Une de ces compagnies pensa que, pour garder sa propriété, il ne pourrait rien y avoir de mieux qu'un officier aux gardes; d'autres prirent des officiers d'artillerie, parce qu'on leur avait dit qu'on faisait usage de poudre dans les mines. On en cite une qui, ayant su que la mine qu'elle devait faire exploiter était remplie d'eau, jugea qu'elle ne pouvait mieux faire que de prendre pour son commissaire un officier de marine. Assurément il était impossible que des personnes aussi étrangères à ce genre d'opérations pussent convenablement les diriger. Mais quoiqu'ils n'y entendissent rien, les actionnaires en savaient encore moins; si bien que ces associations ressemblaient à des troupes d'aveugles conduites par des aveugles. Nos infortunés commissaires ne tardèrent pas à prendre congé de nous, et à partir pour le Nouveau-Monde.

Les hommes qui les accompagnaient étaient des mineurs d'étain ou de cuivre, et des ouvriers employés à la préparation de ces métaux dans les mines de Cornouaille. Si on eût interrogé ces hommes en particulier, nous sommes certains qu'ils auraient reconnu qu'ils ne comprenaient rien à l'extraction du minerai d'argent, ni à sa préparation. Le mineur de cuivre aurait dit : « Si vous voulez m'envoyer dans une mine de cuivre, dont le minerai soit semblable à celui des mines de Dalcoath, où j'ai travaillé toute ma vie, je pourrai vous indiquer le bon minerai et celui qui est mauvais; reconnaître si la veine est ou non favorable, et si elle promet de s'améliorer. Si vous me mettez avec des gens qui parlent anglais, je leur apprendrai tout cela. Si

vous me faites travailler par *tribut*, je vous dirai franchement que je ferai tout ce qui dépendra de moi, pour faire avec vous la meilleure affaire possible. Quant aux mines d'argent, je n'y entends rien du tout; mais comme vous me donnez quinze guinées par mois, pour aller en Amérique, et que je n'en gagne que trois dans le Cornouaille, je consens très-volontiers à partir. »

Le capitaine des mines aurait dit à son tour : « Je m'engage à faire exploiter vos mines d'Amérique, précisément sur le même plan que celles de Cornouaille. Je connais toutes les ruses de nos mineurs, attendu que j'ai été élevé parmi eux; mais si, comme on le prétend, les mineurs américains parviennent à cacher des morceaux d'or dans leur bouche, dans leurs cheveux, sous leurs aisselles, souvent pour une valeur de quatre mille liv. st. (100,000 fr.) dans une seule année et dans une même mine, ce sont là des tours que je ne connais pas, et que je ne puis m'engager à découvrir. D'ailleurs, comme je ne comprends pas l'espagnol, je ne pourrai guère savoir que ce que je verrai par mes yeux; mais comme vous m'offrez mille liv. st. par an (25,000 fr.) au lieu de cent que je gagne ici, je suis fort content de m'être arrangé avec vous »

Si un homme de bon sens, bien au fait du caractère des mineurs de Cornouaille, eût été consulté, il aurait répondu : « Il est inutile de conclure, avec ces hommes, des marchés en opposition avec leurs habitudes; leur signature ne peut pas être une garantie qu'ils feront ce que la nature ne leur permet pas de faire. Ils n'entendent rien à l'ouvrage dont vous voulez les charger; et ils ne pourront résister à un climat si peu en harmonie avec leur constitution. Considérez en outre que, dans le Cornouaille, leur industrie est secondée par toutes les industries accessoires qui s'y rattachent. Le combustible, la chandelle, les cordes, le fer, les ouvrages en bois, les machines, les outils, les

provisions de tout genre, en un mot tout ce dont ils peuvent avoir besoin, leur est immédiatement fourni; et, comme des enfans gâtés, ils n'ont jamais connu le besoin. Accoutumés à n'obéir qu'aux inspirations de leur propre jugement, vous les trouverez opiniâtrément attachés aux usages des mines de Cornouaille, et à des habitudes de travail qui doivent être tout-à-fait déplacées dans les montagnes du Nouveau-Monde. Dans leur pays, ils sont adroits, intelligens, avisés; mais tous ces avantages, ils les perdront comme par magie, en passant l'Atlantique. En Angleterre, le mineur doit travailler ou mourir; mais vous avez vous-mêmes détruit son ressort par l'énorme salaire que vous vous êtes engagés à lui donner. Aux termes de votre contrat vous pouvez bien le forcer d'aller à la mine; mais il sera beaucoup plus difficile de l'y faire travailler, quand, au moyen des cent cinquante liv. st. que vous lui donnez par an, il peut boire tant que bon lui semble. Aussi l'un d'eux écrivait-il dernièrement à un de ses anciens camarades de Cornouaille : « Vous ne sauriez imaginer, mon cher Bill, à quel point ce climat sec et brûlant nous altère ! »

Malheureusement on s'était abstenu de consulter les mineurs indigènes. Rien, dit-on, ne fut plus singulier que les premières rencontres qui eurent lieu entre ceux-ci et les rivaux qu'on leur envoyait de Cornouaille. Un témoin oculaire rapporte que, dans une de ces occasions, une petite troupe de nos mineurs d'étain et de cuivre était enfin parvenue, avec beaucoup de peine, à atteindre le sommet d'une haute montagne des Andes. Ils avaient mis leurs habits du dimanche, mais la fatigue de la marche et la chaleur du jour avaient substitué un rouge ardent aux roses et à la fraîcheur habituelle de leur teint. Ils s'étaient rapprochés de l'ouverture d'une petite mine, quand tout-à-coup un vieil Indien s'éleva lentement du sol qu'ils fou-

laient à leurs pieds. A l'exception d'une petite pièce de drap qu'il avait autour des reins, il était entièrement nu; il portait sur ses épaules un fragment de rocher qui pesait plus de deux cents livres. Les nerfs étaient plus fortement indiqués sur sa peau rouge que les muscles; et il n'y avait pas dans son visage un seul trait qui n'annonçât les longues souffrances qu'il avait endurées. Il paraissait avoir faim, mais rien n'annonçait chez lui l'épuisement. Portant, sans se courber, l'énorme poids qui pesait sur lui, ce pauvre homme promenait des regards étonnés et sauvages sur les cheveux noirs et droits qu'il voyait devant lui. S'il eût pu se faire entendre des étrangers qu'il considérait, il leur eût dit sans doute : « Pourquoi les habitans de l'ancien monde sont-ils de nouveau accourus parmi nous? Est-ce pour soulager nos misères ou bien pour les accroître? Vous nous avez déjà expulsés de nos plaines; vous vous êtes emparés de nos empires; nous sommes dans l'impuissance de vous résister; mais pouvez-vous croire que nous n'ayons ni jugement ni force? Pensez-vous que nous vous ayons procuré les métaux précieux en si grande abondance, sans acquérir de l'expérience dans l'art de les découvrir? Pénétrez dans la mine qui est sous vous, et voyez combien peu elle produirait sans notre industrie! Croyez-vous mieux connaître nos montagnes que nous ne les connaissons? Pourrez-vous supporter mieux que nous les rigueurs et les subites alternatives de notre climat? Pourrez-vous vivre à meilleur marché? Vous contenterez-vous d'une nourriture plus grossière et de cabanes encore plus misérables? Contemplez ces montagnes immenses, stériles, couvertes de neige, au milieu desquelles nous sommes emprisonnés : est-il en votre pouvoir de les féconder ou de les embellir? Êtes-vous plus vigoureux que les Indiens? Si vous l'êtes, maniez ces outils, et transportez ce roc qui charge mon épaule! Si vous reconnaissez que cela serait trop lourd, alors ne vous attribuez

plus d'autre supériorité que celle de votre raison. Mais si vous êtes des mineurs, vous devez savoir qu'il ne faut pas beaucoup d'intelligence à celui qui vit dans les entrailles de ces montagnes sauvages. C'est bien plus avec nos bras, qu'avec notre tête, que nous parvenons à nous y frayer une route. Vous êtes nés dans un monde civilisé ; peut-être cependant ferez-vous bien de profiter de l'avis du vieil Indien, quand il vous dira que la mine dans laquelle il travaille depuis son enfance ne pourra pas vous procurer des habits semblables à ceux dont vous êtes vêtus, ni une nourriture comme celle à laquelle il paraît que vous avez le bonheur d'être accoutumés. »

Indépendamment de l'instruction que les mineurs de Cornouaille devaient communiquer aux mineurs indigènes, on calculait aussi que l'Amérique retirerait de grands avantages de l'introduction de nos capitaux et de nos machines ; quelques observations à cet égard ne seront donc pas inutiles. On emploie les machines, en Angleterre, et en particulier dans le Cornouaille, parce qu'on les considère comme des substituts économiques des bras de l'homme. La grande pompe à feu des *Mines Consolidées*, par exemple, a coûté à la fonderie deux mille liv. ; il en a fallu quatre mille pour la mettre en place, et deux autres mille pour le puits ; en tout huit mille liv. st. (200,000 fr.). Dans l'espace de vingt-quatre heures, elle consume environ cent quatre-vingts boisseaux de charbon, qui coûtent un schelling le boisseau. En retour de cette dépense, cette machine tire soixante-quatre gallons d'eau par coup, et elle frappe environ douze coups par minute. Les machines à vapeur envoyées en Amérique étaient précisément de la même forme et de la même dimension que celle dont nous venons de parler ; mais il est évident que les frais ne pouvaient pas être les mêmes. Le transport de ces machines gigantesques, dans l'intérieur du Mexique, doit nécessairement

occasioner une dépense énorme. Elles ne sauraient y être voiturées sans qu'on ne construise des ponts, et qu'on n'ouvre des routes tout exprès. Mais ce n'est pas tout encore ; il faut en outre calculer le prix du combustible, et le montant des salaires des ouvriers anglais chargés de réparer ces machines si compliquées et si délicates. Il est clair que si l'introduction des pompes à feu, dans les mines de Cornouaille, eût dû entraîner les mêmes dépenses, aujourd'hui même il n'y en aurait pas encore une seule.

Quant aux avantages que l'on attendait de l'introduction des capitaux anglais en Amérique, il est évident qu'elle les recueillerait dans une proportion bien plus forte que les actionnaires des compagnies. D'abord, on assurait à Londres que les mines du Nouveau-Monde étaient extrêmement riches ; et, en second lieu, que l'exploitation en avait été abandonnée faute de capitaux ; par malheur les preuves qu'on donnait de la vérité de la première assertion, contredisaient la seconde. Afin de prouver la richesse des mines américaines, on disait qu'un Français, nommé Joseph Laborde, qui était arrivé très-pauvre au Mexique, avait acquis tout à coup une fortune immense par l'exploitation des mines de Tlapujahua ; et qu'après l'avoir dissipée, il en avait réalisé une autre de cent mille liv. (2,500,000 fr.), au moyen d'une mine située dans l'intendance de Zacateras. Les fortunes acquises par M. Obregon, créé comte de Valenciana ; par don Pèdre Tereros, créé comte de Regla ; par le marquis de l'Apartado, etc., étaient également citées à l'appui de ces assertions. Mais comme ces immenses fortunes avaient été acquises par des personnes qui avaient en commençant peu ou point de capitaux, il semble que la conséquence naturelle qu'on devait en tirer, c'est qu'il ne fallait pas beaucoup d'argent pour l'exploitation des mines du Mexique, et que si les habitans avaient jugé à propos de ne plus s'en oc-

cuper, la prudence devait nous engager à suivre leur exemple.

En Angleterre, les avantages des capitaux considérables sont évidens. Dans toutes nos grandes entreprises, l'argent n'a pas moins de puissance que la vapeur; car nous pouvons concentrer sa force comme celle de cet agent, et lui faire prendre la direction que nous jugeons la plus utile. Mais que l'on nous prive de la protection de nos lois, et des avantages de cette concurrence générale qui est une des premières garanties de nos capitaux, et l'argent, comme la vapeur, quand elle est privée de l'appareil qui lui est nécessaire, ne sera plus qu'une fumée impuissante. Certes il ne fallait pas une sagacité bien extraordinaire pour prévoir l'effet que devait produire un grand capital arrivant tout-à-coup au Mexique, dans le Chili, à Buenos-Ayres, avant que nous connussions le caractère des habitans de ces contrées; que nos titres sur leurs mines fussent bien établis, ou que les lois de ces jeunes républiques fussent assez fortes pour les protéger; avant même d'avoir pris les précautions nécessaires pour empêcher le monopole des nombreux articles dont nous aurions besoin. Ces capitaux, au lieu de diminuer le nombre des obstacles, devaient nécessairement les accroître, en engageant les gouvernemens et les habitans de ces nouveaux états, à nous rançonner le plus possible.

Un récit rapide de ce qui est arrivé fera voir que les tristes conjectures que faisaient alors tous les bons esprits, se sont entièrement réalisées.

Sans doute on se rappelle encore avec quelle hâte et quelle confusion on avait entassé les mineurs, leurs femmes, les commissaires et les machines, à bord des bâtimens qui devaient les transporter. On pourra se rappeler aussi que ces compagnies avaient, en général, été si mal

constituées, qu'on ne les considérait comme existantes, que lorsque les mineurs et les machines avaient été *dépêchés*; c'était l'expression de mauvais augure dont on se servait. La valeur des actions croissait rapidement; quoique cependant dans une proportion toujours inférieure à l'attente des actionnaires, qui imaginaient que l'or et l'argent allaient jaillir dans leur poche, de toutes les mines d'Amérique, comme le disait le secrétaire d'une de ces compagnies.

Mais quand les mineurs, les essayeurs, les surveillans, etc., etc., eurent passé quelques jours à bord du navire, l'amalgame commença à fermenter. Après une courte navigation, deux des bâtimens retournèrent à Falmouth; les mineurs en ayant pris possession, attendu que le capitaine ne voulait pas leur donner du bœuf frais. Si les compagnies eussent été capables de réfléchir, ce petit événement aurait pu suffire pour leur faire voir quelle folie il y avait à envoyer, dans le Nouveau-Monde, des hommes si peu habitués à la contrainte, et si mal disposés à supporter les privations qu'ils étaient destinés à y souffrir. On se contenta de changer les capitaines, de charger de meilleures provisions; et les vaisseaux mirent de nouveau à la voile. Lorsqu'ils furent à une certaine distance des côtes, les murmures des passagers furent étouffés par le bruit des vents qui mugissaient sur leurs têtes. Un de ces bâtimens avait doublé le cap Horn, quand le commissaire jugea convenable de ménager l'eau-de-vie de France, et de distribuer à la place, à chacun des mineurs, un quart de claret qu'il avait acheté dans la traversée. Les mineurs, pendant quelques jours, furent satisfaits du changement; mais bientôt ils dirent que cette boisson était froide et aigre; et l'orateur de la bande déclara d'un ton solennel qu'aucun d'eux ne consentirait plus à en boire. Heureuse-

ment qu'on approchait du terme du voyage, et les bâtimens ne tardèrent pas à débarquer leurs passagers et leurs cargaisons à leurs destinations respectives.

Le sort de la plupart des compagnies de l'Amérique du Sud fut bientôt décidé. A l'arrivée des mineurs et des commissaires choisis dans les armées de terre et de mer et dans la marine marchande, on reconnut que ces mines que les sociétés espéraient obtenir à peu près pour rien, se trouvaient dans les mains de gens qui avaient calculé à merveille les embarras dans lesquels elles allaient être. On demanda d'énormes sommes pour des mines qui étaient très-pauvres, et qui ne pouvaient être exploitées que sur une très-petite échelle. Plusieurs de ces mines furent achetées par les commissaires à des prix exorbitans ; et, ce qui ajoutait encore à la dépense, c'est qu'elles se trouvaient souvent à une distance de sept à huit cents milles les unes des autres. Les indigènes riaient de tous ces mécomptes, en voyant les mineurs du Cornouaille dévorés par les mosquites, se promener dans les rues, à l'ardeur d'un soleil brûlant, mangeant des pastèques pour calmer leur soif. Mais les nouveaux gouvernemens de ces contrées ne tardèrent pas à demander à faire des emprunts. Quoique le but de ces compagnies fût de trouver de l'argent et non pas d'en prêter, l'une d'elles consentit à prêter cent mille dollars à un de ces gouvernemens, et de plus petites sommes à d'autres, jusqu'à ce que la totalité de son capital fût absorbée. Quand, par ces saignées successives, toutes les ressources de la compagnie furent épuisées, on la déclara dissoute, à la grande stupéfaction de ses actionnaires qui, aujourd'hui même, ne sont pas encore revenus de leur surprise.

Les choses se passèrent à peu près de même au Mexique. On débarqua les mineurs et les machines ; et la première chose que fit une des troupes de mineurs qui

débarqua , fut de perdre vingt-six personnes sur quarante-quatre dont elle se composait. On les ensevelit sur le rivage à la Vera-Cruz , au nombre de huit dans chaque fosse. Les commissaires des différentes compagnies firent ensuite des efforts pour transporter leurs machines à leurs mines respectives. Une compagnie , à force de sacrifier des hommes et de l'argent, parvint à conduire les machines aux mines les plus rapprochées. Une seconde transporta la bouilloire pièce par pièce , tandis que le cylindre restait en arrière sur la route. D'autres furent obligées de renoncer à des tentatives aussi hasardeuses ; et leurs énormes pompes à feu de Birmingham , étendues sur le rivage et sur la route , sont les seuls monumens qui restent de leurs déplorables folies.

Les commissaires des compagnies firent la faute très-grave de ne pas se borner à l'exploitation d'une seule mine. Sans tenir aucun compte des distances , et conduits comme des enfans par des indigènes artificieux , ils se répandirent dans le pays , et firent des acquisitions de mines tellement considérables , qu'il était moralement impossible qu'elles pussent toutes être exploitées. Par exemple , une seule compagnie prit à son compte en totalité ou en partie , trente-cinq grandes mines , indépendamment de beaucoup d'autres plus petites ; neuf *haciendas* ou fermes ; et trois cents moulins. Cette même compagnie , après avoir dépensé de cette manière huit cent mille liv. (20,000,000 fr.) , a été obligée d'abandonner à la fois toutes ses mines , à l'exception de quatre. Une portion considérable des mineurs du Cornouaille qui étaient allés en Amérique , a déjà été assez heureuse pour revenir en Angleterre , et pour y reprendre ses travaux habituels. Ces hommes assurent qu'ils ne sont pas en état de travailler aussi fort et aussi long-tems que les Indiens ; que ceux-ci sont adroits et fripons ; qu'un jour ils ont dérobé une quantité de minerai suffisante pour charger

vingt mules, sans que les mineurs anglais y pussent mettre aucun obstacle, à cause de leur petit nombre; et qu'au surplus, dans leur opinion, les mines du Mexique sont très-pauvres. Ces témoignages sont confirmés par des lettres écrites par les mineurs restés au Mexique. Une de ces lettres porte textuellement ce qui suit : « La mine est très-pauvre; notre machine est en mouvement, et commence à la dessécher; mais je crois qu'à tout prendre, il faudrait mieux que cela fût impossible. »

Maintenant que nous avons mis le lecteur à même d'apprécier les résultats que doit avoir l'introduction, dans le Nouveau-Monde, du système des mines de Cornouaille, il ne nous reste plus à lui présenter que quelques considérations générales. Dans tous les pays, les séduisantes opérations des mines sont des loteries: non-seulement elles se composent de mauvais et de bons billets, mais le nombre de ces derniers ne serait pas suffisant pour compenser l'acquisition de la totalité des uns et des autres. Dans le Cornouaille, comme ailleurs, on sait parfaitement bien que l'exploitation des mines, considérée dans son ensemble, présente des pertes, et que la quantité de cuivre qu'on en tire est bien loin d'être la compensation exacte de tout l'argent qu'on emploie à son extraction. Quelques individus font de gros bénéfices, et d'autres bien plus nombreux font des pertes. Beaucoup de propriétaires de mines, dans le Cornouaille, sont, il est vrai, dans l'habitude de fournir le charbon, les chandelles, la corde, le fer, etc., et les profits accessoires qu'ils font par ces fournitures, les dédommagent des pertes que l'opération principale peut leur occasioner. Si un capitaliste n'a qu'un petit intérêt dans une mine, et s'il fournit une quantité considérable de matériaux, il est clair qu'il peut trouver son compte à ce que l'opération se prolonge, quoiqu'en elle-même ce ne soit point une bonne affaire. Il convient d'observer

aussi que lorsque la mine va mal, et que ses propriétaires veulent s'en défaire, il leur est facile de lui donner momentanément une apparence favorable. Il faut conclure de ces observations qu'il ne saurait être avantageux, pour quiconque ne réside pas dans le Cornouaille, d'y avoir des mines; car il faut beaucoup d'habitude, d'adresse et d'intelligence pour éviter les billets blancs de cette loterie. Ces observations sont également applicables aux mines du Nouveau-Monde; il est incontestable qu'avant que les ouvrages des mines américaines fussent brisés, brûlés ou inondés, et lorsque la main-d'œuvre n'y était pas à un si haut prix que maintenant, les richesses métalliques qu'on en tirait, étaient le produit d'un très-petit nombre de minières, et qu'à côté de quelques spéculateurs qui réussissaient, il y en avait beaucoup d'autres qui se ruinaient complètement.

Au fond, toutes les probabilités de succès sont, en Amérique, en faveur des indigènes. Ils ont déjà fait voir leur dextérité en nous faisant acheter, à des conditions très-onéreuses, ce que nous avons été obligés d'abandonner ensuite. Ils possèdent une grande expérience pratique, et des connaissances locales qui leur permettent d'approvisionner leurs mines de tous les matériaux nécessaires, à des prix moins élevés que nous. Ils savent la manière de conduire, de récompenser, de punir et de surveiller les ouvriers indigènes. Ils connaissent aussi les lois bonnes ou mauvaises de leur pays; et ils ont pour eux la faveur du gouvernement. Si une compagnie de riches étrangers, instruits ou non, débarquait en Angleterre avec des hommes et des machines, dans le but d'exploiter une partie des mines de Cornouaille, il est probable qu'ils prendraient les mauvais billets et qu'ils laisseraient les bons.

Les folles espérances de nos compagnies et les dispositions plus folles encore qu'elles ont prises, font voir que nous sommes réellement la nation la moins propre à ob-

tenir les lots avantageux dans les mines d'Amérique. Nous avons, il est vrai, pris possession d'un grand nombre de ces mines; et on prétend que nous commençons à en dessécher quelques-unes, et à en extraire un peu de minerai; mais ce qu'il importe de savoir, c'est à quel prix on obtient ces résultats. Supposons, pour un moment, que, toutes nos dépenses payées, l'once d'argent nous revienne un peu moins cher que si nous l'achetions dans le marché commun, n'avons-nous donc rien à craindre de la jalousie des indigènes et de l'avarice des gouvernemens? Est-ce que l'inimitié déclarée des premiers, et les impositions directes ou indirectes des seconds, ne pourraient pas nous priver d'une partie ou de la totalité de nos bénéfices? Or, est-il prudent de s'exposer à d'aussi grandes chances, dans l'espoir d'obtenir des résultats si incertains?

Mais, dit-on, nos compagnies sont maintenant trop avancées pour reculer: quelques-unes d'entr'elles ont déjà dépensé près d'un million st. (25,000,000 fr.); il faut qu'elles continuent, et, dans l'intervalle, les intéressés parviendront peut-être à se débarrasser de leurs actions. A cela nous répondrons humblement qu'il n'est plus possible de prolonger les illusions sur cette matière; et que si les actionnaires n'ont pas d'espérance raisonnable de réussir, ils ne peuvent qu'accroître leurs pertes et non les diminuer. Quand le mineur du Cornouaille le moins intelligent a pris un compartiment qui cesse d'être avantageux, il abandonne son ouvrage et paie son forfait.

Nous avons, dans le cours de cet article, évité toutes les allusions qui auraient pu être désobligeantes pour des individus ou des compagnies dont nous aurions pu, avec moins de discrétion, blesser les intérêts particuliers. Les lecteurs qui voudront avoir des détails en trouveront de fort curieux dans le nouvel écrit que vient de publier le

capitaine Head (1) : la lecture de cet ouvrage n'est guère moins attachante que le charmant récit de son *Excursion dans les Pampas* (2). Nous désirons vivement que les considérations générales que nous venons de développer, déterminent nos compatriotes à renoncer à des entreprises insensées, qui ne peuvent avoir d'autres résultats que d'occasionner des pertes énormes à ceux qui y ont pris part, et de compromettre la réputation de sagesse et d'habileté dont nous jouissons dans le monde commercial.

(*Quarterly Review.*)

BEAUX ESPRITS CONTEMPORAINS.

N^o XI.

HORNE TOOKE (3).

HORNE TOOKE, l'un des plus profonds grammairiens et des whigs les plus décidés que l'Angleterre ait produits, ne semble pas, quoiqu'il ait vécu au milieu de nous, appartenir à l'époque contemporaine. On peut le regarder comme

(1) *Reports relating to the failure of the Rio Plata Mining Association, formed under an authority signed by his Excellency Don Bernardino Rivadavia.* By captain F. B. Head. London, 1827.

(2) Voyez un long extrait de cette charmante production dans le 16^e numéro de la *Revue Britannique*.

(3) NOTE DU TR. Ce personnage, peu connu en France, a joui d'une grande popularité en Angleterre, pendant le règne de Georges III. Attaché à l'ordre ecclésiastique par état, livré aux intrigues politiques par goût, et à l'analyse philosophique des langues par l'instinct de son génie; lié à la fois avec les savans, les hommes de parti, les évêques de son époque, son existence fut agitée par toutes les vicissitudes qu'entraînent la renommée littéraire et les cabales politiques. L'auteur des *Lettres de Junius* l'a cruellement maltraité dans ses mordantes épîtres.

l'anneau de la chaîne qui unit les deux générations. Élégant, plein de grâce, d'aisance et de légèreté dans la vie privée, il avait dans ses opinions ce matérialisme rigoureux, déplorable caractère de notre siècle. Jamais anomalie ne fut plus complète ni plus bizarre. Son éducation l'avait formé aux manières de l'ancienne cour; le fonds de ses idées était moderne. Il vivait comme un gentilhomme de 1750; il pensait comme un *radical* de nos jours.

C'était un sujet d'observations fort curieux que cette aride pénétration, cette sécheresse de l'esprit, embellies d'un vernis de cour, et cachées sous des formes élégantes. Sans enthousiasme et sans élan, doué d'une sagacité froide et d'une extrême vivacité de conception, personne n'a porté plus loin que lui cette qualité ou ce défaut que l'on peut nommer le sang-froid de l'esprit. Nul n'a plus amèrement méprisé, chez les autres, la qualité qui lui manquait : l'imagination.

Horne Tooke fut long-tems l'homme le plus aimable, le politique le plus délié, l'homme de parti le plus opiniâtre et le plus incommode de son époque. Il brillait dans la conversation, perdait son influence dans les assemblées délibérantes, et la retrouvait la plume à la main. Sa dialectique était pressante, son épigramme redoutable, la versatilité de son talent extrême. Rien ne rappelait chez lui la conscience, l'énergie, l'ardeur, l'exaltation, et, si j'ose le dire, cette religieuse puissance du génie, qui communique aux autres la passion dont l'homme supérieur est dévoré. Libre de préjugés, exempt de grands vices, de grandes vertus, rien ne lui offrait dans la vie un vif intérêt, rien n'attachait fortement son cœur. L'exercice de son intelligence, sa plus grande volupté, se déployait surtout dans la lutte satirique où il excellait, et qui faisait ses délices. Amis et ennemis étaient ses victimes; il accablait les premiers dans

un salon ; les seconds dans le parlement , dans ses pamphlets et sur les *hustings* (1).

L'esprit n'était chez lui que la puissance du raisonnement, dans son énergie la plus vive. Il était brillant sans imagination, plaisant sans gaité : souvent les plus spirituelles saillies manquent de justesse ; les siennes avaient surtout ce caractère. Comme un avocat habile découvre dans un acte l'illégalité cachée sous des formes légales, Horne Tooke, par une sagacité d'instinct, saisissait le point vulnérable de tous les argumens, et, par quelque allusion satirique et amère, il en révélait rapidement l'absurdité. Cette découverte excitait la gaité, la surprise : Horne Tooke avait triomphé.

« Vous vous plaignez, lui disait un juge dans une affaire célèbre qui dissipa une partie de sa fortune ; mais qu'avez-vous à craindre ? la loi est ouverte à tout le monde. — Je le sais, répondit-il, le café de Piccadily l'est aussi. » Ce trait grotesque et inattendu prépara favorablement le jury : Horne développa ensuite tous ses moyens. Sir Allan Gardiner, qui disputait à Fox l'élection de Westminster, reprochait à ce dernier l'opiniâtreté avec laquelle il s'opposait à toutes les mesures du ministère. « Que les ministres aient tort ou raison, lui disait-il, vous les contrariez sans cesse. — Et vous, reprit Horne Tooke, que les ministres aient raison ou tort, vous ne les contrariez jamais ! » Réplique d'une simplicité extrême, qui eut plus de succès que toute l'éloquence de Charles Fox.

C'était l'homme du paradoxe ; mais il joignait à la témérité du discours la grâce des manières les plus exquises. La vivacité élégante, l'heureuse nonchalance, la variété du

(1) Ce sont des échafauds dressés temporairement pour les élections, et d'où les candidats haranguent les électeurs.

ton, la séduction et la finesse, se mariaient chez lui, avec une piquante originalité, à cette raillerie paradoxale, à cette logique puissante dont il faisait souvent un cruel abus. La violence et la déclamation n'entraient pour rien dans son éloquence : fondateur du radicalisme, il le professait sans emphase, sans amertume, avec le meilleur ton, et dans un langage qu'eût envié l'élite des gens du monde.

Tant d'avantages et l'orgueil de la supériorité qui le distinguait comme raisonneur, blessaient souvent l'amour-propre de ceux qui l'entouraient. Il aimait à voir les préjugés de ses auditeurs irrités de ses paroles, tandis que lui-même demeurait calme et conservait une grâce parfaite, une indifférence d'homme comme il faut. Il disait avec nonchalance et de bonne humeur les choses qui devaient choquer le plus cruellement les opinions reçues. Sûr de lui, et maître de son esprit comme de ses sens, il jouissait du trouble qu'il excitait. Quand, à force de se posséder lui-même et d'allumer le courroux des autres, il leur avait fait perdre cet équilibre de bon sens et de raison qu'il gardait toujours, son bonheur était au comble ; il jouissait de sa puissance et de leur faiblesse.

Après tout, on se modère aisément quand aucune passion impétueuse, aucune idée dominante, ne nous emporte et ne nous entraîne. Horne Tooke avait de l'esprit, sans croyance ; il n'avait foi qu'aux déductions arithmétiques ou strictement logiques ; il doutait de tout le reste. Son scepticisme se communiquait à ses auditeurs, alors même qu'il soutenait avec talent une thèse difficile : on ne pouvait lui répondre ; mais, en dépit de sa conviction propre, on commençait à douter comme lui. De même qu'un charlatan de nos places trompe les yeux et fait sauter la muscade, Horne Tooke escamotait la raison et faisait passer le paradoxe : aussi tous les sujets lui convenaient-ils. Il procédait par négations, attaquait avec force, ne prouvait rien, dis-

cutait sans cesse, et laissait ses auditeurs désorientés, mais non convaincus.

Je me souviens de scènes fort plaisantes, dont ce caractère singulier faisait vivement ressortir la gaieté. Il demandait au docteur Parr la signification exacte et l'étymologie précise de la troisième personne de l'indicatif du verbe *être* ; le grammairien ne pouvait satisfaire à l'examen approfondi, aux questions insidieuses du sceptique. Fuseli, le peintre, se piquait de connaître l'ancien dialecte teutonique ; rien ne l'embarassait davantage que les discussions soulevées par la malice de Horne Tooke sur les origines de ce dialecte. Il soutenait toutes les opinions, sans jamais jeter de lumière exacte ni poser de principes ; il ne répandait que des doutes.

Ne l'ai-je pas entendu affirmer que Newton manquait de génie ; prétendre que Kemble était un mauvais tragédien, et Addison un écrivain monotone ; que la méditation et le silence, au lieu d'être utiles, nuisaient au talent de l'écrivain ? Et quelle absurdité si singulière n'a-t-il pas rendue vraisemblable et piquante, par la facilité de son esprit, l'art de tout dire, et le besoin d'étonner ?

Cette froideur de tempérament, cette faculté de commander à ses passions, et cet à-propos toujours heureux, faisaient triompher, dans les discussions de salon et dans les conversations ordinaires, l'écrivain célèbre que je cherche à peindre, des personnages les plus renommés pour leur esprit. Shéridan avait plus de saillies, mais son humeur était plus inégale ; sa gaieté ne durait pas. Au milieu des scènes orageuses que les whigs les plus ardents excitaient dans le club de Wimbledon, les injures, les épigrammes, les accusations que les ennemis de Horne Tooke ou même ses amis en colère lui adressaient sans ménagement, n'excitaient pas de sa part le plus léger sourire ou la moindre marque de mécontentement : il se tournait paisiblement

du côté de quelque vieil ami de Wilke (1), caressait les anciennes passions politiques de son nouvel auditeur, flattait son amour-propre, l'engageait insensiblement à raconter de nouveau ses anecdotes chéries ; et , tout en prouvant la force inaltérable d'un sang-froid que rien ne pouvait démentir, se faisait un nouvel ami, prêt à le suivre aveuglément dans la route de sa politique.

Quand Horne Tooke vint siéger au parlement, on ne le trouva pas semblable à lui-même ; il démentit ses propres espérances et celles qu'il avait fait naître. On croit assez souvent qu'un talent supérieur dans un genre doit l'être dans tous les autres, et qu'un homme disert, spirituel, brillant, qui cause mieux que personne dans un salon, conservera sa supériorité dans une assemblée publique. Non-seulement le contraire peut arriver, mais il arrive presque toujours ; ce qui fait le mérite des conversations particulières, est de peu d'usage dans une assemblée politique. Il est très-rare que la même personne réunisse les qualités requises pour l'un et l'autre genre de succès. On ne meut de grandes masses qu'en se montrant ému. Dans un cercle particulier, au contraire, une ironie vive, un trait rapide, une saillie amusante, remportent les honneurs de la victoire : il suffit à l'orateur de salon de briller, de faire rire, de semer le ridicule, de soutenir l'attention et de piquer l'amour-propre de son auditoire. Là tout se rapporte à celui qui parle : il faut plaire et étonner ; c'est une affaire toute personnelle.

Mais quand il s'agit d'intérêts publics, adressez-vous aux sentimens généraux, aux passions publiques ; soulevez de grandes questions ; montrez de la sympathie pour les hommes : c'est ainsi que l'on intéresse tous les cœurs, que

(1) NOTE DU TR. Fougueux orateur de l'opposition, chassé trois fois de la chambre des Communes, sous le ministère de lord North, et trois fois réélu.

l'on s'assure de tous les esprits dans les conseils, les sénats, les diètes, les parlemens. Contredire, lancer des sarcasmes, affecter le dédain pour des opinions reçues, faire valoir des paradoxes à force d'imagination ou d'esprit ; enfin, caresser sa propre vanité, en éblouissant tout ce qui nous entoure ; voilà les mérites et les talens d'un agréable causeur. Ceux de l'orateur politique sont d'un autre ordre. On doit traiter les masses avec plus de respect ; oublier les plaisirs de sa vanité personnelle ; quitter les fleurs du beau langage ; exposer avec clarté, énergie, dignité, les droits, les devoirs, les obligations réciproques ; dire les intérêts de tous, les dangers communs, les espérances du pays. Remplissez cette vocation glorieuse, et des tonnerres d'applaudissemens attesteront votre victoire.

Aussi le talent spécial qui caractérisait Horne Tooke, se trouva-t-il déplacé dans la chambre des Communes. Il avait beau s'isoler de son propre parti, prodiguer les jeux de mots, descendre jusqu'à la bouffonnerie, interrompre une discussion par un lazzi, ramener sur lui l'attention fixée sur de grandes questions, son succès était douteux, son influence nulle. On n'agit fortement sur les masses qu'en suivant soi-même le penchant qui les dirige et en consultant l'esprit qui les anime. On s'apercevait trop aisément que M. Horne s'estimait beaucoup et ne s'oubliait jamais. Il embarrassait ses antagonistes ; jetait, si j'ose me servir de cette expression populaire, des *bâtons dans leurs roues* : on le craignait ; souvent il arrêtait par une piquante épigramme le cours d'une séance : les esprits s'occupaient un moment de ce trait satirique ; mais il ne mettait aucun poids dans la balance. Enfin, avec beaucoup d'esprit, il ne détruisait pas une seule objection et n'entraînait pas un seul vote.

Les orateurs spirituels, railleurs et froids, ne servent à rien dans les assemblées : le bel esprit est trop essentielle-

ment mélangé d'égoïsme ; la finesse et la subtilité sont trop contraires aux grands effets de l'éloquence. On peut comparer leurs discours , non à ces fleuves dont la violence emporte tout ce qu'elle rencontre , mais à de l'eau qui tombe goutte à goutte , rejaillit en écume et se disperse après avoir perdu sa force par la subdivision de ses parties. Il est impossible de réussir aux Communes sans représenter quelques-uns des intérêts de l'époque et du pays. De qui les beaux-esprits sont-ils les représentans ? d'eux-mêmes. Horne Tooke parlait bien et disait de jolis mots ; mais cela suffisait-il pour décider ou prévenir la guerre d'Amérique ? Il partageait ses dédaigneux sarcasmes entre l'opposition et les ministres , se moquait de la réforme , raillait le cabinet , attaquait tout le monde et ne parvenait à rien , qu'à piquer , harasser , tourmenter ses adversaires , que cette guerre de buissons incommodait sans les vaincre. Il y avait trop peu de noblesse dans cette manière , trop peu de chaleur , d'abnégation , d'abandon , dans cette éloquence par saillies , pour qu'elle obtint aucun résultat positif. Une seule fois , et dans une affaire personnelle , un des mots que l'orateur lançait avec tant de vivacité , servit puissamment sa cause. On voulait l'expulser de la chambre des Communes , en qualité d'homme d'église ; caractère dont la pureté était , disaient ses ennemis , incompatible avec le titre et les devoirs de membre du Parlement. Horne Tooke rappela , du ton le plus plaisant , l'histoire de cette jeune fille qui s'était présentée dans un couvent de femmes *repenties* , où l'on ne recevait que des femmes de mauvaises mœurs , revenues à résipiscence. « Ma fille , lui dit la supérieure , vous ne pouvez entrer ici ; allez , et vous reviendrez quand vous aurez les qualités nécessaires. » Ce trait comique porta coup ; la gravité parlementaire consentit à se livrer à une gaieté très-communicative. Il faut l'avouer , toutes les fois que la chambre des Communes trouve une occasion décente de se

soulager un peu du lourd fardeau de dignité qui pèse sur elle, elle en profite avec reconnaissance et la saisit avec ardeur.

Horne Tooke réussissait mieux sur les *hustings*, dans les élections et surtout dans les débats judiciaires. La populace anglaise aimait l'aisance de ses manières et de ses discours, son sang-froid, son assurance imperturbable, ses anecdotes gaies et faciles à comprendre, ses saillies caustiques et son adresse à rétorquer contre ses antagonistes. Un procès offrait à M. Horne une matière plus brillante encore de succès et de triomphe ; la chicane était son élément. Empêchemens, nullités, oppositions, fins de non-recevoir, se présentaient en foule dès qu'il était impliqué dans une affaire litigieuse : il s'en servait comme l'enfant de ses jouets ordinaires, troublait les juges, embarrassait les avocats et imposait aux jurés. Il prétendait à un succès négatif ; il savait parer et non porter les coups. Souvent attaqué, sa défense fut toujours un modèle de dextérité, de sagacité et de finesse. Il s'est tiré des plus mauvais pas avec un bonheur qui étonna l'Angleterre et qui n'était que de l'habileté.

C'était une imputation fort ridicule que de considérer Horne Tooke comme un homme dangereux en politique. Il pouvait cabaler, mais non conspirer. Sa malice se plaisait à embarrasser les hommes même de son parti, et, par une manœuvre aussi commune que peu généreuse, il avait soin de se garantir personnellement des pièges où il les poussait. Il agissait, non par principe, mais pour exercer sa force intellectuelle et donner du mouvement à son esprit. Horne Tooke était un de ces chefs de parti qui ont toujours en réserve une porte de derrière et un moyen de salut. Sir Francis Burdett (1), homme aussi franchement loyal que M. Tooke avait d'adresse, se chargea long-tems de lui ser-

(1) Voyez le portrait de Sir Francis Burdett dans notre 21^e numéro.

vir d'agent dans la chambre des Communes, et d'encourir à sa place les dangers et la disgrâce dont son audace était menacée. Captieux, chicaneur, mais sans courage, ce fut lui faire et trop d'injure et trop d'honneur, que de l'impliquer dans un procès de haute trahison ; une lettre d'invitation à dîner interceptée et mal comprise servait de base à l'accusation ridicule dont je parle : ce fut là le principal témoignage de cette conspiration prétendue qui lui était attribuée si gratuitement.

Ce conspirateur était fort timide. En théorie il se livrait à une témérité sans péril dont il savait très-bien se corriger dans la pratique. Dès qu'il était question d'agir, il avait mille distinctions fines, des restrictions sans nombre, des exceptions et des scrupules faux ou réels. Il appartenait encore à cette école de politique minutieuse et concentrée dans les détails, qui caractérisait le dix-huitième siècle en Angleterre, lorsque les Wilke et les Junius combattaient, par escarmouches, les prérogatives de la couronne. Dominé d'ailleurs par la circonspection qui lui était propre, il offrait l'exemple assez comique d'un parleur très-exagéré dans le développement des idées les plus téméraires, et d'un homme éminemment méticuleux dans l'exécution de ces vastes plans.

L'époque de Pitt et de Fox, de Burke et de Wilke, de Chatham et de North lui était bien connue ; il n'ignorait aucune de ces petites tracasseries que l'on prenait pour de la haute politique, aucun de ces débats si animés pour les plus minces intérêts, de ces combats pour se disputer des fragmens de liberté et des ombres de pouvoir. Cette génération, qui avait environné sa jeunesse, lui avait légué ses vues en politique : dans une conversation ordinaire il aimait à en développer les caractères principaux ; à parler, et du marquis de Rockingham, et de Shelburne, et de Barre, et des chefs de partis, et de leurs divisions terribles,

et de leurs fureurs jalouses. Alors toutes ces figures vives et brillantes passaient sous vos yeux avec leurs moindres détails : vous eussiez dit une chambre obscure de la politique du dernier règne. La vivacité et la pénétration qui le distinguaient, prêtaient à ces détails l'attrait irrésistible de la vérité ; ces causeries de la vieillesse de M. Horne valaient mieux pour l'observateur des mœurs humaines que le bel esprit de son premier âge.

Sa jeunesse ne fut pas l'époque de ses plus brillans succès, soit que les années eussent mûri ses talens ou qu'il eût à combattre dans sa vieillesse de moins redoutables ennemis. Il joue, par exemple, un triste rôle dans sa polémique contre l'auteur des *Lettres de Junius* ; attaqué sans preuves, il prête le flanc à son adversaire ; c'est l'écolier qui tremble sous la verge de son maître et le supplie de lui faire grâce. De toutes les victimes politiques immolées par l'auteur de *Junius*, William Draper (1) fut le seul qui quitta le champ de bataille en plus mauvais état encore que M. Horne.

Quand on ne pensera plus aux petites intrigues et aux combats acharnés de partis auxquels M. Horne se livra, ses ouvrages de grammaire conserveront son souvenir, et la postérité reconnaîtra en lui un de ces esprits philosophiques qui ont soumis à l'analyse la plus utile le génie et les caprices des langues. Les bases du système de M. Horne se trouvaient toutes dans sa brochure publiée en 1775, sous le titre de *Lettre à Dunning*. Il développa plus tard les mêmes idées et les mêmes principes dans son grand ouvrage intitulé *Récréations de Purley*, titre fort bizarre qui a souvent fait prendre le livre, ou pour un roman, ou pour un recueil d'anecdotes, ou enfin pour un manuel de chasse et de pêche. C'est un excellent traité philosophique sur les

(1) Voir les *Lettres de Junius*, tom. 1^{er}, *Lettres X, XII*, etc.

origines du langage. L'auteur déblaie la science de tous ces lieux-communs techniques si chers aux pédans. Il pose la question et la discute dans ses profondeurs. La vigueur de son intelligence l'a peut-être moins bien servi dans cette entreprise que les bornes mêmes et les défauts de cette intelligence, toute matérielle, douée de pénétration et de force sans chaleur, sans élan, analytique enfin dans l'acceptation la plus sévère de ce mot.

Rien de meilleur pour l'analyse grammaticale que cette disposition à décomposer sévèrement les objets, sans jamais se livrer aux séductions de l'imagination, sans rien donner aux suppositions et aux hypothèses. Les mots dont nous nous servons habituellement se sont tellement identifiés à notre propre pensée, qu'ils ont pour nous une espèce de charme, une magie difficile à détruire; Horne Tooke, qui échappait à toutes les illusions, rompit ce charme. Il prit les mots pour ce qu'ils sont réellement, les dépouilla de leurs vieux prestiges, les débarrassa de la rouille du pédantisme, trouva leurs origines et leur généalogie dans leur plus stricte analyse, déchiffra ces hiéroglyphes embrouillés et obscurcis par tant de discussions, de définitions, d'observations, de distinctions subtiles, savantes, frivoles, stériles; enfin il les traita comme le chimiste traite la substance qu'il veut connaître, la réduisant à ses élémens primitifs et insolubles. La préposition, la conjonction, ces agens secrets et mystérieux, dont l'analyse avait fatigué tant de bonnes têtes, se trouvèrent expliquées par les ellipses les plus naturelles, par des procédés simples, auxquels personne n'avait pensé.

Il y avait une extrême netteté dans l'esprit de Horne. Il proposait des énigmes, et ne voulait lui-même rien souffrir d'énigmatique. Il prenait plaisir quelquefois à mystifier les autres, mais il n'entendait pas qu'on le mystifiât lui-même. Jamais homme n'eut, si j'ose le dire, moins de *clair-*

obscur dans la pensée. Il fallait que tout fût précis, facile à comprendre, qu'il pût se rendre compte de chacun des mots qu'il employait, et qu'il sût bien ce qu'il voulait dire; chose plus difficile qu'on ne pense : de là ces singulières découvertes grammaticales dont l'originalité égale l'apparente simplicité. C'est en s'interrogeant lui-même sur la valeur réelle de chaque expression, dont il faisait usage, qu'il est parvenu à préciser, d'une manière si étonnante, la valeur de ces explétifs si indispensables et si peu approfondis qui ont fait le désespoir de plus d'un savant.

On dit que l'opinion est la reine du monde : je crois que la routine en est la déesse. Ne voit-on pas les plus stériles élémens de grammaire, détestables ouvrages et remplis de notions fausses, être encore adorés dans les collèges, dicter des lois aux écrivains et perpétuer leur empire de génération en génération, tandis que l'excellent ouvrage de M. Horne Tooke est oublié? Il y a malheureusement dans tous les partis des gens qui porteraient, dans l'étude même de la chimie, les préjugés de leur secte; qui ne voudraient pas lire la grammaire de Horne Tooke, parce qu'il siégea sur les mêmes banes que Fox; qui redoutent ses opinions et les anathématisent jusque dans ses traités philologiques; et qui aimeraient mieux *stéréotyper* à jamais la sottise, que d'accueillir une idée née dans le cerveau d'un homme qui ne pense pas comme eux.

(*New Monthly Magazine.*)

HISTOIRE NATURELLE.

Serpens à Sonnettes.

DES faits récents, publiés par tous les journaux de l'Europe, ont ramené la curiosité et l'attention sur l'histoire naturelle des formidables serpens à sonnettes. Cette disposition des esprits peut servir à propager des connaissances utiles, et à combattre des erreurs accréditées. Une croyance populaire attribuée à quelques serpens la faculté d'exercer une sorte de pouvoir magique sur les animaux dont ils se nourrissent ; de les attirer par un charme aussi invincible qu'inexplicable. Des idées superstitieuses ont pu faire concevoir cette opinion, et, dans ce cas, elle ne céderait point à l'autorité du raisonnement ; mais si elle ne tient qu'à des faits inexacts ou mal interprétés, d'autres faits plus précis suffiront pour la détruire.

Le serpent à sonnettes est considéré comme le plus dangereux des reptiles auxquels la crédulité attribue un pouvoir surnaturel. M. Audubon (1), qui habite depuis long-tems un pays où cette espèce abonde, et qui l'a bien observée, va nous en donner des notions dignes de confiance ; on connaît depuis long-tems l'habileté et la bonne foi de cet observateur. Ce qu'on va lire est extrait d'un Mémoire adressé à la Société Royale d'Edinbourg, par le naturaliste américain.

« Je vais dépouiller ces fameux reptiles de ce qui donne le plus d'éclat à leur renommée ; mais je remplacerai par

(1) NOTE DU TR. C'est ce même naturaliste qui nous a déjà fourni des renseignemens très-curieux sur les crocodiles américains et sur les pigeons des États-Unis, insérés dans les nos 22 et 24 de la *Revue Britannique*.

des réalités presque aussi surprenantes que la fiction, les erreurs que je signalerai. Le serpent à sonnettes (*crotalus horridus*) a reçu de la nature une vue excellente; la faculté d'être réellement amphibie; d'étendre ou de contracter presque toutes les parties de son corps; de rester engourdi pendant l'hiver; et de supporter les plus longs jeûnes sans que, dans aucun cas, son redoutable venin ait rien perdu de son activité. Ces faits sont assez extraordinaires pour qu'on ne les croie pas sans des preuves bien authentiques; celles que je vais donner satisferont les plus incrédules.

» Les serpens à sonnettes comptent principalement, pour leur nourriture, sur les écureuils gris, en si grand nombre dans nos forêts; mais, pour qu'ils puissent atteindre des animaux aussi lestes, il faut qu'ils soient pourvus eux-mêmes d'une grande puissance de mouvement. On jugera de l'agilité de ces reptiles par leur manière de poursuivre et d'atteindre leur proie. J'eus, en 1821, le spectacle d'une de ces chasses, continuée jusqu'à la mort de la victime. J'étais couché sur le dos, observant les mouvemens d'un oiseau dont l'espèce m'était inconnue, avant de l'abattre d'un coup de fusil... Je fus distrait par un bruit léger qui se fit entendre à quelque distance, et l'objet de mes observations changea aussitôt. Un écureuil gris sortit d'un buisson, courant de toute sa vitesse; un serpent à sonnettes, de moyenne taille, était à sa poursuite. Au moment où je les vis l'un et l'autre, l'écureuil avait encore plus de trois toises d'avance; mais cet intervalle diminua rapidement. J'eus à peine le tems de voir le serpent, lorsqu'il passa près de moi. L'écureuil allait être saisi, lorsqu'il s'élança sur un arbre, où son ennemi le suivit. Le léger quadrupède gagna le haut de l'arbre et sauta de branche en branche: le reptile suivit tous ses mouvemens avec moins de vitesse, mais sans laisser aucun repos au fuyard qui ne le perdait pas de

vue. La manœuvre de part et d'autre était réellement étonnante par sa célérité ; les bonds de l'écureuil le dérobaient quelquefois à mes regards ; mais à la vue du serpent je devinais sur quelle branche était sa proie. Pour aller de l'une à l'autre, il s'y accrochait par la queue, et se balançait jusqu'à ce qu'il eût atteint la branche où il voulait passer. L'écureuil essaya de se réfugier dans une des cavités du tronc ; mais il en sortit à l'instant même ; son ennemi l'y aurait facilement suivi, et il n'aurait pu lui échapper dans un espace aussi étroit. Enfin, la terreur et la fatigue ôtèrent au pauvre animal tous les moyens de trouver un asile sur l'arbre où il était : d'un saut désespéré il s'élance sur le sol, étendant horizontalement ses pattes et sa queue, afin de ralentir sa chute. Le serpent, qui le suivait toujours des yeux, fut bientôt à terre, et ne laissa pas à l'écureuil le tems de gagner un autre arbre. Il saisit sa proie près de l'occiput, et l'enveloppa tellement que je ne voyais aucune partie du corps de la victime, quoique j'entendisse ses cris. Tout occupé de cette opération, le serpent ne parut point s'apercevoir de ma présence, quand je me fus approché pour voir ce qu'il ferait de sa capture. Au bout de quelques minutes, le reptile se déroula, et me laissa voir l'écureuil totalement privé de vie : cependant, comme pour mieux s'assurer que sa proie était morte, il la visita exactement, soulevant de quelques pouces la partie antérieure de son corps, et passant plusieurs fois sa tête sur le cadavre qu'il s'apprêtait à dévorer. Il procéda ensuite à cette opération difficile, en commençant par la queue de l'écureuil. Les deux pattes de derrière et la croupe passèrent avec peine ; mais lorsque cet obstacle fut vaincu, la gueule du serpent était si dilatée que le reste de la proie fut avalé sans effort.

» Une masse de nourriture aussi considérable relativement à la grosseur du serpent, introduite toute entière dans

l'estomac, y produisit un effet très-singulier. Elle s'arrêta à quelques pouces en arrière de la tête, qui reprit ses dimensions ordinaires, ainsi que le cou. Dans cet état, le serpent offrait assez exactement l'image d'une bourse dans laquelle on aurait mis un rouleau d'écus. Il fit quelques tentatives pour changer de place; mais il lui fut impossible de bouger. Je me munis d'une baguette, et quelques coups sur la tête lui firent faire le seul mouvement dont il fût capable; il souleva la tête et la queue, et fit entendre pour la première fois le bruissement auquel il doit son nom. Un tems assez long devait s'écouler avant que les progrès de la digestion lui rendissent la faculté de se mouvoir; le bois étant peu fourré, cet animal eût été aperçu par les vautours, dont il serait infailliblement devenu la proie: je préfèrai en faire le sujet de quelques observations. Je le tuai et l'ouvris, afin d'examiner en quel état se trouvait le corps de l'écureuil, après la déglutition et quelque tems de séjour dans l'estomac. J'avais observé des mouvemens dans tout le corps du serpent, lorsqu'il avait terminé l'opération difficile d'avalier un aussi volumineux aliment; c'étaient des frémissemens que je comparais aux convulsions d'un malade, ou aux efforts d'un chien pour vomir. Je pensai que ces mouvemens avaient un but, et qu'un nouveau travail s'accomplissait dans le corps du reptile. J'en fus convaincu à l'inspection du corps de l'écureuil, dont toute la surface était devenue parfaitement lisse, même dans les parties les plus couvertes de poils. Fort content de ma journée, je rédigeai sur-le-champ des notes, afin de ne rien perdre de mes observations. Je les communiquais un jour à mon ami, M. James Perry, tandis que nous chassions ensemble, sur l'une de ses terres, dans la Louisiane.... *Eh! mon cher*, me dit-il en riant, *je sais tout cela depuis long-tems; que ne m'interrogiez-vous? je vous aurais épargné du tems et des courses.* Ces faits

suffisent pour faire voir que le serpent à sonnettes se meut avec une très-grande vitesse sur la terre et sur les arbres, et qu'une partie de son corps est susceptible d'une prodigieuse dilatation.

» Ce reptile est aussi pourvu d'excellens yeux, comme je vais le prouver. Lorsqu'un bruit soudain, dans l'herbe ou les feuilles sèches, m'avertit que je suis près d'un serpent à sonnettes; je reconnais presque toujours que cet animal fuit un vautour ou un faucon à queue fourchue, qu'il a vu dans les airs, à une hauteur prodigieuse. Plusieurs fois je me suis mis en observation, immobile et silencieux, afin de bien voir ce qui se passerait entre le serpent et l'oiseau. Le craintif animal se blottissait sous un buisson, une racine, une pierre, ne perdant point de vue son ennemi; et dès que celui-ci était passé, la peur cessait, ainsi que les précautions. J'ai vu souvent ces reptiles épier des oiseaux sur les arbres; ce n'était pas pour leur faire la chasse, mais afin de profiter de leur absence pour monter sur l'arbre, visiter les nids et dévorer leurs petits: ils ont l'expérience du courage que l'amour maternel peut inspirer; ils agissent avec prudence, et n'attaquent jamais que la faiblesse. Si, malheureusement pour lui, les propriétaires d'un nid qu'il dévaste viennent à l'apercevoir, ils jettent le cri d'alarme et de combat, et toute la forêt fait écho. Les oiseaux arrivent en foule, et le ravisseur n'a pas toujours le tems de faire sa retraite; il succombe souvent sous les innombrables coups de bec dont il est assailli à la fois sur toutes les parties de son corps. Je n'ai pas été témoin de ces combats ni de leur issue: mais l'un et l'autre sont attestés par l'un de nos plus célèbres naturalistes américains.

» On sait que la plupart des serpens nagent très-bien, et peuvent rester long-tems sous l'eau; mais un fait moins connu, c'est qu'ils ont la faculté de poursuivre leur proie

et de la saisir dans cet élément aussi bien que dans l'air. Je le vis pour la première fois, il y a près de vingt ans, pendant que je pêchais dans la rivière de Schuylkil, à quelque distance de Philadelphie. Un serpent sortit de l'eau, tout près de moi, et s'établit sur une grosse pierre, bien exposée aux rayons du soleil. Je remarquai qu'il était gonflé dans le milieu, et que son estomac contenait une proie avalée depuis peu de tems; je le tuai d'un coup de fusil, afin d'examiner ce qui s'y trouvait: c'était un poisson si bien conservé, que j'y soupçonnais un reste de vie. Je m'en emparai, je le fis cuire, je le mangeai sans aucune répugnance, et le trouvai très-bon. Depuis cette première observation, j'ai vu souvent ces reptiles faire la chasse aux grenouilles. L'animal amphibie se réfugiait dans l'eau; mais le serpent l'y poursuivait, et reparaisait quelque tems après avec sa proie dans sa gueule. Quelques espèces de serpens d'Amérique sont décidément amphibies, et vivent presque constamment dans l'eau. Tel est, par exemple, le *congo* (*c. nigra*), espèce très-venimeuse, et très-commune dans les lacs et les marais des états du Sud.

» Parlons maintenant des engourdissemens successifs de nos serpens, autre résultat de leur singulière organisation. Cette suspension temporaire de la vie ou des fonctions vitales est peut-être nécessaire à la conservation des espèces qui croissent avec une extrême lenteur, et vivent par conséquent très-long-tems. On la remarque dans toutes les classes d'animaux dont l'accroissement est aussi très-lent, tels que les alligators, les lézards, etc. On dirait qu'ils possèdent la faculté de mourir et de ressusciter suivant le besoin et les circonstances (1). J'en eus une preuve très-re-

(1) NOTE DU TR. Spallanzani a fait une notice très-curieuse sur quelques espèces d'animaux que l'on peut tuer et ressusciter à son gré; mais ces espèces dont il parle sont presque microscopiques; on ne peut les observer qu'avec une loupe. Lorsque Bouguet, membre de l'Académie des Sciences,

marquable pendant une chasse d'hiver que je faisais avec M. Augustin Bourgeat, dont le souvenir me sera toujours si précieux, et avec mon fils cadet. Nous fîmes halte sur le bord d'un lac, où nous avions tué des canards, pour apprêter ce que nous appellions notre *dîner*; et, selon l'usage des chasseurs, le plus jeune se chargea de faire la provision de bois. L'enfant découvrit un gros tas de branchages et se mit en devoir de nous l'apporter; mais, en le remuant, il mit à découvert un serpent à sonnettes complètement engourdi, roide et dur comme du bois. Il nous appelle pour contempler cet objet nouveau pour lui; je lui commande de me l'apporter et de le mettre dans ma carnassière, ce qui fut fait. Chargé de ce léger fardeau, je vins me replacer auprès du feu vif et brillant, où nous faisons rotir nos canards enfilés dans des broches de bois supportées par des fourches. Bientôt après je sentis remuer derrière moi; je crus que c'étaient les dernières convulsions d'un canard expirant; mais, en me rappelant quel redoutable compagnon j'avais donné à ces oiseaux, dont mon sac était bien fourni, je priai mon ami d'examiner si le serpent ne commençait point à se ranimer. Il était tems que j'en fusse averti; en un moment la carnassière fut jetée loin de moi: l'animal, entièrement dégoré, sortit du sac; j'entendis le bruit des sonnettes: le reptile, roulé en replis très-serrés, dressait la tête et paraissait prêt à soutenir une attaque. Mais il était

revint du Pérou en suivant le cours de la Magdeleine, on lui parla d'une anguille que l'on pêche dans le Bogota, et qui, conservée très-long-tems dans un état de dissécaction parfaite, reprend le mouvement et la vie quand on la remet dans l'eau. Bouguer refusa de croire ces prodiges débités par les pêcheurs de Santa-Fé; Spallanzani ne se montra pas aussi incrédule, et il le serait peut-être encore moins aujourd'hui. On est encore très-loin de pénétrer le secret de la vie, mais on connaît un plus grand nombre de faits: l'ignorance admet ou rejette sans examen; un commencement de savoir amène le doute; et la maturité des connaissances le dissipe. Bouguer, très-savant géomètre, n'avait pas cultivé l'histoire naturelle; on le remarque plus d'une fois en lisant la relation de son retour en France.

loin du feu, et le froid étant très-vif, je pensai que l'animal ne tarderait pas à retomber dans l'engourdissement : en effet, ce changement fut opéré même avant que nos canards fussent cuits. Après notre repas, mon fils, qui avait observé avec la curiosité de son âge les diverses métamorphoses du reptile, alla le reprendre et me l'apporta d'un air de triomphe. Nous l'emportâmes au logis, et après lui avoir plusieurs fois ôté ou rendu le mouvement, suivant qu'il était éloigné ou rapproché du feu, nous le jetâmes dans un baril d'esprit de vin, en attendant qu'il figurât dans le musée de New-York.

» L'engourdissement de ces animaux est une suspension totale de mouvemens vitaux et des effets qu'ils produisent. Si le froid les surprend au moment où ils viennent de dévorer une proie, cette masse d'alimens sera conservée, pourra même geler dans l'estomac, et à l'aide d'une température suffisante, la digestion et le mouvement recommenceront en même tems. J'ai souvent trouvé des serpens gelés et j'en ai conservé dans cet état pendant des semaines, des mois; s'ils avaient alors l'estomac bien garni, je les voyais diminuer peu à peu quand je faisais cesser l'engourdissement, et après un tems plus ou moins long, l'animal avait besoin de reprendre des alimens.

» On sait que les crochets des serpens à sonnettes sont rétractiles comme les griffes du chat; organisation qui leur est commune avec tous les serpens venimeux, et même avec quelques espèces de poissons. Cette arme redoutable est purement défensive, mais l'animal ne se borne pas à mordre son ennemi; la gueule ouverte et tous ses crochets relevés, il lance, avec la rapidité d'une flèche, plus des deux tiers de sa masse, et frappe en même tems qu'il introduit dans les chairs son funeste liquide. Des Osages m'ont assuré que le choc d'un gros serpent peut renverser un homme. La morsure de ces animaux est très-profonde; les

crochets ne sont point arrêtés par les habits, ni même par un cuir épais. La blessure est mortelle, si l'application du remède est différée d'un seul instant. Les indigènes ne connaissent qu'un remède, et il est cruel : couper la partie mordue et appliquer le feu sur la plaie ; mais pour peu que l'opération soit différée, elle vient trop tard. Il paraît que la quantité de venin introduite par la morsure du serpent, est en raison de la profondeur de la plaie, et par conséquent, de la vigueur de l'animal et du degré de son irritation ; on a dit que sa chair était le meilleur antidote contre le venin de ses crochets : on cesse de croire à ce conte, quand on est témoin des horribles souffrances et de la prompte mort d'un de ces serpens que l'on a contraint à se blesser lui-même avec ses crochets.

» Le venin des serpens à sonnettes peut être lancé assez loin. Un de ces reptiles enfermé dans une cage de fer, et que l'on irritait, frappait les barreaux avec tant de violence, ouvrant la gueule et montrant ses crochets, que des gouttes parties de la pointe de ses terribles dents tombaient tout près de moi, à la distance de plusieurs pieds.

» Ce venin conserve long-tems, et peut-être indéfiniment, ses fatales propriétés, comme le prouvent les faits suivans, dont l'exactitude est garantie par des témoignages authentiques. Dans un district du centre de la Pensylvanie, un fermier faisant la revue de ses champs, à l'époque de la moisson, fut mordu à la jambe, à travers sa botte, par un serpent à sonnettes, sans qu'il l'eût vu ni entendu. L'impression de la dent avait été si faible, que l'homme crut avoir été piqué par une épine, et n'y fit aucune attention. Mais en rentrant dans sa maison, de violentes douleurs d'estomac et des vomissemens convulsifs terminèrent sa vie, au bout de quelques heures. Un an après cet événement, son fils aîné chaussa les bottes de son père, pour se rendre à une église peu éloignée, et garda cette chaus-

sure jusqu'au soir. En l'ôtant , il crut sentir une légère écorchure à une jambe , y passa plusieurs fois la main tandis qu'il en parlait à sa femme , comme d'un mal dont il ne pouvait deviner la cause. Au bout de quelques heures , des douleurs très-vives le réveillèrent ; tous ses membres se roidissaient , les défaillances se succédaient rapidement , et la mort survint avant que l'on eût pu faire arriver du secours. Ces deux événemens , survenus dans les mêmes circonstances , ne donnèrent pas l'éveil sur la cause du mal ; on ne s'en occupait plus , lorsqu'un nouvel accident répandit plus de lumière sur ce mystère jusqu'alors incompréhensible. Quelque tems après , la veuve mit en vente les effets de son mari ; l'un des frères du défunt ne voulut point que des bottes qui avaient servi à son père et son frère sortissent de la famille , et il les acheta. Au bout de deux ans , si ma mémoire ne me trompe pas , il essaya la chaussure paternelle ; en l'ôtant , il sent aussi une écorchure à la jambe , et la veuve qui était présente se souvint alors que son mari avait éprouvé le même effet , le jour de sa mort. Cette révélation n'empêcha pas le jeune homme de se coucher tranquillement ; mais les douleurs survinrent , et se terminèrent , comme les deux premières fois , par la mort du malade. Cet événement fit du bruit dans le pays ; un médecin qui en fut informé vint sur lieux , prit des informations , interrogea les amis et la famille des trois victimes , et enfin les bottes fatales lui furent montrées. En les examinant avec attention , il trouva dans l'une la pointe d'un crochet de serpent à sonnettes implantée dans le cuir ; elle était fort peu saillante en dedans , et n'avait point été aperçue jusqu'alors. Afin de prouver que cette cause si faible en apparence était la véritable origine du mal , il détacha le crochet , et il en piqua le museau d'un chien ; l'animal expira peu de tems après. On peut donc croire que les sauvages de l'Amérique n'ont pas poussé l'exa-

gération beaucoup trop loin, en disant que les flèches imprégnées du venin des serpens à sonnettes donnent, pendant plusieurs siècles, une mort inévitable (1).

» Quelques écrivains de l'Europe assurent que les cochons sont grands destructeurs de serpens, et que, pour être promptement débarrassé des reptiles, le meilleur moyen est de multiplier l'espèce qui leur fait la guerre la plus opiniâtre. Tout en respectant l'autorité de ces naturalistes, dont la renommée n'est pas sans éclat, je dois dire que les États-Unis, où les cochons abondent, fourmillent aussi de serpens, sans que la guerre éclate entre les deux genres d'animaux. Loin que les cochons attaquent les serpens à sonnettes, ils les évitent avec des signes évidens de frayeur ou de répugnance. D'ailleurs, nos forêts leur offrent une subsistance si facile et si abondante, que l'on ne peut imaginer qu'ils en cherchent une autre, à leurs risques et périls. Les naturalistes de cabinet ne se sont pas encore avisés de faire *charmer* les serpens à sonnettes par l'influence magique des cochons; mais pourquoi le quadrupède n'agirait-il pas sur le reptile avec le même ascendant que celui-ci exerce sur les oiseaux?

» La chair des serpens à sonnettes était un mets fort estimé des Espagnols, anciens possesseurs de la Louisiane. M. James Perry, qui était alors principal alcade de la paroisse de Saint-François, m'a raconté que les officiers de la garnison du fort Adams et des hauteurs adjacentes, encourageaient par des récompenses les soldats et les indigènes, qui leur apportaient des serpens bien gras et d'une belle taille. Après avoir coupé la tête de l'animal encore vivant, on le suspendait par la queue, pour faire écouler tout le sang. La chair ainsi préparée a, dit-on, le goût et

(1) NOTE DU TR. Voyez, dans l'article sur l'*Amérique du Sud*, inséré dans le 2^e numéro de la *Revue Britannique*, un fait entièrement analogue à celui qui vient d'être rapporté ci-dessus.

les propriétés alimentaires de celle de poulet. Les peaux soumises au tannage servaient à faire des chaussures qui conservaient les couleurs des écailles du reptile vivant.

» On voit que ce reptile possède au plus haut degré toutes les qualités bonnes ou mauvaises, dont les animaux de sa classe sont pourvus. Je n'omettrai pas l'étonnante faculté de supporter très-long-tems, des années entières, la privation totale d'aliment, sans paraître nullement affaibli, et en conservant la même vivacité, la même force, la même quantité de venin. J'ai soumis à cette épreuve rigoureuse, un individu qui supporta pendant trois ans, enfermé dans une cage, le jeûne le plus absolu. Mon intention n'était pourtant pas de le priver d'alimens; de tems en tems, j'introduisais dans sa cage de petits animaux vivans ou morts : c'étaient des souris, de jeunes lapins, des oiseaux; le serpent n'y touchait point, ne s'en approchait pas même, mais son immobilité ne rassurait nullement les faibles individus mis à sa discrétion. Je les voyais, frappés de terreur, courir ou voler dans la cage, comme s'ils étaient poursuivis par l'ennemi prêt à les atteindre. Au printems de la première année de sa captivité, le serpent changea de peau, comme tous les individus de son espèce; mais depuis, je ne remarquai plus aucun changement, et je m'assurai, par des mesures précises, qu'il n'avait point pris d'accroissement.

» De tems en tems, je rendais à mon reptile une sorte de liberté; on le tirait de sa cage, et il pouvait courir dans une chambre : je voyais alors qu'il n'avait rien perdu de son agilité. Il ne cherchait point à m'attaquer, peut-être parce qu'il me voyait armé d'un long bâton; mais si je lui barrais le chemin, il s'arrêtait et se préparait au combat, agitant ses sonnettes jusqu'à ce que je lui laissasse le passage libre. Tous ses mouvemens n'avaient qu'un seul but, c'était de trouver une issue pour s'enfuir.

» Rien n'est plus facile que d'abattre un serpent à sonnettes et de le tuer ensuite ; un coup de baguette appliqué avec adresse sépare les vertèbres ; le serpent est *rompu*, sans apparente discontinuité, et l'animal, dont la volonté ne peut plus diriger les mouvemens, est hors d'état de se défendre.

» Le mode d'accouplement de ces reptiles est si hideux que je m'abstiendrais d'en parler, si je ne devais pas exposer tous les faits qui sont à ma connaissance, afin de compléter cette partie de l'histoire naturelle. Au printemps, après que les serpens à sonnettes ont changé de peau, on les voit glisser sur l'herbe, brillans de leur parure nouvelle et les yeux pleins de feu. Les mâles et les femelles se donnent rendez-vous au milieu d'une forêt, dans une place découverte où ils peuvent être échauffés par le soleil : là, réunis quelquefois au nombre de vingt ou trente individus des deux sexes, ils s'entrelacent, et forment une masse hideuse toute hérissée de têtes qui ne cessent de siffler, tandis que les sonnettes fortement agitées accompagnent cet affreux concert. Ils restent plusieurs jours dans cette situation, et à la même place. Il serait alors très-dangereux de chercher à observer de près un pareil groupe ; car, à la vue d'un ennemi, tous les serpens se dérouleraient à l'instant même, et poursuivraient l'imprudent qui aurait osé les troubler.

» Je n'ai rien à dire des sonnettes, dont le mécanisme et l'usage sont connus et bien décrits. Je termine en reportant votre attention sur un fait qui en est bien digne ; c'est le courage de toutes les espèces d'oiseaux, et surtout des plus petites, qui ne craignent pas d'attaquer les plus grandes, et les mettent quelquefois en fuite. Le rouge-gorge défend son nid contre les invasions des chats ; le coq se bat contre un lion ; l'aigle résiste à l'oiseleur qui veut enlever ses petits, et l'on vient nous dire que ces espèces si pleines

d'audace, si bien pourvues de moyens d'attaque, de défense ou de fuite, perdent toutes leurs facultés en présence d'un reptile! Concluons donc que si le serpent à sonnettes attrape des oiseaux, c'est à la manière des chasseurs, à force de patience, de ruses, et par l'étonnante célérité de ses mouvemens. »

(*Philosophical Journal.*)

HISTOIRE.

Révolutions du Danemarck.

MINISTÈRE ET MORT DE STRUENSÉE.

L'HISTOIRE de la constitution des monarchies du nord, et surtout de la monarchie danoise, est, en général, peu connue ou a été mal étudiée. Le trône de Danemarck fut long-tems électif, mais le choix tombait presque toujours sur l'aîné ou le plus jeune de la famille régnante. Le pouvoir exécutif appartenait à un conseil privé, composé des grands officiers de la couronne et de personnages nommés par le roi d'après des règles déterminées. Le monarque n'était, en quelque sorte, que le président du conseil et le chef de la force publique. La réforme ayant appauvri le clergé, et le commerce n'ayant rien ajouté à l'importance politique des villes, tout le pouvoir des états généraux se concentra sur la noblesse qui devint ainsi maîtresse absolue du gouvernement. Les paysans, du moins ceux attachés aux domaines royaux, avaient, jusqu'au règne de Waldemar II, en 1240, formé, comme en Suède, un quatrième ordre dans l'état; mais, excepté dans quelques cantons du Jutland, ils étaient

retombés partout dans la condition des serfs enchainés à la glèbe féodale.

Ce serait un document curieux pour l'histoire de l'origine des progrès et du déclin de cette servitude, qu'un rapport sur l'état des serfs scandinaves et sur les causes qui les ont réduits à cette condition, qu'on ne saurait attribuer à la conquête comme dans le centre et dans le midi de l'Europe. Cet ouvrage, utile surtout en Angleterre, offrirait des données précieuses pour la solution du problème effrayant que présente en ce moment la situation de nos colonies d'Amérique; mais il exigerait dans son auteur un goût éclairé, un caractère impartial, un discernement exquis, beaucoup de philosophie, et une connaissance parfaite des langues et de la législation de l'Europe.

Sous le règne de Frédéric III, qui commença en 1648, le Danemark fut engagé dans une guerre désastreuse contre la Suède; ses provinces du nord de la mer Baltique furent conquises; la capitale se vit sur le point de se rendre; le royaume ne fut sauvé que par les flottes de l'Angleterre et de la Hollande: il fallut souscrire à une paix humiliante. Le pays était dévasté, le trésor public épuisé; l'armée sans solde et disposée à la révolte; l'administration décréditée et le souverain sans pouvoir. La convocation des états pouvait seule rétablir l'ordre et la confiance. Ils se rassemblèrent à Copenhague, dans l'automne de 1660; (ils ne s'étaient point réunis depuis 1536.) Les habitans de cette capitale l'avaient vaillamment défendue. La classe des bourgeois possédait toutes les dignités de l'église qui, depuis la réforme, étaient dédaignées par la noblesse. On soupçonnait celle-ci d'avoir, par jalousie contre les prérogatives de la couronne, entravé les mesures de défense prises par le roi. Elle ajouta à son impopularité, en luttant obstinément pour la conservation du privilège qui l'exemptait de payer l'impôt. La même conduite a signalé, de nos jours, les

adversaires des lois sur les céréales et sur la chasse, qui pensent qu'il est d'une sage politique de faire moins de cas de la subsistance du peuple que de leur revenu, et de sacrifier tous les ans à leurs plaisirs la liberté de quinze cents des sujets de S. M.

Suan, évêque de Zélande, et Mnamsen, premier bourguemestre de Copenhague, orateurs du clergé et des communes, firent sentir à ces deux ordres la nécessité de rendre la couronne héréditaire pour confondre l'orgueil de la noblesse. Celle-ci repoussa la proposition avec emportement, et Otto-Krug, l'un de ses membres, s'oublia jusqu'à traiter d'esclaves ceux qui l'avaient adoptée. « Non, reprit vivement Mnamsen, nous ne sommes point esclaves, et les nobles l'apprendront bientôt à leurs dépens. » Les nobles, prétendant que la diète n'avait point le droit de régler la succession à la couronne, rejetèrent la motion. Les deux ordres s'y attendaient. Sans perdre un tems précieux en discussions inutiles, ils la soumirent au roi le 10 octobre 1660. Le parti du ministère s'était concerté avec eux; on avait sondé l'esprit de l'armée. Sortie des rangs du peuple et toujours prête à faire cause commune avec lui, elle montrait un vif ressentiment contre ces fiers et avars patriciens qui avaient refusé de contribuer à sa solde. Le gouverneur fut gagné par la cour; la populace applaudit à la résistance opposée à la tyrannie aristocratique; enfin, la reine Sophie-Amélie de Brunswick-Lunebourg, princesse distinguée par ses talens, son esprit et l'élévation de son caractère, fit un appel éloquent au courage et à l'ambition de son flegmatique époux. Le roi n'adhéra que faiblement à un projet dont il devait recueillir tout le fruit. Cependant la noblesse protestait contre une proposition arrachée à une diète asservie; elle essaya d'abandonner la ville; on lui en ferma les portes. Elle voulut enfin, mais trop tard, conserver une apparence de dignité, en

proposant, par amendement, de rendre la couronne héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture.

Le 15 octobre les trois ordres du clergé, des bourgeois et des paysans, réunis en corps, soumirent à S. M. la loi relative à l'hérédité de la couronne, déposèrent à ses pieds les chartes qu'ils tenaient de ses prédécesseurs, la relevèrent du serment de son couronnement, et lui jurèrent obéissance, sans exiger d'elle aucune garantie. Bientôt après on discuta les changemens que devait entraîner l'abolition du système électif. L'évêque de Zélande, soit qu'il s'aperçût des rivalités qui déjà commençaient à diviser les trois ordres et de l'apathie du monarque, soit qu'il redoutât que les graves discussions qui allaient s'élever, dans un moment aussi critique, ne devinssent une source de discorde et d'anarchie, fit adopter, dans un moment d'enthousiasme, un décret qui investissait la couronne d'un pouvoir discrétionnaire, coloré du nom de pouvoir médiateur. Ce prélat prévoyait-il les conséquences de ses propositions, ou bien s'abandonna-t-il aveuglément à l'effroi que lui inspirait l'agitation qui fermentait autour de lui? Ce sont là des questions auxquelles on ne pourrait répondre qu'avec une connaissance approfondie de l'histoire secrète de cette époque. Le sénateur Gerdoks, un des membres de l'aristocratie que l'on venait d'abattre, éleva seul la voix contre cette révolution précipitée, et manifesta l'espoir que le Danemarck serait désormais soumis, non au despotisme oriental, mais à une monarchie sagement limitée.

Le 15 janvier 1661, chacun des trois ordres vint séparément présenter au roi un décret qui rendit la couronne héréditaire, par ordre de primogéniture, sans distinction de sexe, et qui conférait au monarque le droit de régler à son gré la distribution des pouvoirs. Quatre ans après, S. M., de sa pleine puissance, publia, à l'instar de la loi *regia* des Romains, un édit royal qui a depuis servi de base à la lé-

gislation du Danemarck. Cet acte déclare les souverains de ce royaume monarques absolus ; il place sur leur tête tous les pouvoirs, et leur confère le droit de faire les lois, de les révoquer, de les modifier, de les mettre à exécution, d'agir enfin en toute circonstance selon leur bon plaisir. Il leur interdit seulement de rien changer à la constitution de l'église luthérienne, d'admettre aucun corps au partage du pouvoir monarchique, et de modifier la loi *royale*. Voilà peut-être le seul exemple d'un despotisme établi légalement dans un siècle de lumières, dans un pays possédant tous les élémens d'une constitution libre, et cela sans qu'on ait tiré l'épée et versé une goutte de sang pour la défense de la liberté.

Lord Molesworth, ministre du roi Guillaume à la cour de Copenhague, a peint à grands traits l'état du Danemarck, trente ans après l'établissement du despotisme, dans un écrit empreint de l'esprit de la révolution de 1688. Comme Locke et Adisson, lord Molesworth s'attache à faire sentir à ses concitoyens le prix de la liberté civile et religieuse, en leur offrant dans sa nudité le tableau du pouvoir absolu.

Sans doute on doit attribuer une partie des maux retracés par l'auteur, et surtout les désordres de la noblesse et la servitude de la glèbe, à la puissance aristocratique qu'on venait d'abattre ; mais on ne peut contester que la révolution de 1661 ne les ait prolongés ; car, en détruisant les assemblées représentatives, elle avait fermé les canaux par où l'opinion publique pouvait se faire jour jusqu'aux pieds du trône, et détruit tout moyen paisible de réformer les abus.

Le roi de Danemarck, devenu monarque absolu, toujours jaloux de la noblesse, nomma aux plus hautes dignités, suivant l'usage des despotes de l'Orient, des aventuriers étrangers ou des Danois de basse extraction. Ce système n'a-

vait rien d'absurde dans un pays où l'éducation des classes supérieures les éloigne de tous les objets qui pourraient exercer les facultés de l'esprit, et étouffe en elles jusqu'au germe du talent ; le prince ne peut trouver quelque capacité pour les affaires que dans les rangs inférieurs ou hors de ses états. Les trois ministres les plus habiles qui aient brillé à la cour de Copenhague, Bernstorff, Synar et St.-Germain, étaient l'un Hanovrien, l'autre Saxon, et le dernier Français. Pendant un siècle le royaume fut gouverné par des étrangers. Ignorant ses mœurs et sa situation, dédaignant même d'en apprendre la langue, ils choisissaient leurs agens parmi les hommes les plus obscurs du pays, souvent même dans leur domesticité, et leur confiaient tous les postes secondaires ; ces derniers suivaient leur exemple, et c'est ainsi que des valets de chambre occupaient des places importantes. Cet abus était devenu si commun que le comte de Struensée, dont nous allons retracer le ministère et la catastrophe, fut forcé de provoquer un édit contre cette domination d'affranchis.

Quelques ministres étrangers au Danemarck y fondèrent, avec les meilleures intentions, des établissemens ruineux qui ne pouvaient convenir à l'un des pays les plus pauvres de l'Europe. En 1769, après cinquante ans de paix, la dette était de 10,000,000 l. st. (250,000,000 fr.). Un papier-monnaie non réalisable, dont le discrédit allait toujours croissant, et dont le cours variait à chaque instant, rendait les contrats illusoire, empêchait de fixer la valeur des propriétés et le taux des salaires. Avec une population de deux millions cinq cent mille âmes et un revenu d'un million et demi st., le Danemarck entretenait à cette époque une armée de soixante-six mille hommes. Ainsi un neuvième de la population valide était arraché aux travaux de l'agriculture ou de l'industrie, pour être livré à l'oisiveté des camps. La Norvège, couverte de montagnes stériles et

peuplée de sept cent mille ames, fournissait ving mille hommes à l'armée active, neuf mille à la milice locale, quatorze mille à la marine militaire, en tout quarante-trois mille conscrits (le quart de la population en état de porter les armes). L'état-major était, presque en entier, composé d'étrangers, et l'on commandait la manœuvre en allemand. La flotte, hors de proportion avec la quantité de matelots que les côtes pouvaient fournir, offrait cependant la force la plus propre à la défense du pays. Les marins étaient habiles et braves; de nos jours leur courageuse résistance contre lord Nelson, en 1801, a suffi pour les honorer à jamais.

Quant aux colonies, elles étaient ruineuses pour la métropole.

L'administration de la justice n'était ni humaine ni équitable. Pour les moindres délits, on appliquait l'accusé à la torture; les bagnes de Copenhague offraient un tableau plus horrible que tous ceux de la Méditerranée; et la mesure la plus douce que le prince adoptât contre un ministre disgracié, c'était de le confiner à perpétuité dans les cachots d'une des îles danoises du pôle arctique.

L'un des effets du despotisme est de dégrader celui qui l'exerce : le Danemarck en offre plusieurs exemples. Un des principaux divertissemens de Frédéric V, qui régna de 1746 à 1766, consistait à lutter et à boxer avec ses favoris, et le vainqueur avait souvent à se repentir de ne pas céder la palme à son royal adversaire. Christian VII, son fils et son successeur, affaibli par de précoces excès dans sa constitution physique et intellectuelle, et à qui d'ailleurs la nature avait refusé le germe des talens, frappa d'étonnement sa capitale, lorsqu'en 1768, à dix-neuf ans, il manifesta l'intention de promener son imbécillité dans les principales contrées de l'Europe. Le comte de Bernstorff (le premier des ministres danois de ce nom), alors à

la tête du cabinet , fit de vains efforts pour détourner S. M. et son favori , M. de Stolk , de cette ignoble *exhibition*. Tel est cependant le prestige de la royauté , qu'un prince si digne de pitié fut complimenté en France par des académiciens , et qu'en Angleterre Sir W. Jones lui dédia sa *Vie de Nadir Schah*. A Altona , le délabrement de sa santé lui fit sentir le besoin d'un médecin qui l'accompagnât dans ses voyages ; son choix tomba sur le jeune Struensée : c'était un homme à projets , fils d'un prélat luthérien du Holstein. Après avoir rédigé quelque tems la gazette d'Altona , il avait eu un instant l'idée de se rendre à Malaga pour y fonder une école de médecine ; mais les relations des voyageurs sur les trésors de l'Inde avaient échauffé son imagination , et il allait s'embarquer pour explorer ses mines d'or et de diamant , lorsqu'il apprit qu'une place importante vaquait dans la suite du roi. Il offrit à l'instant ses services , et se recommanda aux faveurs de S. M. par un extérieur prévenant , des manières aimables , des talens d'agrément , des connaissances superficielles , l'esprit obséquieux d'un courtisan , et l'art d'amuser un maître valétudinaire et dévoré par le spleen. Son nom figure dans les journaux du tems , avec sa qualité de docteur attaché à S. M. Danoise , et l'université d'Oxford le reçut au nombre de ses membres honoraires pour les sciences naturelles. Sa fortune fut plus rapide que ne l'est d'ordinaire celle des favoris. La main du monarque , dont les volontés ne connaissent ni délais , ni obstacles , le plaça en un instant au faite des honneurs et du pouvoir. Immédiatement après le retour du prince à Copenhague , Struensée fut nommé ministre dirigeant. Il fit de son frère un conseiller aulique , éleva au rang de surintendant du palais un aventurier de ses amis , nommé Brandt , et il eut l'imprudence de donner le portefeuille des affaires étrangères à l'ex-ministre Rantzau , qui , au tems de sa dis-

grâce, rédigeait avec lui la gazette d'Altona, vil intrigant qui paya ses bienfaits de la plus noire ingratitude. Le ministre Stolk, dont Struensée prit la place, avait fondé sa toute-puissance sur la brouillerie du roi et de sa jeune épouse Caroline - Mathilde d'Angleterre, sœur de Georges III. Struensée gagna la confiance de la reine, en lui rendant l'affection de son mari. S'il faut en croire les mémoires du tems, cette princesse, la plus jolie femme de sa cour, douée d'un naturel doux et modeste, était faite, par les grâces de sa personne et son aimable caractère, pour rendre heureux un époux qui eût été plus digne de l'apprécier.

A l'époque où Struensée entra en fonctions, le cabinet, dans ses relations avec les puissances étrangères, n'avait à s'occuper que d'une affaire importante; il s'agissait des prétentions de la Russie sur une partie du Holstein réunie depuis cinquante ans au Danemarck. L'empereur Pierre III, chef de la maison de Holstein, fier de son origine germanique, désirait ardemment rentrer dans une des possessions de ses ancêtres. Après son assassinat, Catherine II, prenant le titre de régente de Holstein pendant la minorité de son fils, donna suite aux réclamations de son mari. Le dernier acte du ministère de Bernstorff fut de conclure avec la Russie un traité par lequel cette puissance renonçait à ses prétentions, moyennant la cession, de la part du Danemarck, du duché d'Oldenbourg, ancien patrimoine de la famille régnante. Rantzau, qui, pendant son exil, avait eu quelques démêlés avec le gouvernement russe, abusa de l'inexpérience de Struensée, en lui persuadant de différer l'exécution de cette sage convention, et de faire prévaloir dans le cabinet l'influence de la France et de la Suède, sur celle de la Russie et de l'Angleterre; il le berça même du chimérique espoir de chasser Catherine de sa capitale. M. de Falkenskiold, officier-général au service du Danemarck, à son retour de Saint-Petersbourg, où il avait été

envoyé comme ministre plénipotentiaire, cherchant à désabuser Struensée, lui révéla la tendance funeste de ces perfides conseils, et lui proposa de rappeler Bernstorff au ministère, pour rétablir, entre son pays et la Russie, une harmonie qui n'existerait jamais tant que les comtes d'Osten et de Rantzau resteraient en fonctions. Struensée, comme tous ceux qui se laissent diriger, craignait extrêmement que l'on s'en aperçût. Lorsque Falkenskiold lui reprocha de céder aux vues de Rantzau, il changea de système; mais il y revint aussitôt qu'on lui fit observer qu'il adoptait trop légèrement les idées de Falkenskiold; et même après que Rantzau se fut déclaré son ennemi, il persista avec opiniâtreté à suivre les plans conçus par cet intrigant. Dans toutes les affaires où il n'y avait que deux partis à prendre, on était toujours sûr de le diriger dans un sens, en lui inspirant la crainte de se laisser conduire dans un sens opposé.

Quant à la politique intérieure, les projets de Struensée étaient généralement bien conçus; malheureusement on en méconnut les avantages. Il exécuta différentes réformes; mais, voulant tout faire à la fois, il s'occupait trop souvent d'améliorations peu importantes, et choisissait, pour les opérer, des moyens détestables, bravant les préjugés qu'il devait ménager, et blessant les intérêts qu'il avait à concilier. C'était un petit Joseph II : comme lui copiste servile, plutôt qu'imitateur éclairé du grand Frédéric. Il licencia les compagnies des gardes; mais cette mesure, que l'économie pouvait conseiller, rangea du côté de ses ennemis un corps nombreux de volontaires. En éloignant Bernstorff, il crut fortifier son autorité, et il se perdit. La suppression du conseil privé, beaucoup plus répréhensible, puisqu'elle ôtait au pouvoir despotique le seul contre-poids qui lui restât, excita le juste ressentiment de la noblesse. La révocation de la loi barbare qui punissait de

mort l'adultère , passa dans l'opinion égarée pour une approbation de l'infidélité conjugale. Struensée et Brandt , suivant le torrent de la mode , étaient passés du camp de Luther , dans celui du patriarche de Ferney. Liés avec les chefs de la secte philosophique à Paris , ils surent découvrir les vices des sociétés européennes ; mais leurs maîtres ne pouvaient leur apprendre , car ils l'ignoraient eux-mêmes , quelles sont les maladies du corps social qu'il faut se résigner à souffrir ; celles qui n'ont besoin que de palliatifs ; et quel est le traitement convenable pour guérir les autres efficacement et sans danger. Les mœurs dissolues de la cour ajoutèrent à l'impopularité de nos deux réformateurs , surtout aux yeux des courtisans dont ils usurpaient gauchement les vices privilégiés.

A côté de tant de mesures imprudentes , il est juste de placer les bienfaits réels de l'administration de Struensée. Il fut le premier ministre d'une monarchie absolue qui ait aboli la torture. Il adopta et recommanda à l'opinion publique le projet conçu par le Suisse Reverdil , pour l'émancipation des serfs ; l'exécution de ce plan , entravée par sa chute , immortalisa plus tard le ministère du second des Bernstorff. Il a bien mérité de son pays et de la postérité , en proclamant la liberté des cultes en faveur des catholiques , des calvinistes et des frères moraves. Il eut le courage de lutter contre le clergé danois , et de lui enlever le privilège de persécuter les non-conformistes. Malgré tant d'intérêts blessés sans ménagement , on ne doit point attribuer sa chute à sa conduite publique et privée. Son irréligion , son immoralité , sa manie des réformes , l'ostentation qu'il mettait à exciter l'envie , en faisant parade de sa faveur , n'étaient que des prétextes habilement saisis par ses ennemis , pour élever leur fortune sur les débris de la sienne. S'il les eût gagnés ou écrasés , il aurait gouverné long-tems le Danemarck , et peut-être l'histoire eût-elle

placé son nom à côté des bienfaiteurs de l'humanité. Il tomba victime d'une intrigue pour un changement de ministère ; sous un prince tel que Christian VII, c'était un combat à mort où les deux camps se disputaient la couronne.

La dernière imprudence de Struensée révèle à la fois le caractère de ses ennemis et la nature du pouvoir absolu. En sa qualité de secrétaire du cabinet, il avait droit de faire exécuter les mesures d'urgence, sur sa simple signature, à condition que ses ordres seraient soumis, toutes les semaines, à l'approbation du roi ; cet usage qu'il avait trouvé établi s'est perpétué depuis sa chute. Sous une monarchie comme celle du Danemarck, la faute du ministre aurait été plutôt de chercher à dominer ses collègues, que d'empiéter sur la puissance royale, tandis qu'il le pouvait. Il y avait de la folie à surprendre à S. M. l'ordre formel d'exercer un pouvoir qu'il était si facile de s'attribuer. C'est pourtant ce que fit Struensée. Un ordre si bizarre devient le signal des clameurs publiques : on crie de toute part à l'usurpation ; les compagnies des gardes se révoltent ; la garnison de la capitale partage leur ressentiment ; l'agitation pénètre dans les masses. Rantzau, déjà aigri contre le premier ministre, par le refus que celui-ci lui avait fait de le soustraire aux poursuites de ses créanciers, aidé secrètement du comte Osten son collègue au ministère, s'abouche avec un pasteur luthérien de basse extraction, nommé Guldsberg, précepteur du frère du roi. Guldsberg, qui, sous les dehors d'une piété exemplaire, cachait une ambition sans bornes et un caractère impitoyable, entraîne ce prince et la reine douairière dans le complot. Cependant quelques amis de Struensée l'ont averti du danger, et l'ont conjuré de s'y soustraire ; mais, soit légèreté ou grandeur d'âme, il néglige leurs avis. Rantzau lui-même, jaloux de l'ascendant que Guldsberg a pris sur les conspira-

teurs, peut-être aussi pénétré de pitié et de regrets au souvenir des bienfaits et de l'amitié de celui dont il a conjuré la perte, Rantzau se rend chez Falkenskiold, lui révèle les bruits qui circulent sur la disgrâce de son ami, et le prie de se joindre à lui pour le sauver. Falkenskiold, croyant voir un piège dans cette démarche, lui répond froidement : « Parlez à Struensée. — Il ne m'écouterà pas, » reprend Rantzau ; et cette conférence n'a aucune suite.

Deux jours après, le 16 janvier 1772, on donne à la cour un superbe bal masqué. Les conspirateurs et leurs victimes montrent une gaieté extraordinaire. A quatre heures du matin, la reine douairière, belle-mère du roi, son fils et Rantzau pénètrent dans la chambre à coucher de S. M. ; ils la font éveiller par son valet de chambre ; ils l'effraient d'un prétendu complot tendant à lui faire perdre le trône et la vie, désignent la reine, le comte Struensée et Brandt comme ses principaux instigateurs, et ils le pressent de donner l'ordre de les arrêter. Soit crainte, soit humanité, le roi hésite ; il paraît frappé de terreur : à peine a-t-on surpris sur ses traits, dans ses paroles entrecoupées, et jusque dans son silence, quelques signes d'approbation, que Rantzau, suivi de trois officiers, s'élance, le sabre nu, dans l'appartement de la reine, la force brutalement de quitter son lit, et, malgré ses pleurs et ses sanglots, sans lui permettre d'achever de s'habiller, la livre aux sbires qui l'entraînent prisonnière au fort de Cronembourg, ainsi que sa fille Louise qu'elle allaitait, et lady Mostyn sa dame d'atours. La même nuit, Brandt et Struensée sont jetés dans un cachot et chargés de fers. Le lendemain, le roi se laisse traîner dans une calèche découverte, attelée de huit chevaux blancs, comme un triomphateur qui viendrait de sauver son pays. Le soir, la capitale est illuminée ; le même jour, les temples luthériens retentissent d'invectives con-

tre la reine et les ministres déehus. Le peuple avide de nouvelles ajoute une foi aveugle à la conjuration imaginée par le parti vainqueur ; la gent bigote se repaît des absurdes accusations qui pleuvent sur les mécréans ; la vénalité se presse à la porte des nouveaux dispensateurs de la fortune ; enfin la populace , enflammée par tant de déclamations , se précipite dans les rues , et démolit ou pille soixante ou cent maisons appartenant à Struensée ou à ses créatures.

Cependant les conspirateurs se distribuent les premières dignités de l'état ; on permet au roi de retomber dans sa nullité ; on continuera à se passer de sa signature ; les affaires seront dirigées sous son nom jusqu'à ce que son fils soit en âge de régner. Guldsberg , sous le titre modeste de secrétaire du cabinet , devient premier ministre. Rantzau entre dans le conseil privé , et cède au comte Osten le portefeuille des affaires étrangères ; ajoutons , pour consoler le lecteur , que , quelques mois après , ces deux intrigans furent chassés du cabinet , à la prière de la cour de Saint-Pétersbourg , lors de l'échange définitif du Holstein contre le duché d'Oldenbourg.

Le but de la conjuration atteint , les vainqueurs procédèrent à l'instruction du procès contre leurs prisonniers. Telle est la marche ordinaire des factions triomphantes ; elles ne manquent jamais d'aggraver leurs violences , en cherchant à les justifier. On confia le jugement des accusés à une commission extraordinaire : ses principaux membres étaient les chefs du complot ; ils ne pouvaient absoudre leurs adversaires , sans s'avouer coupables. Ainsi , Guldsberg , qui en faisait partie , était forcé de les condamner , sous peine d'accepter le titre infâme de rebelle. Le général Echstedt qui la présidait , et qui avait arrêté de sa main plusieurs prisonniers , devait tout à Struensée ; il allait décider si le crime de son bienfaiteur était assez grand pour le dispenser de toute reconnaissance. Afin de mieux assurer son im-

partialité, on lui donna un portefeuille, et on lui promit la place de précepteur du prince héréditaire; il est inutile d'ajouter sous quelles conditions.

L'acte d'accusation de Brandt et de Struensée fut dressé le 21 avril 1772. Son conseil présenta sa défense le 22; le 23 on plaida la cause de Brandt; leur arrêt fut prononcé le 25; le 27 le roi l'approuva et donna ordre de l'exécuter; le 28 les condamnés furent décapités, après avoir eu le poing droit coupé : ils avaient passé trois mois au cachot. Du reste la procédure fut secrète : on ne confronta pas les accusés l'un à l'autre; on n'entendit pas de témoin; on ne donna lecture d'aucune information écrite; il paraît même qu'ils furent privés de conseil jusqu'au moment où on leur notifia l'acte d'accusation. Ajoutons, pour achever ce tableau, que le roi fut à l'Opéra le jour où on prononça l'arrêt de mort; qu'il se montra au bal masqué de la cour le jour où il approuva la sentence; et qu'il parut de nouveau à l'Opéra le jour de l'exécution. Ceux-là même qui avaient fait un crime à Struensée de distraire son auguste et malheureux maître par des fêtes et des spectacles, mille fois plus coupables aujourd'hui, outrageaient la majesté royale en les lui prodiguant, entre l'échafaud de son favori et le cachot de la reine.

Il faut lire dans les mémoires de Falkenskiold, l'un des témoins et des victimes de cette catastrophe, les réponses de Struensée à l'interrogatoire de la commission, le précis des charges élevées contre lui et la défense de son conseil. L'interrogatoire est du 14 avril; l'accusé le subit dans son donjon, ayant les fers aux pieds et aux mains, et le col emprisonné dans un collier de fer scellé à la muraille. L'acte d'accusation s'ouvre par des déclamations contre l'ensemble de sa conduite et de son caractère. Sans parler en ce moment de ses prétendues relations avec la reine, les autres charges élevées contre lui tombaient d'elles-mêmes, ou

furent complètement réfutées par son conseil dans une défense qu'il fallut préparer et rédiger dans vingt-quatre heures, et qui porte l'empreinte de la frayeur que la faction victorieuse inspirait à l'avocat. Voici le résumé des charges et des réponses : 1° On reproche à Struensée d'avoir fait donner au prince héréditaire une éducation physique dont la rigueur pouvait mettre ses jours en danger. — Il répond que, sur ce point, il s'en rapporte à l'opinion des médecins chargés de veiller sur la santé de son altesse; que s'il s'est trompé, son erreur n'a rien de criminel. La vérité est qu'il s'était follement engoué du système d'éducation de l'*Émile*, à une époque où la renommée de Jean-Jacques remplissait l'Europe.

2° On lui reproche d'avoir, sans l'approbation du roi, ordonné, le 21 décembre 1771, l'incorporation des gardes-à-pied dans les régimens de ligne, et, sur leur refus d'obéir, d'avoir surpris du roi l'ordre de leur licenciement. — Il répond que l'ordre du 21 fut lu et approuvé par le roi le même jour; qu'il fut signé et scellé par S. M. le 23; et confirmé par l'ordre émané d'elle le 24; qu'ainsi il n'a pas même usurpé vingt-quatre heures le pouvoir suprême. Il aurait pu ajouter que, dans tous les cas, l'édit royal du 24 décembre le déchargeait de toute responsabilité; que Rantzau et d'autres de ses ennemis avaient participé activement à la mesure; qu'elle était même si récente qu'on devait raisonnablement penser qu'ils l'avaient provoquée, pour s'en faire une arme contre lui.

3° On l'accuse de s'être approprié et d'avoir distribué à ses créatures des traitemens énormes. — Il répond, avec quelque apparence de raison, que ces traitemens n'étaient pas plus élevés que ceux de ses prédécesseurs.

4° On l'accuse d'avoir falsifié les comptes des dépenses publiques. Sa réponse sur ce point est trop détaillée pour trouver place ici; elle nous semble d'ailleurs satisfaisante.

En supposant tous ces faits exacts, il est évident qu'on ne pouvait y voir un crime de haute trahison que dans un pays tout-à-fait barbare. La dernière et la plus précise des charges portées contre l'accusé résultait d'une déclaration émanée du monarque sur quelques comptes qui avaient paru inextricables à S. M., déclaration produite devant la commission par un agent des ennemis de l'infortuné ministre.

L'innocence de Struensée, du moins sous les rapports politiques, résulte du *Récit* de sa conversion publié aussitôt après sa mort par le dr. Munter, ecclésiastique chargé de lui administrer les secours spirituels et de l'accompagner au lieu de l'exécution (1). Cet écrit, rédigé avec une probité rare, est un modèle de la manière dont un confesseur doit traiter tout infortuné qui se trouve dans la position du ministre danois. Il est difficile de toucher aux blessures d'un patient avec plus de ménagement, et de mieux s'y prendre pour le réconcilier avec Dieu et avec sa conscience. Le vénérable pasteur ne présente à son pénitent que les promesses et les consolations de la religion. Avec quelle habileté et quelle éloquence il substitue dans son cœur, aux désolantes maximes de la philosophie à la mode, les divins préceptes de l'Évangile, la charité, l'humilité, le pardon des offenses, le mépris de la douleur, et dispose son ame à embrasser avec un pieux amour les voies de perfection que la Providence vient lui ouvrir ! Le dr. Munter méritait la confiance de Struensée, et la posséda toute entière. L'infortuné lui avoua avec componction les désordres de sa vie privée ; les déplorables succès qu'il avait obtenus en corrompant les mœurs des victimes de ses désirs ; son coupable mépris de la religion et de toutes les théories morales qui tendent à ennoblir et à élever les ames ; l'im-

(1) Ce mémoire a été réimprimé à Londres en 1824, par les soins de M. Bennet de Kensington.

prudence et la précipitation de sa conduite si funestes à ses amis et à sa famille. Découvrant les replis les plus secrets de son cœur, il révéla les motifs honteux ou impurs de tous les actes de sa vie publique, motifs qui devaient ôter tout mérite au peu de bien qu'il avait fait. Enfin il déplora avec amertume l'abîme où il venait d'entraîner ses amis. Loin de cacher ses propres fautes au dr. Munter, il trahit des secrets qui ne lui appartenaient pas exclusivement ; mais il se déclare innocent de tous les délits politiques qu'on lui impute, et spécialement de ceux de péculat et de falsification de comptes.

L'accusation portée contre Brandt ne mérite de fixer l'attention que sous un seul point de vue. On lui reprochait, entr'autres méfaits, d'avoir outragé par des coups la personne sacrée de S. M. Il répondit que S. M., qui avait comme son père le goût du pugilat, l'avait provoqué plusieurs fois au combat, en prenant rudement l'initiative ; qu'il n'avait consenti à boxer qu'après ces provocations réitérées ; que deux valets de chambre, témoins à charge, en avaient fait autant ; et qu'après cette prétendue trahison, il avait joui quatre mois des faveurs et de la libéralité de son souverain. Il est impossible de contester la bonne foi de cette défense ; elle donne la seule explication naturelle d'un fait qui, sans elle, serait incompréhensible.

Il est tems de parler du plus grave des chefs d'accusation portés contre Struensée. On lui reprochait d'avoir entretenu une liaison criminelle avec la reine. A raison des mêmes faits on suivit contre elle une procédure en divorce. Cette malheureuse princesse, sacrifiée à dix-sept ans à des convenances politiques, avait été livrée aux caprices d'un époux dont les facultés mentales étaient nulles, et la violence extrême. Souvent il la forçait de l'accompagner à cheval, habillée, comme un homme, de culottes de peau de daim ; inconvenance que lui reprocha la princesse

douairière de Galles, dans une entrevue que celle-ci eut avec elle à Gotha. Le roi souffrit que l'ambassadeur russe à Copenhague la traitât avec une grossièreté qui scandalisa toute la cour, et il disgrâcia le prince de Hesse pour avoir voulu prendre sa défense. Ce n'est que depuis la réconciliation opérée par Struensée, que le roi témoigna quelques égards à sa femme.

L'accusation dirigée contre la reine reposait sur une foule de faits qui tous pouvaient s'expliquer à sa décharge, mais que le zèle des espions déguisés qu'on avait placés à son service ne manquait pas d'envenimer. Elle s'avoua coupable de beaucoup d'imprudences ; mais, à ses derniers momens, elle déclara à M. Roques, desservant la chapelle catholique de la petite ville de Zell, dans le Hanovre, où elle s'était retirée après l'arrêt de divorce, qu'elle n'avait jamais trahi la foi conjugale. Il est vrai qu'on lui opposa des aveux signés de sa main ; mais, si le général Falkenskiold a été bien informé, cette signature ne prouverait que l'atroce perfidie de ses ennemis. Voici le fait. Lorsque le conseiller Schack, chargé de l'interroger dans sa prison de Cronembourg, lui parla de sa liaison avec Struensée, elle manifesta la plus vive indignation. Alors le conseiller lui montra les aveux surpris au ministre déchû, et lui déclara qu'il subirait le supplice le plus cruel, si on découvrait qu'il eût calomnié sa souveraine. « Vous croyez donc, s'écria Mathilde, que je sauverai les jours de cet infortuné en confirmant sa déclaration ? » Schack fit un signe d'assentiment ; la reine, hors d'elle-même, se traîna vers la table où était ce fatal écrit, traça d'une main tremblante la première syllabe de son nom et s'évanouit. Le perfide conseiller acheva aussitôt sa signature, et emporta en triomphe ce terrible document.

Quant à Struensée, on prétend que, pour lui arracher des aveux, on le mit à la question ; qu'on lui promit

sa grâce ; qu'on lui fit même savoir que les poursuites commencées contre la reine n'avaient d'autre objet qu'un divorce ; mais la confession qu'il fit librement au dr. Munter dément une pareille explication : on ne saurait donc admettre aucune supposition favorable à la reine, à moins d'accueillir l'hypothèse que le récit de cet ecclésiastique a été altéré. On pourrait croire en effet que cet écrit ayant été publié sous les auspices du parti triomphant, les agens de ce parti y ont intercalé des déclarations attentatoires à l'honneur de la reine, contre le gré, peut-être même à l'insu du docteur, dont la vie nous est si peu connue qu'il est impossible de savoir s'il a eu les moyens de signaler ces altérations. On est forcé toutefois de reconnaître que cette conjecture n'a rien de satisfaisant, car les passages dont il s'agit ont un grand air de vérité. Au reste, quand bien même il serait vrai que Mathilde ait ouvert à Struensée un cœur ulcéré par les souffrances ; qu'elle se fût livrée à une familiarité dangereuse avec un jeune homme aimable qui lui avait rendu des services importans ; que d'une part, le dépit de se voir délaissée, et de l'autre, la confiance et la reconnaissance, l'aient entraînée dans une faute irréparable ; ne devrait-on pas encore réserver toute sa haine contre des conspirateurs qui, pour satisfaire leur cupidité et leur ambition, punirent un instant de faiblesse en perdant leur souverain, mirent en danger la perpétuité de la dynastie, et flétrirent leur patrie aux yeux de l'Europe ? Lorsqu'on pense que c'est à l'époque même où l'on connut en Angleterre le sort de la reine de Danemark, qu'on adopta, à l'occasion de la mésalliance d'un frère de Georges III, un bill sur les mariages des princes et princesses du sang, dans le but avoué de prévenir les mariages d'inclination qu'ils pouvaient contracter dans les rangs des simples citoyens, ne peut-on pas se demander si le monarque qui fut plus sensible à la prétendue dégradation de son frère, qu'à

la douloureuse agonie de sa sœur, ne fit pas violence aux affections de la nature ?

La dernière nouvelle qui parvint au lit de mort de la princesse douairière de Galles, fut celle de l'emprisonnement de sa fille que lui annonçait une lettre signée de Christian VII. Deux jours avant d'expirer, elle la recommanda à l'indulgence du prince, dans une lettre tracée de sa main mourante. On dit que ce coup funeste précipita sa fin ; il est difficile de le croire, car elle était atteinte depuis long-tems d'une maladie mortelle. On remarqua toutefois que, depuis ce moment, elle ne prit aucune nourriture.

Quant au général Falkenskiold, victime et narrateur de la catastrophe de Struensée, voici en peu de mots quel fut son sort.

Le 17 janvier, à cinq heures du matin, le colonel Eichstedt se rendit chez lui porteur d'un ordre qui le nommait, lui Eichstedt, gouverneur de Copenhague, et le chargeait d'arrêter le général et ses deux aides-de-camp. Celui-ci prit cette pièce et s'aperçut à l'instant que le corps de l'écrit et la signature falsifiée étaient de la main du colonel ; mais toute observation devenait inutile, il fallut céder à la force. On jeta Falkenskiold dans un cachot de dix pieds carrés, destiné aux plus vils malfaiteurs, et il y demeura sept semaines, sans feu, sans livres, sans aucun moyen de voir sa famille, ses amis, et de correspondre avec eux. On lui refusa du linge blanc et de l'eau pour sa toilette, un couteau, une fourchette pour prendre ses alimens ; on lui refusa du vin, du thé ; on ne lui permit pas même de faire usage de poudre pour ses dents, sous prétexte qu'elle pourrait lui servir à s'empoisonner. Il ne subit son interrogatoire qu'au mois d'avril ; cette pièce suffirait pour démontrer qu'il n'existait contre lui aucune charge sérieuse ; tout son crime était d'avoir servi l'état sous le ministère de Struensée. Son arrestation, comme

celle de beaucoup d'autres militaires ou magistrats, n'avait qu'un but, c'était de faire croire à une vaste conspiration. Un soir qu'il y avait jeu à la cour, S. M., en parcourant les tables, avait adressé la parole à Falkenskiold occupé à faire une partie, et celui-ci, se conformant au désir exprimé par S. M., lui avait répondu sans quitter son siège : voilà l'un de ses crimes ! On ne le mit pas en jugement, mais au mois de juin le roi ordonna qu'il fût détenu à perpétuité au fort de Munkholm, situé sur un rocher, en face de Drontheim, au 64^e degré de latitude nord. Déjà cet horrible donjon avait servi à une foule de prisonniers d'état ; entr'autres au comte de Griffinfeld, chancelier du royaume, vers la fin du 17^me siècle. Griffinfeld avait été, comme Struensée, victime d'une révolution de ministère ; ses successeurs, pour justifier leur complot contre sa puissance, l'avaient fait condamner à mort. Il touchait au pied de l'échafaud, quand sa peine fut commuée en une détention perpétuelle. Il resta dix-neuf ans au fort de Munkholm, et il y mourut de la pierre, maladie occasionée, dit-on, par la mauvaise qualité des eaux qu'on y boit. Quant à Falkenskiold, il fut rendu à la liberté en 1776. Après avoir passé quelque tems à Montpellier, pour y rétablir sa santé, il vint se fixer à Lausanne où il se vit honoré de l'amitié de Gibbon, du célèbre médecin Tissot et de Reverdil que ses plans pour l'affranchissement des paysans danois placent au premier rang des bienfaiteurs de l'humanité. Il mourut dans cette ville en 1820, âgé de quatre-vingt-trois ans. Ses mémoires sur le ministère et la chute de Struensée, dont nous avons emprunté les détails les plus remarquables, ont été récemment publiés par les soins de son ami M. Secrétan, premier juge du canton de Vaud. La candeur et la bonne foi de sa narration, la modération avec laquelle il parle de ses oppresseurs, donnent un grand poids à son témoignage,

et prouvent qu'il était digne de l'amitié du célèbre historien du Bas-Empire. Il raconte, sans insulter un ennemi vaincu, que le prince royal, aujourd'hui roi de Danemarck, signala son entrée au conseil, en 1784, en obtenant de Christian VII l'expulsion de Guldberg, le chef du complot, dont la conduite avait flétri et abrégé les jours de l'infortunée Mathilde (1).

Quel fut l'effet de l'intervention de l'ambassadeur de S. M. Britannique en faveur de cette princesse? Quelle impression fit sur les conjurés la crainte du ressentiment du ministre de Georges III? Jusqu'à quel point ce monarque acquiesça-t-il aux mesures prises contre sa sœur? Ce sont des questions sur lesquelles les mémoires de Falkenskiold ne jettent aucun jour. La seule procédure commencée contre la reine avait pour objet un divorce, elle était parfaitement légale; car, dans tous les pays protestans, à l'exception de l'Angleterre, la partie lésée a le droit de poursuivre la dissolution du mariage devant les tribunaux ordinaires. On dit qu'on agita, dans le sein de la commission, deux questions qui donnèrent lieu à de grands débats; savoir : 1° Si la reine, en sa qualité de souveraine, pouvait être légalement jugée par ses sujets? 2° Si, en qualité d'étrangère, elle était soumise à la législation danoise? D'après les principes généraux, il paraît constant que, n'étant pas appelée par les lois du Danemarck au partage de la puissance souveraine, et n'étant pas expressément déclarée inviolable et irresponsable, elle devait, malgré l'élévation de son rang, être considérée comme les autres sujets du roi, et que sa personne restait soumise à la législation du Danemarck tant qu'elle résidait sur son territoire.

Christian VII n'avait pas à craindre d'hostilités de la part

(1) NOTE DU TR. La catastrophe de Mathilde et de Struensee a fourni à M. Alexandre Duval le sujet d'un drame intéressant non représenté, mais inséré dans la collection de ses œuvres.

de l'Angleterre. Exclusivement occupé de la lutte des partis à l'intérieur; et, au dehors, des agitations de nos colonies d'Amérique qui déjà levaient l'étendard de l'insurrection, lord North gardait sur les affaires du continent une inflexible neutralité, en présence même du partage de la Pologne. Lorsque, le 17 novembre 1768, on proposa dans la chambre des Communes une adresse tendant à obtenir communication des notes diplomatiques échangées par le cabinet de St.-James, relativement à l'occupation de la Corse par les Français, dans le but de censurer l'indolence du ministère anglais dans cette circonstance, deux cent trente voix sur trois cent quatorze rejetèrent la motion. Il est vrai que les grands talens qui se rangèrent du parti de la minorité, balançaient le pouvoir du nombre. Elle avait pour appui l'expérience consommée de Grenville et l'éloquence de Burke, si ardente et si sage à la fois. « Tel est, disait Burke, l'intérêt qu'inspire l'indépendance de la Corse, que si les ministres consentaient à révoquer l'ordre du cabinet rendu sous l'administration de lord Bute, pour défendre de prêter assistance aux insurgés de ce pays, les secours individuels de nos concitoyens leur suffiraient. » Un gouvernement qui, en dépit de l'opinion publique, jouait un rôle si nul dans les grands débats qui divisaient alors l'Europe, ne pouvait évidemment courir aux armes pour vider des querelles de famille. Cependant quelque invraisemblable que l'intervention armée de l'Angleterre dût paraître à la faction victorieuse, la menace eût suffi pour servir de frein à ses passions. Sir Robert Murray Keith, ambassadeur anglais à Copenhague, déploya, dans la défense de l'infortunée Mathilde, une habileté et une énergie que le cabinet de St.-James récompensa en lui donnant l'ambassade de Vienne, l'une des plus hautes fonctions de la diplomatie anglaise. Ses remontrances énergiques compensèrent jusqu'à un certain point la timidité de son gouvernement,

et il contribua puissamment à faire prévaloir la prudente politique du comte Osten qui, tout en donnant, dans sa correspondance avec les puissances étrangères, une couleur spécieuse aux actes de ses collègues, sut du moins leur inspirer quelque modération.

Les esprits éclairés de l'époque qui ont observés les événemens dont nous venons de faire le récit, n'ont pas été seulement affectés du sort des personnages qui y figurent, et des circonstances politiques qui les accompagnèrent; ils les ont surtout examinés sous le rapport des progrès de la civilisation dans le Nord. Aucun des écrits que M. Burke rédigea sans se nommer, et presque aucun de ceux dont il s'avoua l'auteur, ne portent à un si haut degré le cachet de son talent, que son tableau de l'Europe en 1772, inséré dans l'*Annual Register* de cette année. Le célèbre orateur y défend avec feu le système de la balance politique, et prophétise les suites funestes du partage de la Pologne. Quant aux événemens du Danemarck qui, aux yeux du vulgaire, n'offraient que l'intérêt d'un roman ou d'une tragédie, le publiciste anglais y puise de graves et tristes leçons : « On a cru, dit-il, trop légèrement sous la foi d'écrivains célèbres, que les peuples du Nord ont, de tout tems et sans exception, montré un ardent amour pour la liberté et un zèle extrême pour la défense de leurs droits; cette opinion n'est que trop inexacte : la Suède et le Danemarck ont fourni, dans moins d'un siècle, une preuve déplorable du contraire, et la nation russe, qui s'étend si loin dans le Nord, n'a su, depuis que son nom est connu et qu'elle occupe une place dans l'histoire, se montrer digne que du pouvoir absolu. Quel que soit le mépris que nous professons pour les peuples de l'Orient, il n'en est pas moins vrai qu'en faisant abstraction de leur style figuré et de leurs hyperboles, on ne saurait trouver chez eux un langage plus servile que celui qui a été

tenu dans les cours de Saint-Pétersbourg , de Stockholm et de Copenhague. »

On peut répondre à M. Burke , que c'est une erreur de classer les Russes parmi les nations scandinaves , parce qu'ils vivent sous les mêmes degrés de latitude. Il faut aussi tenir compte de leur origine , circonstance dont on peut exagérer les résultats , mais qui contribue toujours à déterminer le caractère d'une nation. Les Russes sont de race sarmate , et celle-ci n'a jamais été libre ; ils obéissent aveuglément à un autocrate qui tient dans ses mains la toute-puissance politique et religieuse ; ils ont été pendant plusieurs siècles les esclaves des Tartares. Ils occupent un territoire immense en Asie , et jusqu'à nos jours on a dû les compter parmi les peuples orientaux. Quant aux nations scandinaves , elles appartiennent à cette race teutonique qui a fondé la liberté civile ; elles ont embrassé avec la réforme l'esprit d'examen si favorable à l'indépendance , et n'ont jamais rampé sous un joug étranger. Ecrivain dans l'année où le despotisme fut établi en Suède , où ses funestes effets eurent un résultat si déplorable en Danemarck , M. Burke est excusable d'avoir comparé ces malheureuses contrées à ces vastes régions de l'Asie qui , de tems immémorial , ont été le théâtre de la servitude.

Christian VII est mort en 1808 , après un règne nominal de quarante-trois ans. Pendant la dernière moitié de ce règne , la présence de son fils dans les conseils , et les choix heureux de ministres sages et honnêtes , donnèrent au Danemarck un gouvernement paternel , qui s'est heureusement continué depuis l'avènement de Frédéric VI , souverain actuel. Le royaume atteignit à l'apogée de sa prospérité sous l'administration modérée du comte de Bernstorff. On sait qu'il refusa d'entrer en 1793 dans la coalition contre la France , ce qui doit surprendre d'autant plus qu'il détestait personnellement la révolution ; on sait aussi avec quelle

religieuse fidélité Frédéric VI est resté l'allié de Napoléon jusqu'au dernier moment, et comment il en a été puni en perdant la Norwège, qui a été réunie à la Suède, comme indemnité de la perte de la Finlande dont la Russie s'était emparée. Le Danemarck n'est plus maintenant, comme l'a dit un écrivain, qu'une grande seigneurie armoriée d'une couronne royale.

Les qualités morales et intellectuelles des Danois les rendent dignes d'une sage liberté. Ils sont éminemment industriels, honnêtes et braves. L'éducation des classes laborieuses a fait de grands progrès depuis leur affranchissement. La littérature chez les Danois, comme chez les autres peuples du Nord, se meut dans l'orbite de celle des Allemands; le langage et la religion sont en effet à peu près les mêmes dans les deux pays. Les Danois, depuis 1750, ont fait de constans efforts pour fonder une littérature nationale. La résistance de leur flotte, en 1801, a réchauffé la verve d'une foule de leurs poètes. Au reste, une nation pauvre, confinée au sein de la Baltique, qui a vu naître dans ses lagunes Tycho-Brahé, un des noms les plus célèbres dans les annales de l'astronomie; Oehlenschläger, un des premiers poètes tragiques du siècle; et le célèbre sculpteur Thorswalden, dont le ciseau rivalise avec celui de Canova; une telle nation a dignement fourni son contingent à la gloire des sciences, des lettres, des beaux-arts en Europe.
(*Edinburgh Review.*)

INDIGÈNES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

L'ORIGINE des habitans du Nouveau-Monde est un problème qui ne sera peut-être jamais résolu. Ces peuples n'auront paru quelques momens sur la scène de l'histoire, que pour constater leur existence et périr : leurs annales seront bornées à quelques siècles. Il est tems encore , mais il devient pressant de recueillir tout ce qu'il sera possible de savoir sur tant de nations , dont les derniers vestiges seront bientôt effacés. Ce serait en vain que l'on interrogerait les rares et périssables monumens que quelques-unes auront laissés ; on n'en obtiendrait aucune réponse. Quand même on parviendrait un jour à découvrir quelque empreinte historique sur ce qui reste des constructions du Mexique et du Pérou , on n'en tirerait tout au plus que des conjectures : on sait , en général , que ces sortes de recherches ne conduisent presque jamais à de véritables connaissances. Les traditions populaires et la comparaison des langages méritent plus de confiance que l'interprétation des monumens ; mais ces données historiques ne survivent point aux nations ; il ne resterait donc presque rien de l'histoire ancienne des peuples américains , si l'on ne mettait pas la plus grande diligence dans les travaux qui restent à faire pour rassembler , vérifier et coordonner tant de débris épars.

L'Amérique du Nord ne manquera point d'historiens : des sociétés d'hommes instruits et laborieux s'y dévouent à l'étude de tous les faits dignes de composer les annales du pays. Le gouvernement, non moins intéressé à bien connaître ces faits, ordonne lui-même des recherches, et seconde puissamment celles que de simples particuliers entreprennent par zèle pour la science ou par un généreux

patriotisme. On pourra déjà tirer d'excellens matériaux de l'ouvrage rédigé d'après les ordres du ministre de la guerre, et publié l'année dernière à Washington : les rédacteurs y ont inséré les lois et réglemens relatifs aux indigènes que l'on continue à nommer *Indiens* ; malgré l'impropriété manifeste de cette dénomination ; les traités conclus à différentes époques avec leurs nombreuses tribus ; les actes du premier congrès qui établissent les rapports du gouvernement fédéral avec ces anciens maîtres du pays ; et plusieurs autres documens officiels où la France, l'Angleterre et la nouvelle république paraissent soit tour à tour, soit en même tems, et agitent ou pacifient l'Amérique. La politique européenne employant les Indiens suivant ses vues et ses passions, le caractère de ces peuples a dû être modifié par leurs communications avec des hommes civilisés : l'Iroquois, allié de l'Angleterre, n'est plus celui des siècles précédens ; le chasseur, qui commence à faire un commerce réglé, est prêt à changer d'état, et à passer à un autre degré de la civilisation. Ce n'est donc pas même dans le Nouveau-Monde, qu'il est possible de reconnaître l'homme tout à fait inculte, sauvage dans l'acception rigoureuse de ce mot, ni les degrés et les formes successives de la barbarie qu'il a dû traverser pour arriver à l'état où nous le voyons. Mais quoique nous n'ayons pas toute son histoire, de quelque importance que soient les faits qui nous manquent, ceux que nous pouvons connaître renferment toute l'instruction que nous pouvons recevoir des tems passés, toute l'expérience du genre humain. Si les pertes que nous avons faites sont immenses autant qu'irréparables, c'est un motif de plus pour ne pas nous exposer à les augmenter encore.

Dans l'histoire de l'Amérique, les faits qui excitent le plus fortement la curiosité et l'intérêt sont ceux où les opinions, les mœurs, les vices et les vertus de l'Europe contrastent ou se trouvent d'accord avec l'état moral des peuples américains. Les faits de cette nature abondent dans

l'ouvrage publié par ordre du gouvernement des États-Unis; nous allons en extraire quelques-uns.

« Les relations entre les peuples de l'Europe et les Indiens de l'Amérique ont été beaucoup plus profitables aux premiers qu'aux seconds. Il serait fort difficile de préciser les bienfaits que ceux-ci ont pu recevoir de l'Europe; quant aux Européens, conquérans du Nouveau-Monde, on est dispensé de cette recherche. Ce n'est pas aux lauriers de la victoire qu'ils attachaient le plus de prix : l'utilité de leurs conquêtes n'est pas même encore assez appréciée; c'est à un avenir faiblement aperçu qu'il est réservé d'en révéler tous les avantages.

» L'Angleterre avait acquis, dans le nord de l'Amérique, un territoire qui était plus du double de la Grande-Bretagne, quand la France lui céda le Canada. Plusieurs contrats de ventes de terres par les Indiens, ont été conservés; on y voit que de vastes provinces n'ont coûté aux acquéreurs que quelques chaudrons et des bagatelles de verres. Les malheureux Indiens ne soupçonnaient point qu'en cédant leurs terres, les nouveaux possesseurs seraient bientôt les maîtres des anciens; ils ne tardèrent point à l'éprouver. Les injustices amenèrent des soulèvemens qui furent réprimés comme des révoltes. En 1763, Sir Jeffery Amherst, commandant de la Nouvelle-Angleterre, s'exprimait ainsi en rendant compte d'une expédition contre les Chirokis : « Le colonel Grant a brûlé quinze villages et toutes les plantations du pays; il a détruit les moissons de quatorze cents acres de terrain. Une population de cinq mille individus, hommes, femmes et enfans, a été jetée dans les bois et les montagnes sans aucun moyen de subsistance, et périra par la famine si elle ne se hâte de demander la paix. »

Heureusement pour l'humanité, le tems de ces violences est passé. Le gouvernement des États-Unis protège les Indiens sur son territoire, à l'égal des autres étrangers; ils

peuvent commercer librement, cultiver les arts dont on cherche à leur inspirer le goût; on leur envoie des ministres de la religion et des maîtres d'école. On ne les emploie point à la guerre, comme firent autrefois les Français, et plus récemment les Anglais; on ne les lâche point, à l'imitation des Espagnols, comme des meutes affamées, pour dévorer l'ennemi dont on veut se délivrer sans le combattre. Il serait douloureux et sans utilité de rappeler ici les horribles festins des Cannibales de l'Amérique, dont les historiens semblent avoir pris plaisir à décrire les moindres détails; mais nous devons remarquer que chez les nations barbares ou sauvages, en Afrique, en Asie et dans les îles du Grand Océan, comme dans le Nouveau-Monde, les sacrifices humains et l'anthropophagie tiennent à des idées superstitieuses. Parmi quelques hordes du nord de l'Amérique, les *mangeurs d'hommes* formaient une société, une caste particulière dont les fonctions étaient héréditaires, sans distinction de sexe. Ces fonctions étaient un devoir imposé par la religion, un sacerdoce dont il fallait suivre exactement tous les rites, et que l'on ne pouvait abdiquer. Une tradition conservée soigneusement avait fixé toutes les cérémonies; aucune pompe religieuse n'est mieux réglée que ne l'étaient ces outrages envers le créateur de l'homme. Ils sont très-rares aujourd'hui, et peut-être ont-ils cessé tout-à-fait; mais des hommes qui vivent encore y ont assisté. L'affreux et dégoûtant récit du supplice d'un homme blanc nous a été fait par le chef de ses bourreaux, dont le nom était *écorche-blanc*; c'était un Miami très-consideré dans sa tribu; il y présidait alors la société des anthropophages.

Chez tous les peuples barbares, les hommes ne s'occupent que de la guerre et de la chasse; tous les autres travaux sont le partage des femmes. Les Indiens du nord de l'Amérique avaient mieux réussi que les plus grands législa-

teurs de l'antiquité, si les institutions d'un peuple ne doivent avoir pour objet que de former des guerriers. Lorsqu'aux jeux olympiques, le vainqueur était proclamé et couronné d'olivier, en présence de toute la Grèce réunie, ces grandes et solennelles distinctions n'excitaient pas un aussi puissant enthousiasme que les institutions des indigènes américains. C'est la passion de la gloire qui inspire à leurs guerriers un indomptable courage : ils ne conçoivent point un bonheur plus grand que celui d'arracher de sanglans trophées à des ennemis expirans et vaincus, afin de se présenter aux danses de guerre, d'y frapper le poteau, de raconter leurs exploits, et de dire, en montrant les chevelures des ennemis immolés : Voilà ce que j'ai eu le plaisir de découper avec mon *tchimaki maun* (grand couteau) que j'ai reçu d'un *Sag-a-nache* (Anglais).

Les Scythes, suivant Hérodote, et les Carthaginois, suivant Polybe, avaient aussi la barbare coutume d'arracher la chevelure des ennemis qu'ils avaient tués. En Amérique, l'Indien vainqueur dépouille entièrement la tête de l'homme abattu par son *tomahawk* (casse-tête), surtout s'il est au service d'une nation européenne qui paie un prix convenu pour chacune de ces dépouilles sanglantes. Alors les trophées de la guerre changent de destination et de caractère; ils deviennent des objets de spéculation, et la fraude s'en mêle. Une ample chevelure est partagée en plusieurs parties (cinq ou six quelquefois), dont chacune est censée représenter un homme. On peut même soupçonner que des chevelures anglaises ont été quelquefois payées par les Anglais, et placées parmi les monumens des victoires que les Indiens, leurs *alliés*, remportaient sur les républicains. A l'avenir, la pudeur publique repoussera l'exécration de la proposition de recourir à ces moyens, même dans la guerre la plus acharnée : une nation qui l'adopterait devrait être exclue de la confédération des peuples chrétiens.

En employant les Indiens dans la guerre contre les États-Unis, les Anglais savaient très-bien comment ces barbares les seconderaient. L'Angleterre avait préparé une guerre d'embuscades et d'horribles assassinats; on n'en peut douter, en lisant les forfanteries de la proclamation de Bourgogne. « Il me suffira, dit ce général, de laisser faire; les mille Indiens que je commande tomberont à l'improviste sur les opiniâtres ennemis de la Grande-Bretagne, et ils en purgeront l'Amérique. » On trouve le même aveu dans la sommation adressée au général américain Hull, par le général anglais Brock : « Si vous différez de vous rendre, soyez prévenu que les bandes nombreuses d'Indiens qui se sont réunies à mes troupes n'attendent que le signal. » C'est encore sur le même ton et avec les mêmes menaces, que Proctor somme le général Harrison de lui remettre le fort Meigs. A la malheureuse affaire de la rivière Raisin, le commandant anglais avertit le général Winchester que si les Américains ne se pressent pas de déposer leurs armes, il ne répond pas des Indiens. Enfin le colonel Proctor, en rendant compte de ce combat où il fixa la victoire du côté des Anglais, dit que « les Américains perdirent quatre à cinq cents hommes restés sur-le-champ de bataille, et que les fuyards tombèrent entre les mains des Indiens, et furent scalpés. » Et c'est en 1813 que de tels événemens se passaient en Amérique! Pendant la guerre de l'indépendance, des hordes d'Indiens armés par l'Angleterre, massacraient les blancs sur les frontières de la Pensylvanie, de la Virginie et du Kentucki; l'infortunée miss Mac-Craë périsait au milieu des tortures; la dévastation des bords de la Mohawk et le massacre de Wyoming assuraient à ces contrées une affreuse célébrité.

Cependant les Indiens, lancés contre les républicains de l'Amérique, n'étaient pas toujours livrés à eux-mêmes; on leur donnait quelquefois des officiers canadiens. On

a conservé les brevets de plusieurs de ces officiers, parce qu'on y trouve des détails sur l'organisation militaire de ces prétendus alliés de S. M. Britannique. « Conformément aux ordres et instructions que vous recevrez du commandant en chef, du surintendant des sauvages ou de tous autres officiers supérieurs, vous mettrez en campagne le contingent fourni par les fidèles nations sauvages alliées de S. M., qui seront sous vos ordres. » Ces commissions, et la correspondance entre les commandans anglais et les chefs des Indiens, sont en mauvais français; elles ont été insérées textuellement dans l'ouvrage publié par le gouvernement des États-Unis. Les officiers canadiens étaient chargés principalement d'embaucher des sauvages, et ne négligeaient aucune des ressources de l'art du recruteur; les présens, les promesses, les festins, les danses de guerre, etc., leur procuraient, dans presque toutes les tribus, un certain nombre de guerriers. Après une expédition, la troupe était admise à présenter au commandant les chevelures qu'elle avait enlevées. « Père, disait le chef, nous avons exécuté tes ordres, et battu tes ennemis. » On payait les exploits, et les chevelures étaient déposées dans la salle du conseil. Lorsqu'après la guerre, ce charnier fut nettoyé, la vue d'un tel spectacle saisit d'horreur les habitans.

Les Indiens ne sont pas toujours d'humeur à exposer leur vie pour des liqueurs spiritueuses ou de faibles présens : le gouverneur Hamilton en fit l'épreuve en 1779. Voulant faire attaquer certaines positions des républicains, il fit inviter les guerriers indiens à un grand repas, précédé d'une danse; il cherchait surtout à mettre dans son parti un chef dont il connaissait la bravoure et l'influence; mais celui-ci refusa. « Eh quoi, lui dit Hamilton, vous êtes donc malade? vous ne venez pas à la danse, vous ne voulez pas m'aider à punir des enfans rebelles! — Oui, dit l'Indien,

il y a un malade , et c'est vous. Prenez ce tomahawk par un bout , je le prendrai par l'autre , et nous irons ensemble. Mais je vois bien que vous n'avez nulle envie de venir. Vous nous envoyez , comme des chiens , à la poursuite des Américains , et vous restez auprès de votre feu. Quand j'ai des enfans à punir , je les arrose d'eau froide ; imitez-moi : mais , ni mes mains , ni celles d'aucun homme de ma tribu , ne seront trempées dans le sang des blancs. » Des applaudissemens unanimes accueillirent ce discours , et l'expédition fut abandonnée.

M. James May , habitant du Détroit , a raconté le fait suivant , qui caractérise à la fois les Indiens et la guerre de cette époque.

« Quelque tems après mon arrivée dans cette ville , une troupe nombreuse d'Indiens revenait d'une expédition dans le Kentucky , après avoir détruit un établissement. Les cris de victoire m'attirent hors de la ville , et bientôt je vois la troupe qui amenait ses prisonniers : les jeunes guerriers , armés de gros bâtons , se mettent à les frapper avec une affreuse cruauté ; deux jeunes filles de treize à quatorze ans s'échappent et se réfugient près de moi. Je les pris sous ma protection , et parvins à les sauver avec le secours d'un officier de marine. Ce ne fut ni sans peine , ni sans danger , que nous repoussâmes les Indiens accourus pour les reprendre ; elles ne furent en sûreté , ainsi que nous , que lorsque nous fûmes entrés dans la maison où se tenait le conseil de guerre.

» Le lendemain , un sergent d'ordonnance , envoyé par le colonel de Peyster , commandant du poste , m'apporta l'ordre de venir lui parler. Je trouvai chez lui l'officier de marine. Le colonel me dit que l'agent indien lui avait porté des plaintes très-graves contre moi ; que j'avais contribué à faire évader deux de leurs prisonniers ; qu'il était convenu que ces hommes feraient la guerre à leur ma-

nière, sans que l'on y apportât aucun obstacle ; que si je m'avisais encore de me mêler d'affaires qui ne me regardaient point, il m'enverrait à Montréal, ou à Québec. Le marin fut traité bien plus sévèrement ; le commandant le menaça de lui faire quitter l'uniforme, et de le renvoyer du service de S. M. Ni l'âge ni le sexe des deux victimes ne purent fléchir l'inexorable commandant : si nous n'avions pas pris la précaution de les soustraire à toutes les recherches, cet homme était capable de les remettre entre les mains de leurs bourreaux. »

Mais voici un fait d'une incroyable atrocité ; il est tiré d'une biographie de David Zeisberger, publiée en 1821, dans le *Hérauld Chrétien* (Christian Herald). « En 1778, Zeisberger reçut une dépêche du gouverneur du Détroit, dont un Indien Wiandot était porteur. On lui ordonnait de faire partir sans délai les instructeurs des Indiens convertis, de les joindre à une expédition contre les rebelles, au-delà de l'Ohio ; de les faire mettre à mort, et de rapporter leurs chevelures. Ces ordres étaient accompagnés de menaces contre ceux qui ne les auraient point exécutés ponctuellement. » Les Anglais, comme on peut le croire, ont nié que leurs compatriotes fussent capables d'une aussi grande perversité ; mais ce qui est certain, c'est que la guerre détruisit totalement les missions si florissantes des Moraves, et que les missionnaires périrent presque tous.

Les traités où l'indépendance américaine fut reconnue, auraient dû mettre un terme à ces scènes de désolation ; mais il restait à régler les rapports entre l'ancienne métropole et les colonies émancipées, matière qui n'était point exempte de difficultés politiques. La paix n'était qu'apparente ; l'horizon était chargé d'orages qui faillirent éclater sur tout le pays, et ne cessèrent point de ravager les frontières entre la nouvelle république et les sauvages. Aussi long-tems que le général Washington fut président des États-Unis, une

guerre funeste embarrassa la marche du nouveau gouvernement ; le Détroit continuait à être le quartier-général de nos ennemis ; Mac-kée l'ainé était encore l'agent des Indiens, et il était secondé dans ces fonctions par Elliot et Girty , hommes bien dignes de servir une telle cause, dont le zèle ne se refroidissait point, dont le cœur ne connut jamais la pitié, toujours disposés au crime, et qui auraient pu donner aux sauvages eux-mêmes des exemples de cruautés. Depuis 1783 jusqu'à 1790, le *département indien* établi au Détroit fut aussi actif que pendant la guerre de l'indépendance, et ses travaux ne furent pas sans résultat, car plus de trois mille personnes furent tuées ou enlevées par les sauvages, sur les frontières de l'ouest de la république. Le lieutenant-gouverneur visitait les postes, faisait distribuer des vêtemens et des munitions, élevait un fort sur le Miami ; le général américain Wayne rencontra les forces combinées des Indiens et des volontaires du Détroit, il les battit ; cependant le gouvernement anglais était alors en paix avec les États-Unis.

Les Indiens échappés aux armes victorieuses du général Wayne cherchèrent un asile dans le fort anglais construit sur le Miami ; le commandant fit fermer les portes : les Indiens n'oublieront jamais cette trahison ; elle a déjà considérablement affaibli le parti des Anglais parmi les sauvages, et causé plusieurs désertions.

Les hostilités entre les Indiens et les États-Unis avaient déjà commencé en 1811, sur le Wabashe, lorsque la guerre éclata, en 1812, entre l'Angleterre et les États-Unis. Le gouvernement américain fit alors, comme en 1775, tous ses efforts pour engager les Indiens à ne point se mêler dans une querelle qui leur était absolument étrangère, dont l'issue ne leur procurerait aucun avantage, où ils perdraient inutilement des guerriers, et affaibliraient leurs nations sans aucun profit. Le discours que le président Madisson tint

alors aux chefs réunis, est une déclaration des principes qui dirigent le gouvernement américain dans ses relations avec les indigènes, et qui fixent les droits et les devoirs mutuels des deux populations. Plaçons ici ce discours mémorable, excellent modèle d'éloquence noble et simple, où toutes les convenances sont observées, non par l'adresse de l'orateur, mais parce qu'elles sont fortement senties.

« Le peuple rouge et le peuple blanc des dix-huit feux (1), qui habitent ensemble cette grande île, ont été formés de la même terre par le Grand Esprit; il n'y a de différence entr'eux que dans la couleur. Par affection pour mes enfans rouges, je désire que toute querelle cesse entre les Osages (2), les Chirokis et les Chactaws, et qu'ils enterrent le sanglant tomahawk; j'esouhaite aussi que le Chawenèse et l'Osage se donnent la main en ma présence, comme un gage de leur résolution d'observer toutes les conditions de la paix conclue à Saint-Louis, dans l'intérêt commun des deux tribus. Qu'ils déposent à mes pieds leurs anciennes animosités, et qu'ils vivent désormais en bonne intelligence, chassant sur les terres et cultivant les champs qui leur sont assignés!

» Je suis instruit de la guerre que les *Sacs* et les *Foxs* ont déclarée aux Osages, et des combats qu'ils se sont livrés: je sais aussi que de nouvelles dissensions entre les Osages et les *Iovays* ont fait couler le sang de part et d'autre. Que ceux de mes enfans rouges qui sont ici comprennent bien que la paix vaut mieux que la guerre: je leur donne cet avis comme père; qu'ils l'écoutent comme mes enfans, et qu'ils en profitent. Vous qui avez traversé notre pays, vous

(1) Il est inutile de dire que, par les dix-huit feux, on entend les dix-huit états de la fédération de l'Amérique du Nord.

(2) NOTE DU TR. C'est à la tribu des Osages qu'appartiennent les Indiens qui sont actuellement à Paris.

savez que le peuple des dix-huit feux est un grand peuple. Vous avez vu qu'il est répandu partout comme les étoiles dans l'espace obscur, comme les arbres dans les forêts. Cependant, malgré sa puissance, le roi d'Angleterre l'a fait attaquer sur les grandes eaux au-delà desquelles il habite; il a fait prendre ses vaisseaux et les hommes qui s'y trouvaient; quelques-uns ont été tués. Ce roi a d'anciennes haines contre le peuple des dix-huit feux, parce qu'il prétendait autrefois que nous devions labourer et planter pour le peuple d'au-delà des grandes eaux, et non pour nous-mêmes. Il envoya ses guerriers pour nous punir; nous les battîmes. Nous chassâmes les mauvais chefs qu'on nous avait donnés, et nous en choisîmes d'autres parmi nous. Voilà ce que les dix-huit feux ont fait lorsqu'ils étaient encore faibles; maintenant ils sont forts : leurs coups seront plus acérés, mais également dirigés par la justice. Ils n'étaient que treize feux, lorsqu'ils forcèrent le roi d'Angleterre à reconnaître leur indépendance; ils sont dix-huit maintenant : les petits feux n'ont rien de mieux à faire que de se joindre à nous qui sommes disposés à les protéger. Mais les agens et les négocians de l'Angleterre se répandent partout, et cherchent à exciter des querelles et des guerres entre les dix-huit feux et leurs frères, ainsi qu'entre les tribus rouges.

» Ces oiseaux malfaisans ont placé leurs nids à Mulden; c'est de là qu'ils répandent leurs mensonges contre les dix-huit feux, et qu'ils dépêchent leurs messagers pour donner aux nations rouges, qui voudraient rester en paix, le signal de nouveaux massacres. Pour le bien commun des peuples rouges et des dix-huit feux, que ces funestes complots soient arrêtés! Nos guerriers vont y mettre fin; nous en avons déjà dans le Canada, et d'autres vont les joindre; ces forces nous suffisent sans l'assistance des tribus rouges. Que la faible Angleterre y ait recours et qu'elle envoie tous ses

oiseaux de mauvais augure pour les attirer dans son parti, cette conduite est digne d'elle et conforme sans doute à ses intérêts ; mais j'avertis ces tribus qu'en s'associant à l'Angleterre elles courront à leur perte ; ainsi, mes enfans, je vous le dis encore : Votre père ne vous invite pas à vous joindre à ses guerriers ; restez paisiblement dans vos habitations avec la confiance que les guerriers des dix-huit feux battront leurs ennemis et protégeront leurs amis les peuples rouges ; comptez sur ma promesse paternelle.

» Mais je dois donner à mes enfans rouges des avertissemens et des conseils encore plus importans. Vous voyez comme le pays des dix-huit feux est couvert d'habitans ; les hommes y croissent comme le blé qu'ils sèment dans leurs champs. Tous sont logés dans de bonnes maisons qui les garantissent, eux et ce qu'ils possèdent, de toutes les intempéries des saisons. Ils ont de bons vêtemens d'été et d'hiver, une nourriture abondante et variée ; ils ont assez pour le présent et peuvent mettre en réserve pour l'avenir. Chez eux personne ne meurt de faim : ni les femmes ni les enfans ne ressentent jamais le besoin. Comparez cette situation avec celle des peuples rouges ! ils sont épars çà et là par pelotons ; leurs cabanes sont froides, mal closes, enfumées ; à peine peuvent-ils, par les plus rudes travaux, se procurer une chétive subsistance. D'où vient ce contraste ? le voici, mes enfans. Les blancs ont des troupeaux et cultivent la terre ; ils filent et fabriquent des étoffes. Leurs têtes et leurs mains savent employer utilement tous les produits de la nature. Voyez surtout cette paix constante qui règne entre toutes les tribus des dix-huit feux ; jamais l'une n'a levé le tomahawk sur l'autre ; jamais une goutte de sang n'a souillé les liens de cette grande famille. Il ne tient qu'à vous de les imiter. L'étendue de terrain qui peut à peine nourrir une famille des produits de la chasse, suffit, si elle est cultivée, pour procurer l'aisance à toute une tri-

bu. Le Grand Esprit vous a donné, comme à vos frères les blancs, de bonnes têtes pour imaginer, des bras robustes, des corps actifs : faites donc, comme les blancs, non pas tout d'un coup et tout ce qu'ils font, ce qui serait difficile ; mais peu à peu, ce qui est très-aisé. Je vous recommande surtout de vivre unis comme les frères des dix-huit feux vivent entr'eux ; par ce moyen votre nombre s'accroîtra rapidement ; vous formerez des nations, et vous serez, ainsi que nous, bien logés, bien vêtus, abondamment nourris. C'est ce qu'a voulu le Grand Esprit en vous mettant sur la terre, car il aime également tous les hommes de quelque couleur qu'ils soient ; il veut que vous soyez entre vous comme de bons et sincères amis ; c'est en vous aimant les uns les autres que vous obtiendrez ses faveurs et sa protection. Je vous parle comme un père ; le Grand Esprit est aussi le père de tous : c'est sa volonté que je vous ai fait entendre ; répétez mes paroles à tous les hommes de votre nation, et aussi long-tems que vous rappellerez cette visite que vous avez faite à votre père des dix-huit feux, souvenez-vous aussi des dernières paroles qu'il vous a dites et des bons avis qu'il vous a donnés. »

Sur les frontières de l'ouest les gouverneurs Meigs, Warthington et Morrow, parvinrent à retenir les chefs des tribus sauvages dans une neutralité qui ne dura pas long-tems. Les sollicitations des Anglais étaient trop pressantes pour que les Indiens pussent y résister ; on leur promettait de l'eau-de-vie, qu'on leur donnait en effet, et des terres qu'il s'agissait de conquérir. Plusieurs tribus furent entraînées et ravagèrent les frontières de l'ouest des États-Unis.

De tous les événemens dont l'Amérique a été le théâtre, depuis la découverte de ce continent, aucun n'aura produit ou préparé de plus grands changemens parmi les Indiens que la dernière guerre entre la Grande-Bretagne et les

États-Unis. Les peuplades qui prirent parti pour les Anglais abandonnèrent les contrées où elles vivaient, leurs occupations ordinaires, toute leur ancienne existence pour en prendre une nouvelle. Réunies autour des camps anglais, elles en suivaient les mouvemens. Plus de douze mille rations étaient distribuées chaque jour aux individus qui ne pouvaient pas combattre. Les guerriers vivaient de leur paie et de rapines. Mais la guerre, conduite avec peu d'habileté, devint impraticable; on manqua de subsistances; les malheureux alliés des Anglais périrent par milliers. Ceux qui purent survivre aux maladies et à la famine détestaient l'erreur qui les avait fait sortir de leurs cabanes. La chasse ne produisait rien parce que les animaux fuyaient devant ces grandes masses. L'oisiveté de ces camps immobiles était insupportable au guerrier américain : consumé d'ennui, dévoré par la faim, il recevait de tems à autre l'ordre d'aller égorger des victimes et de rapporter leurs chevelures; c'était la seule occupation dont il ne se chargeait pas avec dégoût. Les maladies firent des ravages affreux et n'épargnèrent pas plus les Anglais que les Indiens, de manière que l'armée américaine ne trouva plus d'ennemis à combattre lorsqu'elle entra dans le Canada, en 1813. Le colonel Proctor avait pris la fuite avec un très-petit nombre d'hommes qui avaient consenti à le suivre; d'autres s'étaient cachés dans les bois; mais cette campagne n'avait été entreprise que par une faible portion de l'armée anglo-indienne. Contemporaine de l'expédition de Russie, en 1812, elle eut des conséquences plus funestes que celle-ci; l'imagination s'effraie de l'excès des maux et des horreurs qu'elle entraîna. Lorsque le général américain Mac-Arthur eut enfin trouvé les restes de l'armée anglo-indienne, après la retraite de Proctor, les Indiens se hâtèrent de lui offrir leur soumission. « Père, dit leur interprète, vous nous trouvez sans armes. Nous sommes à votre merci; faites de

nous ce qu'il vous plaira. Nos compagnes et nos enfans sont déjà morts, et nous mourons tous les jours. Si vous refusez de nous tendre la main, nous succomberons tous ; si nous sommes rendus à la vie, notre tomahawk ne sera levé que sur vos ennemis blancs ou rouges. » Depuis cette époque le sort de ces nations est fixé pour toujours ; elles ne seront plus employées dans les guerres entre deux peuples civilisés. A la paix de Gand, lorsque toutes les causes d'hostilité cessèrent entre l'Angleterre et la France, les Indiens virent qu'il n'était point question de tenir les promesses qu'on leur avait faites ; qu'ils n'auraient ni *liqueurs* ni *terres* ; qu'ils avaient perdu plus de la moitié de leur population et qu'ils retombaient sous la dépendance du gouvernement américain : leur courage fut entièrement abattu ; ils se soumirent avec une sombre résignation au sort qu'ils ne pouvaient éviter. Un de leurs chefs exprima sans détour le ressentiment de sa nation contre les Anglais ; c'était *Quabicha*, vieillard vénérable, député par la tribu des Sioux. En 1815, le colonel Mac-Dowell, commandant de l'île Drummond, lui remit un présent au nom du gouvernement britannique. « Père, lui dit le vieux guerrier, que vois-je devant moi ? quelques couteaux, quelques couvertures ! sont-ce là les engagemens que vous avez pris avec nous, au commencement de la guerre ? Avez-vous oublié les conventions que nous fîmes à Michilimackinac et que vous avez proclamées dans nos villages sur le Meschacébé pour faire venir nos guerriers ? Vous nous assuriez que vous ne poseriez la hache qu'après avoir chassé les Américains au-delà des montagnes : notre père de la Grande-Bretagne devait-il faire la paix sans consulter ses enfans rouges ? Nous n'avons pas même été prévenus de ses intentions ; nous ignorons s'il s'est concerté avec les chefs des guerriers qui résident en ces lieux. Prétendez-vous nous dédommager, par un misérable présent, des hommes que nous avons perdus

dans les combats ? pouvez-vous imaginer que nos amis en seront satisfaits ? Quant à moi , dans le cours de ma longue vie , j'ai toujours trouvé les moyens de pourvoir à mes besoins ; je ferai de même jusqu'à la fin : je puis me passer de vous. »

Aussi long-tems que les Indiens vivront errans dans les forêts et les savanes , ils redouteront le voisinage des peuples agricoles , et repousseront de toutes leurs forces les progrès de la culture. Leur cause , défendue avec enthousiasme par J.-J. Rousseau , et avec une insigne mauvaise foi par le *Quarterly Review* , en haine des États-Unis , trouvera dans tous les tems des partisans et des adversaires. En attendant qu'elle soit jugée par la morale , elle est décidée par le fait , et toutes les nations se sont accordées pour résoudre la question de la même manière. Ceux qui regardent les peuples chasseurs comme propriétaires du sol qui nourrit leur gibier , ce qui peut être contesté , ne disent point pourquoi ces peuples ne se considéreraient pas comme les seuls maîtres de tout le globe , ni comment ils pourraient être liés par un contrat avec un peuple cultivateur. Dans tous les tems , les amis de l'humanité se sont réjouis de voir l'agriculture pénétrer dans un pays , et les troupeaux , les moissons , les vergers , y remplacer les bêtes fauves et les forêts incultes. On n'a pas demandé si les premiers habitans de ce pays l'avaient cédé librement , moyennant une juste indemnité ; à peine s'est-on informé de ce qu'ils étaient devenus. En Angleterre , où le *Quarterly Review* s'élève avec tant de force contre les usurpations des États-Unis sur les Indiens , on traite les habitans de l'Australie avec moins d'égards que le gouvernement de Washington n'en observe envers les sauvages , ses voisins. Les droits de la Grande-Bretagne sur le Canada n'eurent d'abord d'autre origine que la cession de cette contrée par la France , et , par conséquent , ces droits ne s'étendaient pas

au-delà des possessions françaises : aujourd'hui, de nouvelles terres et de nouvelles nations indiennes reconnaissent l'autorité du gouvernement anglais ; le cercle polaire est atteint, et la compagnie de la baie d'Hudson étend librement son immense territoire. Ces rois marchands introduisent leurs établissemens moitié commerciaux, moitié militaires, protégés par le gouvernement britannique, partout où ils voient une bande de sauvages à soumettre, ou des pelleteries à conquérir. Quant à l'effet que ces entreprises ont opéré sur le physique et le moral des indigènes, on en jugera par les relations récentes du capitaine Franklin et du docteur Richardson qui ont traversé ces contrées.

Le traité le plus remarquable qu'on ait jamais fait au sujet des terres des Indiens de l'Amérique, est celui qui a mis lord Selkirk en possession d'un espace de 177 milles carrés, ou 74,880,000 acres (plus du tiers du territoire des États-Unis, ou des états compris entre la Delaware et les possessions britanniques). Cette propriété, acquise avec autant de facilité qu'elle a été vendue, s'étend le long de la rivière Rouge, et dans les contrées adjacentes. Elle comprend plusieurs millions d'acres qui, pour la fertilité du sol et les agrémens du climat, ne sont inférieurs à aucune partie de même étendue dans l'Amérique anglaise : tout cela n'a guère coûté que les frais de rédaction du contrat. Quant aux anciens possesseurs, on ne leur a rien donné, rien promis ; on ne les a pas même nommés. Ainsi, en Angleterre, comme partout ailleurs, les tribus errantes qui ne subsistent que des produits de la chasse et de la pêche, ne sont point considérées comme propriétaires du *sol qu'elles n'occupent point* ; et cette opinion est trop conforme aux intérêts de l'humanité pour qu'elle ne soit qu'une erreur. Ces prises de possessions, les spéculations dont elles sont l'objet ou la source, et les contrats qui en résultent, ne donnent lieu qu'à des questions de commerce,

d'industrie, de prospérité publique et privée, de finance et d'administration; de quelque manière que l'économie politique les résolve, la morale ne désapprouvera pas la solution.

Les terres achetées aux Indiens, à l'ouest des États-Unis, leur sont payées beaucoup au-delà de la valeur qu'elles ont pour eux, car elles ne leur produisent absolument rien. Sur les frontières des états civilisés, on ne trouve plus les animaux dont les peuples chasseurs se nourrissent; ces animaux, aussi sauvages que les hommes de leur pays, fuient devant la civilisation européenne, et ne s'arrêtent qu'aux lieux où ils se croient assez en sûreté. Entre ces lieux et les frontières de la colonie, le terrain devient un désert dont l'Indien ne tirerait aucun parti s'il ne le vendait point. Dans cette circonstance au moins, l'acquisition de ces terrains doit paraître légitime aux jurisconsultes les plus sévères.

L'histoire des relations entre les indigènes de l'Amérique et les Européens qui sont venus occuper leur pays, n'offrira jamais rien de plus consolant pour l'humanité que l'assemblée tenue au mois d'août 1825 à la *Prairie du Chien*, sur le Meschacébé. Plusieurs générations s'étaient écoulées sans aucun intervalle de paix entre les Tchipponas et les Sioux. On ignore totalement ce qui put faire éclater la guerre: quant à sa longue durée, elle fut l'effet de deux passions très-fortes chez les Américains indigènes, l'amour de la gloire et l'esprit de vengeance. Il leur fallait au moins un ennemi, afin qu'ils eussent toujours de nouveaux trophées à montrer; une défaite n'était pas un malheur, mais un affront qui ne pouvait être lavé que dans le sang de l'offenseur. Trois autres tribus avaient embrassé le parti des Tchipponas, et il semblait qu'une crise violente allait hâter la destruction de ces peuplades, que des causes plus lentes, mais inévitables, affaiblissent continuellement. Sans la

puissante intervention des États-Unis, elles se seraient exterminées avec une barbarie toujours croissante. Une politique vulgaire eût peut-être favorisé, sinon provoqué le résultat des divisions entre des *ennemis naturels*; ce ne fut pas la politique du congrès des États-Unis. Il proposa sa médiation à toutes les tribus belligérantes, depuis le Missouri jusqu'aux Grands Lacs; elle fut acceptée, et la paix règne aujourd'hui entr'elles, sans qu'il reste aucune trace des anciennes animosités. Afin de mieux assurer et d'étendre encore les bienfaits de cette pacification générale, le gouvernement des États-Unis convoqua une seconde assemblée, à Saint-Louis, en septembre 1826, pour terminer les différens entre les Delaware, leurs alliés, et les Osages; elle obtint le même succès que celle de la Prairie du Chien. Ces bienfaits ne sont pas les seuls que les Indiens aient reçus de la sagesse du congrès: des lois protectrices leur assurent la jouissance de leurs propriétés et les garantissent des fraudes et des vexations dont ils pourraient être victimes. Il est expressément défendu aux citoyens des États-Unis de chasser sur les terres des Indiens, et d'y faire paître des troupeaux. Les armes et les munitions de chasse d'un Indien sont une propriété sacrée dont il n'est point permis de le priver, etc. Dans toutes les contestations entre un blanc et un indigène, la balance de la justice penche en faveur de ce dernier. Des fonds annuels, habilement administrés et employés avec intelligence, préparent la civilisation des sauvages. La première section du règlement relatif à cet objet fera connaître les motifs qui l'ont fait juger nécessaire, et les principes sur lesquels il est fondé:

« Afin de prévenir la diminution graduelle des tribus indiennes, et leur extinction totale qui serait inévitable, si elles se refusaient à la civilisation, le président est autorisé à mettre en usage les moyens d'instruction et de

perfectionnement qu'il jugera praticables, pour faire renoncer ces peuples à leur manière de vivre, leur inspirer le désir d'une meilleure situation, leur faire comprendre le bonheur d'une existence paisible et sédentaire, consacrée à l'agriculture ou à l'exercice d'un art mécanique. Il choisira des instituteurs pour les enfans et les adultes. Les enfans apprendront à lire, à écrire et à calculer. Ils se conformeront exactement aux instructions du président, et à celles qu'ils pourront recevoir par la suite. »

Le résultat le plus funeste des communications entre les hommes civilisés et les Indiens est le goût excessif que ceux-ci ont contracté pour les liqueurs spiritueuses. On ne peut se former une idée de cette passion, même chez les peuples les plus barbares de l'ancien continent, où l'ivrognerie n'est qu'un vice individuel auquel l'homme sait quelquefois résister, dont il connaît et avoue les inconvéniens ; mais chez les Indiens, voisins des habitations des Européens, dès que l'on peut se procurer de l'*eau folle*, qu'ils appellent aussi *eau de mort*, tous s'enivrent, même les femmes et les enfans ; les vieillards, les chefs et les guerriers ne connaissent plus de frein. Cette passion terrible, venue d'Europe, remonte jusqu'aux premiers tems des colonies européennes en Amérique ; le père Ducreu en parle dans son Histoire du Canada. Il est probable que jusqu'à cette époque, les indigènes américains ne connaissaient aucune liqueur fermentée. On n'en trouva point dans le Mexique, où la civilisation et les arts avaient fait quelques progrès, quoique les Mexicains fissent usage d'une autre préparation non moins funeste. Partout ailleurs les ivrognes ne se livrent que par accès à leur passion, et peuvent être sobres plus ou moins long-tems ; l'Indien se livre machinalement à son goût, sans réfléchir sur le passé ni rien prévoir dans l'avenir : aussi l'eau-de-vie est-elle pour cette race infortunée le plus dangereux des poisons ; car, pour nous servir

de l'expression consacrée dans les États-Unis, elle fait fondre les Indiens comme la neige fond devant le soleil.

Aux conférences qui précédèrent le traité de Chicago, en 1821, les commissaires américains interdirent les distributions d'eau-de-vie et déclarèrent aux Indiens que « le bondon ne serait pas détaché des barils. » Une députation des chefs vint faire des remontrances; elle avait à sa tête un vieillard octogénaire, le plus considéré des chefs de la tribu des Potawatomis. On essaya de lui faire sentir que les précautions prises par les commissaires étaient à l'avantage des Indiens; que l'ivresse ne manquait jamais de causer, chaque jour, des querelles et des meurtres; et que d'ailleurs l'homme ivre, fût-il même tranquille, était hors d'état de faire ses affaires, et encore moins celles de ses amis. Tous les raisonnemens des Indiens furent inutiles. Les commissaires des États-Unis déclarèrent péremptoirement que leurs ordres seraient maintenus. L'orateur aux cheveux blancs fut dans la nécessité de rester sobre, disgrâce dont il ne fut pas consolé par les conditions avantageuses à sa nation qui furent stipulées dans le traité. « Père, disait-il en se retirant, nous n'avons besoin ni d'argent, ni de terre, ni d'autres choses; c'est de l'eau-de-vie qu'il nous faut; donnez-nous de l'eau-de-vie. »

Heureusement ce n'est que dans le voisinage des Européens que se manifeste l'abus des liqueurs; en s'éloignant des frontières, les transports deviennent si difficiles qu'on ne se charge point d'une marchandise aussi pesante. De plus, le gouvernement en a prohibé le commerce, sous peine d'amende, de confiscation et d'emprisonnement. Ces ordonnances sont régulièrement observées sur les grandes voies de communication, telles que le Mississipi, le Missouri, les rivières des Renards, de Ouisconsin, des Illinois, de St.-Pierre, le détroit de Ste-Marie, etc.; mais sur une frontière aussi étendue et sous un gouvernement aussi libre

que celui des États-Unis, il est bien difficile d'empêcher toute contravention à des lois prohibitives. Le président Jefferson s'en occupait avec sa philanthropique sollicitude, et il entretenait, sur cet objet, une correspondance avec les gouvernemens des états limitrophes des Indiens; ses louables efforts n'obtinrent pas un grand succès. L'ancien gouvernement français n'avait pas été plus heureux lorsqu'il possédait le Canada; les inclinations des sauvages et l'avidité des marchands avaient plus de pouvoir que ses édits. La religion même essaya vainement de modérer la violence du mal; il eut son cours et dure encore. Cependant il n'a pas tout envahi; il reste, sinon des tribus, du moins un assez grand nombre d'individus qui n'ont jamais bu de liqueurs spiritueuses, quoiqu'ils aient fréquenté les blancs. On peut même espérer de grandes améliorations, non-seulement dans les dispositions des Indiens à l'intempérance et à l'abus des liqueurs spiritueuses, mais dans le caractère et toutes les habitudes de ces peuples. C'est aux établissemens des missionnaires que l'on devra ces heureux changemens.

Ces établissemens sont formés et entretenus par des contributions volontaires et des secours du trésor public. Ce qu'ils ont déjà produit est une garantie de ce qu'ils produiront un jour, et par conséquent de leur durée. Les fondateurs ont commencé par acquérir une connaissance exacte de tout ce que l'on avait fait jusqu'alors, et ils se sont attachés à faire encore mieux. Quelle que soit l'issue de cette grande et intéressante entreprise, il sera toujours honorable d'y avoir pris part, et on ne la renouvellera point; elle sera conduite jusqu'à ce qu'elle ait exécuté ses généreux projets, ou qu'il soit prouvé qu'ils sont tout à fait inexécutables. Plus de quarante missions sont en activité sur les frontières des États-Unis. On n'a point le tableau du nombre de leurs disciples, mais on peut juger de leur accrois-

sement par celui des dépenses; en 1824 elles coûtèrent 191,606 dollars (996,300 francs), et en 1825, 202,070 dollars (1,050,750 francs). Les comptes de 1826 ne sont pas encore publiés. Pour se faire, à l'aide des chiffres, une idée juste de ces institutions, il faudrait joindre aux contributions qu'elles reçoivent le prix de leurs cultures, le salaire des employés; tel qu'il devrait être fixé, si leur zèle pouvait en accepter aucun : instituteurs, directeurs, ouvriers, tous vivent à leurs frais et travaillent gratuitement pour l'institution. Les enfans des deux sexes y sont nourris, vêtus, entretenus et instruits pour remplir dignement les emplois dont ils pourront être chargés par la suite, et devenir des membres utiles d'une société civilisée. Jamais la charité ne fit entreprendre avec plus de courage et de persévérance une œuvre aussi importante par son objet et par son étendue.

Nous sommes conduits, par tout ce qui précède, à parler d'un autre projet conçu en faveur des Indiens, dans le but d'arrêter le dépérissement de ces peuplades, de perfectionner et de perpétuer leur race, et l'élever peut-être à un très-haut degré de prospérité. Il s'agissait de les réunir et de les fixer à l'ouest du Mississipi, en leur procurant les moyens d'ajouter les ressources d'une culture facile, à celles qu'ils tiraient des productions naturelles et spontanées du pays. Le plan conçu d'après ces vues fut, il y a deux ans, communiqué au congrès par le président, discuté dans les chambres et surtout dans les bureaux; la nation toute entière s'intéressait à ces débats. On n'a pas encore pu s'accorder sur les moyens d'exécution, ni sur les conséquences probables d'un aussi grand projet; l'opinion publique demeure indécise. On convient généralement que la dépense ne serait pas considérable; on n'est embarrassé que de l'effet de ce rapprochement de peuples qu'un intérêt commun pourrait unir un jour contre les possesseurs actuels de leurs anciens terri-

toires ; l'entreprise est importante , mais le résultat en est incertain et effraie l'imagination. Si les États-Unis ont le courage de mettre la main à l'œuvre et d'exécuter cette noble résolution , à leurs risques et périls , on ne pourra plus douter qu'ils n'aient la ferme volonté de réparer les torts des premiers colons et d'acquitter leurs dettes envers les peuples dépossédés. Que les Anglais les imitent alors ! qu'ils partagent aussi avec les indigènes l'immense territoire qu'ils possèdent au nord des États-Unis, depuis l'embouchure du fleuve St.-Laurent jusqu'à l'entrée de Noutka ! Qu'ils cessent de faire peser sur ces peuplades sauvages un joug qu'elles ne portent point sans impatience ; qu'ils leur offrent la civilisation et la liberté en échange du territoire qu'elles auront abandonné !

Voilà ce que l'on devrait faire dans les possessions de la Grande-Bretagne en Amérique ; voyons ce que l'on y a fait. Il serait inutile de nous occuper du Bas-Canada , où la population primitive a presque totalement disparu. Dans des notes sur le Haut-Canada , publiées en 1825 , on n'indique qu'une seule mission protestante pour l'instruction des Indiens. Aucune loi spéciale ne leur offre une protection dont leur ignorance et leur incurie ne peuvent se passer. La vente des liqueurs spiritueuses n'y est soumise à aucune restriction. On n'a fait aucun projet pour isoler les naturels et les préparer insensiblement à devenir un peuple indépendant , gouverné par ses propres lois. Il est vrai que M. Buchanan avait proposé de réserver le territoire à l'est du lac Huron , et d'en faire un lieu de refuge où ces bandes vagabondes pussent enfin s'arrêter ; mais ces vœux d'un homme de bien n'ont pas été exaucés. Ce pays de refuge est actuellement parcouru en tous sens par des arpenteurs qui le divisent en lots et préparent une vente en détail qu'on ne fera certainement pas au profit des Indiens.

On ne peut se dispenser de reconnaître que les États-

Unis ont agi constamment envers les sauvages avec plus de bienveillance que les Anglais. Cependant ils n'ont point évité les guerres fréquentes qu'ils ont eues à soutenir contre ces peuplades. Le fanatisme ou les vues politiques de Tecomté, chef des Chawenèses, et de son frère le prophète, causèrent une insurrection sur le Wabash, en 1811. Le tems était arrivé, disaient les fanatiques, où les blancs seraient chassés, leurs marchandises renvoyées et leurs cultures détruites. Des hommes de toutes les tribus vinrent grossir ces bandes enthousiastes. La guerre allait éclater entre la Grande-Bretagne et les États-Unis; les Indiens ne l'ignoraient pas. Lorsqu'ils en eurent la certitude, le chef de la tribu du Pore-Épic, vieillard très-consideré, convoqua une assemblée à Brownstown, où les chefs des principales tribus se rendirent. On y délibéra sur le parti que l'on embrasserait dans cette grande querelle entre les deux maîtres du nord de l'Amérique; un chef wiandot, le plus habile orateur de l'assemblée, déclara qu'il s'opposait à ce qu'on s'écartât de la plus stricte neutralité. « Non, dit-il, nous ne devons pas prendre la hache contre notre père le *Grand Couteau* (président des États-Unis). Si nos deux pères ont quelques démêlés entr'eux, pourquoi les hommes rouges viendraient-ils se mettre de la partie et se battre pour l'un ou l'autre? Restons comme nous sommes. » Cet avis fut généralement adopté; mais cette décision ne convenait point au gouvernement anglais: une autre assemblée fut convoquée à Malden, en présence du commandant anglais et de l'agent des Indiens, Elliot. Cet agent commença par demander aux chefs wiandots par quels motifs ils avaient engagé les autres tribus à rester neutres? « C'est, répondit l'orateur, parce que cette résolution est la meilleure pour nous et pour nos frères. Nous ne voulons pas nous laisser entraîner dans une guerre contre notre père le *Grand Couteau*, parce que nous savons par expérience que l'on ne

gagne rien à combattre ses guerriers; ainsi, nous prions notre père de Bretagne de ne pas nous contraindre à prendre part à cette nouvelle guerre. Nous n'avons pas oublié que nous fûmes battus deux fois quand nous eûmes l'imprudence de céder à vos sollicitations et de devenir vos alliés; nous perdîmes nos meilleurs guerriers et notre territoire. Lorsque notre père de Bretagne fit la paix avec notre père le *Grand Couteau*, vous lui cédâtes nos terres, et vous nous dites actuellement : Mes enfans, il faut combattre pour la défense de vos terres, car le *Grand Couteau* veut les prendre. Lorsque nous fûmes défaits près du Miami, nos blessés ne furent pas reçus dans votre fort; vous nous fermâtes vos portes. Nous avons toujours été tranquilles, depuis que nous avons fait la paix avec les Américains, et c'est en ce moment que vous venez nous dire : Enfans rouges, reprenez la hache contre votre père le *Grand Couteau*. Voici notre réponse : Cette guerre ne nous concerne en rien; faites-la comme vous l'entendrez. Vos enfans rouges demeureront en paix. »

Elliot interrompit l'orateur. « C'est assez, dit-il; je m'adressais à un Wiandot, et c'est un Américain qui me répond. Si vous continuez de la sorte, je donnerai l'ordre de vous saisir, ainsi que les autres chefs, et vous serez prisonniers de guerre. » L'orateur crut devoir consulter les autres chefs; mais au moment où ils s'apprétaient à délibérer en commun, l'un d'eux, ami déclaré des Anglais, prit la parole, et s'adressant à l'agent : « Père, lui dit-il, il est vrai que le discours que vous venez d'entendre est américain; vous ne voulez pas l'écouter plus long-tems, vous nous menacez de nous traiter en ennemis; mais écoutez vos enfans. Je suis chef aussi, et reconnu comme tel; j'exprime les sentimens des chefs assemblés autour de ce feu du conseil. Je prendrai de votre main la hache de guerre, et je combattrai pour vous contre les Américains. » Técomté,

son frère le prophète, et quelques autres chefs, firent la même déclaration. L'agent les félicita et s'offrit à remener chez eux, en les mettant à couvert de toute insulte, ceux qui persistaient à garder la neutralité.

Cette apparente modération ne dura pas long-tems. Quelques jours après la conférence de Malden, un détachement de troupes anglaises entra dans Brownstown, enleva les Wiandots qui s'y trouvaient et les conduisit au quartier-général des Anglais. Les Indiens qui voulaient rester neutres sentirent que cette résolution les exposait à des périls qu'ils n'avaient pas prévus; ils cherchèrent à se rapprocher des Américains et à se mettre sous leur protection, sans se déclarer ouvertement contre les Anglais. La négociation fut conduite avec habileté par le vieux chef qui avait provoqué la première assemblée à Brownstown. Cet homme, plein de sens et de bonnes intentions, ne désespérait pas encore de détacher des Anglais les hommes de sa nation qui s'étaient joints aux troupes de la Grande-Bretagne. Une députation leur fut envoyée, et le chef négociateur eut soin d'informer ses compatriotes de ses vues et de ses démarches en leur faveur.

Les députés wiandots arrivèrent à Brownstown; une assemblée générale des hommes de cette nation fut convoquée pour le lendemain. L'affluence fut prodigieuse; les agens anglais étaient présens. Les Indiens attendaient avec impatience les communications qu'on allait leur faire. Le chef de la députation se lève avec assurance au milieu de la foule et prononce le discours que son chef avait rédigé.

« Frères! hommes rouges, qui vous êtes rangés sous les drapeaux du roi d'Angleterre, écoutez! Voici ce que je vous dis, moi Tarhé (*la Grue*), et avec moi, les Wiandots, les Delawares, les Chawenèses et les Sénécas. Notre père américain a préparé ses lances et rassemblé ses guerriers. Bientôt il viendra combattre les Anglais et enterrer vos

haches ; mais il veut être miséricordieux envers vous. Retournez dans votre pays , reprenez vos chasses , vos occupations de paix ; considérez bien que votre position est dangereuse , et n'allez pas exposer légèrement les plus grands intérêts de notre nation. Je mets sous vos yeux les signes de la paix qu'il vous offre. Que ceux qui écoutent les conseils de la sagesse viennent les prendre ! »

L'assemblée fut immobile ; personne ne prit ces gages de la paix offerte. Le chef qui avait proposé , à la conférence de Malden , d'embrasser la cause des Anglais , se chargea de répondre à la députation. « Frères , dit-il , Wiandots , qui venez nous parler au nom des Américains , vous ne serez pas écoutés. Nous demeurerons avec les soldats de notre père de Bretagne ; tels sont les sentimens de tous les Wiandots réunis dans cette assemblée. Je vous charge de dire de leur part au commandant américain qu'il nous fera plaisir s'il vient bientôt avec plus de guerriers qu'il n'en a jamais conduit contre nous ; nous aimons à combattre un ennemi fort et qui ne se laisse pas abattre trop aisément. »

Elliot prit alors la parole : « Enfans , vous voyez que mes enfans ne sont pas disposés à quitter les drapeaux de leur père de Bretagne. Chargez-vous de transmettre fidèlement ce que je veux mander à celui que vous nommez votre père américain ; dites-lui que je suis très-mécontent de son service , qu'il ne fait nullement son devoir ; et s'il se fâche , s'il est d'humeur querelleuse , dites-lui qu'il prenne mieux ses mesures et ne vienne pas ici avec une escorte aussi faible que la première escarmouche disperserait. Ajoutez que , s'il veut réellement en venir à un combat , il ne devrait pas s'enterrer comme un blaireau , mais se montrer à découvert. »

Le chef de la députation ne tint aucun compte de cette forfanterie. « Frères , dit-il , je vous répète encore que je

suis envoyé vers vous , par mon père américain , pour vous avertir que , si vous persistez à être armés contre lui , il viendra dans quelques jours avec des forces suffisantes pour écraser sous ses pieds tout ce qui osera lui résister. Songez à vos femmes , à vos enfans , à votre propre sûreté. Mais , direz-vous , on peut battre l'armée américaine et la détruire : je l'accorde ; mais une autre lui succédera , et puis une autre encore : ses armées sont comme les vagues de la grande eau qui se poussent l'une l'autre ; elles finiront par vous submerger. Si vous croyez que je ne vous dise point la vérité , que quelques-uns d'entre vous viennent s'en assurer ; ils seront convaincus par ce qu'ils auront vu et sauront ce que c'est que l'armée américaine dirigée contre les Anglais et leurs alliés. Venez reconnaître leurs troupes et leurs vaisseaux ; ils vous laisseront revenir en toute sûreté. Voilà ce que vous devez considérer , car c'est la vérité. Votre père de Bretagne ne vous débite que des mensonges ; il se vante de quelques victoires et ne dit rien de ses défaites , de ses armées détruites , de ses vaisseaux brisés par la tempête. Père ! veuillez m'écouter à votre tour. Soyez assuré que je transmettrai votre message tel que vous me l'avez confié. Il est vrai qu'aucun de vos enfans ne paraît disposé à quitter vos drapeaux ; tant pis pour eux. Vous comparez les Américains à des blaireaux qui se cachent sous terre : à la bonne heure ; mais ils ont du courage et de bonnes dents pour se défendre dans leurs trous ; vous le savez et moi aussi. Au reste , père , vos vœux seront accomplis ; dans quelques jours les blaireaux arriveront dans votre pays , non pas sous terre , mais dans leurs canots , et viendront vous attaquer dans vos trous. Alors , père , l'ennemi sera devant vous et en plein jour ; vous pourrez montrer ce que vous savez faire. »

L'assemblée fut dissoute. Tous les Indiens , à l'exception des Wiandots , se réunirent secrètement pour prendre l'a-

vis de leurs chefs, au sujet du message que Tarhé leur avait envoyé. La députation atteignit son but; une partie des Indiens se sépara sur-le-champ des Anglais, et à l'approche des Américains le général Proctor vit désertier tous ses Wiandots.

A ces traits qui représentent exactement les Indiens tels qu'ils sont devenus par l'effet des relations qu'ils ont eues avec les Européens, ajoutons qu'ils ont pris quelque chose de la tactique moderne; qu'ils savent se fortifier, exécuter des manœuvres, et que le fusil a remplacé le tomahawk. Leurs troupes ne sont point inférieures aux guerillas qui empêchèrent Napoléon d'affermir son pouvoir en Espagne. Puisque les Indiens s'apprêtent à devenir de bons soldats, ils doivent aussi être sur la voie de beaucoup d'autres changemens, et ils finiront peut-être par être acquis à la civilisation.

(*North American Review.*)

VOYAGES.—STATISTIQUE.

LA MÉSOPOTAMIE.

UNE analyse détaillée de l'ouvrage que M. Buckingham vient de publier sur la Mésopotamie, ne peut qu'être agréable à nos lecteurs. Les aventures les plus intéressantes, les descriptions les plus originales, les anecdotes les plus curieuses, en remplissent les pages, et la difficulté de choisir, parmi tant de faits intéressans, jointe à la nécessité de renfermer nos citations dans des bornes convenables, nous contraint à passer sous silence plus d'un fait important, plus d'un tableau piquant et extraordinaire. On se retrouve,

en suivant M. Buckingham, dans les lieux sacrés dont l'Écriture nous a rendu les noms familiers et vénérables; de toutes parts les souvenirs classiques viennent assiéger l'imagination. On vit au milieu des mœurs étrangères, on s'associe aux dangers du voyageur, et le talent de narration qu'il déploie porte un caractère de vérité qui intéresse encore plus que la singularité de ses récits. La géographie et l'histoire lui doivent la rectification de plusieurs erreurs graves; en un mot, c'est un des meilleurs voyages publiés dans les tems modernes.

Le premier chapitre contient le récit de son voyage depuis la ville d'Alep jusqu'aux rives de l'Euphrate. La révolte et la guerre régnaient alors dans cette contrée, et il ne put traverser le désert, route ordinaire que suivent les voyageurs pour se rendre à Bagdad. Mohanva, chef des Anazis, sultan du désert (tel est le nom qu'il se donne), avait enlevé aux Arabes Wahabites une jeune fille d'une grande beauté : tout était en armes dans ces solitudes. La caravane dont M. Buckingham faisait partie fit un grand détour, afin d'éviter les mouvemens hostiles des Arabes, et s'avança vers Mardin et Mousoul, deux villes situées sur le Tigre. Il se joignit à l'escorte d'un marchand riche et très-vieux, nommé Hadji Abd-el-Rakhman qui venait d'un saint pèlerinage de la Mecque. Écoutons-le lui-même décrire ses vêtemens, son équipage, et les préparatifs qu'il fit pour l'entreprise hasardeuse qu'il allait tenter.

« Mon habillement et mes armes étaient semblables à ceux du neveu d'Abd-el-Rakhman, jeune homme de vingt-cinq ans, nommé Hadji Abd-el-Atif, et qui avait fait avec son oncle le saint pèlerinage. Je portais le costume arabe, composé du *sherval*, du *jubla* et du *kemisch*, tous trois faits de drap bleu; un large *tarbousch* ou bonnet écarlate retombant par derrière sur mon cou et sur mes épaules, un turban de mousseline blanche et une ceinture de soie, un

sabre de Damas, un mousquet turc, une petite carabine et des pistolets avec quelques munitions, composaient l'ensemble de mon costume. Sur le devant de ma selle étaient une pipe et une boîte à tabac, un gobelet, un compas de poche et deux sacs de voyage fort communs dans l'Orient et qu'on nomme *khovidjs*. L'un des *khovidjs* portait mon livre de notes avec une écritoire, et l'autre le marabout, ou chaîne de fer avec un petit épieu, destiné à lier le cheval du voyageur dans les plaines où il ne se trouve point d'arbres. Sur le derrière de la selle étaient roulés un petit tapis de Turquie qui devait me servir à la fois de lit, de table et de coussin pour mes prières, et un manteau de laine pour me préserver du froid pendant les nuits que la caravane passerait à la belle étoile. Tel est l'équipage d'un voyageur oriental. Ainsi monté, il entreprendrait sans crainte le plus long voyage. J'avais emporté, pour faire face aux dépenses de la route, une lettre de change de six cents piastres (environ cent livres sterling), tirée sur un marchand de Bagdad, et près de deux mille piastres en petites pièces d'or. Suivant l'usage du pays, j'avais caché cet argent et mes papiers les plus importants, dans une ceinture nommée *khumnir*, dont tous les voyageurs se munissent, et qu'on place immédiatement sur la peau. »

En quittant Alep, M. Buckingham et sa troupe firent route vers le nord. Ils rejoignirent bientôt la caravane à sa première station. On partit le 28 mai au soleil levant; la caravane se composait d'environ quatre cents chameaux, de près de cent mulets et ânes, et de trois cents personnes au moins : c'était-là une petite caravane; elle se dirigea vers le nord-est. Les deux premiers villages que l'on traversa se nommaient Okteréen : l'architecture en est singulière; toutes les maisons sont carrées, construites en pierres et surmontées d'une coupole de briques, non cuites, terminée en flèche; vous diriez de loin un amas de ruches reposant

sur autant de piédestaux. Les vaisseaux qui servent à porter l'eau ont une structure assez bizarre ; ils sont de cuivre étamé en dedans et en dehors, très-larges du fond, très-étroits à l'ouverture, hauts d'environ deux pieds et armés de deux grosses anses. Dans l'un de ces villages, M. Buckingham vit faire du beurre ; voici comment on s'y prend : on commence par mettre le lait dans une peau de chèvre suspendue à la muraille, ou placée sur des piquets disposés de manière à former un cône dont la base renversée est assez forte pour supporter une outre ; on remue ensuite le liquide jusqu'à ce que le petit lait se sépare de la crème.

A midi l'on campa au milieu d'une grande plaine où se trouvaient déjà placées les tentes d'une horde de Turcomans. On apercevait, vers l'ouest nord-ouest, à cinquante milles environ, la chaîne du Taurus et ses cimes couvertes de neige. On tua pour souper un mouton et une brebis grasse achetée une roupie d'or qui vaut environ une demi-couronne anglaise. La nuit venue, on reploya les tentes pour se trouver prêts, le lendemain matin, à partir dès l'aurore. Toute la caravane dormit en plein air sous le plus beau ciel du monde, dais magnifique dont l'azur foncé étincelait d'étoiles. « La pureté de l'atmosphère et l'odeur suave qui s'exhalait des gazons auraient fait honte, dit M. Buckingham, à toutes les recherches de nos boudoirs et aux couches les plus molles sur lesquelles se reposent le luxe et l'opulence. »

Le 29 mai, au matin, la caravane repart et s'avance vers l'est ; à neuf heures elle arrive à Schahabour.

« Le costume des habitans de Schahabour ressemblait à celui qui est en usage dans les pays que nous venions de traverser. Les femmes avaient la tête couverte de ce vaste bonnet syrien nommé *tarbousch*, dont une partie retombait sur leur visage ; les hommes le laissent flotter sur leurs

épaules. Les femmes turcomanes sont beaucoup mieux vêtues que celles de l'Arabie. Il en est qui portent des pantalons rouges ou blancs, et, par-dessus, une tunique en soie à grandes raies; l'or se marie élégamment aux tresses de leur longue chevelure; leur physionomie est agréable, leur aspect intéressant et leur propreté extrême. La langue turque était fort en usage dans la contrée. Les Arabes parlent plus souvent ture que les Tures ne parlent arabe. L'indolence et l'orgueil de ces derniers les éloignent de toute étude; mais les Arabes, gouvernés par des chefs ottomans, sont obligés de se familiariser avec l'idiome de leurs maîtres. »

Une heure après que la caravane eut quitté Schahabour, cinquante Turcomans, tous bien montés, armés de pistolets, de mousquetons, de sabres et de courtes lances, attaquèrent les voyageurs; voici comment M. Buckingham décrit cette échauffourée.

« Nous vîmes une troupe de cavaliers accourir au grand galop, du côté du sud. Nos chameaux étaient répandus et isolés sur un espace d'environ deux milles. Le dessein de l'ennemi était d'attaquer et de couper notre arrière-garde; tous ceux d'entre nous qui n'étaient pas à pied se hâtèrent de se diriger vers ce point : les piétons armés restèrent pour protéger les autres positions. L'ennemi manœuvra long-tems autour de nous, avec une habileté remarquable; ses chevaux étaient de la plus belle race arabe, et les évolutions de la troupe offraient dans leur ensemble le plus beau spectacle militaire que j'aie jamais vu.

» Un désordre complet régnait au contraire dans nos rangs. Comme il n'y avait point de chef reconnu, tout le monde voulait l'être. Cent voix discordantes éclatèrent à la fois et formèrent un épouvantable charivari. Aux cris des enfans, aux sanglots des femmes, au braiement des ânes, aux hurlemens d'animaux de toute espèce, se joignaient les houra de notre troupe qui voulait se don-

ner pour guerrière. Toutefois elle eut soin de ne déployer son courage qu'au moment où l'ennemi montra quelque signe de frayeur. Alors, les jeunes gens et les vieillards, qui s'étaient tenus cachés derrière les chameaux, s'élancent bravement le mousquet à la main et tirent en l'air. Pendant une heure environ les Turcomans, ne cessant de changer leur point d'attaque, tournent autour de nous avec la rapidité de l'éclair. Les nôtres, sans oser les attaquer, font une consommation inutile de plus de deux cents balles.

» Enfin les Turcomans s'effraient et se retirent ; alors notre troupe entonne l'hymne du triomphe et se repose sur ses lauriers.

» Il fallait voir ces braves, ivres de joie, danser sur les bords du fleuve, l'épée ou le khandjar à la main, et mêler à leur chant sauvage leur fusillade inoffensive. Chacun se disputait le prix d'un courage que personne n'avait montré. Les conséquences de ces rixes particulières furent plus meurtrières que l'attaque que nous venions de soutenir ; le sang, dont les Turcomans n'avaient pas versé une seule goutte, coula après la victoire. »

Le 30 mai, les voyageurs continuèrent leur route à travers une plaine aussi vaste que fertile, et firent halte dans un village composé de cabanes grossières et de maisons assez élégantes.

« Nous allâmes rendre visite au scheikh. Sa tente occupait un espace d'environ trente pieds carrés : soutenue par vingt-quatre perches très-minces, plantées régulièrement sur quatre lignes, elle était couverte d'une énorme pièce d'étoffe, retenue à terre par des cordes et formant un plan incliné à partir du dernier rang de perches. Le peu de tension de cette draperie, au-dessus de la colonnade, lui donnait l'aspect d'un assemblage de parapluies ou de dômes chinois. La moitié du carré restait ouverte par devant et

sur les côtés ; l'autre moitié, dérobée aux regards indiscrets par une cloison de jones, était destinée au logement des femmes.

» Je fus surpris de retrouver, dans l'architecture de cette tente arabe, une image exacte des temples les plus anciens ; j'avais là sous les yeux le premier modèle et le premier essai de l'architecture. Un péristyle à deux rangs de colonnes, un sanctuaire qu'un seul rang de colonnes environne : n'était-ce pas l'élégante ébauche d'un monument de l'antiquité grecque ?

» Le scheikh, nommé Mamastan, touchait à sa quatre-vingtième année ; ses traits réguliers réunissaient le double caractère de la physionomie arabe et turque ; ses yeux noirs étaient pleins d'expression et de feu ; une barbe longue et blanche comme la neige faisait ressortir la noirceur de son teint, moins foncé que celui des Abyssins, mais beaucoup plus sombre que celui des Arabes. Son divan se composait de coussins et de nattes recouvertes de soie ; son vêtement et ses armes étaient simples et de la meilleure qualité. Devant sa tente hennissaient deux belles jumens, richement caparaçonnées. Autour de lui tout annonçait la propreté et l'opulence.

» L'horreur que les Turcomans ont toujours eue pour une inconvenance assez grossière, qu'il est plus difficile de nommer que de deviner, est portée à un degré qui approche de la fureur. L'homicide, le viol, leur sont moins odieux que cet acte incivil. M. Mazeyk, consul hollandais à Alep, m'en cita un exemple remarquable. »

Il faut lire, dans le voyage de M. Buckingham, plusieurs anecdotes pleines d'originalité et d'intérêt, qui prouvent que le point d'honneur règne dans toute sa force chez les Turcomans. Une de ces narrations est surtout très-pathétique. Ces nomades qui campent dans les plaines situées au sud du mont Taurus, depuis les bords de la mer,

près d'Antioche, jusqu'aux rives de l'Euphrate, sont aux Turcs, leurs voisins, ce que les Arabes Bédouins sont aux habitans de la Syrie. Revenons à l'analyse du voyage de notre auteur.

La caravane continue sa route à travers une plaine fertile, et parvient aux bords de l'Euphrate dont le cours sinueux se prolonge vers le sud. Elle suit la rive gauche du fleuve jusqu'à Bir, où elle fait halte. On passe beaucoup de tems à transporter la caravane d'un rivage à l'autre; un courant très-rapide, faisant tourner les barques sur elles-mêmes, les entraîne à plus d'un quart de mille du point de départ. Dans cet endroit le lit de l'Euphrate est très-large et très-peu profond. Les eaux qui se précipitent avec une violence extrême, sont toujours troubles et d'une couleur jaunâtre. Au-dessous de la ville de Bir, le fleuve se divise en une vingtaine de petits ruisseaux qui serpentent à travers de gras pâturages; puis il baigne tour-à-tour des collines de nature calcaire et des vallées couvertes d'une riche végétation. Bir, la *Birtha* des anciens, renferme de trois à quatre mille habitans; elle est placée au pied d'un coteau à pic, et plusieurs autres élévations perpendiculaires l'environnent. Cette ville dépend du pachalick d'Orfa; un aga y commande.

Quand la caravane quitta Bir, M. Buckingham fut arrêté par des soldats de l'aga qui le signalèrent comme un jannissaire récemment échappé d'Alep. « Je cherchai d'abord, dit notre voyageur, à les détromper; mais bientôt, m'apercevant que leur but unique était de me rançonner, je leur dis qu'en effet ils avaient deviné juste, que je venais d'entrer au service et que j'arrivais du Caire. J'ajoutai que la fuite était ma seule espérance; je me jetai aux pieds du gouverneur et j'implorai sa pitié: à l'instant je glissai dans sa main, sans qu'on s'en aperçût, vingt-cinq roupies d'or (environ soixante schellings sterling). Il ordonna qu'on

me mit en liberté. Je distribuai quelques piastres aux domestiques, et, remontant à cheval, j'eus bientôt rejoint la caravane. »

La description que M. Buckingham fait des plaines de la Mésopotamie prouve l'exactitude de celle que Xénophon en donna jadis, dans son *Histoire de la Retraite des Dix Mille*. « C'est une plaine immense sans aucun accident de terrain, et monotone comme une mer de sables. On y trouve beaucoup d'absinthes et de plantes aromatiques, mais point d'arbres. Ce désert est peuplé d'ânes sauvages, d'autruches et d'antilopes, auxquels nos cavaliers faisaient souvent la chasse. »

Comme on ne trouvait plus ni villages ni tentes, la caravane était obligée de recourir à ses provisions. M. Buckingham décrit en ces termes le repas des voyageurs :

« Notre souper se composait de froment bouilli et de pain chaud, cuit sur un feu fait avec du fumier de chameau, et trempé dans du beurre fondu ; quelques herbes sauvages recueillies dans la plaine complétaient ce repas. On fumait ensuite, on buvait le café ; chacun de nous prenait sa part d'un pain de sucre brut et de forme ronde, servi dans une petite boîte de fer-blanc. Tel était le repas ordinaire de l'un des plus riches marchands de Mousoul, d'un homme qui emportait avec lui la valeur d'environ quinze mille livres sterling, et qui, outre sa nombreuse suite, nourrissait chaque soir vingt pauvres pèlerins. »

Le 2 juin, la caravane s'arrête ; elle reçoit l'hospitalité chez les Turcomans. Le passage suivant caractérise bien cette race d'hommes qui contraste avec celle des Arabes.

« J'ai déjà eu occasion de remarquer qu'en général les Turcomans ont le teint plus blanc, sont mieux vêtus et plus à leur aise que les Arabes des mêmes classes. Une étoffe blanche à larges plis leur sert de turban. J'ai cru reconnaître dans leur physionomie quelque ressemblance avec

la physionomie tartare. Les hommes en général sont laids ; leur figure est plate, ramassée ; les os des joues sont proéminens, les yeux petits et creux ; ajoutez à ces traits distinctifs un nez écrasé, une bouche extrêmement large, un cou très-court, une barbe épaisse et d'un noir éclatant. C'est une nuance moins forte et moins hideuse de la physionomie malaise et chinoise. Chez les Arabes, au contraire, la figure est longue, l'ovale étroit, le menton pointu ; presque tous ont le nez grand et aquilin, les yeux bien fendus et pleins d'expression, la bouche petite, les lèvres vermeilles, le cou long, la tête placée avec grâce, et en général peu de barbe. Ces deux races, qui contrastent si complètement l'une avec l'autre, et qui viennent l'une du nord et l'autre du midi, ont mêlé leur sang sans perdre leurs traits distinctifs.

» Les femmes de cette tribu étaient vêtues avec autant d'élégance que celles que nous avons déjà eu l'occasion d'apercevoir. Nous remarquâmes une jeune mariée qui conduisait un troupeau de chèvres, et qui portait le plus brillant costume : un pantalon large de couleur écarlate, de petites bottes couleur chamois, une veste blanche, et un tarbousch qui formait sur sa tête une draperie gracieuse. Son teint était parfaitement blanc, et toute sa personne respirait un air de propreté et d'aisance entièrement opposé à la négligence qui règne chez les femmes bédouines.»

Le 3 de juin, M. Buckingham commence à sentir l'ennui d'une longue route à la suite d'une caravane ; on ne faisait guère que douze milles (quatre lieues) par jour, c'est-à-dire deux milles tout au plus par heure.

« Quand je me trouvais le dernier de la caravane qui occupait environ l'espace de deux milles, je faisais marcher mon cheval au pas, et je pouvais aisément parcourir toute la ligne de notre armée, en moins de deux heures. Lorsque j'avais atteint les premiers voyageurs, je descen-

daïs de cheval avec mes compagnons : nous nous reposions alors sur le gazon, et nous attendions en fumant que toute la caravane eût passé devant nous. Nous répétions cette manœuvre plusieurs fois par jour ; on peut concevoir tout l'ennui d'un pareil voyage dans un pays sans intérêt, sans paysage, privé d'arbres et même de verdure. Le soleil, une heure après son lever, nous dévorait de ses feux, qui conservaient toute leur force jusqu'à l'heure où les étoiles commençaient à paraître. »

La chaleur était devenue extrême. Le thermomètre marquait cent-deux degrés au soleil, et quatre-vingt-seize sous la tente. Un vent frais qui soufflait du côté du mont Taurus, couvert de neiges éternelles, rendait cependant la température agréable et saine.

Une partie de la caravane qui s'était avancée jusqu'à Orfa, et qui avait laissé dans la plaine le riche marchand dont j'ai déjà parlé (Hadji) avec sa suite et ses gros bagages, lui envoya un souper somptueux, composé de plus de cinquante plats différens ; deux mules portaient de la glace, des fruits et des liqueurs.

« Le souper fut magnifique. Les conducteurs de nos chameaux dansaient autour du foyer ; les chansons barbares et la musique grossière de quelques voyageurs guidaient les pas des danseurs. Les chameaux rangés en cercle et agenouillés autour de nous formaient notre premier retranchement, renforcé par une ligne de chevaux et de bagages. Chacun de nous allait à son tour faire sentinelle sur la ligne de circonvallation. Cette nuit de fête passée dans le désert fut, je dois l'avouer, aussi brillante et aussi joyeuse que les bals et les *routs* de nos plus brillans palais. »

La caravane entre enfin dans la ville d'Orfa. Hadji avait de nombreux amis dans cette ville ; ils s'empressèrent d'accourir, et le félicitèrent à l'envi de son retour du *hadj* ou

pèlerinage. On lui fit des offres si nombreuses d'hospitalité, qu'il fut obligé de n'en accepter aucune. Il se logea avec sa suite dans un vaste bâtiment public, nommé le *Khan des Douaniers*.

« Nous nous trouvâmes aussi commodément logés dans cet endroit que nous aurions pu l'être dans les maisons qu'on nous offrait. Chacun de nous avait son logement particulier composé d'une chambre à coucher et d'une autre petite pièce qui servait de salon pour recevoir ; mais le nombre de nos visites nous forçait à donner audience en plein air.

» Notre salle de réception était une cour de plus de cent pieds carrés, toute pavée. Des deux côtés s'ouvraient les portes des bazars. Le troisième côté était occupé par des écuries ; tout autour régnaient de petites chambres et des escaliers qui conduisaient à des galeries ouvertes formant le premier étage où on avait établi une manufacture de coton imprimé. Une eau transparente traversait la cour en diagonale. On descendait vers ce ruisseau par des degrés de pierre ; il servait à la fois à abreuver les chevaux, aux ablutions des dévots, et aux besoins industriels des manufactures du premier étage. »

Le soir, Hadji et ses amis sont invités à un grand souper. Nos lecteurs sont curieux sans doute d'aller s'asseoir à la table d'un homme comme il faut de la ville d'Orfa.

« Notre hôte était un de ces descendants privilégiés du prophète, qui ont seuls le droit de porter le turban vert. Nous étions réunis chez lui au nombre de trente personnes, un peu avant le coucher du soleil. On nous reçut dans une très-belle chambre dont le plafond était doré, et le plancher couvert de divans magnifiques et de coussins de soie. Tout attestait l'opulence du propriétaire. Deux fakirs indiens faisaient partie des personnes invitées. Ces hommes, attachés à Hadji et nourris par sa charité, connaissaient trop bien leur intérêt pour le quitter un seul instant. Quel-

ques vêtemens en lambeaux, mal assujettis par des cordes, les couvraient à peine; une malpropreté dégoûtante, et la vermine qui en résultait, blessaient à la fois les yeux et l'odorat. Ces convives incommodes, qui se vantaient de n'avoir pas fait leurs ablutions depuis trois ans, étaient placés sur le sofa au milieu des convives les plus riches et les plus distingués.

» C'est un usage général chez les Turcs, et chez tous les peuples sectateurs de l'islamisme, d'admettre les mendians et les pauvres, dans leur saleté habituelle, au milieu de la meilleure compagnie. Ils laissent même leurs domestiques passer la nuit à côté d'eux, couchés sur le même divan; aussi la richesse et l'indigence sont-elles également exposées aux inconvéniens produits par la malpropreté. On voit souvent le musulman le plus poli et le mieux élevé arrêter dans sa marche l'insecte qui s'est glissé sur l'étoffe brillante qui le couvre, et, au lieu de le tuer sans cérémonie comme en Espagne et en Portugal, souffler dessus et le faire voler au milieu de la chambre. Les Turcs prétendent ainsi satisfaire à toutes les convenances à la fois : écraser un de ces animaux est à leurs yeux l'acte le plus révoltant du monde.

» Le souper fut servi sur un vaste plateau de cuivre orné de tous côtés de devises et d'inscriptions arabes; il contenait plus de quarante plats. Au centre était le pilau, entouré de mets de différentes espèces, de viandes cuites, de pâtés et de fruits. Nous n'avions pas de vin, mais nous ne fûmes point tentés d'en regretter l'absence. On nous servit plusieurs breuvages délicieux; du lait et de la crème glacés; du sorbet fait avec des épices, du sucre et de la cannelle; enfin, du jus de grenade frappé de glace et mêlé à de l'eau de rose. La nappe était assez large pour couvrir les genoux des convives : c'était une magnifique pièce de gaze de soie, de huit aunes de longueur sur une aune de largeur, et dont

tous les coins étaient brodés en or. On nous présenta de l'eau dans une coupe d'argent, nommée en arabe *tassé*. Nous nous lavâmes ensuite les mains dans des bassins d'argent, et nous allâmes prendre le café et fumer les pipes du soir sur la terrasse de la maison. De cette élévation, qui dominait la ville et la plaine, nous découvrions un panorama de la plus grande étendue et d'une incomparable beauté.

» Après le coucher du soleil, nous nous retirâmes au khan des douaniers (*khan khoula'h-oghli*); Hadji persista dans son refus d'aller loger chez un des nombreux amis qui briguaient cet honneur. Leur escorte nous accompagna toutefois jusqu'à la porte du khan; là nous trouvâmes une nouvelle réunion qui s'était formée pour fêter le retour de Hadji. Les serviteurs et les nombreux pèlerins, auxquels ce bon marchand faisait l'aumône, composaient cette assemblée, moins brillante que celle que nous venions de quitter, beaucoup plus bruyante et tout aussi amusante pour moi.

» Les principaux personnages qui y figuraient étaient deux chrétiens qui revenaient à Mardin, après avoir passé à Jérusalem le tems des fêtes de Noël. Ces pèlerins sont nommés par les Turcs *mokhoddesi* et non *hadji*. L'un d'eux s'appelait *Isa* (Jésus), et l'autre *Abdallah* (l'esclave de Dieu); ce dernier titre est commun aux chrétiens et aux musulmans, mais les premiers le portent plus rarement et le remplacent presque toujours par celui d'*Abd-el-mesiah* (esclave du Messie).

» Isa était coiffé d'un bonnet pointu, orné de franges, doré sur les côtés et couronné de plusieurs sonnettes. L'aspect d'Abdallah était plus grotesque encore. Nu jusqu'à la ceinture, il avait chargé sa tête de laine et de plumes de couleurs; ses bras étaient tatoués de raies bleues, en signe du saint pèlerinage qu'il venait d'accomplir; et pour achever de nous donner l'idée d'un sauvage huron ou armen-

tagué, il commença une danse bizarre, violente, mêlée de contorsions et accompagnée des sons d'une musique aussi barbare que son costume.

» Un joueur de tambour battait la mesure sur une marmite renversée; un autre musicien soufflait dans une longue canne qui lui servait de clarinette et qui était percée de six trous. Les auditeurs, charmés de cette harmonie, battaient leurs mains en mesure et complétaient l'étrange discordance de ce concert.

» Un petit nègre, né de parens Abyssins, dans la maison de Hadji, et qui avait accompagné son maître dans le saint pèlerinage, chantait des strophes arabes, alternativement, avec un jeune conducteur de chameaux, et le chœur entier répétait à tue-tête les accens sauvages des deux enfans.

» A la danse la plus frénétique succédèrent des mouvemens et des attitudes d'une volupté effrénée. Les danseurs, se rapprochant et s'éloignant, imitant les progrès et le délire de la passion, poussaient de longs cris et des gémissemens, et suivaient la mesure d'un air qui peignait tour-à-tour la langueur et la fureur des amans. Ce spectacle rappelait à l'imagination les fêtes lascives célébrées dans les tems du paganisme en l'honneur de quelques divinités, et non la solennelle gravité qui caractérise ordinairement les amusemens d'un pèlerin de la Mecque; et bien moins encore les pieuses pratiques d'un chrétien qui vient de visiter la tombe du Sauveur et les lieux consacrés par ses souffrances. »

C'était un véritable bonheur pour M. Buckingham que d'avoir rencontré sur sa route Hadji (ou le Hadji, le Saint), vieillard charitable, généreux et affable. C'était un de ces hommes rares dans tous les pays; un dévot plein de philanthropie et d'humanité.

« On sait quelle énorme distance sépare, aux yeux des Musulmans, les véritables sectateurs du Coran et ceux mêmes des chrétiens qu'ils regardent comme saints. La sa-

lutation : *Salam alaikom*, et la réponse : *Alaikom salam* (la paix soit avec vous ! et, avec vous soit la paix !), sont réservées aux seuls musulmans, ainsi que la formule prononcée avant les diverses actions de la vie : *Bism illah el bakhmàn el bakhim* (au nom de Dieu grand et miséricordieux). La bonté de Hadji fit pour moi une exception à cette règle. Il voulait que ceux qui ne me connaissaient pas me nommassent *Hadji Aga* (gentilhomme pèlerin), et ceux qui me connaissaient *Hadji Abdallah* (le pèlerin serviteur de Dieu). Quand je mangeais, buvais, me levais ou changeais ma pipe, je ne manquais jamais de répéter la formule mahométane, et de terminer l'opération par ces mots solennels : *Al humd el illah* (louange soit à Dieu) ! on me répondait toujours par les bénédictions ordinaires ; on me disait : *Anih*, après que j'avais bu ; *El hawàf*, quand je m'étais lavé ; *Naimain*, quand je me levais : chacune des personnes qui se trouvaient auprès de moi m'adressait, comme à un vrai musulman, les mots consacrés auxquels je répondais dans les termes d'usage. »

Le lac d'Orfa, vénéré par la piété, en mémoire du patriarche Abraham, est peuplé d'une quantité innombrable de poissons dont il est défendu de pêcher un seul.

« J'y ai vu, dit le voyageur, des carpes de plus de deux pieds de long. C'est un acte méritoire de charité musulmane d'acheter des feuilles de figuier ou d'autres arbres pour les jeter dans le lac. Bientôt ces feuilles sont couvertes de poissons qui s'y entassent par monceaux. On n'exagérerait pas si l'on portait le nombre des habitans du lac à vingt mille, et il est inouï jusqu'ici que le plus pauvre des Arabes ait commis le crime abominable d'en prendre un seul pour sa nourriture. »

Le patriarche chrétien d'Orfa fit prier M. Buckingham de venir le voir. Ce patriarche était le plus ignorant de tous les Arabes. Il demanda dans la même phrase des

nouvelles de la Chine, de l'Amérique et de l'Europe, qu'il plaçait à peu près sous la même latitude. Sa suite le traitait avec un respect extrême; il était vêtu comme les mahométans et jouissait de la même considération qu'eux, privilège dont M. Buckingham n'avait encore vu qu'un seul exemple à Tripoli en Syrie. Suivons-le dans la maison du patriarche où il soupa et passa la nuit.

« On me pressa vivement de coucher chez le patriarche; je ne pus me refuser à ces instances. A neuf heures le souper fut servi. Avant le repas, on plaça sur la table un petit plat de poissons frits; ensuite on distribua le *pakhi*, espèce d'eau-de-vie faite avec des dattes et renfermée dans un vase de terre qui avait la forme d'un oiseau et dont le bec laissait échapper la liqueur. Chacun des convives but de dix à douze tasses de ce breuvage, avant le souper. Les prêtres qui formaient le cortège du patriarche ne le servaient et desservaient qu'en lui baisant la main et en lui prodiguant les marques de la plus profonde vénération.

» Nous soupions en plein air, et la lune qui brillait de tout son éclat était la seule lumière de ce banquet, d'ailleurs excellent. Au dessert, le bruit d'un coup de canon annonça le supplice et la mort d'un janissaire; honneur qui n'est réservé qu'aux seuls membres de ce corps redoutable. Comme en Angleterre un gentilhomme n'est jamais pendu, chez les Turcs un janissaire n'est jamais exécuté sans la formalité du coup de canon. « Ah! s'écria l'un des prêtres, voilà encore un fils du démon qui retourne dans les bras de son père. » Tous les convives répondirent unanimement : *Al humd el illah* (Dieu soit loué)! et l'on pria d'une commune voix, non pour la conservation des musulmans, mais pour leur anéantissement définitif : le patriarche, en prudent politique, ne réprima ni n'encouragea ce mouvement spontané. On entama ensuite une conversation qu'inspirait le plus violent fanatisme, et où chacun exprimait le plus

vif désir de rendre avec usure, aux oppresseurs de la foi chrétienne, leur tyrannie et leurs injures.

» Le patriarche fit chercher dans sa bibliothèque une histoire universelle en un seul volume, contenant les principaux événemens des annales du monde, depuis Adam jusqu'à la prise de Jérusalem par les musulmans. Ce livre était écrit en *gurshouni*, c'est-à-dire en arabe avec des caractères syriaques; on en lut plusieurs passages contenant d'horribles détails de persécutions souffertes par les chrétiens. « Ne nous vengerons-nous pas un jour? s'écria l'un des convives. » Je pris la parole et je rappelai à l'interlocuteur ces paroles du fondateur de la religion chrétienne : « Bénissez ceux qui vous persécutent; priez pour ceux qui vous traitent avec mépris. Si votre ennemi vous frappe sur une joue, tendez-lui l'autre joue; s'il vous vole votre manteau, donnez-lui votre habit. »

» Les convives connaissaient très-bien ces maximes de l'Écriture, mais ils prétendaient qu'elles ne s'appliquaient qu'aux injures personnelles et non à celles dont leur foi sainte était l'objet. Interprétation ingénieuse, fort digne de la subtilité théologique, et qui prouve combien la religion la plus douce est souvent impuissante dans sa lutte contre des mœurs barbares et des caractères féroces!

» Le reste de la soirée se passa en disputes théologiques sur des points assez peu importans en eux-mêmes. Les assistans, quoique membres de la même église, soutenaient leurs opinions personnelles avec une extrême amertume. Au surplus ils ne me cachèrent pas qu'ils regardaient comme chrétiens orthodoxes tous ceux qui faisaient le signe de la croix et recevaient le sacrement; contradiction singulière, qui mêlait ainsi une tolérance fort étendue à l'intolérance la plus cruelle. »

La ville, dont M. Buckingham donne une excellente description, compte environ cinquante mille habitans, dont dix

mille chrétiens et cinq mille juifs : tout y respire le luxe oriental. Elle est bâtie sur les ruines d'Ur, cité chaldéenne que le patriarche Abraham quitta pour aller habiter Haran. Les Macédoniens lui donnèrent le nom d'Edesse. Avant la conquête de cette ville par les Romains, elle était la capitale du pays d'Oschene, royaume indépendant qui occupait la partie septentrionale et la plus fertile de la Mésopotamie.

« Des murailles du château la vue s'étend au loin sur les sites les plus pittoresques. Le voyageur voit à ses pieds les minarets des mosquées, les tiges droites des cyprès, les dômes et les cours des khans (auberges), et plus loin le lac d'Abn-el-Zilkah, la fontaine de Callirhoé, et le canal d'Abraham bordé de bois touffus. Des colonnes corinthiennes, des débris de murs et d'arcades, ajoutent à la beauté de ce tableau qui réunit, à la sévérité classique des ruines antiques, la brillante originalité des monumens actuels de l'Orient.

» Dans la classe aisée le dîner est toujours servi vers quatre heures, tandis que le reste du peuple ne se met à table qu'après le coucher du soleil. »

La caravane allait quitter Orfa lorsque les voyageurs reçurent la nouvelle que les Wechabites désolaient la contrée qu'ils devaient parcourir : ils se mirent sous la protection d'un scheikh arabe qui campait à cinquante milles de la ville.

« Ce chef se trouvait à la tête d'environ vingt mille cavaliers. Toutes les caravanes qui passaient auprès de ses domaines lui payaient tribut. La nôtre adressa à ce brigand privilégié la plus humble supplique, où l'on exaltait beaucoup sa puissance, sa justice et sa magnanimité. On le pria ensuite de protéger la caravane contre les voleurs de la plaine, dont on peignait le caractère sous les plus noires couleurs. Cependant la seule différence qui existât entre

lui et ces derniers était dans la manière d'exercer le brigandage : ils menaient une vie errante, et, lui, volait à poste fixe. A la fin de la lettre on avait soin d'ajouter que sa protection serait généreusement payée. »

Ce chef fit attendre long-tems sa réponse, et M. Buckingham, forcé de rester à Orfa, continua d'examiner la ville. Ce qu'il dit de l'éducation des enfans est fort curieux.

« Dans la cour de la mosquée du visir, j'aperçus un vénérable scheikh occupé à montrer à lire à quelques enfans de la ville. Quel fut mon étonnement de reconnaître que la méthode de l'enseignement mutuel était pratiquée en Mésopotamie ! Les plus instruits de ces enfans lisaient à haute voix des versets du Coran que leurs camarades répétaient après eux. Malheureusement ce livre sacré constitue toute la science des Turcs. Toute l'éducation de l'Orient se borne aux connaissances que les musulmans peuvent y puiser ; aussi les talens et l'intelligence que les Orientaux reçoivent, pour la plupart, de la nature, sont-ils privés de tout développement.

» Ce climat, dont la chaleur hâte l'époque de la puberté, semble aussi favoriser la maturité précoce de l'esprit. A l'âge où les enfans des pays septentrionaux sont à peine capables de lier deux idées, les jeunes Orientaux raisonnent, exercent leur jugement et prennent rang dans la société. Quoiqu'ils restent toute leur vie à une distance très-respectueuse de leurs parens, ils marchent de pair, dès l'enfance, avec les personnes étrangères à leur famille. Ils connaissent dès lors et mettent en usage toutes les formules de la civilité musulmane, et ce serait une grossièreté impardonnable que de ne pas les traiter avec la déférence due aux personnes d'un âge avancé. La timidité, si commune aux enfans anglais élevés loin des salons, est absolument inconnue des jeunes mahométans.

» Les mœurs et le langage de la Turquie règnent exclusi-

vement à Orfa. Partout je remarquais les traits caractéristiques de la race ottomane; la face pleine et arrondie, la bouche grande, le nez droit, les sourcils épais, la barbe touffue et retombant de deux côtés en larges boucles, le cou gras, court et fortement musclé. »

On apprit enfin que les Arabes dont on redoutait les attaques avaient fait retraite vers les plaines de l'est. Avant de se mettre en route, M. Buckingham prit un bain à la mode du pays. Tous les détails de la toilette turque se trouvent dans ce récit plus circonstancié que tous ceux qui nous sont parvenus jusqu'ici, et qui se termine en ces termes :

« Je restai une heure entière sous les mains du garçon de bain; il fit craquer toutes mes jointures, pressa tous mes muscles et me rasa tout le corps, excepté les sourcils et la barbe qu'il peigna et brossa suivant la coutume du pays. Un contraste des plus remarquables entre les usages d'Europe et ceux d'Asie, est que les Orientaux épilent entièrement toutes les parties du corps où nous ne portons jamais le rasoir, et ne laissent pousser que la barbe.

» Je me reposai pendant une heure dans une autre chambre où l'on m'apporta du café, des pipes et des sorbets. Je me remis au bain où je fis un excellent repas. Le tout me coûta environ cinquante paras, un peu moins d'un schelling. »

La caravane partit de la ville d'Orfa; des troupes de cavaliers qui traversent de tems en tems la plaine lui donnèrent de fausses alarmes.

« Ce pays, plat et couvert de sables, est un véritable océan sur lequel on navigue à sec. Les collines les moins élevées se montrent d'abord à l'horizon comme des points imperceptibles et grandissent peu à peu à la vue, de même que les caps et les îles sous la lunette du navigateur; ces éminences servent aux Arabes de points de reconnaissance et de départ. Ce sont elles qui mesurent la route, qu'il serait impossible de calculer autrement.

» Le 17 juin notre caravane arriva par un pente douce à un plateau fort élevé, d'où l'œil s'étend sur l'immense plaine de l'est. Elle forme un plan horizontal, coupé de loin en loin par des mammelons, semblables aux rochers et aux îles qui s'élèvent du sein de la mer. Deux cavaliers accoururent vers nous au grand galop : c'étaient des Arabes appartenant à la tribu de Beni-Meilan, commandés par Abn-Aiouli-Ibin-Remer pacha, et chargés d'arrêter toutes les caravanes pour leur faire payer la rançon accoutumée.

» Ils montaient de superbes chevaux fort mal harnachés. Leur costume ressemblait plutôt à celui des fellahs ou agriculteurs du pays qu'à celui des Bédouins que j'avais déjà vus. Ils portaient de vastes tarbouseh, des turbans de mousseline blanche et une veste de serge, semblable pour la couleur, la forme et l'étoffe, au *burnousch* blanc des Maugrains ; seulement les manches en étaient larges ; elle n'était pas sans couture comme chez les Africains. Par-dessus ce vêtement, un cordon rouge leur servait de ceinture. Leurs armes étaient une épée, une paire de pistolets, et une lance très-légère de douze à treize pieds de longueur. Ces deux hommes étaient rasés, mais portaient moustache ; l'un d'eux avait les yeux bleus, le teint clair et les cheveux blonds ; il ne ressemblait en rien à la pure race arabe, telle que je l'avais observée depuis la pointe méridionale de la péninsule arabe. »

Les voyageurs de la caravane se rendirent avec armes et bagages à ces deux envoyés du chef arabe qui les conduisirent jusqu'à leur camp d'Elmazar.

« A peine avions-nous placé notre première tente, dit M. Buckingham, que nous vîmes arriver trois personnages de la suite du chef, montant de superbes chevaux richement harnachés. Leur costume était celui des officiers turcs des grades supérieurs, et le pacha le plus opulent aurait porté avec orgueil les vêtements chargés de broderies, les

épées, les pistolets et les khandjars qui les distinguaient. Nous nous levâmes à leur aspect et nous offrîmes à celui d'entr'eux dont le costume annonçait la prééminence, les tapis et les coussins de Hadji qui avaient été préparés avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Il s'assit et les deux autres se placèrent à ses côtés. Tous les voyageurs présents, sans excepter Hadji, s'agenouillèrent humblement et se tinrent accroupis devant eux en s'appuyant sur leurs talons, sans cesser d'être à genoux, hommage qui n'est rendu qu'aux personnes de la plus haute distinction.

» J'imitai d'abord mes compagnons et je gardai quelque tems cette attitude si gênante pour un Européen : à la fin je me vis forcé de me lever et de sortir. Ce mouvement, considéré comme une grossièreté impardonnable, produisit dans l'assemblée une fâcheuse sensation.

» On voulut savoir quel était ce personnage si étranger à la civilité musulmane, qui ne pouvait rester pendant dix minutes assis sur la plante de ses pieds. Les uns prétendirent que j'étais un Égyptien né de parens géorgiens et de la race des mameloucks du Caire : la blancheur de mon teint et ma prononciation favorisaient ces conjectures. Suivant d'autres, j'étais un docteur de Damas qui avait probablement servi le pacha de cette contrée : en effet je ne cessais de parler avec enthousiasme de la beauté pittoresque de cette ville(1) ; j'avais d'ailleurs guéri, au moyen de quelques médecines très-simples, le petit nègre de mon protecteur. D'autres affirmaient que j'étais un Maugrabin ou Arabe de Maroc, profond magicien, qui allait dans l'Inde explorer les mines de diamans, de rubis et d'émeraudes. On me voyait souvent écrire sur un petit carnet des mots d'une langue inconnue, d'où l'on concluait que j'allais exploiter en magicien des forêts d'aloès, de cannelle et des océans

(1) Voyez, dans notre 24^e numéro, une brillante description de Damas.

semés de perles. J'avouais moi-même que je me rendais aux Grandes-Indes, et comme je n'avais avec moi ni bagages ni marchandises, ma sorcellerie était bien prouvée. Quelqu'un fit entendre que je professais une religion inconnue et mystérieuse : on me traitait fort bien dans la tente de Hadji; je marchais même son égal, et cependant j'étais loin de me donner pour un vrai croyant. Isolé de mes compagnons, à l'heure de la prière, je ne participais à aucune de leurs dévotions. Je ne pouvais pas leur paraître chrétien puisque je mangeais de la viande, du beurre et du lait les vendredis et les samedis; ni juif, car je ne bouclais pas mes cheveux : je frisais ma moustache comme les Turcs, chose défendue aux Israélites. Toutefois, comme je changeais souvent de linge et que j'avais une profonde horreur pour les insectes, on finit par voir en moi un prêtre appartenant à quelques-unes de ces sectes idolâtres dont l'Inde est couverte, et dont le fétichisme se manifeste par les aversions bizarres que je témoignais si fréquemment.

» Tel fut le résultat de cette conversation dont j'étais l'objet et la cause. Hadji qui l'entendait crut devoir me défendre contre ces ridicules imputations et déclara que j'étais Anglais et qu'il m'avait pris sous sa protection. Comme les Arabes ignoraient ce que c'est qu'un Anglais, il ajouta que j'étais un *Frangi* (un Franc, un Européen). « Oh ! s'écria l'un d'eux, c'est un de ces gens qui viennent d'Ajam. Si telle est la vérité, je vais bien le savoir. » Aussitôt il fit apporter une tasse pleine d'eau en me disant qu'elle appartenait à un juif, et m'invita à la porter à mes lèvres : j'obéis. Il s'écria alors que j'étais un imposteur, puisque tous les Francs étaient Ajamis, et que tous les Ajamis aimeraient mieux mourir que de boire dans une tasse qui eût appartenu à un juif.

» Je ne sais comment cet étrange assemblage d'idées était

entré dans la tête de l'Arabe. Quoi qu'il en soit, tous ceux qui l'écoutaient restèrent convaincus de mon imposture. On me fit plusieurs questions sur la situation de l'Angleterre et de l'Inde, et mes réponses ne firent qu'augmenter l'incrédulité de l'assemblée. Les musulmans considèrent le monde comme un vaste plateau environné par la mer : ils placent leur pays au centre et disposent les autres tout autour. Je n'essayai pas de faire cadrer mes réponses avec leur système de géographie; c'est ce qui m'aurait donné trop de peine et m'eût exposé à me contredire : force me fut de leur faire des concessions. Ainsi je voulus bien avouer que le monde était bordé de deux côtés par la grande mer de Chine et par l'Océan Pacifique, et que ses autres limites étaient la mer d'Yemen et la mer de Glace. On m'interrogea sur les peuples à tête de chien, sur les arbres enchantés d'où les femmes tombent comme des fruits mûrs, en un mot sur la plupart des fables regardées par la crédulité orientale comme articles de foi. Mes réponses furent encore moins satisfaisantes qu'elles n'avaient été, et je finis par perdre toute espèce de crédit auprès de la caravane. On me prit définitivement pour un imposteur, et cette conjecture fut encore appuyée par l'observation malveillante de l'un de mes compagnons de route, qui parla de mon arrestation à Bir, où j'avais payé rançon comme un janissaire échappé d'Alep.

» Cependant les deux cavaliers qui nous avaient arrêtés s'occupaient des préparatifs nécessaires pour prélever sur chacun de nous la quote part du tribut imposé à la caravane. Ils séparaient le bagage des chrétiens de celui des musulmans, et dictaient à l'un de nous la note exacte de tous les effets. On lut ensuite cette note au commandant arabe, pendant que nous étions humblement agenouillés autour de lui, et que lui-même, affectant un superbe dé-

dain, négligemment étendu sur le tapis, les jambes en l'air, prenait plaisir à insulter à notre humiliation.

» En ce moment Hadji, de l'air le plus humble et se prosternant jusqu'à terre, offrit à ce chef barbare des présents d'un grand prix, un beau cachemire, une pipe d'ambre, un écrin; le tout valant à peu près 1,500 piastres turques, ou 50 liv. st. (1,250 fr.). Le farouche capitaine daigna à peine jeter un regard d'indifférence sur ces cadeaux. Il se fit relire l'inventaire de nos effets, et condamna chacun de nous à payer une somme arbitrairement fixée. Les marchands devaient verser 20 piastres par chameau avec sa charge, 15 par cheval ou mulet, et 10 par âne; le conducteur de la caravane était taxé à 1,000 piastres, dont on lui permit de se faire rembourser comme il l'entendrait par les voyageurs. La rançon des marchands fut fixée à la somme de 1,000 dollars d'Espagne. On exigeait des pèlerins de Jérusalem 1500 piastres, somme exorbitante, vu leur pauvreté. Quant à moi, on me demanda 5,000 piastres; mais, par l'intercession bienveillante de mon ami Hadji, ma rançon fut réduite à 1,000.

» Les marchands payèrent leur tribut sans difficulté. Quant aux autres voyageurs, la chose était impossible. Le conducteur de la caravane fit réduire sa rançon à 500 piastres, qu'il paya moitié de ses deniers, moitié à l'aide d'une souscription. Dix des principaux marchands en donnèrent 2,000, et les pèlerins, qui formaient à peu près les deux tiers de la caravane, ne purent tous ensemble en donner plus de 500.

» Les deux percepteurs de tribut se conduisirent avec une insolence et une cruauté inouïes. On fouilla dans nos bagages, on renversa, on brisa, on pillà nos effets. Quand on en vint aux miens, qui ne consistaient qu'en deux petits sacs et un porte-manteau renfermant tout ce qui m'était

nécessaire pour mon voyage, je tremblai de me trouver privé tout à coup de tout ce qui devait contribuer au succès de mon entreprise. Là se trouvaient l'argent que m'avait remis M. Barker pour achever ma route, une montre d'or, des lettres pour l'Inde qui auraient encore confirmé leurs soupçons et m'eussent exposé à subir une rançon plus forte; un thermomètre, un compas, quelques instrumens, des fioles et des échantillons minéralogiques, dont l'usage, inconnu des brigands qui nous pillaient, m'eût fait passer pour le plus redoutable des magiciens.

» Je m'opposai de toutes mes forces à ce qu'ils ouvrissent mon porte-manteau et mes sacs, leur représentant que je n'étais qu'un pauvre voyageur, et que je n'avais d'espoir que dans la grâce de Dieu, les secours des fidèles et la vente de mon cheval. Mais dans l'impuissance de résister plus long-tems à leur brutalité, je suppliai Hadji d'intercéder pour moi. On me répondit que je n'avais qu'à payer les 1,000 piastres et que mes effets ne seraient point dérangés.

» Ma valise renfermait tout ce que j'avais de plus précieux, et comme je ne pouvais payer ma rançon sans l'ouvrir, je me trouvais extrêmement embarrassé. On me permit de parler quelques instans au bon Hadji; je lui avouai toutes mes craintes, et il pensa comme moi que si l'on découvrait dans mon bagage les sommes d'argent considérables et les objets de valeur qui s'y trouvaient, on ne manquerait pas d'exiger une rançon plus considérable, si on ne me dévalisait complètement. Il alla donc lui-même demander grâce pour moi, et après avoir essayé vainement de réduire la taxe qu'on avait fixée pour le rachat de mes effets, il consentit à faire l'avance de ces 1,000 piastres, sous condition, bien entendu, que je les lui rendrais à Mardin.

» Après nous avoir rançonnés, les Arabes du désert nous invitèrent à leur banquet.

» Nous fûmes reçus sous la tente du festin par deux per-

sonnages qui paraissaient être d'un rang supérieur au chef même qui nous avait si brutalement traités. Ils étaient assis sur de riches coussins; l'un d'eux, d'une corpulence extrême, vêtu d'étoffes de soie, ornées de fourrures, portait un bonnet très-élevé, dont la forme rappelait à la fois la coiffure des Dellis et celle des Tartares. Nos génuflexions recommencèrent; de gros chiens aboyaient après nous, de petits enfans mal vêtus fixaient sur nous de grands yeux où se peignait l'étonnement, et les rideaux de l'appartement des femmes, soulevés de tems à autre, attestaient leur curiosité. Dans cette scène bizarre se confondaient l'indolence voluptueuse des mœurs turques et la sauvage rudesse des mœurs arabes.

» On prit d'abord le café; aussitôt après, le souper commença. Il se composait d'une brebis entière, de deux agneaux rôtis, de deux moutons coupés par tranches et cuits dans de la bouillie, de gâteaux de froment tout chauds et de caillé. On n'employait la cuiller que pour ce dernier mets; tout le reste, voire même la bouillie, se mangea avec la main. La farouche avidité de nos convives leur donnait l'air de bêtes fauves, dévorant leur proie à la dérobée. Nous n'avions pour serviettes que nos vêtemens; ainsi la barbarie la plus grossière se mêlait au luxe le plus raffiné. On servit pour la seconde fois du café après le repas; et, comme le coucher du soleil approchait, nous nous préparâmes au départ.

» Cependant un événement imprévu le retarda encore. Assis sous la tente du scheikh, nous nous croyions fort en sûreté, quand nous vîmes une troupe de Turcomans passer dans la plaine. C'étaient des guerriers d'une autre tribu qui profitaient du moment où nous étions à table pour enlever à nos voleurs une partie de leur butin, et à nous, les restes de notre bagage. Aussitôt tout le camp est sur le *qui vive*; les brigands qui nous avaient légalement détroussés, trans-

portés de fureur à la vue des brigands sans mission qui venaient leur disputer leur proie, courent aux armes, et nous nous joignons à eux pour défendre les débris de nos propriétés. Le choc fut terrible et la bataille sanglante; les cavaliers, avec leurs épées et leurs lances, les fantassins, avec leurs mousquets, leurs pistolets et leurs dagues, firent un carnage effroyable.

» La mêlée dura plus d'une demi-heure, et pour ma part je luttai corps à corps avec trois Turcomans et les mis hors de combat. Enfin la victoire nous resta et la déroute de nos assaillans fut complète.

» A la nuit nous songeâmes à regagner nos tentes. Comme j'étais à pied, on m'offrit une belle jument toute sellée, et on insista pour que je l'acceptasse. En mettant le pied à l'étrier, je laissai voir mon sabre, que jusque-là j'avais tenu caché. On voulut l'examiner, et malgré ma résistance on le porta au scheikh. Celui-ci témoigna le désir de s'en emparer et me fit demander combien il m'avait coûté : je ne savais que répondre; si je l'avais évalué à son prix véritable, il en aurait conclu que j'étais riche; si je l'avais déprécié, il me l'aurait volé sans scrupule comme un objet de peu de valeur : je lui fis dire que ce sabre m'avait été donné par un de mes plus chers amis et que j'y tenais autant qu'à ma vie. Cette réponse fut prononcée du ton le plus déterminé, seul moyen que j'imaginasse d'échapper à cette nouvelle spoliation. En effet, le scheikh y renonça, mais il exigea que je lui fisse donner en compensation un autre sabre appartenant au neveu de mon hôte. Je m'engageai à payer 250 piastres à ce jeune homme dès mon arrivée à Mardin. »

» C'est ainsi que nous fûmes, dans toute la force du terme, *écorchés* par les Arabes du camp d'Elmazar. Nous retournâmes à nos tentes, aussi fatigués des vexations de

la journée et du combat que nous avons eu à soutenir, que de la privation de notre sieste ordinaire. »

Les voyageurs arrivèrent dans le Kourdistan. Voici le portrait que M. Buckingham fait de ses habitans :

« Leur costume ressemble beaucoup à celui des Arabes Bédouins ; c'est une chemise très-large et très-longue , par-dessus laquelle on jette un caftan de coton blanc. Ils portent une ceinture de gros cuir. Leur coiffure est un petit tarbousch rouge autour duquel on roule un mouchoir de coton bleu. Un manteau de grosse serge blanche , couvrant leur tête et leurs épaules , les protège contre la chaleur du jour et la fraîcheur des nuits : ce vêtement suffit dans une contrée où il ne tombe pas de rosée et où l'atmosphère , après le coucher du soleil , est d'une température délicieuse. Les Kourdes n'ont pour armes qu'une épée et un bouclier : l'épée est suspendue à un baudrier agrafé à leur ceinture ; au lieu de porter cette arme à la manière des Arabes et des Turcs , la pointe en haut , ils la portent à l'instar des Européens. Leur bouclier est composé d'une plaque de cuivre ronde sculptée dans le milieu, bordée d'une frange de soie noire et recouverte à l'extérieur d'un tissu de jones artistement tressés ; l'ensemble en est assez élégant.

» Rien de plus pittoresque que ces Kourdes, marchant à côté de notre caravane en chantant et en conduisant leurs troupeaux. Leurs boucliers suspendus à leurs épaules, leurs larges robes et leurs manteaux légers flottant au gré des vents , formaient un tableau bizarre dont un peintre habile eût aisément tiré parti. »

Avant d'entrer à Mardin , M. Buckingham vint rendre visite au patriarche syrien , dont le couvent est situé aux portes de la ville. C'était un jeune homme aimable et plein d'instruction. Le monastère renfermait des prêtres de trois

ordres différens , savoir : le patriarche , six *matrans* et douze *catzis*. Ces derniers ont la permission de se marier, et plusieurs vivent en ménage dans le couvent.

La population de Mardin est d'environ vingt mille ames ; les deux tiers sont mahométans ; le reste se compose de juifs et de chrétiens. Ennuyé du long séjour de la caravane à Mardin , M. Buckingham se rendit à Diarbekir, où il espérait trouver des Tartares, ou messagers du gouvernement, sous la protection desquels il comptait se placer.

La route de Mardin à Diarbekir est très-dangereuse ; les habitans n'ont d'autre métier que le brigandage. M. Buckingham fut obligé de prendre pour guide et pour protecteur un nommé Hassein , l'un des brigands les plus déterminés du canton. Après être entré dans la maison de son guide, il alla rendre visite au chef de la tribu.

« Fidèle à l'esprit national , l'aga commença par lever sur moi une contribution arbitraire et me donna ensuite fort généreusement l'hospitalité. Le lendemain , au soleil couchant , nous aperçûmes les rives du Tigre, et nous traversâmes ce fleuve le surlendemain. Le premier aspect de Diarbekir est magnifique : située sur une hauteur environnée de tours et de murs crénelés, cette ville offre de loin à l'œil du voyageur ses hautes maisons et ses mosquées majestueuses. Le paysage qui l'environne est riant et fertile. Une ligne de montagnes pittoresques règne à l'est du côté du Kourdistan ; de ce côté, des jardins, des ponts, des maisons de campagne environnées d'arbres touffus, embellissent le paysage, et l'endroit où l'on passe le Tigre au pied de la colline sur laquelle la ville est située, offre un mélange enchanteur de beautés sauvages, de richesses agricoles et de sites bizarres. »

M. Buckingham nous représente la ville de Diarbekir comme une des cités les plus opulentes de l'Asie. Il revient à Mardin, après avoir vainement cherché le Tartare à la

direction duquel il espérait se confier ; son guide est arrêté pour dettes , et le créancier, afin d'en assurer le paiement, saisit à la fois Hassein le débiteur, M. Buckingham et son cheval.

Notre voyageur n'échappa qu'avec peine à ce nouveau danger : à son arrivée à Mardin , il n'y trouva plus la caravane. Il la rejoignit à Nisibin, l'antique *Nisibis*, une des cités les plus importantes de l'ancienne Mésopotamie, aujourd'hui en ruines et presque inhabitée. Nous regrettons de ne pouvoir citer plusieurs anecdotes intéressantes qui se rapportent à cette partie du voyage de M. Buckingham : il alla de Nisibin à Sinjar, et de Sinjar à Mousoul. Par suite de l'excessive chaleur et du manque d'eau , une affreuse mortalité s'étendit sur la caravane. Enfin les voyageurs arrivèrent à un étang. C'est là que la rage , produite par la soif ardente qui les dévorait , donna lieu à une scène dont M. Buckingham a dépeint les mouvemens originaux avec autant de naïveté que d'énergie. L'artiste qui a exécuté sous ses yeux la gravure qui représente cette scène, en a très-bien saisi l'effet ; le texte et la vignette offrent l'intérêt le plus vif à l'observateur des mœurs humaines.

Les chapitres suivans sont consacrés à la description de Mousoul , et aux ruines de Ninive, d'où M. Buckingham continua sa route vers Bagdad. Les dernières pages de l'ouvrage prouvent que l'auteur, homme d'esprit et homme du monde , joint à ce double mérite la science de l'antiquaire. Quoique la longueur de cet article ne nous permette pas d'en offrir la preuve en multipliant les extraits de son livre, nous croyons devoir le recommander non-seulement à l'attention publique , mais encore à celle des savans.

(*London Magazine.*)

DE THÉOBALD WOLFE TONE (1).

IL y a quelque tems que M. Peel, dans un débat sur l'association catholique, avança que les honneurs rendus à M. Hamilton Rowan étaient moins le prix de ses vertus que celui de sa trahison reconnue. Quelques patriotes irlandais se récrièrent contre cette assertion ; cette vérité étant incontestable, ils auraient beaucoup mieux fait de demander à M. Peel si c'était un bon système de gouvernement que celui où la trahison, alors même qu'elle était malheureuse, devenait honorable et respectée ? Le livre dont il est question dans cet article offre le tableau de la vie d'un autre traître irlandais, qui aurait expié sur l'échafaud son ardent amour pour son pays, et sa haine non moins vive contre ceux qui l'opprimaient, s'il ne s'était affranchi du supplice par un suicide.

Théobald Wolfe Tone, naquit à Dublin, le 20 juin 1763, de parens protestans ; il vécut dans la même religion, ou du moins il ne professa jamais la religion catholique : il paraît d'ailleurs avoir été assez indifférent sur ces matières. Nous avons là-dessus un mot à dire à M. Peel : de ce que l'on sera injuste envers la majeure partie d'une nation, par exemple les catholiques d'Irlande, il ne s'en suit pas que le reste de la nation, parce qu'il est à l'abri des effets de cette injustice, ne partagera pas le mécontentement que l'oppression doit nécessairement exciter.

(1) *Memoirs of Teobald Wolfe Tone*, written by himself, comprising a complete journal of his negotiations to procure the aid of the French for the liberation of Ireland; with selections from his diary whilst agent to the Roman Catholics. Edited by his son, William Teobald Wolfe Tone. In two volumes. Colburn. 1827.

Il arrive souvent, que, même dans ceux qui profitent du tort fait à leurs concitoyens, les liens de la patrie sont plus forts que ceux de l'intérêt, et que le plus de *lentilles* qui leur est offert ne peut les induire à vendre le droit le plus précieux de leur naissance, celui de citoyen d'un pays gouverné par des lois équitables. On peut observer que le plus grand nombre des chefs des insurgés, pendant la vie politique de Tone, étaient protestans ou dissidens; la raison en est simple, c'est que les protestans et les dissidens possédaient la majeure partie de la richesse du pays, et qu'ils étaient en même tems les plus instruits et les plus éclairés. Il faut être aveugle pour ne pas s'apercevoir que l'oppression exercée sur les catholiques, en donnant à la révolte plus de chances de succès, devenait aussi le stimulant le plus énergique de leurs chefs.

Les maux qui pesaient sur la partie la plus nombreuse du peuple irlandais, agirent évidemment sur l'esprit de Tone et de ses amis, dans le tems même où une longue habitude de dégradation avait détruit parmi les opprimés tout espoir de résistance. Dans des circonstances semblables à celles où se trouvait l'Irlande, il est facile de disposer les esprits à la révolte, en excitant des jalousies ou des craintes; mais c'est surtout quand l'injustice est soutenue par la force extérieure, que les sentimens patriotiques surmontent toutes les autres affections, et l'emportent même sur les intérêts les plus directs.

Tone se maria jeune, suivit le barreau où il reçut peu d'encouragemens, et commença ce que l'on peut appeler sa vie publique, en 1787, par un pamphlet (*Revue de la dernière session du Parlement*) qui fut suivi de plusieurs autres. Tone se trouva dès-lors, à l'époque de la révolution française, au nombre des écrivains politiques de son pays, et devint bientôt un politique actif. Il peint de la manière suivante l'état des partis qui existaient alors en Irlande :

les membres de la religion dominante , les dissidens et les catholiques.

« Les membres de la religion anglicane , que je nommerai protestans , quoique n'excedant pas le dixième de la population , avaient entre leurs mains tous les pouvoirs et les cinq sixièmes des propriétés foncières ; ils étaient et avaient été , depuis plus d'un siècle , en possession paisible des dignités de l'église , des places de magistrature et de finances , des emplois des armées de terre et de mer ; en un mot de tout ce qui pouvait donner de l'influence en Irlande. Avec des propriétés dont les seuls titres étaient fondés sur le meurtre et la spoliation , cette colonie d'étrangers usurpateurs ne voyait de sécurité pour elle et de sauve-garde pour ses richesses que dans une étroite alliance avec l'Angleterre , qui profitait de ses craintes et qui , pour prix de la protection qu'on lui demandait , exerçait une souveraineté réelle , quoique cachée , sur le commerce de l'Irlande , et cherchait à détruire de plus en plus son indépendance. Divers événemens , et surtout la révolution d'Amérique , avaient enhardi les catholiques et les dissidens , et les avaient mis en situation d'entraîner les protestans dans des mesures désagréables à l'Angleterre et utiles à leur pays , auxquelles ces derniers n'osaient refuser de concourir. L'esprit de corps restait cependant inaltérable chez les protestans , comme ils l'ont montré chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Ce parti si puissant par ses richesses et son influence , était donc entièrement dévoué à l'Angleterre , dont il regardait le protectorat comme la condition nécessaire de son existence ; aussi adoptait-il les sentimens et le langage du cabinet britannique ; il craignait et abhorait les principes de la révolution française , et il constituait une véritable aristocratie dans l'acception la plus absolue de ce mot.

» Les dissidens , qui composaient le second parti , étaient

au moins deux fois plus nombreux que les protestans ; de même que ceux-ci, ils formaient originairement une colonie étrangère ; mais, s'étant livrés au commerce et aux manufactures, ils ne croyaient pas qu'une servile dépendance de l'Angleterre fût indispensable à leur sécurité. Forts de leur nombre et de leur courage, ils se sentaient capables de se défendre, et bientôt ils se considérèrent eux-mêmes comme Irlandais. La fameuse armée de volontaires, de 1782, qui extorqua au ministère anglais la restauration de ce que l'on affecte de nommer la constitution d'Irlande, était principalement composée de dissidens ; ce furent eux qui élevèrent et qui soutinrent la demande d'une réforme parlementaire ; entreprise dans laquelle ils furent joués par l'adresse supérieure et la ruse de l'aristocratie ; ils furent aussi les premiers qui embrassèrent, dans toute leur étendue, les principes de la révolution française.

» Les catholiques, qui formaient le troisième parti, comprenaient plus des deux tiers de la nation : tous les paysans des trois provinces et la plupart des individus du haut et du petit commerce, professaient cette religion. La sévérité des lois pénales, promulguées contre eux à diverses époques, leur avait ôté la possibilité d'acquérir des propriétés foncières ; cette portion immense de la population ne possédait pas la cinquième partie du sol sur lequel elle vivait. Je n'ai pas l'intention de donner ici des détails sur ce code infâme, qu'un art digne de l'enfer avait conçu dans le but de consommer la ruine et la dégradation des catholiques. Cet horrible système, suivi pendant plus d'un siècle avec une inflexible sévérité, avait porté les fruits que l'on en attendait : la masse des paysans d'Irlande était réduite, physiquement et moralement, à un état au-dessous de celui des brutes ; le courage du petit nombre de nobles qui existaient encore était abattu et flétri ; et ce

n'était que dans le corps des commerçans et dans un certain nombre de personnes exerçant la médecine , et qui, en dépit de la sévérité du code pénal , avaient, pour ainsi dire , dérobé quelque instruction , que l'on trouvait un reste de sentimens patriotiques. »

Le système qui avait amené cet état de choses était mauvais, mais conséquent ; détestable dans son but , mais raisonnable dans ses moyens. Il avait, comme le dit Tone, produit son entier effet. La folie du système actuel est que, tout en laissant aux catholiques la liberté d'acquérir des richesses et des connaissances ; en leur ouvrant le chemin des emplois civils et militaires ; en n'exerçant à leur égard aucune des vexations auxquelles ils étaient en but sous l'ancien code , il existe cependant encore un assez grand nombre d'exclusions contre eux, pour perpétuer les germes de mécontentement parmi les riches et le souvenir des anciens griefs parmi les pauvres. Le récit de Wolfe Tone fait suffisamment connaître son opinion sur les différens partis qui divisaient l'Irlande. Il haïssait les Anglais et les protestans , non parce qu'il avait à en souffrir, puisque lui-même était protestant ; mais par sympathie pour les maux de ses concitoyens : l'Angleterre lui était odieuse parce qu'il la considérait comme le grand moteur des longues tortures de son malheureux pays ; et ce qui ajoutait encore à son indignation , c'est que des Irlandais étaient les bourreaux de leurs compatriotes. « Renverser la tyrannie de notre exécrationnable gouvernement , dit Tone dans ses Mémoires ; rompre l'alliance avec l'Angleterre , source continuelle de nos maux politiques ; et affermir la liberté de mon pays : tel était mon but. Réunir les Irlandais ; effacer le souvenir de toutes les dissensions passées ; et substituer le nom générique d'Irlandais à toutes ces dénominations de protestans , de catholiques et de dissidens : tels étaient mes moyens. »

Tone poursuivit son entreprise avec beaucoup de persévérance et d'habileté. Après avoir fait paraître un écrit sur la réunion des sectes, il fut invité à se rendre à Belfast, où il assista à l'ouverture du premier club des *Irlandais-Unis*, en octobre 1791. Il retourna ensuite à Dublin, et il y établit un club dont les membres étaient en grande partie protestans ; Simon Butler en fut le premier président ; et le fameux James Naper Tandy, le premier secrétaire. Les clubs furent d'abord accusés d'être séditieux et bientôt leurs actes furent taxés de haute trahison.

Nous nous hâtons d'arriver à l'époque la plus intéressante de la vie de Tone. Au commencement de 1794, W. Jackson fut envoyé en Irlande par le gouvernement français, pour s'assurer des véritables intentions des Irlandais, au sujet d'une alliance avec la République. En traversant l'Angleterre, il eut l'indiscrétion de découvrir le but caché de son voyage à un procureur anglais, nommé Cockaine, qui vendit au gouvernement le secret qui lui avait été confié, et fut envoyé à la suite de Jackson pour lui servir d'espion. L'émissaire du gouvernement français, ainsi surveillé, arriva en Irlande : Tone eut une entrevue avec lui et résolut d'aller en France pour y rendre compte de la situation de son pays ; mais il fut dégoûté de cette entreprise par l'indiscrétion de Jackson. En conséquence il retira sa parole en présence de Cockaine. Le malheureux Jackson fut arrêté, jugé après avoir langui long-tems en prison, et n'évita l'exécution de l'arrêt qui le condamnait à mourir sur un échafaud, qu'en s'empoisonnant. Tone fit une espèce de compromis avec le gouvernement et il fut autorisé à sortir d'Irlande, sans donner aucune garantie de sa conduite à venir.

Le 13 juin 1795, Tone s'embarqua sur un vaisseau américain, et arriva à Philadelphie, où il trouva Hamilton Rowan et le dr. Reynolds, qui, comme lui, avaient été

obligés de fuir de l'Angleterre. Il aurait pu vivre aux États-Unis avec aisance et tranquillité ; il eut même, pendant quelque tems, la pensée de s'y fixer ; mais bientôt, poussé par son irrésistible vocation, et, ce qui semblera plus extraordinaire, par les vives instances de sa femme et de sa sœur, il se détermina à aller en France, dans le but d'y travailler à la délivrance de son pays. « Je donnai, dit-il, à ma femme et à ma sœur, les lettres des *Irlandais-Unis*, qui m'engageaient à tenter cette entreprise hasardeuse. Comme je le prévoyais, elles furent d'avis que je partisse immédiatement pour la France ; ma femme surtout, dont le courage et le zèle pour mon honneur et mes intérêts n'étaient nullement abattus par ses souffrances passées, me supplia, avec une ame et une résolution toutes romaines, de ne pas sacrifier mes devoirs envers ma patrie, à ma sollicitude pour elle et pour nos enfans ; elle me répondait de notre famille pendant mon absence, et elle ajoutait que cette même providence, qui nous avait si souvent et si miraculeusement préservés, ne nous abandonnerait pas dans cette conjoncture. »

Certes, l'Irlande doit être fière d'avoir produit des femmes aussi héroïques ; mais il est bien honteux pour l'Angleterre d'avoir maintenu, dans un pays qu'il est de son devoir et de son intérêt de s'attacher, un système de gouvernement tellement odieux, qu'il a pu déterminer des mères et des sœurs à inspirer à leurs maris et à leurs frères la résolution de le détruire, au risque de les voir perdre la vie dans cette tentative.

Tone arriva au Hâvre, le 1^{er} février 1796, et il se rendit de suite à Paris. Pendant son séjour en Amérique, les amis qu'il avait laissés en Irlande lui avaient rendu compte des progrès de l'esprit républicain dans ce pays ; il en avait instruit l'ambassadeur de France, qui lui remit avant son départ une lettre pour le Comité de Salut Public.

Le tableau que fait Wolfe Tone de l'état de la France sous le Directoire, est très-intéressant. Les Anglais, à cette époque, étaient persuadés que le gouvernement français se perdrait par le désordre de ses finances, et que le peuple ne résisterait pas à la famine qui, selon eux, désolait ce beau pays. Tone fut très-satisfait de voir combien ces rapports étaient controuvés. « En parcourant, dit-il, une suite non interrompue de riches moissons, de vignobles abondans et de rians vergers, je fus persuadé que l'Angleterre ne parviendrait jamais à affamer la France. »

Les Anglais et les Français s'abusaient également sur la véritable situation des deux pays. Les assignats nous paraissaient devoir amener la ruine de la France; les Français prédisaient que les billets de banque amèneraient infailliblement la nôtre. La banque de Londres a repris ses paiemens en argent, et les finances de nos rivaux, malgré le poids immense qui a pesé sur elles depuis la paix, sont dans la situation la plus florissante. Sous le Directoire même, Paris avait conservé, en grande partie, les agrémens qui le distinguent, depuis si long-tems, des autres capitales de l'Europe.

Wolfe Tone, sans perdre de tems, s'appliqua au principal objet de sa mission; il informa le gouvernement français du vif désir qu'avaient les catholiques et les dissidens d'Irlande de secouer le joug de l'Angleterre, et demanda une force suffisante pour leur servir de point d'appui, en attendant qu'ils fussent eux-mêmes organisés. Dans ses communications, d'abord avec Lacroix, ministre des affaires étrangères, puis avec Carnot et plusieurs autres, Tone fit preuve d'un grand jugement et de beaucoup d'intégrité; il combattit avec succès les opinions erronées dont le gouvernement français était imbu, et les plans absurdes que ces opinions faisaient concevoir. Quoique vivement occupé du désir d'obtenir des secours pour l'Irlande, et prêt à

s'y rendre, disait-il, même avec un seul caporal, il déclarait avec franchise qu'aucune entreprise ne pourrait réussir dans ce pays, à moins d'y envoyer une force imposante. Un jour, le Directoire ne voulait fournir que des armes et de l'argent ; le lendemain, il consentait à y ajouter un faible détachement de deux mille hommes ; une autre fois, il parlait d'organiser des guerillas : Tone démontrait l'absurdité de tous ces plans et observait qu'avec une armée française en Irlande on aurait, au bout d'un mois, deux cent et même, s'il le fallait, jusqu'à trois cent mille hommes ; mais que le point d'appui était indispensable. Clarke, Irlandais d'origine, qui fut depuis duc de Feltre, était à cette époque employé au ministère de la guerre, et il servit quelque tems d'intermédiaire aux communications de Tone avec le Directoire, qui entra complètement dans les vues du patriote irlandais, et se détermina à tenter une descente en Irlande, quoique cette entreprise dût entraîner de bien grands sacrifices pour un gouvernement dont les finances étaient en si mauvais état. Le général Hoche fut nommé commandant de l'expédition.

Hoche était un de ces généraux qui ont élevé à un si haut point la gloire de la République Française ; sorti des derniers rangs, à l'époque de la révolution, il était, en 1793, commandant en chef de l'armée de la Moselle. Tone raconte de la manière suivante sa première entrevue avec cet homme remarquable :

« J'étais à travailler dans mon cabinet lorsqu'un dragon du troisième régiment entra et me remit un billet du général Clarke, dans lequel il m'informait que la personne en question était arrivée et désirait me voir à une heure. Je me rendis de suite au Luxembourg ; on me fit entrer dans le cabinet de Fleury, où j'attendis jusqu'à trois heures : la porte s'ouvrit alors et je vis paraître un très-beau jeune homme en habit brun et en pantalon de nankin, qui me

dit : « Vous êtes le citoyen Smith ? » Je crus que c'était un chef de bureau et je lui répondis : « Oui, citoyen, je m'appelle Smith. — Vous vous appelez aussi Wolfe Tone ? — Oui, citoyen, c'est mon véritable nom. — Eh bien, je suis le général Hoche. » A ces mots j'observai qu'il y avait bien long-tems que je désirais l'honneur dont je jouissais dans ce moment. Il me dit alors qu'il présumait que j'étais l'auteur du mémoire qui lui avait été transmis. Lorsqu'il sut que sa conjecture était fondée, il ajouta : « Il y a, dans ce mémoire, deux ou trois points sur lesquels je désire vous consulter, » et de suite il poursuivit en me demandant si, dans le cas d'une descente en Irlande, on serait sûr d'y trouver des approvisionnementns et surtout du pain. Je répondis à cette question que la surveillance qu'exerçait le gouvernement anglais sur cette île, rendait impossible d'y faire aucunes dispositions, avant que le débarquement fût effectué; mais qu'une fois que l'on y aurait mis le pied, on ne devrait plus craindre de manquer de provisions; qu'il y avait beaucoup de bestiaux, et que, quant au grain, il y était en si grande abondance, que l'Irlande avait pu en fournir des quantités considérables à l'Angleterre, pendant l'effrayante disette qui avait dernièrement affligé cette île. Le général sembla satisfait de cette réponse, et me demanda ensuite mon opinion sur la possibilité d'établir un gouvernement provisoire, formé soit de membres du comité catholique, dont je parlais dans mes mémoires, soit de quelques chefs dissidens. Je crus l'occasion favorable pour en venir au nombre de troupes qui nous était destiné, et je lui dis que cela dépendait absolument de la force qui serait débarquée; que si elle était trop faible, je ne pourrais répondre de la conduite des chefs irlandais; mais que si cette force était considérable, je ne doutais nullement de leur coopération. « Il est clair, reprit-il, que les hommes ne s'exposent point ainsi sans une espérance raisonnable de secours; mais si je vais

en Irlande, vous pouvez être sûr que ce sera avec une armée suffisante. Pensez-vous que dix mille hommes puissent agir efficacement? — Sans doute; mais depuis l'ouverture des négociations le Directoire ne parle que de deux mille; aussi ai-je toujours répondu que ce nombre d'hommes ne ferait rien.—Vous avez raison, un corps si faible ne pourrait qu'entraîner à une perte plus certaine ceux qui se joindraient à lui. Et les prêtres, croyez-vous qu'ils doivent nous inquiéter? — Il ne faut pas compter sur leur assistance; mais je ne les crois pas capables de nous opposer aucun obstacle réel; leur influence sur l'esprit du peuple est considérablement affaiblie. » Je m'étendis avec quelques détails sur cet article, et je conclus en lui disant que la prudence défendait de choquer inutilement les idées du clergé catholique, et qu'en se conduisant avec discrétion, il ne me semblait point impossible de s'assurer de sa neutralité, sinon de sa bonne volonté pour nous. Nous en vîmes ensuite à l'armée irlandaise. Hoche aurait désiré que je pusse lui faire connaître le parti probable qu'elle prendrait au moment de la descente. « Je ne sais, lui dis-je, ce que feront les troupes régulières, qui du reste sont très-misérables et fort mauvaises; quant à la milice, je crois que, loin de nous être contraire, elle se joindra à nous en masse dans une cause qui est celle de la patrie. Il faut cependant, général, calculer vos opérations comme si l'armée devait se mettre en opposition contre vous : le succès, dans tous les cas, en sera plus assuré.—C'est bien mon intention, reprit-il; je ne veux courir les risques d'aucune chance, et je ne partirai qu'avec tout ce qui est nécessaire en hommes et en approvisionnemens de tous genres, ne fût-ce que par intérêt pour ma propre réputation. Soyez sûr que je veillerai à ce que tous les préparatifs soient faits sur une échelle convenable. » Cette conversation tranquillisa mon esprit sur plusieurs points qui m'inquiétaient vivement. Hoche me de-

mandait quelle était la forme de gouvernement que les Irlandais désiraient établir en cas de la réussite de nos projets, lorsque le général Clarke entra et nous prévint que nous étions attendus à dîner chez Carnot. Nous ajournâmes en conséquence notre conversation, et nous nous rendîmes chez le directeur. Après le dîner, Hoche me prit à part et répéta sa question sur la forme du gouvernement qu'on désirait en Irlande. « Une république, sans aucun doute, lui répondis-je.—En êtes-vous certain?—Aussi certain qu'on peut l'être de quelque chose dans ce monde; je ne connais personne en Irlande qui pense à un autre système de gouvernement.—Vous ne croyez donc pas que les catholiques cherchent à mettre un de leurs chefs sur le trône?—Nullement; d'ailleurs ils n'en ont aucun qui soit assez en vue pour qu'ils songent à le placer ainsi au-dessus des autres. »

» J'étais bien aise de voir le général s'occuper ainsi de ce sujet, sur lequel il insista plus que sur tout le reste. Pendant que je lui répondais, Carnot s'approcha, tenant une petite carte d'Irlande, et la conversation devint générale entre Clarke, Hoche et lui; j'y pris fort peu de part parce que je désirais surtout ne rien perdre de leur entretien. Hoche rendit au directeur la substance de la conversation que j'avais eue avec lui. Lorsqu'il parla de son inquiétude au sujet du pain, Carnot se mit à rire, et lui dit qu'il y avait beaucoup de bœufs en Irlande, et que, si l'on manquait de pain, on mangerait de la viande. »

La patience de Tone fut mise, pendant plusieurs mois, à de pénibles épreuves, par des délais nécessaires et par d'autres que l'on aurait pu facilement éviter. Il fut nommé chef de brigade par le Directoire, puis adjudant-général, et il reçut dans tous les tems des témoignages d'amitié et de confiance de la part de Hoche.

Le général redoutait toujours de voir un gouvernement monarchique ou aristocratique s'établir en Irlande. Je pré-

sume que le parti orangiste (1) sera curieux d'apprendre quelles étaient les intentions du commandant français à son égard.

« Nous parlâmes alors, dit Tone, de l'aristocratie d'Irlande, et j'affirmai au général que, loin de craindre l'augmentation de son influence, je craignais au contraire d'en voir massacrer une grande partie; l'exaspération du peuple contre ceux qui l'avaient si long-tems et si cruellement opprimé, devant faire redouter qu'il ne mît pas de bornes à sa vengeance. Hoche répondit à cela que l'effusion du sang était ce qu'il craignait le plus, et que son premier désir était de l'éviter; mais que malheureusement, dans une explosion comme celle qui était prête à éclater en Irlande, il devenait bien difficile de sauver toutes les personnes exposées à l'animadversion publique; qu'il croyait donc que le meilleur moyen de diminuer le nombre des victimes était de faciliter le passage en Angleterre des membres de l'aristocratie qui tenteraient de se dérober par la fuite aux ressentimens de leurs concitoyens. »

En septembre, Tone quitta Paris et se rendit à Rennes, où il habita, avec l'état-major du général, l'ancien palais épiscopal. Il se lia intimement dans cette ville avec le colonel Shee, qui faisait partie de l'expédition et qui avait été secrétaire du duc d'Orléans, *Philippe Égalité*. Ce militaire, que Tone représente comme un homme de bien, était fort attaché à son ancien maître, et non-seulement il chercha à démontrer à son nouvel ami l'innocence du duc relativement à l'accusation qui le fit condamner à mort, mais il entreprit même de lui prouver que ce prince, que l'on jugeait si différemment, était un homme honnête et courageux. Le colonel Shee ne pouvait à cette époque avoir

(1) NOTE DU TR. C'est ainsi que, depuis l'avènement de Guillaume, prince d'Orange, au trône d'Angleterre, on nomme en Irlande le parti protestant.

aucun intérêt à défendre le duc d'Orléans, qui n'existait plus, et dont la mémoire était devenue très-impopulaire. A la fin d'octobre on partit pour Brest; Tone apprit en route l'arrestation de son intime ami Russel et de plusieurs autres membres du club de Belfast.

L'amiral Villaret Joyeuse fit tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher l'expédition; espérant, si elle n'avait pas lieu, être envoyé dans la station des Indes, où il voyait pour lui bien plus de chances de fortune. Sur ces entrefaites, il fut remplacé par Morard de Galles.

Hoche s'embarqua le 2 décembre, à bord de *l'Indomptable*, bâtiment de quatre-vingts canons. La flotte consistait en dix-sept vaisseaux de lignes, treize frégates et d'autres bâtimens de guerre et de transport; en tout quarante-trois navires, portant treize mille neuf cent soixante-quinze soldats, vingt pièces de campagne, neuf d'artillerie de siège et une grande quantité de munitions et d'approvisionnement de tous genres. Cette flotte mit à la voile le 15; mais bientôt elle fut séparée, et en arrivant au cap Clear, lieu du premier rendez-vous, il manquait déjà sept voiles, entr'autres la frégate *la Fraternité*, montée par le général Hoche et l'amiral Morard de Galles. En leur absence l'officier le plus élevé en grade était le général Grouchy, dont le retard inexplicable servit si utilement le duc Wellington à la bataille de Waterloo. « Le 21, à huit heures du matin, porte le journal de Tone, nous approchions beaucoup de la baie de Bantry; point de nouvelles de *la Fraternité*. Je crois que c'est le premier exemple d'un amiral séparé de sa flotte par un vent favorable, un tems clair, et montant une bonne frégate. C'est sur Grouchy que repose maintenant le sort de l'expédition; j'espère qu'il saura profiter de l'occasion qui lui est offerte de s'immortaliser. » Malheureusement ce n'est point par des succès que ce général, presque toujours si mal servi par la fortune, est devenu immortel!

Par bonheur pour la Grande-Bretagne, les instructions données aux membres de la flotte portaient de croiser, pendant cinq jours, devant le cap Clear, et ensuite de faire voile pour le Shannon. La question était de savoir si cet ordre devait s'appliquer au cas où trente-six bâtimens sur quarante-deux resteraient de conserve. Si Hoche eût été à la place de Grouchy, il n'eût pas, suivant Tone, hésité un seul instant. Ce délai fut très-préjudiciable à l'expédition : le 21, les troupes de trente-six bâtimens auraient facilement débarqué ; mais le 22, la flotte était un peu dispersée et le débarquement eût déjà présenté des difficultés. Dans la nuit du même jour, le vent s'éleva fortement, et vingt bâtimens furent jetés en pleine mer ; seize vaisseaux, dont neuf de ligne, jetèrent l'ancre dans la baie de Bantry : cette partie de la flotte portait environ six mille cinq cents soldats avec lesquels, d'après l'avis d'un conseil de guerre, Grouchy résolut enfin d'agir ; mais un vent d'est opiniâtre l'empêcha de se porter sur Bantry. Le 26, d'autres bâtimens furent encore éloignés de la baie, et la flotte réduite à sept vaisseaux de ligne et une frégate. Grouchy montait un des bâtimens égarés. Avec ce faible débris et quatre mille cent-soixante-huit hommes, le seul général présent résolut de se diriger vers l'embouchure de Shannon. La nuit du 27 compléta le désastre de la flotte ; un violent ouragan balaya la baie, et trois vaisseaux de ligne et une frégate qui étaient seuls restés à l'ancre, reçurent l'ordre du chef d'escadre qui était alors en possession du commandement, de faire voile vers la France.

Ils arrivèrent à Brest, le 13 janvier, sans avoir aperçu depuis leur départ, un seul vaisseau de guerre anglais. Le général Hoche, qui ne revint en France qu'après la rentrée de cette malheureuse expédition, resta pendant vingt-quatre heures à bord de *la Fraternité*, inaperçu au milieu de la flotte ennemie.

Notre auteur remarque que la Grande-Bretagne n'a pas couru un plus grand danger depuis la *Santa-Armada*, et qu'elle dut encore, dans cette circonstance, son salut aux orages et aux vents contraires qui soufflèrent sans interruption depuis l'entrée de la flotte dans la baie de Bantry. En effet, si l'on considère l'état de l'Irlande à cette époque, on sera convaincu que cette île aurait été inévitablement perdue pour l'Angleterre. Tone lui-même ne connaissait pas toute l'étendue des préparatifs faits par les *Irlandais-Unis*. Ils étaient si abondamment fournis d'armes et de munitions, que l'on saisit, dans les seules provinces de Leinster et d'Ulster, au commencement de 1797, quarante-huit mille cent-neuf armes à feu de diverses sortes, et soixante dix mille six cent-trente piques.

Les généraux et les soldats anglais, alors en Irlande, ne pouvaient, sous aucuns rapports, soutenir la comparaison avec les troupes françaises, et, de plus, il eût été impossible de réunir promptement une force suffisante pour faire face à treize mille hommes, commandés par Hoche ou Grouchy.

Le gouvernement anglais ne pouvait compter sur la milice irlandaise qui formait la plus grande partie de l'armée, et les Français étaient en état de mettre toutes leurs forces en campagne; car, pouvant compter sur la bonne volonté du peuple, ils étaient dispensés de laisser des détachemens derrière eux. Ils avaient, en effet, sur les Anglais, les mêmes avantages dont jouit un peuple qui défend son pays contre une agression étrangère. Le succès de l'expédition d'Humbert, qui, quelque tems après, défit avec une poignée d'hommes deux mille soldats anglais envoyés contre lui, et qui vit, après l'affaire, la milice irlandaise se ranger sous son drapeau, prouve jusqu'à l'évidence que si Hoche avait pu débarquer en Irlande, l'armée française, au bout de deux mois, eût été en état de faire des

démonstrations contre Liverpool , avec une force de cent mille hommes.

Le zèle du général Hoche pour la délivrance de l'Irlande ne fut point abattu par le malheureux succès de l'expédition , mais il fallait le tems de réparer la flotte , et la république ne pouvait laisser quinze mille hommes inutiles jusqu'au moment où on serait en mesure de les embarquer de nouveau. Hoche alla en conséquence servir sur le Rhin avec ses troupes ; mais il devait en revenir et mettre à la voile avec le premier détachement. De son côté, la République Batave préparait une autre expédition ; le nombre des bâtimens qui devaient en faire partie était aussi considérable que celui de la flotte armée à Brest ; mais les vents d'est qui avaient chassé celle-ci de la baie de Bantry, cessèrent de souffler lorsqu'il fut question de faire sortir les Hollandais du Texel, et empêchèrent ainsi, pour la seconde fois, un débarquement qui eût été très-fatal à la Grande-Bretagne. Pendant l'armement de la flotte hollandaise, Hoche montra autant de zèle que de désintéressement ; il se rendit sur les lieux pour hâter les résolutions de la République Batave, et il se démit du commandement en faveur de Daendels, afin de donner un stimulant aux Hollandais en flattant leur orgueil ; il continua, après avoir pris le commandement de l'armée de Sambre et Meuse, à employer son crédit près des gouvernemens français et hollandais en faveur des Irlandais et à leur donner ses conseils.

Tone visita le quartier-général de Hoche, en septembre 1797, et il fut vivement alarmé du dépérissement de sa santé, dont le général et ceux qui l'approchaient immédiatement ne paraissaient pas s'apercevoir. En parlant de cette visite dans son journal, l'auteur irlandais observe qu'il ne serait point étonné que le général fût en état de

consomption avant trois mois..... en six jours il avait cessé de vivre !

L'espace nous manque pour suivre l'histoire de Tone dans tous ses détails. Il partit pour l'Irlande avec une de ces petites expéditions contre lesquelles il s'était toujours prononcé, et, après s'être battu avec bravoure, il fut pris à bord du *Hoche*. Ce patriote courageux et dévoué fut jugé illégalement par une commission militaire, et condamné à être pendu. La cour du ban du roi ayant ordonné que l'exécution serait retardée, Tone se coupa la gorge dans sa prison. Sa conduite tranquille et courageuse devant la cour martiale fut admirable, et les lettres qu'il écrivit à sa femme, après sa condamnation, prouvent qu'il conserva jusqu'au dernier moment une sorte de gaieté et le caractère intrépide qui avait dirigé toutes les actions de sa vie politique. Il faut avouer qu'on ne peut se défendre d'une fâcheuse prévention contre un gouvernement, quand on voit des hommes de ce caractère sacrifier leur repos et leur vie en essayant de le détruire.

Les Mémoires de Wolfe Tone ont été publiés avec soin par son fils, autrefois officier au service de Napoléon, et qui vit maintenant aux États-Unis, où il s'est retiré. Le père et le fils récriminent également contre les moyens employés par le gouvernement anglais pour se maintenir en Irlande pendant l'insurrection. Non-seulement des magistrats, mais des fonctionnaires de l'ordre le plus subalterne et même tout individu qui avait pour lui la supériorité de la force physique, s'attribuaient le droit de faire, *ad libitum*, mettre à la torture les malheureux Irlandais. Rien, certes, n'est plus contraire aux maximes suivies par les gouvernements civilisés ; mais ces maximes supposent qu'il existe, dans la masse de la population, un intérêt à les soutenir, résultant de la protection qu'elle en reçoit.

Or, tel n'était pas le cas en Irlande; la haine contre le gouvernement était si générale et si profondément enracinée, que les maximes ordinaires étaient inapplicables. Dans tout autre pays, rien ne serait plus injuste que de battre de verges un homme contre lequel il n'existerait pas de preuves judiciaires, car il y aurait mille à parier contre un, qu'il n'aurait rien à avouer. En Irlande, au contraire, les bourreaux ne pouvaient guère lever leurs verges que sur des ennemis. Les atrocités commises à cette époque, contre les catholiques, par le gouvernement de la Grande-Bretagne, pouvaient à peine créer une terreur suffisante pour contrebalancer l'exaspération publique. Le gouvernement anglais observait qu'avant tout il était obligé de se conserver : il est vrai que Wolfe Tone répondait à cela qu'il n'en voyait pas la nécessité. Reste à savoir maintenant s'il est bien sage pour notre gouvernement de s'être placé dans la nécessité de recourir à ces épouvantables moyens, quand les vents d'est ou d'ouest soufflent d'une manière qui lui est défavorable. C'est une question fort importante, mais que nous n'essaierons pas de résoudre aujourd'hui. (*London Magazine.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES
ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Sciences Naturelles.

Des animaux que l'on pourrait naturaliser dans l'Europe tempérée, pour l'embellissement des paysages. —
Nous avons dit que la *Faune* de l'Europe tempérée éprouve

des besoins auxquels il serait facile de pourvoir : mais au lieu de songer à lui faire de nouveaux présens, il semble qu'on s'attache à l'appauvrir de plus en plus. Le petit nombre d'espèces indigènes qui composent toute sa richesse, ne suffit point pour la variété des sites, des climats, des différens états du sol : de plus, à mesure que l'homme se multiplie sur la terre, les animaux indépendans deviennent moins nombreux, et la nature, trop régularisée par nos travaux, ne remplace pas toujours, par de nouveaux charmes, les agrémens qui tiennent à un peu de bizarrerie, et qui ne sont pas sans mérite. Diversifions, autant qu'il sera possible, les formes que nous avons sous les yeux ; préparons quelques surprises à nos sens, mais ne leur offrons jamais rien qui ne soit avoué par le bon goût et par la raison, car on peut en mettre beaucoup dans les objets qui, au premier coup d'œil, ne semblent destinés qu'à l'agrément.

Dans les pays où l'on ne trouve plus de grandes forêts, où les habitans des bois ne peuvent jouir de la solitude et de la sécurité dont quelques espèces ont besoin, on est réduit à celles de ces espèces qui supportent moins impatiemment le voisinage de l'homme. On regrette que l'on y trouve aussi peu de quadrupèdes, et que, parmi les espèces des régions tempérées, il y en ait plusieurs dont les mœurs ne peuvent nous convenir. Cependant quelques-unes se plairaient dans l'Europe, telle que nous l'avons faite, sans redouter une population aussi pressée que celle dont le sol est actuellement chargé ; puisque nous pouvons recevoir de nouveaux hôtes, disposons-nous à les bien traiter. Sommes-nous prêts ? nous n'avons fait, nous ne faisons encore aucunes provisions. Les arbres fruitiers ne sont pas ceux auxquels nous donnons la préférence, pour les planter dans nos bois. Nos longs hivers laissent presque sans subsistance les animaux qui n'ont pas eu la précau-

tion de faire des magasins, et ceux que la nature a doués de cet instinct sont en très-petit nombre. Pour fixer chez nous les autres espèces, il faut songer à les nourrir. Les conifères, si utiles dans les constructions, et préférables même au chêne, dans plusieurs emplois, rendraient d'importans services aux nouveaux habitans de nos forêts et de nos bosquets. Les feuilles et l'écorce des branches des pins de différentes espèces sont du goût de presque tous les herbivores; leurs fruits ne sont pas dédaignés par les écureuils et d'autres rongeurs, et quelques-uns sont même recherchés par l'homme. Le grand génévrier, et encore mieux, celui de Virginie, offriraient des provisions d'hiver à une foule d'oiseaux. Le chêne serait conservé, et ses espèces ou variétés, encore plus multipliées qu'elles ne le sont aujourd'hui, assureraient d'autant mieux une glandée régulière sur laquelle on pourrait compter. Les différentes sortes de noyers y trouveraient aussi leur place, ainsi que plusieurs arbres dont les fruits servent d'alimens, dans les forêts de l'Amérique, à des animaux que ce continent pourrait nous fournir; et il y en a un si grand nombre! Le nord et le centre de l'Asie ont presque entièrement acquitté leur contribution en végétaux; quant aux animaux, nous y trouverons aussi des espèces intéressantes et tout-à-fait nouvelles pour nous. L'Afrique est trop différente de nos climats pour qu'elle ait beaucoup de présens à nous faire; cependant elle ne refusera pas de partager avec nous quelque faible portion des biens qu'elle a reçus de la nature, en compensation de beaucoup de maux. Nous ne lui demanderons point sa magnifique girafe, ni ses troupeaux de gazelles, et encore moins ses animaux carnassiers: il ne nous faut que des commensaux moins dispendieux et plus paisibles. Nous avons déjà demandé à l'Australie ses kangourous: voyons ce que les autres parties du monde pourront nous procurer.

L'écureuil gris d'Amérique ne se déplaira point dans nos bois, s'il y trouve une nourriture suffisante. Ses mœurs ne diffèrent point de celles de l'espèce commune ; il n'est ni moins gai, ni moins vif, mais plus gros. L'écureuil gris du nord de l'Europe et de l'Asie, quoique plus petit, pourrait lui être associé, pourvu que son humeur vagabonde ne lui fit pas entreprendre des voyages aventureux, avec son étourderie accoutumée. Il serait peut-être impossible de le retenir, à l'époque des émigrations, à la fin de l'automne. Plus pétulant que l'écureuil commun, un peu plus gros et encore moins timide, il serait plus facilement aperçu : ses courses et ses gambades auraient plus souvent des spectateurs. Nous ne ferons point d'efforts pour fixer parmi nous le solitaire *polatouche*, habitant des forêts de bouleaux ; il fournirait, sans doute, de très-agréables fourrures, et surprendrait par la hardiesse des sauts qu'il fait sans péril, au moyen de son parachute : mais on ne le rencontrerait presque jamais ; il chercherait des solitudes où les chasseurs même ne le trouveraient que difficilement ; d'ailleurs, il est rare, même dans les lieux où il se plaît le plus, et peut-être ne réussirait-on pas à lui faire adopter une nouvelle patrie.

L'écureuil suisse, quoique peu disposé à se familiariser avec les hommes, ne fuit pas dans le désert, à une grande distance des lieux habités. Des bosquets peuvent être son domicile ; il est aussi souvent à terre que sur les arbres, et, s'il devenait plus commun, il ne plairait pas moins que les autres écureuils. Le barbaresque et le palmiste s'accoutumeraient peut-être aux contrées méridionales de l'Europe, et, de proche en proche, on connaîtrait les véritables limites que la nature leur a tracées. S'ils ne pouvaient franchir ni les Alpes, ni les Pyrénées, ils pourraient au moins être rapprochés des naturalistes ; il serait plus facile d'étudier leurs mœurs, et il ne serait pas sans intérêt d'ob-

server l'influence qu'un autre climat et des alimens inusités auraient exercée sur des animaux dont l'instinct paraît aussi déterminé et aussi caractéristique.

Achevons l'énumération des rongeurs que nous pourrions introduire dans nos bois, et peut-être même dans nos champs, sans en éprouver un dommage sensible. A côté du kangarou nous aurions dû placer la gerboise, qui, en raison de son exiguité, est placée au dernier degré de l'échelle de cette classe d'animaux. L'industriel pika ne pourrait être conservé que dans les parcs, sous la protection d'un ami des sciences et d'un observateur. S'il était possible de voir ces petits faucheurs entasser pendant l'été, pour leur subsistance d'hiver, des meutes d'un foin choisi brin à brin dans son état de dessiccation le plus parfait, on pourrait rédiger un excellent traité des fourrages, d'après les leçons pratiques d'une petite espèce de lapin reléguée presque à l'extrémité de notre continent, au pied de l'Altaï. En général le centre de l'Asie nous enverrait de nouveaux hôtes pour les plaines et les bois de l'Europe; on y verrait figurer des lapins dont la queue excède la moitié de la longueur du corps; une très-petite espèce de lièvre dont le cri trompe le voyageur qui ne peut se garantir de l'illusion et croit entendre un oiseau.

Quelques espèces carnassières au corps allongé et souple, au regard plein de finesse, aux mouvemens lestes, et dont la robe est une fourrure très-estimée, contribueraient aussi à l'ornement de nos bois, si leurs déprédations pouvaient être modérées. Avant de leur offrir une hospitalité dont elles abuseraient peut-être, attendons que nous soyons bien pourvus d'animaux qui se contentent d'une nourriture végétale, et que nos forêts puissent leur fournir en abondance des alimens de leur goût. Si l'excès de la population frugivore importunait, on pourrait arrêter son excessive multiplication, en la mettant aux prises avec un ennemi qui

l'atteindrait partout, au sommet des arbres et dans ses retraites souterraines. L'homme assisterait souvent à des combats, non moins intéressans par la variété des scènes, les ruses de guerre, l'habileté des manœuvres, que les spectacles de même genre offerts dans les villes à l'oisiveté des citadins.

Le luxe de la chasse voudrait s'approprier les plus grandes espèces, celles qui seraient le mieux assorties à l'appareil de ce dispendieux amusement. Mais, pour l'agrément des campagnes, les petits animaux conviennent beaucoup mieux à l'état des cultures, aux divisions des propriétés. Tandis que les veneurs s'occuperont des moyens de rappeler l'élan des régions du nord, où il s'est réfugié, l'ami des champs fera des vœux pour que l'élégante petite espèce d'axis puisse quitter les Indes, venir habiter l'Europe et tenir compagnie à notre chevreuil; pour que le chevrotin s'accoutume à la rigueur de nos hivers; etc.

Que fera-t-on des quadrumanes? essaiera-t-on d'en naturaliser quelques espèces en Europe? Il semble que la nature les a confinés dans les pays chauds, et qu'ils ne s'habitueront point au froid. Si l'on tentait quelques essais, on choisirait sans doute parmi les espèces couvertes d'une fourrure épaisse : celles d'Amérique, à queue pendante, mériteraient la préférence. Ces animaux ne pourraient arriver jusqu'au milieu de l'Europe que par une suite de stations prolongées, dont la première serait aux Açores et la seconde dans l'Andalousie ou la Sicile.

L'Amérique peut sans doute nous faire beaucoup d'autres présens. Mais sans pousser plus loin ces recherches sur les quadrupèdes que l'Europe centrale pourrait s'approprier et sur les plantes exotiques dont on a déjà fait l'acquisition, il suffit d'avoir prouvé qu'il ne tient qu'à nous de doubler le nombre des espèces agréables dont nous sommes environnés. et de répandre ainsi plus de variété, de mou-

vement et de charmes sur la belle nature des régions tempérées, si favorables aux développemens de toutes les facultés de l'homme.

Mines de diamans de Sumbhulpore. — Ces mines, où l'on trouve les diamans les plus estimés de l'Inde, sont sur la rive gauche de la Mahanuddie, entre 21° et 22° de latitude et 83° à 84° de longitude orientale, suivant la carte d'Arrowsmith. La vallée de Sumbhulpore est élevée de quatre cent dix pieds (cent vingt-quatre mètres) au-dessus du niveau de la mer. Plusieurs autres cantons, compris également dans le bassin de la rive gauche de la Mahanuddie, possèdent aussi cette richesse minérale; mais l'autre rive en est totalement dépourvue. C'est après la saison des pluies que l'on cherche les diamans dans les sables entraînés par de petites rivières qui ne sont que des torrens. Les montagnes du haut desquelles ces eaux descendent sont les moins accessibles de l'Inde : il paraît que les Anglais n'ont pas encore mesuré leur hauteur, et peut-être même ne les ont-ils pas encore visitées.

Il s'en faut de beaucoup que l'on ait fait dans ces mines, ni des travaux réguliers, ni des recherches suffisantes pour en augmenter le produit; on s'est borné à recueillir ce que la décomposition des couches superficielles avait mis à découvert. Les régions sauvages où l'exploitation serait placée, la jalousie et l'humeur soupçonneuse des princes hindous qui s'attribuaient la propriété de ces mines, l'insalubrité de l'air, et sans doute aussi quelques préjugés nationaux, repoussèrent constamment l'industrie étrangère, de manière que le travail n'a jamais été dirigé que par les ouvriers de la dernière classe qui en est chargée de tems immémorial.

L'insalubrité de l'air qu'on respire dans les gorges resserrées de ces montagnes, couvertes de forêts jusqu'au

sommet, est empreinte sur le visage des habitans. Les étrangers n'y peuvent séjourner impunément, si ce n'est pendant les trois premiers mois de l'année, et encore faut-il, pour éviter l'influence des exhalaisons malfaisantes, qu'ils sortent de tems en tems du pays, et qu'ils aillent respirer un air plus pur.

Les ouvriers employés à l'exploitation des mines de diamans forment deux tribus, celle des *iharas* et celle des *toras*. Leur origine et l'époque de leur établissement dans la vallée de Sumbhulpore sont entièrement oubliées. Ils habitent dans seize villages de la plus misérable apparence. et ces chétives demeures sont grevées d'une contribution assez forte. Quatre villages sont peuplés de toras ; les *iharas* en occupent dix, et les deux autres sont réservés pour les ministres du dieu tutélaire du pays : on le nomme *Bukesperat*. L'administration et la police sont confiées à trois chefs, deux *iharas* que l'on nomme *Paterou Buhera*, et un *tora* qui prend le titre de *Siri Ghakir* : ils s'occupent de la recherche de l'or, en même tems que de celle des diamans, et on leur fournit les outils pour leur travail. L'imprévoyance de ces peuplades est extrême, comme celle de tous les hommes qui ne possèdent rien : si d'heureuses recherches leur procurent des bénéfices extraordinaires, le travail cesse et la débauche commence jusqu'à ce que la nécessité les contraigne à reprendre leurs occupations. Il y a, dans le voisinage du canton où l'or et les diamans sont réunis, quatre districts (*pergunnahs*) où l'on ne trouve que de l'or, gisant au sein de roches dont la nature n'est pas désignée par les voyageurs qui les ont visitées. Deux de ces mines sont très-profondes ; leur entrée est si étroite qu'un seul ouvrier a de la peine à y pénétrer. L'une de ces mines, celle de Gondpour, fournit de l'or très-pur : on en a extrait de magnifiques échantillons.

Les ouvriers occupés à la recherche des diamans sont au nombre de quatre ou cinq cents, hommes, femmes et enfans. Ils commencent leur travail au mois de novembre et le continuent jusqu'à la saison des pluies. C'est dans le lit de la rivière de Mahanuddie que leurs exploitations ont le plus heureux résultat ; c'est aussi le terrain qu'ils sondent avec le plus de soin. Ce terrain n'a pas moins de 120 milles de longueur ; il est compris entre Chunderpoure et Sonepoure. Les procédés des mineurs indiens pour le lavage des sables et des terres, ne diffèrent pas essentiellement de celui des Européens, non plus que leurs outils. La terre qui renferme le plus ordinairement, soit de l'or, soit des diamans, est un mélange d'ocre rougeâtre, de cailloux, d'un peu de sable et d'oxide de fer.

Les seuls lieux de la terre où l'on ait trouvé des diamans sont l'Hindostan, la presque île de Malaca, l'île de Bornéo, les montagnes du Brésil, nommées *Serro do Frio*, et quelques ramifications de ces montagnes. Ce n'est qu'au Brésil que l'on pourra compléter commodément l'histoire naturelle de ce minéral : en Asie, ces sortes de recherches sont encore trop périlleuses ; mais, au Brésil, on ne trouve des diamans que dans des terrains d'alluvions récentes, où très certainement ils n'ont pu se former. Les dépôts qui recèlent aujourd'hui les diamans dans les deux mondes sont d'une conformation et d'une constitution identiques ; seulement les mines du Brésil contiennent de plus des topazes de diverses couleurs, et beaucoup plus de fer que celles de l'Inde. Mais, jusqu'à présent, la véritable origine des diamans et le mode de leur formation sont des mystères que les minéralogistes n'ont point pénétrés.

Les rajahs de Sumbhulpore s'étant attribué la propriété des diamans trouvés dans le bassin de la Mahanuddie, le gouvernement anglais l'a conservée comme un droit attaché

à la souveraineté, et il en jouit depuis 1818. Sous les souverains indiens, lorsqu'un mineur apportait un diamant d'une grosseur extraordinaire, il obtenait en récompense le revenu d'un village, une somme d'argent et des habits; s'il cachait cette précieuse découverte, il s'exposait aux châtimens les plus sévères, et, le plus souvent, au dernier supplice. La cupidité était plus forte que la crainte; lorsque le gouvernement anglais prit possession des mines, les mineurs lui offrirent, à titre de tribut, un diamant qu'ils avaient soustrait aux agens des rajahs, et que l'on évaluait à 5,000 roupies.

Quoique les diamans de ces mines soient, en général, d'une très-belle eau, les mineurs y distinguent quatre qualités auxquelles ils appliquent les noms des quatre tribus des Hindous. La première qualité se nomme *bramine*, la seconde *chetrie*, la troisième *baische*, et la quatrième *soudra*. De la première à la dernière, les prix varient dans le rapport de 5 à 2. La valeur d'une pierre est en raison de son poids, et non, suivant la règle de Jeffries, en raison du carré du poids. En 1809, on trouva un diamant du poids de 672 grains, mais de la troisième qualité, ou *baische*, dont un poids de 14 grains (*mascha*) est estimé 300 roupies. Ainsi, la valeur de cette pierre était, dans l'Inde, de 14,400 roupies; suivant la règle de Jeffries, son prix eût dû s'élever à 691,200 roupies.

Essai pour naturaliser les rennes en Écosse. — L'acquisition du renne serait très-précieuse pour les montagnards d'Écosse, quoique le sol et le climat de cette contrée ne soient pas défavorables aux animaux domestiques de la Grande-Bretagne. Plus sobre qu'aucun de ceux-ci, se contentant d'une nourriture qu'ils dédaignent, le renne profiterait de pâturages encore inutiles, et donnerait une valeur à des terrains qui ne peuvent en avoir. Quoique

les premières épreuves n'aient pas réussi, tout semble assurer qu'une entreprise mieux conduite obtiendra un plein succès, et sera profitable, surtout pendant les premières années, alors que l'attrait de la nouveauté donne du prix aux découvertes même les moins intéressantes. Le premier troupeau de rennes qui s'établira sur les bords de la mer, pour y passer l'été, recevra de nombreuses visites : on s'empressera de venir goûter ce laitage si renommé (1), auquel nul autre ne peut être comparé, depuis que la chèvre Amalthée a cessé de présenter ses mamelles pour nourrir l'enfance du maître de l'Olympe. Quoique l'on ait probablement exagéré l'excellence du lait de rennes, il ne serait pas sans intérêt ni sans utilité d'établir une impartiale et judicieuse comparaison entre ce lait et celui de la vache et de la chèvre. Quelques mois plus tard, le renne et le cheval disputeraient le prix de la course. Quant à la possibilité d'acclimater en Écosse le cerf de Laponie, on ne peut la révoquer en doute. La principale nourriture du renne, le *lichen rangiferinus* n'y est que trop commun pour l'usage que l'on peut en faire aujourd'hui : les graminées dont ces animaux s'accommodent aussi très-bien, y sont beaucoup plus abondans qu'en Laponie ; les arbres et arbrisseaux y sont des mêmes espèces que dans les régions polaires ; ainsi, grâce à l'abondance et à la bonne qualité des alimens, l'on n'a rien à craindre du changement de nourriture que les rennes auraient à subir, en se rapprochant des régions tempérées. On n'aurait donc à redouter que des étés plus longs et des hivers moins rigoureux qu'en Laponie. S'il est vrai que ces animaux fussent répandus autrefois dans les Gaules et dans la Germanie, on peut demander pourquoi l'espèce est actuellement réduite aux deux régions qu'elle occupe en Europe et en Asie ? et qui

(1) Voyez, sur la bonté de ce laitage, l'article inséré sous le titre d'*Hiver en Laponie*, dans notre 22^e numéro.

a pu séparer, par un espace de plus de mille lieues, les deux seules habitations qui lui restent ? Ce prodigieux changement ne pourrait être attribué qu'à la coopération de l'homme : or l'homme ne peut-il pas aujourd'hui protéger une espèce d'animaux sur lesquels il étendait autrefois son domaine ? Si donc les rennes reparaissaient dans les pays qu'ils ont abandonnés, ils pourraient y séjourner aujourd'hui comme animaux domestiques, et n'en disparaîtraient plus.

Nouvelle découverte d'hyènes fossiles.—Il semble que le monde anté-diluvien ait été peuplé d'hyènes d'espèces très-variées, répandues partout où la chasse pouvait les nourrir. Dans tous les lieux où leurs débris fossiles attestent leur ancienne existence, on a reconnu que ces animaux se réfugiaient dans les cavernes, et qu'ils y traînaient leur proie pour la dévorer paisiblement, à loisir et suivant leurs besoins. Les carrières de *Boughton-Mount*, à trois milles au sud de Maidstone, d'où l'on a tiré, dit-on, une grande partie des matériaux pour la construction de l'abbaye de Westminster et des autres anciens édifices de Londres, servirent aussi de retraite à ces animaux voraces ; on y a découvert cette année une caverne où il y en avait un grand nombre. Les hyènes qui l'habitèrent sont d'une espèce nouvelle de très-grande taille. Des débris de bœufs et de chevaux attestent qu'elles ne se contentaient pas de petites proies. Le gisement de ces débris est tellement semblable à celui des hyènes fossiles de Plymouth, que l'on ne peut s'empêcher de leur attribuer une origine commune. Les découvertes de cette nature vont se multiplier ; les propriétaires des carrières sont avertis, les ouvriers même y prennent intérêt et font des recherches géologiques dans les roches qu'ils exploitent ; et jamais les savans ne furent secondés avec plus de zèle.

Taille de l'éléphant d'Asie.—On a dit et répété dans les livres que l'éléphant d'Asie atteint quelquefois la hauteur de quinze à seize pieds anglais (quatre mètres cinquante-sept centimètres à quatre mètres quatre-vingt-six centimètres). M. Cuvier lui-même l'a écrit. Cependant il faudrait retrancher au moins les deux cinquièmes de cette hauteur prodigieuse. Un correspondant de la Société Asiatique de Calcutta, qui a souvent assisté aux chasses d'éléphans, et qui a vu un très-grand nombre de ces animaux, affirme que le plus grand n'a pas plus de neuf pieds de haut. Il a fait prendre, tant par la voie des journaux que par sa correspondance, beaucoup d'informations sur cet objet, et personne ne lui a fait connaître l'existence d'un éléphant qui excédât la mesure qu'il regarde comme la limite de la grandeur de ces colosses. On aura donc à rectifier sur ce point tous nos ouvrages d'histoire naturelle. Malheureusement les erreurs se glissent partout, et dès qu'elles ont pris possession des livres, il est fort difficile de les en déloger.

Géographie--Statistique.

Nouvel établissement au port Western, dans l'Australie.—Les Anglais continuent à multiplier leurs points de relâche et leurs établissemens coloniaux sur les immenses rivages de l'Australie. Tout récemment encore, ils viennent d'en fonder un nouveau au port Western (*Western Port*) dans la Nouvelle-Hollande. Ce port est situé à environ 38 degrés de latitude sud, et 145° 45' de longitude est. En suivant la voie de terre, il est à un peu moins de 500 milles de Sidney. D'après les renseignemens favorables donnés sur ces lieux par M. Howell, une des personnes chargées de la reconnaissance des côtes de cette grande île, et d'après les avantages incontestables que le port Western a sur *Bass Straits*, on décida qu'on y ferait

un nouvel établissement ; en conséquence , on prépara à Sidney une expédition , en novembre dernier : elle était composée du vaisseau de Sa Majesté *la Mouche* , capitaine Witherall , avec deux autres bâtimens contenant un certain nombre de condamnés , un détachement de militaires et des munitions.

Les journaux de Sidney contiennent des détails sur la marche de cette expédition , qui arriva à sa destination seize jours après avoir quitté Port Jackson , malgré les vents contraires et un très-mauvais tems.

En cherchant l'entrée de Port Western , ils laissèrent , sur la droite , plusieurs îlots d'une forme singulière et couverts de rochers , situés à l'extrémité sud-est de l'île Philip , qui forme , à l'entrée du port , une grande barrière naturelle. Une de ces îles a une forme pyramidale , mais considérablement aplatie au sommet ; ses côtes stériles s'élèvent brusquement du milieu des vagues qui mugissent sans cesse à l'entour et les couvrent d'écume. Sur une autre île , plusieurs pêcheurs de veaux marins poursuivaient avec anxiété leur proie amphibie. Tandis que les vaisseaux longeaient l'île Philip , l'aspect du pays devenait plus agréable et plus varié ; des clairières irrégulièrement dispersées semblaient avoir été exécutées par la main de l'homme , et faisaient une diversion au milieu des bois impénétrables qui s'étendaient le long des collines et occupaient une grande partie du pays. Quelques hommes (des Européens) , vêtus de peaux de veaux marins , et accompagnés de plusieurs chiens , se montrèrent sur le rivage ; peu de tems après , on observa quelques huttes grossièrement construites , en forme de cône , à demi cachées par des touffes de chèvrefeuille , des mimosas et de superbes acacias qui croissaient sans soin et sans culture. Ces hommes paraissaient être des pêcheurs venus du port Dalrymple ; ils étaient au nombre de sept : un ou deux

dirent avoir vécu dans cette île plusieurs années; quelques femmes noires indigènes, qu'ils avaient amenées de l'intérieur du pays, semblaient être avec eux dans une parfaite intelligence.

Le premier soin du capitaine Witherall fut d'obtenir une connaissance exacte du port et des lieux qui pouvaient offrir le plus d'avantage au nouvel établissement; des chaloupes furent envoyées dans des directions différentes. Un détachement commença à défricher une portion considérable de l'île, située à l'opposé de l'ancre; de ce côté, le terrain était peu boisé, mais couvert en partie d'un gazon épais qui paraissait très-favorable aux bestiaux. Une cabane avait été construite, et un puits creusé par les pêcheurs qui, dans leurs excursions, venaient fréquemment se rafraîchir dans le port; à la marée haute, l'eau de ce puits était saumâtre et jamais elle n'était limpide.

Ce rivage sablonneux offre le seul point abordable dans toute l'étendue septentrionale de l'île Philip; vers l'est, on ne trouve qu'un terrain marécageux et à demi submergé. On abattit une partie considérable des bois qui couvraient les collines pour former un glacis, et la batterie qui commandait l'entrée du port fut nommée Fort Dumarecq. On fit le nouvel établissement autour d'une pointe de terre éloignée d'environ neuf milles nord-est, de l'extrémité sud-est de l'île des Français, à deux degrés nord du fort Dumarecq, dans l'île Philip, où la terre offrait la plus riche végétation, et où l'œil errait librement sur les scènes les plus sauvages, les plus bizarres et les plus romantiques. Le rivage, à la marée haute, est accessible aux chaloupes; un ruisseau d'eau vive coule à peu de distance; la terre est riche et fertile jusqu'à plusieurs milles de l'établissement. Le bois de charpente s'y trouve en grande abondance, et continue à couvrir le sol, jusqu'à la rivière de Bass, qui s'étend le long des plaines du sud et qui reste

salée pendant plusieurs milles. Sous la direction du capitaine Wright, on débarqua dans cette partie du port les militaires, les déportés, les bestiaux et les provisions.

On a déjà construit des cabanes, planté des jardins, tracé des routes (une d'elles, dans la direction sud-ouest vers la mer, s'étend à plusieurs milles de longueur) : des puits ont été creusés ; cependant le manque d'eau semble un grand obstacle aux progrès de l'établissement. Jusqu'à présent on n'a pas pu s'en procurer d'une bonne qualité ; après avoir creusé à quinze ou vingt pieds de profondeur, elle conserve encore un goût saumâtre ; les pêcheurs parlent d'un courant d'eau caché derrière les collines qui bordent la mer, et d'une couche de charbon qui existe dans l'île, mais qu'on n'a pas pu encore découvrir.

Dans plusieurs endroits, le sol est d'une très-grande fécondité, si on en juge par le produit d'un petit jardin que les pêcheurs ont planté, auquel on avait donné peu de soins, et qui, toutefois, présente l'aspect le plus satisfaisant. L'île est presque entièrement couverte de bois de construction, d'arbrisseaux et de taillis épais ; l'arbre à thé, le chèvre-feuille, plusieurs espèces de mimosas, y croissent en grand nombre ; mais, de même que sur le continent, ils ne sont remarquables ni par leur beauté, ni par l'utilité qu'on pourrait en tirer.

L'intérieur de l'île conserve les traces d'un vaste incendie, qu'on attribue à des déserteurs de la terre de Van-Diémen. Le nombre des arbrisseaux et des plantes en fleurs est considérable ; les crêtes marines prennent racine parmi les roches, et un légume sauvage qui, lorsqu'il est bouilli, ressemble aux haricots verts, croît partout en abondance. Les bois sont remplis d'oiseaux moqueurs, de loriots, de perroquets, dont les voix bruyantes se mêlent aux cris aigres du cockatou noir et aux accens plaintifs du woodgust, tandis que les cailles et les perdrix s'élancent sous

les pieds de chaque nouvel explorateur. Une multitude de cygnes noirs couvrent les marais qui avoisinent le port ; des grues et des pélicans se réunissent le long du rivage pour se nourrir des plantes qui y croissent en grand nombre. On a tué des sarcelles et quelques canards sauvages , mais ils sont peu nombreux ; un oiseau à capuchon jaune, dont l'extrémité des ailes est armée d'une espèce de lance courte et aiguë, se rencontre fréquemment dans l'île.

On jetait souvent la seine sur le rivage, à l'ouest des lagunes, et presque toujours avec succès ; cependant le poisson n'est ni aussi bon , ni aussi abondant qu'au port Jackson. On prit à la fois des raies, des merlans, des mullets : un beau poisson d'une forme singulière, probablement le léopard de mer, fut vidé et conservé par le capitaine Witherall ; il avait près de six pieds de long ; son dos était nuancé de taches d'un bleu pâle sur un fond vert qui était bordé de la même couleur, mais d'une teinte plus foncée. Il y a un grand nombre de requins ; un de ces animaux auquel on supposait dix-huit ou vingt pieds de long, fut harponné deux fois ; il reçut une balle dans la tête, plongea avec furcur, puis s'élança hors des flots en laissant derrière lui une longue trace de sang. On détruisait tous les jours des serpens venimeux, d'une couleur sombre. Un soldat fut mordu par un de ces reptiles : il eut la présence d'esprit de couper immédiatement la partie blessée ; son camarade suça la plaie et la cautérisation fut faite. Cet homme, qui d'abord avait été accablé par une espèce de léthargie, ne tarda pas à se rétablir parfaitement.

Un plus long examen du port de Western a montré que, quoique sous plusieurs rapports il soit très-bien situé, il a quelques inconvéniens naturels, qui l'empêcheront de remplir les espérances qu'on avait d'abord conçues ; ses longues plaines marécageuses opposent un grand obstacle aux communications avec le port, et doivent retarder ou empêcher les améliorations de s'étendre dans l'intérieur.

A mesure qu'on descend des hauteurs qui bornent la vue du côté du nord, on voit l'aspect du sol changer; il est d'abord ouvert et fertile; ensuite diversifié par des groupes irrégulièrement dispersés, puis coupé par des collines et des bois; bientôt après il se convertit en un vaste marais qui reçoit et alimente les faibles ruisseaux qui coulent dans le voisinage. L'ancrage n'est pas également bon dans toutes les parties du port; au nord-ouest du fort Dumarecq, où *la Mouche* séjourna, le canal conserve presque partout la même profondeur de six, sept ou huit brasses, et il est parfaitement abrité par les terres environnantes; au sud-ouest de l'île Dalrymple, on trouve douze brasses de profondeur, mais cette position est exposée aux vents de mer. La baie d'Élisabeth, à l'ouest du fort Dumarecq, offre aussi un bon mouillage. Le pays qui s'étend à quelques milles de l'établissement, et cette partie de la mer qui est à l'ouest, présentent le plus ravissant tableau; du haut du glacis du fort Dumarecq, qui est élevé de soixante pieds au-dessus du niveau de la mer, l'œil s'étend sur les eaux limpides de ce vaste bassin, dont les vagues d'azur brillent aux rayons du soleil ou semblent sommeiller doucement à la clarté de la lune, et dont l'étendue n'est bornée que par les rivages boisés de l'île Darling. Le climat de cette partie de la Nouvelle-Hollande ne paraît pas sujet à des variations aussi soudaines que celui de Sidney; le thermomètre variait de 61° à 83° sur le vaisseau; il s'éleva un peu plus haut sur le rivage, dans un lieu à l'abri des vents du sud-ouest, qui soufflent parfois avec une grande violence: souvent, à une journée rendue accablante par la chaleur d'un vent du nord, succédait une nuit dont l'obscurité profonde n'était interrompue que par la vive clarté des éclairs.

Les dernières nouvelles de Sidney annonçaient le retour de *la Mouche*, et quelques articles de journaux, publiés dans cette ville, faisaient craindre que l'établissement

ne fût malsain. Les informations suivantes sont cependant assez satisfaisantes.

Quelques jours avant que *la Mouche* quittât le port Western, on découvrit une lagune, ou plutôt un vaste marais, contenant plusieurs criques remplies d'une eau vive et excellente; il était caché derrière une portion de terre montagneuse qui s'étend à peu de distance, et à peine éloigné de cent verges du rivage sablonneux de la mer. La nécessité autant que le hasard contribua à cette importante découverte: quelques matelots, appartenant à un détachement employé à élever un pavillon sur un rocher isolé, situé dans la partie ouest de l'île Philip, après avoir épuisé leur provision d'eau, se hasardèrent plus loin dans l'intérieur et firent la découverte de ce marais.

Agriculture.

Froment des États-Unis, comparé à celui du nord de l'Europe. — M. le dr. Muse, président de la Société d'Agriculture de Dorchester (Maryland), a constaté que les farines du froment de son pays contiennent trois dixièmes de gluten, tandis que celles du nord de l'Europe n'en donnent que deux dixièmes. Comme le gluten est la partie la plus alimentaire du froment, il résulte de cette analyse que celui d'Amérique est préférable à celui qui vient des ports de la mer Baltique. On avait déjà remarqué la supériorité réelle des blés d'Afrique, inférieurs en apparence à ceux du nord de l'Europe. M. Muse invite ses compatriotes agronomes à faire l'analyse comparée des fromens de toutes les parties des États-Unis, afin de reconnaître en quelle contrée cette culture donne les meilleurs produits, et d'en rechercher les causes. Il leur communique une idée qu'il recommande à leur attention: comme le gluten contient beaucoup d'azote, ne faudrait-il pas, dit-il, s'attacher à fournir ce principe à la végétation du fro-

ment, et faire concourir la terre et l'air pour arriver à ce résultat? Afin que la terre y contribue plus efficacement, ne faudrait-il pas recourir aux engrais animaux?

M. Muse ne s'est pas exclusivement occupé de la culture du froment : il a, par d'heureux essais, prouvé à ses compatriotes, que le coton peut être cultivé avec succès dans le Maryland. Mais ce qu'il recommande surtout à l'attention des agronomes, ce sont les racines farineuses et sucrées. Quoique l'étable à sucre abonde aux États-Unis et soit exploité avec profit; quoique la canne à sucre fournisse ses produits à très-bon marché dans tous les états de l'Union, le docteur pense que la fabrication du sucre de betterave y réussirait encore. Il hésite cependant entre la betterave et la carotte, considérées comme racines *saccharifères* : la première, dit-il, est moins riche en sucre; mais on en fait, en raison de l'étendue du terrain cultivé, une récolte plus abondante, et ses débris, après l'extraction de la matière sucrée, sont un meilleur aliment pour le bétail. Ce mémoire de l'agronome américain est un avertissement pour l'Europe. Convient-il à nos cultivateurs de rejeter avec dédain ce qui peut être profitable, même en Amérique? Le coton menace de supplanter toutes les autres matières végétales textiles : le mûrier et l'éducation des vers à soie s'établissent dans le nouveau continent : les laines s'améliorent partout, et les meilleurs procédés de fabrication ne peuvent plus être la propriété exclusive d'une nation. Grâce aux progrès de l'instruction, chaque peuple pourra trouver en lui-même assez de moyens de prospérité publique et privée. Sans aspirer à la chimère d'une égalité politique dont l'établissement et la conservation sont également impossibles, les états plus indépendans les uns des autres pourront être satisfaits de leur sort, voir sans jalousie les progrès de leurs voisins, et substituer une louable émulation aux dangereuses rivalités nationales.

Horticulture.

Du glycine sinésis, ou w. consequana. — Le *Magasin des Jardiniers* recommande cet arbuste, qu'il décore du titre de prince des buissons touffus, et il fait des vœux pour qu'on l'emploie, non-seulement à embellir les jardins d'agrément des riches propriétaires, mais aussi à décorer les maisons de fermes et l'entrée des chaumières. Il offre, dit-il, autant de résistance que le *laburnum*, et, sous le même climat et la même exposition, il fleurit à la même époque. Le premier plant fut apporté en Angleterre par le capitaine Robert Willbank, en 1816; et, dans le même mois, le capitaine Richard Rawes en apporta un second; tous deux venaient du jardin de Consequa, riche négociant chinois et célèbre horticulteur dont nous avons déjà eu occasion de parler dans la REVUE BRITANNIQUE. M. Sabine remarque que cet arbuste a souvent deux floraisons; mais la seconde est moins abondante que la première; quelquefois même il en a une troisième en août. Ses feuilles ne sont pas moins élégantes que ses fleurs; c'est, à tout prendre, un arbuste charmant. Il y a, dans la pépinière de Fulham, une espèce de *w. consequana*, dont on pense qu'un rejeton a été greffé sur une *w. floribunda*. Cet échantillon est encore plus beau que celui dont nous avons parlé.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'heureuse idée qu'on a eue récemment de donner à cette belle plante le nom de Consequa. C'est un moyen très-simple de populariser parmi nous le nom de cet homme respectable, qui a également contribué aux progrès de l'horticulture de la Chine, comme à ceux de l'horticulture de l'Europe, par la libéralité avec laquelle il laisse prendre des plants dans ses magnifiques jardins de Canton. Cette libéralité est d'autant plus remarquable qu'elle contraste avec le caractère habituellement réservé et égoïste de la plupart de ses compatriotes.

BOURSE DE LONDRES.

Prix des actions dans les différens canaux, docks, travaux hydrauliques, compagnies des mines, etc., etc., pendant le mois de juillet 1827.

	Prix primitif des Actions.	MONTANT des versements des Actionnaires	Cours en Juillet 1827.
CANAUX.			
Ashton.....	"	100	136
Birmingham.....	"	17 10	300
Coventry.....	"	100	1250
Elsmere et Chester.....	"	133	106
Grande Jonction.....	"	100	306
Huddersfield.....	"	57	18
Kennet et Avon.....	"	40	30
Lancastre.....	"	47	33
Leeds et Liverpool.....	"	100	385
Oxford.....	"	100	700
Régent.....	"	40	29 10
Rochdale.....	"	85	66
Stafford et Worcester.....	"	140	800
Trent et Mersey.....	"	100	1850
Warwick et Birmingham.....	"	100	285
Worcester et <i>idem</i>	78	46	49
DOCKS.			
Commercial.....	"	100	84
Indes orientales.....	"	100	83 10
Londres.....	"	100	85
St.-Catherine.....	100	50	50
Indes occidentales.....	"	100	202
TRAVAUX HYDRAULIQUES.			
Londres (orientale).....	"	100	120
Grande Jonction.....	"	50	64
Kent.....	"	100	30
Londres (méridionale).....	"	100	90
Middlesex occidental.....	"	60	66
COMPAGNIES DU GAZ.			
Cité de Londres.....	100	90	165
Nouvelle cité de Londres.....	100	50	93
Phénix.....	50	31	32
Impériale.....	"	50	48
Générale unie.....	50	40	23
Westminster.....	"	50	61
COMPAGNIES D'ASSURANCE.			
Albion.....	500	50	56
Alliance.....	100	10	9 10
<i>Id.</i> maritime.....	100	5	4 15
Atlas.....	50	5	9 5
British commercial.....	50	5	1 15
Globe.....	"	100	151
Guardian.....	100	10	20 15
Hope.....	50	5	5
Impériale.....	500	50	95
<i>id.</i> sur la vie.....	100	10	8
Law life.....	100	10	10
Londres.....	25	12 10	20 10
Protecteur.....	20	2	1 5
Rock.....	20	2	2 15
Echange royal.....	"	100	260

	Prix primitif des Actions.	MONTANT des versements des Actionnaires	COURS en Juillet 1827.
COMPAGNIES DES MINES.			
Anglo-Mexicaine.	100	85	26
<i>Id.</i> Chilicane.	100		
Bolanos.	400	375	300
Brésilienne.	100	20	30
Colombienne.	100	20	10
Mexicaine.	100	21	7
Real del monte.	400	400	330
Mexicaine-Unie.	40	32 10	12
SOCIÉTÉS DIVERSES.			
Compagnie d'Agriculture Australienne.	100	11	16
Exploitation du fer anglais.	100	40	11
Compagnie d'Agriculture du Canada.	100	10	8
<i>Id.</i> de la Colombie.	100		
Navigation par la vapeur.	100	13	3 10
Banque provinciale irlandaise.	100	25	21
Compagnie de Rio de la Plata.	100		
<i>Id.</i> de la terre de Van Diemen.	100		
Reversionary interest society.	100	4	2
Compagnie du passage sous la Tamise.	100	65	61
Pont de Waterloo.	100	37	1
Pont de Vauxhall.	100	100	5

Cours des fonds publics anglais et étrangers, depuis le 24 juin 1827 jusqu'au 24 juillet 1827.

FONDS ANGLAIS.	Plus haut.	Plus bas.	dern. cours.
Bank Stock, 8 p. o/o.	211	205 1/2..	210 1/2
3 pour o/o consolidés.	87	85 1/8..	86 1/8
3 p. o/o réduit.	87 3/4.	85 7/8..	86 7/8
3 1/2 p. o/o réduit.	94	91 7/8..	23 5/8
Nouveau 4 p. o/o.	101 1/8.	99 7/8..	100 7/8
Longues annuités expirant en 1860.	20 1/8.	19 11/16	20 . . .
Fonds de l'Inde, 10 1/2 p. o/o.	253	250 3/4..	252 1/4
Obligations de l'Inde, 4 p. o/o.	90s. p.m.	85 s.p.m.	89s. p.m.
Billets de l'Échiquier, 2 d. par jour.	63 s.p.m.	52 s.p.m.	57 s.p.m.

FONDS ÉTRANGERS.	Plus haut	Plus bas.	dern. cours.
Obligations autrichiennes, 5 p. o/o.....	93	92 1/4..	93 »
<i>Id.</i> du Brésil..... <i>id.</i>	60 1/2..	59 1/4..	59 3/4
<i>Id.</i> de Buenos-Ayres... 6 p. o/o.....	63	58	58 1/4
<i>Id.</i> du Chili..... <i>id.</i>	31	27	30 1/2
<i>Id.</i> de Colombie, 1822.. <i>id.</i>	29.....	26	29 »
<i>Id.</i> <i>id.</i> , 1824.. <i>id.</i>	33	29 3/4..	33 »
<i>Id.</i> du Danemørck..... 3 p. o/o.....	63 5/8..	62 1/8..	62 7/8
Rentes françaises..... 5 p. o/o.....	103 1/2..	102 1/4..	103 »
<i>Id.</i> 3 p. o/o.....	73 1/2..	70 3/4..	73 »
Obligations grecques... 5 p. o/o.....	18	14	15 3/4
<i>Id.</i> Mexicaines..... 5 p. o/o.....	58.....	55 1/2..	58 1/2
<i>Id.</i> <i>Id.</i> 6 p. o/o.....	70.....	67 3/4..	68 7/8
<i>Id.</i> Péruviennes..... 6 p. o/o.....	28.....	24	27 »
<i>Id.</i> Portugaises..... 5 p. o/o.....	76 1/2..	75 3/4..	75 3/4
<i>Id.</i> Prussiennes, 1818... <i>id.</i>	99.....	98 1/4..	99 »
<i>Id.</i> <i>id.</i> 1822..... <i>id.</i>	97 1/2..	97	97 1/2
<i>Id.</i> Russes..... <i>id.</i>	94 3/8..	92 3/4..	94 1/4
<i>Id.</i> Espagnoles..... <i>id.</i>	11 1/2..	10 1/8..	10 1/8

REVUE
BRITANNIQUE.

INDUSTRIE. — COMMERCE.

—
Commencemens,

PROGRÈS, ÉTAT ACTUEL ET AVENIR

DES FABRIQUES DE COTON EN ANGLETERRE.

LES rapides progrès et la prodigieuse extension des fabriques de coton, dans la Grande-Bretagne, sont, sans contredit, le phénomène le plus extraordinaire de l'histoire de notre industrie. La beauté de nos laines et l'inépuisable abondance de notre charbon de terre dirigèrent naturellement notre attention vers la fabrication des tissus de laine, et préparèrent cette supériorité incontestable qu'à cet égard nous avons atteinte depuis long-tems. Mais quand nous avons commencé à nous occuper de la fabrication du coton, nous avons à lutter contre les plus grandes difficultés et fort peu de moyens de les vaincre. La matière brute était recueillie à une distance énorme de nos côtes; et dans l'Hindostan et à la Chine, cette fabrication antique avait atteint un tel degré de perfection, depuis une longue série de siècles, que les tissus égalaient, par leur délicatesse, les toiles de l'araignée. On pouvait supposer, d'après cela, que toute concurrence était impossible. Tels ont été cependant les avantages que nous avons retirés des découvertes et des admirables inventions de Hargraves,

d'Arkwright, de Crompton et de quelques autres, que tous ces obstacles ont été surmontés ; et que ni l'extrême modicité des salaires dans l'Inde, ni la supériorité que ses habitans avaient acquise, n'ont pu les mettre à même de lutter avec avantage contre ceux qui leur achètent le coton brut, et qui, après lui avoir fait faire cinq mille milles (environ dix sept cents lieues), le leur renvoient en tissus. C'est le plus beau triomphe qu'ait encore obtenu le génie de la mécanique ; et, ce qui est peut-être plus extraordinaire, notre supériorité n'est pas le résultat d'une longue série d'inventions et de découvertes successives ; elle est au contraire le produit d'un très-petit nombre d'années. Il n'y a guère plus d'un siècle que la fabrication du coton était dans l'enfance parmi nous, et maintenant elle est la première base de notre prospérité : c'est par elle que des millions s'accumulent et s'emploient, et que des milliers d'ouvriers travaillent. L'art et le génie qui ont amené ces étonnans résultats ont été les sources principales de notre puissance. Il ne serait pas impossible de faire voir que les auteurs de ces heureuses découvertes ont plus contribué à assurer notre suprématie politique, que les victoires de nos généraux et les combinaisons de nos hommes d'état. C'est au moyen des avantages qu'ils nous ont procurés, que nous avons pu supporter des fardeaux qui auraient écrasé nos pères, et que nous sommes sortis en triomphe de la terrible lutte que nous avons eue à soutenir contre Napoléon.

On peut s'étonner après cela qu'on ait tenté, jusqu'à présent, si peu d'efforts pour faire connaître les pas successifs par lesquels cette branche si importante de notre industrie s'est avancée ; et pour exposer la solidité des bases sur lesquelles elle repose, et l'influence qu'elle a déjà exercée et qu'elle doit exercer encore sur l'état de la nation. Il nous serait impossible de traiter ces différens points avec les développemens convenables, sans sortir des limites où

nous sommes obligés de nous renfermer ; mais nous toucherons rapidement, dans le cours de cet article, à quelques-uns de ceux qui sont le plus importants.

On ne connaît pas l'époque précise à laquelle la fabrication du coton fut introduite en Angleterre ; il est très-probable que ce fut dans la première partie du dix-septième siècle. La première mention qui en a été faite se trouve dans le *Trésor du Commerce*, publié en 1641, par Lewis Robert. « La ville de Manchester, dit-il, mérite aussi d'être citée avec honneur, attendu qu'elle achète en grande quantité la laine de l'Irlande, et qu'elle l'y renvoie après l'avoir ouvrée. Mais ce n'est point à cela que se borne son industrie, car ses fabricans achètent à Londres du coton en laine, qui vient de Chypre et de Smyrne, et ils en font des étoffes qu'ils expédient ensuite à Londres pour y être vendues. Ils en envoient même chez des nations étrangères qui n'ont pas le moyen de se procurer la matière brute à aussi bon compte. » Il est vrai que des écrivains antérieurs mentionnent souvent les *cotonnades de Manchester*, et qu'il en est même question dans un acte passé sous Édouard VI, en 1552 ; mais il est certain que ces tissus étaient entièrement composés de laines, et qu'on ne leur avait donné le nom de cotonnades que parce qu'ils avaient été faits à l'imitation de toiles de coton importées de l'Inde ou de l'Italie.

Depuis la première introduction des fabriques de coton en Angleterre, jusqu'à l'époque, encore récente, de 1773, la trame ou les fils transversaux du tissu étaient les seuls qui fussent en coton ; la chaîne, ou les fils longitudinaux, était faite avec du lin, que l'on tirait en grande partie de l'Allemagne et de l'Irlande. Dans le principe, les tisserands, dispersés dans des cabanes, se procuraient eux-mêmes, comme ils le pouvaient, le lin et le coton qui leur étaient nécessaires, et ils portaient leurs étoffes au marché quand

elles étaient finies. Mais, en 1760, un nouveau système fut adopté. Les négocians de Manchester commencèrent, à cette époque, à envoyer dans la campagne des agens qui faisaient travailler les tisserands pour leur compte, et qui leur fournissaient du lin étranger ou irlandais pour la trame, et du coton en laine qu'on cardait et qu'on filait d'abord sur la quenouille ordinaire, et dont on faisait ensuite la chaîne du tissu. De cette manière, un système de manufacture domestique fut établi; les plus jeunes de la famille étaient employés à carder et à filer le coton, et ses chefs en faisaient des étoffes. Ce système, en exemptant le tisserand du soin de se procurer lui-même le lin et le coton brut et de chercher des acheteurs pour ses tissus, quand ils étaient terminés, et en lui permettant de se livrer avec plus de régularité à ses occupations habituelles, était déjà une amélioration importante. Cependant il est clair que l'impossibilité d'établir une division considérable dans les travaux d'une fabrication dirigée sur ces bases, jointe aux interruptions que les tisserands étaient obligés de mettre dans l'exercice de leur état, pour cultiver les portions de terrain qu'en général ils prenaient à bail, devait opposer d'insurmontables obstacles à des progrès ultérieurs, tant que ce système ne serait pas modifié.

Pendant la première partie du dernier siècle, les tisserands de coton aussi bien que ceux de laine, etc., étaient dans l'usage de jeter la navette à travers les mailles du tissu, et quand la pièce excédait trois pieds en largeur, il fallait deux hommes à chaque métier, dont l'un jetait la navette de droite à gauche et l'autre de gauche à droite; mais, en 1738, un individu nommé John Kay inventa, pour jeter la navette, un procédé très-simple et très-ingénieux, nommé *picking peg*, *navette volante*. Ce procédé permit au tisserand de faire deux fois autant d'ouvrage qu'il en faisait autrefois, en même tems qu'il lui donnait moyen

de tisser des étoffes de toutes les largeurs, sans qu'il eût besoin d'aucun secours. La *navette volante* fut d'abord employée dans les manufactures de laine ; et ce ne fut qu'au bout de vingt ans, qu'on commença à l'introduire dans la fabrication du coton. Cette fabrication, à l'époque où cet admirable petit instrument fut inventé, était si peu importante qu'elle n'excitait nullement l'attention publique. En 1760, Robert Kay, fils de Jean, inventa la *boîte à coulisse* au moyen de laquelle un tisserand peut se servir de trois navettes, et produire ainsi une étoffe mélangée avec la même facilité qu'il pourrait faire un calicot ordinaire.

Antérieurement à l'année 1760, les tissus de coton fabriqués en Angleterre n'avaient servi qu'à la consommation intérieure ; mais, à cette époque, le commerce de Manchester commença à en faire des exportations considérables en Allemagne et aux Antilles. Il existait cependant des obstacles très-graves à l'extension de ce commerce. Il était facile d'importer tout le lin dont on avait besoin pour la chaîne, mais on ne pouvait avoir aucune quantité additionnelle de fil de coton pour la trame, sans augmenter, dans une proportion correspondante, le nombre des fileurs de l'intérieur. Il résultait de cet état de choses que le prix du coton filé s'élevait à chacune des extensions de cette branche de commerce, et cette élévation de prix tendait non-seulement à arrêter le cours de ses progrès, mais même à le faire rétrograder. Il est évident, d'après cela, que si on n'eût pas trouvé des moyens plus expéditifs et moins dispendieux de carder et de filer, la fabrication du coton serait restée dans l'état d'insignifiance où elle était alors.

On commença à cette époque à introduire plusieurs améliorations dans la manière de carder. La première, comme presque toutes celles auxquelles les fabriques de coton doivent leurs succès, fut introduite par un homme d'une classe inférieure, James Hargraves, charpentier du

comté de Lancastre. Cet homme illétré, mais très-ingénieur, adapta au cardage du coton les cardes en usage dans les manufactures de laine, en les améliorant beaucoup. Il en résulta qu'un ouvrier put exécuter environ le double de l'ouvrage qu'il faisait auparavant, et avec bien plus de facilité qu'avec les cardes à la main, seul instrument dont on se servit alors. Bientôt on substitua aux instrumens de Hargraves les cardes à cylindres. L'inventeur de cette utile machine est inconnu. Elle fut d'abord employée par M. Peel, grand père du dernier secrétaire d'état de l'intérieur. La machine à carder de M. Peel fut construite en 1762, avec l'assistance d'Hargraves. Richard Arkwright y fit ensuite plusieurs améliorations importantes, et rien n'est plus ingénieux que son appareil pour enlever le coton des cardes.

Cependant la dispendieuse méthode de filer à la main portait un grand obstacle aux progrès ultérieurs de cette fabrication. Quoique cet obstacle parût d'abord insurmontable, un petit nombre d'individus, qui ne devaient rien à l'éducation, et tout à eux-mêmes, parvinrent à l'écartier par leur talent et leur persévérance. Hargraves, dont nous venons de parler, entra le premier dans la carrière. En 1767, il avait construit une machine appelée *jenny à filon* qui mettait le fileur à même de filer huit fils à la fois, aussi facilement qu'on en filait un auparavant. Cette machine fut tellement perfectionnée, qu'une petite fille put faire tourner en même tems vingt à cent-vingt broches.

Si l'on excepte Arkwright, il n'y a peut-être personne à qui les manufactures doivent autant qu'à Hargraves. Jamais la maxime « c'est le premier pas qui coûte » ne fut plus complètement vérifiée qu'en cette occasion. La puissance de la machine de Hargraves était, il est vrai, inférieure à celle des machines qu'on lui substitua immédiatement : mais on peut avancer, sans crainte d'être démenti,

que sa découverte a été le principe des inventions postérieures. On n'eut pas plus tôt reconnu les étonnans résultats que l'on pouvait obtenir par une simple combinaison mécanique, que plusieurs hommes d'un esprit inventif et créateur s'empressèrent d'entrer dans la carrière que le génie de cet homme extraordinaire venait d'ouvrir.

Mais, quelque utiles qu'aient été pour les autres les inventions de Hargraves, elles n'eurent pour lui aucun résultat satisfaisant; car, lorsqu'il termina sa carrière, il était ruiné et en état de faillite. Aussitôt qu'on eut connaissance de la machine qu'il avait inventée pour filer, une multitude ignorante et furieuse, composée en grande partie d'ouvriers employés dans les fabriques de coton, pénétra chez lui et brisa sa machine. Quand ensuite la supériorité en fut reconnue, la multitude se livra à de nouvelles violences, et non-seulement elle pénétra une seconde fois dans la maison de Hargraves, mais elle s'introduisit de vive force dans toutes les fabriques où se trouvaient ses machines, et les brisa impitoyablement. Par suite de ces persécutions, Hargraves fut s'établir à Nottingham, où il prit une patente, mais on ne l'en laissa pas jouir tranquillement. Une ligue nombreuse et puissante se forma contre lui, et il fut dans la nécessité de défendre ses droits devant les cours de justice. Malheureusement le mauvais succès de ses affaires antérieures ne lui permit pas de soutenir une lutte trop inégale contre ses opulens adversaires, et il fut obligé de laisser recueillir par les autres les fruits de ses belles découvertes. Bientôt il tomba dans un état de dénuement absolu; et, à la honte de son tems et de son pays, il termina ses jours dans une maison de force, après que le mérite de ses découvertes avait été universellement reconnu et qu'elles préparaient, dans un avenir rapproché, les prospérités dont nous sommes aujourd'hui les témoins.

La *jenny* ne pouvait être employée que pour filer le co-

ton destiné à faire la trame, attendu qu'elle ne pouvait pas donner aux fils longitudinaux de la chaîne le degré de fermeté nécessaire. Heureusement l'insuffisance de cette machine fut bientôt suppléée par le *métier à filer continu*, qui file un très-grand nombre de fils de tous les degrés de dureté que l'on peut désirer, et qui ne laisse d'autre soin à l'ouvrier que celui d'alimenter la machine de coton et de joindre les fils quand ils se rompent. Il est inutile de dire que le *métier à filer continu* se compose de deux paires de cylindres mus au moyen d'un mécanisme. C'est Richard Arkwright qui en est l'inventeur. Ce métier diffère essentiellement des méthodes précédemment suivies de filer par la quenouille ou par la *jenny* qui n'est qu'une modification du rouet ordinaire. Filer par le moyen de cylindres était une idée tout-à-fait originale, et l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la profonde sagacité qui a conduit à une si grande et si heureuse découverte, et de l'art consommé au moyen duquel elle a été si promptement perfectionnée et mise en pratique.

L'homme remarquable auquel nous devons cette précieuse découverte naquit à Preston, en 1732. Il était le plus jeune de treize enfans, et il exerça d'abord la profession de barbier. Mais le *res angusta domini* ne put pas réprimer la vigueur native de son esprit, ni éteindre le désir qu'il avait de sortir de la situation subalterne où il se trouvait. En 1760, il s'était établi à Bolton-le-Moors, où il changea le métier de barbier pour celui de marchand de cheveux; un moyen ingénieux qu'il inventa pour les teindre, lui permit d'amasser quelque argent. Il est fâcheux que nous ne sachions que fort peu de chose des pas successifs au moyen desquels il est arrivé à ces découvertes qui ont immortalisé son nom et fondé son opulence. Comme il résidait dans un district où il y avait des manufactures considérables de toiles de lin et de toiles de coton et de lin mélangés, il eut de

nombreuses occasions de connaître les procédés alors en usage, et bientôt la sagacité de son esprit lui fit apercevoir ce que ces procédés avaient de défectueux. L'époque précise de sa découverte n'est pas connue ; mais il est probable que l'heureuse idée de filer au moyen de cylindres lui est venue quand Hargraves s'occupait de l'invention de la *jenny*, ou du moins peu de temps après. Comme il n'était pas lui-même un mécanicien pratique, Arkwright employa un horloger nommé John Kay pour l'aider à préparer les différentes parties de sa machine. En 1767, il demanda à M. Atherton de Liverpool des secours pécuniaires pour appliquer ses découvertes ; mais M. Atherton refusa d'engager ses capitaux dans une spéculation qui lui paraissait si hasardeuse ; on assure cependant qu'il lui envoya quelques ouvriers pour le seconder dans la construction de ses mécaniques.

Ses découvertes ayant été portées à un assez haut point de perfection, Arkwright, accompagné de Kay et de M. Smalley de Preston, se rendit à Nottingham, en 1768, afin d'éviter les violences de cette même multitude qui avait forcé Hargraves de fuir du comté de Lancastre. Ses opérations furent d'abord dirigées sur une très-petite échelle ; mais M. Strutt, de Derby, homme d'une grande habileté mécanique et riche fabricant de bas, ayant vu la machine d'Arkwright, en reconnut les immenses avantages, et il entra en participation avec lui. Pourvu, de cette manière, des fonds dont il avait besoin, Arkwright établit à Nottingham son premier moulin, qui était mu par des chevaux, et il prit une patente pour filer par des cylindres, en 1769. Mais comme l'emploi des chevaux parut trop dispendieux, en 1771, il établit une nouvelle fabrique à Cromfort, dans le Derbyshire : les machines étaient mises en mouvement par un moulin à eau, d'après le procédé du fameux moulin à soie construit par Sir Thomas Lombe. Après avoir amélioré ses méthodes de carder et de filer, il prit pour le tout une

nouvelle patente, en 1775, et il compléta une série de machines si diverses et si compliquées, et cependant si bien combinées pour atteindre le but qu'il se proposait, qu'elles excitèrent l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui étaient capables d'apprécier les difficultés qui avaient été vaincues et l'art prodigieux qui les avait surmontées. . . .

Lorsqu'on commença à faire usage des mécaniques d'Arkwright, les classes inférieures les considérèrent comme encore plus contraires à leurs intérêts que celles de Hargraves, et des attaques réitérées furent dirigées contre les fabriques où on les avait introduites. M. Rasbotham, magistrat près de Bolton, publia alors une adresse pleine de sens aux tisserands et aux fileurs, dans laquelle il cherchait à les convaincre qu'il était dans leur intérêt d'encourager les inventions qui tendaient à abrégier le travail. L'expérience a fait voir combien l'opinion de M. Rasbotham était fondée. Il est douteux qu'en 1767 la totalité des manufactures de coton employât plus de trente mille personnes, tandis que par suite de ces inventions contre lesquelles les ouvriers s'étaient soulevés, il y en a aujourd'hui plus d'un million occupé dans les différentes industries qui se rattachent à cette fabrication. Rien au fond n'est plus absurde que de croire que la production, en devenant plus facile, puisse être, sous aucun rapport, préjudiciable aux ouvriers.

Qui pourrait le croire ? les fabricans manifestèrent encore une plus grande animosité que les simples prolétaires ; et il fallut toute la prudence et toute la sagacité qu'Arkwright possédait à un degré si remarquable, pour le faire sortir triomphant de la lutte qu'il eut à soutenir. Les chefs des fabriques du Lancastre commencèrent d'abord par lui contester son brevet, et, après avoir succombé dans cette tentative, ils refusèrent unanimement d'acheter son fil. Ses associés, MM. Strutt et Need, ayant établi une manufacture de calicots, les autres manufacturiers s'oppo-

sèrent fortement à un bill proposé au parlement pour exempter les calicots du droit additionnel de trois deniers imposé en outre du droit ordinaire. Heureusement la chambre des Communes ne tint aucun compte de leurs observations. Mais ce honteux esprit d'animosité qui, s'il eût réussi, n'aurait pas été moins préjudiciable aux intérêts des fabricans qu'à ceux de Richard Arkwright lui-même, ne se manifesta pas seulement par des procès intentés devant les cours de justice, ou par une opposition factieuse aux plus utiles mesures du parlement : ceux qui en étaient animés se livrèrent à des excès encore plus criminels. C'est un fait qu'une grande fabrique qu'Arkwright avait établie à Birbackre fut détruite par une populace furieuse, accourue des contrées voisines, sans qu'un corps considérable d'agens de police et de soldats qui se trouvait sur les lieux, s'y opposât, et sans qu'aucune autorité civile les requit de le faire. Mais ce même esprit et ce bon sens qui avaient fait faire à Arkwright ses plus utiles découvertes, ne lui furent pas moins utiles pour vaincre l'opposition de ses ennemis et de ses envieux.

Jamais il n'avait joui d'une bonne santé. Pendant toute la durée de l'époque mémorable où il fit ses plus brillantes et ses plus utiles découvertes, il avait été tourmenté par un asthme. Il succomba aux atteintes de plusieurs maladies réunies, dans sa fabrique de Crompton, en 1792, dans la soixantième année de son âge. Il était haut-sheriff du comté de Derby, en 1786, et il reçut les honneurs de la chevalerie, après avoir présenté une adresse de félicitation à Georges III, sur le bonheur qu'il avait eu d'échapper à une tentative d'assassinat. Nul homme n'a plus mérité sa bonne fortune que Sir Richard Arkwright, et n'a des droits plus légitimes non-seulement à la reconnaissance de ses concitoyens, mais à celle du monde entier, car il n'y a guère de nations qui n'aient plus ou moins profité de ses

admirables découvertes. Nous n'hésitons pas à déclarer qu'elles ont été pour nous, en particulier, la source d'une prospérité plus réelle et bien autrement étendue que n'aurait pu l'être celle que nous aurions obtenue par la propriété exclusive des mines du Mexique et du Pérou.

L'étendue et l'originalité du génie de Sir Richard Arkwright ne se sont peut-être jamais mieux fait voir que dans le bel ordre et l'arrangement systématique qu'il avait introduits dans chacune des branches de ses grands travaux. Cet arrangement, qui avait été exclusivement conçu par lui, fut ensuite imité par tous ses compétiteurs, et, depuis cette époque, on n'y a fait aucune amélioration notable.

Le *mull-jenny*, ainsi nommé parce qu'il est un composé de la *jenny* et du *métier continu*, fut inventé par M. Samuel Crompton, en 1775. Ce ne fut que dix ans après qu'il devint d'un usage général. Le fil produit par le *métier continu*, quoique très-propre à la chaîne, était trop dur et trop ferme pour la trame qu'on filait en conséquence sur la *jenny* de Hargraves; mais l'introduction du *mull-jenny* fit abandonner presque entièrement cette dernière machine, et devint une ère importante dans l'histoire de la fabrication du coton. Toutes les espèces de trames, depuis le premier jusqu'aux derniers numéros, sont maintenant confectionnées par le *mull-jenny*. Pour faire voir à quel point l'art de filer a été perfectionné depuis l'emploi de cette machine, il suffit de dire que M. Pollard de Manchester fila, en 1792, 278 pelotons qui firent un fil de 233,520 *yards* ou 132 milles de long (environ 45 lieues), avec une seule livre de coton en laine.

M. Crompton ne prit pas de patente pour son invention, qu'il ne perfectionna que petit à petit. Toutefois, en 1812, il demanda une récompense au parlement. Cette demande ayant été prise en considération, on prouva devant la chambre des Communes qu'il y avait plus de quatre mil-

lions de broches employées d'après le principe de M. Crompton ; que les deux tiers des machines à vapeur des fabriques de coton faisaient tourner des *mull-jennys* ; et que la valeur des bâtimens, machines , etc. , s'élevait de trois à quatre millions st. (75 à 100,000,000 fr.). Conformément à ce rapport, la chambre des Communes, comme un témoignage de la reconnaissance nationale envers un homme qui avait si puissamment contribué aux progrès de la principale fabrication du pays, vota une somme de 5,000 liv. (125,000 fr.) pour M. Crompton. Il serait superflu de faire un long commentaire sur un pareil acte. Si la chambre des Communes eût refusé de reconnaître les droits de M. Crompton à une récompense , elle se serait sans doute trompée , mais du moins elle aurait agi conséquemment. Mais admettre la légitimité de ses titres, faire une longue enquête pour s'assurer des avantages et de l'étendue des applications de sa découverte, et voter ensuite une somme si peu proportionnée aux services que M. Crompton a rendus à son pays, est un acte d'inconséquence et de parcimonie d'autant plus inconcevable que le parlement n'a jamais passé pour être trop économe de la fortune publique.

Le *mull-jenny* était, dans le principe, manœuvré à la main ; en 1792, M. William Henry découvrit un moyen de le faire mouvoir par la mécanique. Antérieurement à l'invention de M. Kelly, cette belle machine n'avait que 144 broches ; au moyen du mécanisme actuellement en usage, un seul individu peut manœuvrer, à la fois, deux *mull-jennys*, qui ont chacun de 300 à 400 broches.

D'autres améliorations eurent lieu concurremment, et la fabrication du coton fit des progrès immenses. Les perfectionnemens apportés à la machine à vapeur par le génie de Watt dispensèrent les filateurs de l'obligation de construire leurs fabriques dans des situations incommodes, mais qu'ils étaient obligés de choisir à cause des chutes d'eau qui

s'y trouvaient. A partir de cette époque, ils purent se placer au centre d'une population industrielle, au sein de laquelle tous les travaux nécessaires à l'exploitation d'une grande manufacture sont dirigés simultanément, et, pour ainsi dire, comme dans le même atelier.

Le *métier à tisser mécanique*, inventé par M. Cartwright, ecclésiastique du comté de Kent, est une des machines les plus ingénieuses et le plus éminemment utiles qui aient encore été construites. L'idée de cette machine lui fut suggérée par une conversation qu'il eut, en 1784, avec des fabricans de Manchester qui observaient qu'au moyen des nouveaux procédés, on filerait bientôt tant de coton, qu'il serait impossible de trouver les mains nécessaires pour le tisser; M. Cartwright répondit qu'il ne lui paraissait pas plus difficile de tisser à la mécanique que de filer. Sans se laisser arrêter par les observations de ses interlocuteurs qui déclarèrent que cela n'était pas possible, il y songea sérieusement et bientôt il parvint à construire un métier de tisserand dont tous les mouvemens s'exécutaient au moyen d'un mécanisme.

Ce procédé n'obtint pas d'abord tout le succès auquel on s'attendait. Cela venait surtout de ce qu'il était indispensable de rajuster de tems en tems les chaînes, après qu'on les avait mises sur le métier, d'où il résultait qu'il fallait une personne pour chacun de ces métiers. Mais une machine très-ingénieuse, inventée par M. Th. Johnson de Bradbury, et nommée *machine à apprêter de Ratcliffe*, quoique M. Ratcliffe n'ait eu aucune part à son invention, a obvié à cet inconvénient. Au moyen de cette machine, un enfant de douze à quatorze ans suffit pour deux métiers, et il produit, dans un tems donné, trois fois autant d'étoffe qu'en produit le meilleur tisserand à la main.

Pendant les dix dernières années, le nombre des *métiers à tisser mécaniques* s'est accru avec une étonnante rapidité.

En 1818, il y en avait environ 2,000 à Manchester, à Stockport, et dans le voisinage immédiat ; en 1821, le nombre s'en était élevé à 5,732 ; et, en 1825, on en comptait 20,000 dans la seule paroisse de Manchester ! Il y a maintenant environ 45,000 *métiers à tisser mécaniques* dans la Grande-Bretagne, employés au tissage du coton, indépendamment de ceux qui le sont au tissage de la laine. Nul doute que l'usage de tisser à la main ne soit un jour totalement abandonné. Il n'y a point de limites aux ressources et à la puissance du génie : les mécaniques actuellement en usage seront de plus en plus perfectionnées ; et cette race de tisserands citée à toutes les époques pour son imprévoyance et sa pauvreté, sera convertie en constructeurs de machines, dont les travaux exigent par leur nature une éducation beaucoup meilleure, et qui, d'ailleurs, sont bien plus propres à élever le caractère et à améliorer les habitudes de ceux qui s'y livrent.

A l'aide des nouvelles machines, un seul individu peut aujourd'hui produire autant de fil que deux cents en produisaient il y a cinquante ans. Il résulte de ces différentes améliorations que le fil du n° 100, qui, en 1786, se vendait 38 sch., ne se vend plus que 3 ou 4 sch. Ce sont ces perfectionnemens dans la filature combinés avec ceux du tissage, qui, en faisant baisser proportionnellement le prix des étoffes de coton, les ont mises à la portée de toutes les classes, et ont ainsi donné aux manufactures de ce genre de tissus la prodigieuse extension dont nous sommes les témoins. Il résulte des comptes de la douane que la quantité moyenne de coton en laine, importée annuellement pendant les cinq premières années du dix-huitième siècle, ne s'élevait qu'à 1,170,881 liv. Les comptes des importations de 1720 à 1770 n'ont pas été conservés ; mais jusque dans les deux ou trois dernières années de cette époque, la fabrication de coton fit fort peu de progrès. M. Per-

ceval de Manchester, qui a eu tous les moyens d'être bien informé à cet égard, assure que la valeur totale des tissus de coton fabriqués en Angleterre et en Écosse, ne s'élevait pas, à l'avènement de George III au trône, à plus de 200,000 l. (5,000,000 fr.). On conçoit d'après cela combien peu était considérable le nombre des personnes occupées à cette fabrication ! Mais après l'invention de la *jenny* et du *métier continu*, la quantité du coton importé, la valeur des tissus qu'on en faisait et le nombre des ouvriers, s'accrurent dans une proportion géométrique. De 1771 à 1775, les importations s'élevèrent à 4,764,589 livres; et, depuis cette époque jusqu'en 1785, elles furent annuellement, terme moyen, de 7,470,845 liv. La table officielle suivante du coton en laine importé et exporté, de 1781 jusqu'à l'époque actuelle, prouve d'une manière frappante les immenses progrès que nous avons faits à cet égard.

Coton en laine importé et exporté de 1781 à 1785.

ANNÉES.	IMPORTAT.	EXPORTAT.	ANNÉES.	IMPORTAT.	EXPORTAT.
	Liv. st.	Liv. st.		Liv. st.	Liv. st.
1781	5,198,778	96,788	1804	61,867,329	503,171
1782	11,828,039	421,229	1805	59,682,406	804,243
1783	9,735,663	177,626	1806	58,176,283	651,867
1784	11,482,083	201,845	1807	74,925,306	2,176,943
1785	18,400,384	407,496	1808	43,605,982	1,644,867
1786	19,475,020	323,253	1809	92,812,282	4,351,105
1787	23,250,268	1,073,381	1810	132,488,935	8,787,109
1788	20,467,436	853,146	1811	91,576,535	1,266,867
1789	32,576,023	297,837	1812	63,025,936	1,740,912
1790	31,447,605	844,154	1813	50,966,000	
1791	28,706,675	363,442	1814	60,060,239	6,282,437
1792	34,907,497	1,485,465	1815	99,306,343	6,780,392
1793	19,040,929	1,171,566	1816	93,920,055	7,105,034
1794	24,358,567	1,349,950	1817	124,912,968	8,155,442
1795	26,401,340	1,193,737	1818	177,282,158	15,159,453
1796	32,126,357	694,962	1819	149,739,820	16,622,969
1797	23,351,371	609,058	1820	144,818,100	7,410,602
1798	31,880,641	601,139	1821	123,977,400	16,305,892
1799	43,379,278	844,671	1822	135,420,100	20,220,064
1800	56,010,732	4,416,610	1823	191,402,503	9,310,403
1801	56,004,305	1,860,872	1824	149,380,122	13,299,505
1802	60,345,600	3,730,480	1825	228,005,291	18,004,953*
1803	53,812,284	1,561,053			

Nous allons maintenant donner une idée approximative (car à cet égard il est impossible d'avoir des données parfaitement exactes) de l'importance actuelle de la fabrique de coton dans la Grande-Bretagne, et du nombre d'ouvriers employés dans ses différentes branches.

En 1817, M. Kennedy estimait les individus occupés à la filature de coton à 110,763; l'aide qu'ils tiraient des machines à vapeur, à la force de 20,768 chevaux; et le nombre de broches en activité à 6,645,833. Il estimait en outre le nombre de pelotons de fil produits annuellement à 3,987,500,000; le charbon consumé pour obtenir cette production à 500,479 ton.; le coton brut entré dans les filatures du royaume-uni à 110,000,000 livres, et la quantité de fil qui en résulte, toute perte déduite, à 99,687,500 livres.

Mais depuis 1817 la fabrication du coton a dû s'accroître dans la proportion de 20 à 25 p^r %, comme le prouve l'accroissement de l'importation de la matière première. En mars 1824, M. Huskisson assurait à la chambre des Communes que la valeur des cotonnades fabriquées annuellement, dans la Grande-Bretagne, s'élevait à l'énorme somme de 36,000,000 st. (900,000,000 fr.).

La quantité moyenne de coton en laine importée tous les ans, déduction faite de l'exportation, peut être évaluée à cent quarante millions de livres pesant. On estime que, sur cette quantité, il y en a environ dix millions employés dans leur état brut; ainsi, d'après ce compte, il resterait cent trente millions de livres, lesquelles peuvent être évaluées, terme moyen, à 1 sch. 4 d. 1/2 (environ 1 fr. 70 c.). Si nous déduisons, de la valeur totale des produits fabriqués ou 36 millions, la valeur de la matière brute montant à 9 millions (225,000,000 f.), il reste 27 millions (675,000,000 fr.), qui forment tout le fonds au moyen duquel on acquitte les salaires des ouvriers, les profits des capitalistes, la dé-

pense du charbon, les frais d'entretien des bâtimens, des machines, etc., etc. Si nous savions comment ce fonds est distribué, nous pourrions avoir une idée à peu près exacte du nombre des ouvriers et de la valeur du capital engagé dans ces opérations. Malheureusement nous n'avons pour nous guider à cet égard que des probabilités et des analogies. On peut assurer, en toute confiance, que, par suite de l'emploi de machines très-dispendieuses dans toutes les branches de cette fabrication, les frais d'entretien s'élèvent beaucoup plus haut que dans les autres industries. Tout considéré, nous croyons que la somme de trente-six millions st., à laquelle nous avons évalué les cotonnades fabriquées annuellement en Angleterre, se répartit à peu près comme il suit :

	Francs.
Matière brute, 130,000,000 liv. à 1 sch. 4 d. 1/2 par liv.	9,000,000 (225,000,000)
Salaires de 705,000 fileurs, tisserands, blanchisseurs, etc., travaillant directement à la confection des cotonnades, chacun à 20 liv. par année, y compris les enfans.	15,000,000 (375,000,000)
Salaires de 133,000 architectes, constructeurs de machines, forgerons, maçons, etc., à 30 liv. chacun par année.	4,000,000 (100,000,000)
Profits des fabricans, salaires des surveillans, sommes employées à l'acquisition du charbon, etc.	8,000,000 (200,000,000)
	<hr/>
	36,000,000 (900,000,000)

Quant au capital, il peut être évalué de la manière suivante :

	Francs.
Capital employé à l'acquisition de la matière brute.	9,000,000 (225,000,000)
Capital employé au paiement des salaires.	19,000,000 (475,000,000)
Capital engagé dans les machines de toute nature, les ateliers, les magasins, etc.	37,000,000 (925,000,000)
	<hr/>
	65,000,000 (1,625,000,000)

Si on ajoute aux huit cent trente-huit mille personnes employées directement ou indirectement à la fabrication de coton, ceux qui s'occupent de le transporter par la voie de terre ou par la voie d'eau, on aura un million à onze cent mille individus, ce qui fait, à peu de chose près, le douzième de la population de l'Angleterre.

L'effet produit sur le mouvement de la population, par l'ouverture presque subite d'un champ aussi vaste pour l'industrie et les capitaux, mérite d'être remarqué; mais c'est surtout dans les villes du Lancastre et du comté de Lanark, où cette industrie est en grande partie concentrée, qu'il faut observer cette influence. En 1774, par exemple, la paroisse de Manchester ne contenait que 41,000 âmes; nombre qui, en 1821, s'était élevé à 133,788; ainsi, dans le cours de quarante-sept ans, la population de cette ville avait plus que triplé. Celle de Preston n'excédait pas 6,000 âmes en 1780, et maintenant elle est de 30,000; la population de Blackburn de 11,980 âmes en 1801, s'est élevée en 1821 à 21,940. Mais les progrès de Liverpool sont encore bien plus extraordinaires, et ne peuvent être comparés qu'à ceux d'une ou deux villes des États-Unis. A proprement parler, Liverpool ne peut pas être considérée comme une ville de fabrique; cependant c'est surtout aux manufactures de coton qu'elle doit l'accroissement sans exemple de sa prospérité; cette ville est le centre de ce commerce, le port où arrivent le coton brut et la plupart des articles du dehors, nécessaires aux travaux ou à la subsistance de ceux qui sont engagés dans cette fabrication; c'est également à Liverpool qu'on expédie pour l'étranger le coton ouvré dans nos ateliers; ainsi, c'est, après la métropole, la première ville de commerce du royaume. En 1700 elle n'avait encore que 5,545 âmes; en 1750 elle en avait 18,450, et en 1770, 34,050. C'est de cette ère mémorable que date l'accroissement de la fabrique de coton, et la po-

pulation de Liverpool s'est augmentée dans une proportion correspondante. Les mêmes observations sont applicables aux villes du comté de Lanark.

Depuis qu'en 1823 les droits protecteurs ont été abolis en Irlande, la fabrique de coton a commencé à y faire de très-grands progrès. Le nombre des *yards* d'étoffes de coton, importés par les Irlandais dans la Grande-Bretagne, n'était, en 1822, que de 406,687; en 1823, il était de 556,646; en 1824, de 3,840,699; et, en 1825, il s'était élevé à 6,418,645; et par conséquent il avait plus que décuplé dans l'espace de deux ans, par la destruction du système insensé au moyen duquel on voulait cependant protéger l'industrie de l'Irlande.

Pendant un tems très-prolongé, la manufacture de laine avait été la plus importante du pays; mais les améliorations introduites dans la filature et le tissage du coton, depuis 1770, ayant été beaucoup plus rapides que dans la fabrication de la laine, l'importance de la première est maintenant très-supérieure à celle de la seconde. Il résulte des comptes suivans que les exportations de cotonnade, le fil compris, s'élèvent, terme moyen, à dix-sept millions st. (425,000); ou à près de la moitié de la valeur des exportations de tous les autres genres de produits fabriqués, et aux deux tiers des exportations de tissus.

Valeur déclarée ou réelle des étoffes et fils de coton, des étoffes de laine, des toiles de lin, des soieries, et total général de la valeur des autres articles produits ou fabriqués dans la Grande-Bretagne, exportés dans toutes les contrées du monde, l'Irlande exceptée, dans chacune des treize années écoulées depuis 1814 jusqu'en 1826.

ANNÉES.	TISSUS de COTON.	FIL de COTON.	MANUFACTURES.			TOTAL des TISSUS.	TOTAL des autres ARTICLES.	
			LAINES.		SOIERIES.			
			LAINES.	TOILES.				
L.	L.	L.	L.	L.	L.	L.		
VALEURS DÉCLARÉES.	1814	16,690,265	1,110,850	4,931,670	1,524,457	1-3,348	24,430,684	8,760,866
	15	21,681,565	808,853	7,122,570	1,500,074	224,873	31,445,876	10,766,126
	16	16,335,124	1,380,480	5,586,764	1,550,507	161,874	25,023,215	9,751,205
	17	20,357,147	1,123,257	5,676,920	1,043,104	152,734	29,255,253	9,980,144
	18	21,627,416	1,246,776	6,344,100	2,153,300	167,550	31,580,683	10,373,844
	19	16,876,206	1,585,733	4,602,270	1,547,352	126,809	24,738,300	8,185,185
	1820	20,704,600	2,022,153	4,634,973	1,035,186	118,370	29,444,283	8,673,753
	21	21,630,403	1,88,865	5,500,922	2,303,443	136,402	31,478,055	8,715,438
	22	24,506,420	2,353,217	5,045,612	2,504,783	141,007	35,860,530	7,038,050
	23	24,117,540	2,425,419	5,597,789	2,034,008	144,320	34,878,175	8,266,291
	24	27,170,107	2,425,419	6,126,002	3,283,403	150,648	39,733,570	8,246,457
	25	26,317,574	2,387,706	5,020,342	2,700,772	150,815	38,285,209	8,167,812
	26	21,445,365	3,748,526	5,041,585	2,056,760	106,738	32,399,174	7,932,830
VALEURS DÉCLARÉES.	1814	17,293,766	2,701,240	6,272,404	1,701,384	530,020	28,738,940	14,658,432
	15	19,124,062	1,674,022	9,328,112	1,777,563	622,120	32,535,005	17,117,340
	16	13,072,757	2,628,448	7,844,855	1,442,667	480,022	25,449,272	14,840,690
	17	14,178,022	2,011,182	7,163,472	1,703,632	408,523	25,467,827	14,860,292
	18	16,643,570	2,385,305	8,143,193	1,049,815	400,175	29,621,007	15,567,182
	19	12,388,833	2,516,783	5,086,807	1,301,245	370,798	22,660,467	11,588,029
	1820	13,842,560	2,826,643	5,583,430	1,653,804	374,114	24,228,570	11,290,100
	21	13,786,957	2,307,830	6,461,567	1,681,465	373,958	24,011,759	10,044,227
	22	14,534,253	2,700,427	6,488,523	2,192,772	381,455	26,297,429	9,870,468
	23	13,751,415	2,625,047	5,634,137	2,005,574	350,880	21,437,052	10,233,172
	24	15,240,006	3,135,466	6,011,534	2,442,440	442,582	27,272,050	10,201,359
	25	15,034,138	3,260,729	6,193,775	2,130,705	216,077	26,862,024	11,221,740
	26	10,522,257	3,491,268	4,682,848	1,480,647	168,453	20,652,623	10,195,013

Antérieurement à 1790, le coton brut ouvré dans les fabriques anglaises venait principalement du Levant et des Antilles. Mais quand la guerre d'Amérique fut finie, le coton commença à être cultivé dans la Caroline et la Géorgie, et il y a si bien réussi depuis, qu'il forme maintenant une des productions les plus importantes des États-Unis. Le coton américain est généralement connu sous le nom de *coton des îles* et de *coton du haut pays*. Le premier est le plus beau coton importé dans la Grande-Bretagne. Il vient sur de petites îles sablonneuses, contiguës au rivage, ou sur les terrains bas qui bordent la mer. Le coton du haut pays croît loin des côtes; il est en général

si difficile de le séparer du grain , que , pendant long-tems , on pensait qu'il ne valait pas la peine d'être cultivé ; mais M. Whitney , en inventant une machine pour séparer la laine de la semence , a rendu aux planteurs de la Géorgie et de la Caroline un service égal à celui qu'Arkwright a rendu aux fabricans de l'Angleterre. Avant l'invention de M. Whitney , en 1793 , le coton du haut pays était peu cultivé , et on n'en exportait pas une seule livre ; mais , depuis cette heureuse époque , cette espèce de coton est devenue le principal produit de la Caroline et de la Géorgie , et les États-Unis en exportent maintenant chaque année plus de cent millions de livres pesant. M. Whitney prit un brevet pour son invention , et le vendit , à l'état de la Caroline du Sud , 50,000 dollars (environ 275,000 fr.). En Géorgie et dans quelques autres états , il eut à lutter contre des coalitions puissantes qui cherchaient à s'approprier son invention ; et il s'écoula un tems considérable avant qu'il pût faire connaître ses droits. Ainsi , dans le Nouveau-Monde comme parmi nous , les découvertes les plus utiles ont presque toujours été accueillies par l'ingratitude et des persécutions.

Maintenant que nous avons fini cet exposé rapide et nécessairement très-imparfait des commencemens , des progrès et de la grandeur actuelle de la fabrique de coton , nous allons exposer les raisons que nous avons de croire que nous conserverons notre ascendant dans cette branche d'industrie ; et nous terminerons par quelques observations relatives à l'influence qu'elle doit exercer sur la condition et la moralité du peuple.

Il est évident qu'il y a nécessairement quelque chose de conjectural dans les observations que l'on peut faire sur l'avenir d'une branche quelconque d'industrie ; car il n'y en a aucune qui ne puisse être affectée par des circonstances imprévues. Mais si nous mettons à part les guerres étran-

gères et les commotions intérieures, qui ne sauraient être calculées, rien, ce nous semble, n'autorise dans notre état actuel les sombres prédictions de ceux qui prétendent que la fabrication du coton a atteint son zénith dans la Grande-Bretagne, et qu'elle ne peut plus que décliner. L'aptitude que nous avons à diriger de grands établissemens industriels est, à tout prendre, fort au-dessus de celle des autres peuples; mais la supériorité à laquelle nous sommes déjà parvenus est peut-être le plus grand avantage que nous ayons en notre faveur. Les chefs de nos manufactures, nos ingénieurs, nos ouvriers, sont, en général, habiles et entreprenans; et les inventions extraordinaires qu'ils ont déjà faites, ainsi que leur connaissance pratique des principes et des détails de leurs professions respectives, non-seulement les mettront à même de perfectionner les procédés en usage, mais aussi d'en découvrir de nouveaux. Nos établissemens pour la filature, le tissage, le blanchiment, etc., etc., sont plus complets et bien plus perfectionnés qu'ailleurs; la division du travail y est poussée beaucoup plus loin; les ouvriers y ont été assujétis, dès le premier âge, à des habitudes laborieuses, et ils ont acquis cette aptitude particulière dans leurs emplois respectifs, qui ne peut être que le résultat d'une application ancienne et prolongée, à la même besogne. Pourquoi donc ne conserverions-nous pas notre suprématie? Tous les peuples qui veulent fonder de nouvelles manufactures ont évidemment à lutter contre des difficultés bien plus grandes que les nôtres. En premier lieu, leurs établissemens ne peuvent pas être, tout d'abord, assez considérables pour comporter la même division de travail que dans les fabriques anglaises; et, d'ailleurs, la célérité et l'adresse dans l'exécution ne sauraient être obtenues que par le tems. Ainsi donc, tous ceux qui commencent et qui veulent lutter contre des concurrens déjà parvenus à un haut degré de

perfection, seront promptement exclus des marchés également accessibles à leurs adversaires, et leurs établissemens ne pourront se maintenir dans les lieux mêmes où on les aura fondés, qu'à l'aide de prohibitions et de réglemens restrictifs.

Mais, réplique-t-on, ces avantages, tout réels qu'ils sont, sont balancés par des inconvéniens plus qu'équivalens. Par exemple, l'avantage d'acheter, sur les lieux mêmes, la matière première, et par conséquent sans avoir à payer la dépense du transport, finira par permettre aux manufactures naissantes de l'Amérique de prendre l'ascendant sur les nôtres; tandis que nos hautes taxes et le haut prix des subsistances en Angleterre, en élevant les salaires de nos ouvriers fort au-dessus du salaire des états du continent, nous placent dans une position désavantageuse que nos grands capitaux et notre industrie supérieure ne nous permettront pas toujours de compenser.

D'abord, en ce qui concerne l'Amérique, nous ne croyons pas qu'elle puisse jamais devenir une rivale dangereuse pour nos fabricans, et nous attachons fort peu d'importance à ce qu'elle possède la matière brute. Les États-Unis ont une si immense étendue de territoire fertile et inoccupé, que, pendant bien long-tems encore, les travaux agricoles seront pour eux la branche d'industrie la plus profitable. Mais supposons qu'égarés par de fausses notions d'économie politique ils continuent à encourager, comme ils l'ont fait récemment, l'établissement prématuré des manufactures de coton, quels avantages retireront-ils d'avoir sous la main la matière première? Il est évident que si ces fabriques doivent prospérer, cela ne peut être que dans les états du Nord; car personne ne supposera sans doute que, dans les états du Sud, le travail libre des esclaves puisse lutter avec avantage contre le travail libre de la Grande-Bretagne. Or, si le coton doit être importé de

la Géorgie et de la Caroline dans une partie lointaine de l'Union, par exemple dans le Massachusetts et le Connecticut, les frais de chargement et de déchargement étant les mêmes, la différence des frais de transport jusqu'en Europe méritera à peine d'être prise en considération, et ne pourra compenser en aucune manière la supériorité qui nous est acquise.

Mais c'est principalement sur la concurrence de nos voisins du continent, secondée par l'élévation de nos taxes et de notre main-d'œuvre, que se fondent ceux qui prédisent le déclin de notre prospérité mercantile et commerciale. C'est vainement, dit-on, que nous plaçons notre confiance dans nos immenses capitaux, et dans le degré de perfection que nous avons déjà atteint. Ces avantages peuvent bien nous donner un ascendant momentané, mais nous ne pouvons pas toujours en jouir exclusivement. Les autres peuples du continent, et surtout les Français, ont déjà fait et continuent à faire de très-grands progrès; et l'élévation du prix de nos salaires, jointe au poids accablant de nos contributions, doit finir par leur donner l'avantage. Comme ces raisonnemens n'ont pas été sans influence sur les esprits, nous pensons que nos lecteurs ne nous sauront pas mauvais gré de l'examen que nous allons en faire.

En premier lieu, nous observerons qu'il nous paraît fort douteux que la main-d'œuvre soit réellement plus chère en Angleterre qu'en France. Si on comptait *par jour*, la France aurait sans contredit l'avantage qu'on lui attribue, mais ce n'est pas là la question; ce qui importe, c'est que les salaires payés pour l'exécution d'une portion quelconque d'ouvrage ne soient pas plus considérables. Arthur Young, juge très-compétent dans ces matières, dit qu'un laboureur du comté d'Essex, à 2 sch. 6 den. (environ 3 fr.) par jour, est moins cher qu'un laboureur de Tipperary, à 5 den. (50 cent.). Par la même raison,

quoiqu'un fabricant français puisse se procurer des ouvriers à 25 ou 30 p. o/o meilleur marché qu'un fabricant de la Grande-Bretagne, cependant comme les ouvriers anglais, par leur adresse supérieure, leurs habitudes industrielles et la plus grande division du travail parmi eux, font, dans un tems donné, plus d'ouvrage qu'un ouvrier français, il est possible que les salaires soient plus chers en France qu'en Angleterre. Nous ne prétendons pas faire une appréciation exacte de la valeur comparative du travail dans les deux pays; mais un homme très-éclairé, et parfaitement au fait de l'état de l'industrie dans l'un et l'autre, nous a assuré que quoique les ouvriers français nous égalassent, et même, pussent nous surpasser dans la bijouterie, et en général dans les articles de goût et de fantaisie, et dans plusieurs de ces fabrications où l'emploi des machines n'a pas encore été introduit en grand, ils sont très-inférieurs dans les autres, et que nos fabricans de coton, de laine, de quincaillerie, de machines, etc., donnent leurs produits à bien meilleur prix que leurs rivaux du continent, quoiqu'ils soient beaucoup mieux confectionnés.

Les fabricans anglais doivent donc se rassurer entièrement à cet égard, et ce n'est point le bas prix de la main-d'œuvre en France qui pourra balancer les supériorités naturelles ou acquises qu'ils possèdent. Mais, dit-on, les taxes imposées sur les produits de nos manufactures tendent nécessairement à en élever le prix au-dessus de celles du continent: nous répondrons à cela que la plupart de ces taxes sont remises à l'exportation, et que par conséquent elles ne peuvent pas nuire à la vente de nos marchandises sur les marchés du dehors. Il pourrait se faire toutefois que l'élévation des taxes, et celle des salaires qui en serait la conséquence, nous fussent très-préjudiciables en réduisant le taux des profits, et en engageant les capitalistes à transporter leurs fonds dans d'autres contrées. Mais l'exportation

de ces capitaux n'agirait sur nos manufactures de coton que comme elle agirait sur celles de laine, sur l'agriculture, et en général sur toutes les branches d'industrie; il est même vraisemblable que, par suite du degré de perfection auquel nous avons porté notre fabrication de cotonnades, elle souffrirait bien moins de cet état de choses que beaucoup d'autres industries. Ces observations suffiront sans doute pour faire cesser les craintes de ceux qui se sont laissé effrayer par de sinistres prophéties, et pour faire voir que la solidité de nos fabriques de coton repose sur les bases les plus solides. Nous ne devons rien négliger cependant pour les améliorer de plus en plus, et pour en accroître la prospérité. Rien ne leur sera plus utile que l'établissement d'un système commercial parfaitement libre. En excluant de nos marchés les équivalens que les étrangers peuvent nous donner en échange de nos produits, nous les empêchons de devenir nos chalans, et nous les forçons, par conséquent, de fabriquer pour eux-mêmes. L'adoption d'un système exclusif est toujours funeste; mais elle l'est surtout pour une nation qui a de beaucoup dépassé les autres dans la carrière de l'industrie. La Grande-Bretagne doit ouvrir ses ports avec des droits modérés, imposés seulement dans l'intérêt du revenu public, aux produits de toutes les contrées du monde. Ce serait une contradiction et une absurdité de croire que la concurrence la plus étendue peut nous porter préjudice, et surtout dans les branches d'industrie où nous avons acquis le plus de supériorité. La vente de nos produits s'accroîtra précisément dans la même proportion que nos achats de produits étrangers, et les autres nations, au lieu de lutter avec nous dans les fabrications où nous avons l'avantage, se contenteront de perfectionner celles où elles ont obtenu le plus de succès.

Mais, indépendamment du peu de stabilité attribué à

notre système de fabrication, ses adversaires lui font encore d'autres reproches. A les en croire, l'âge d'or de la Grande-Bretagne aurait cessé avec l'invention de la *jenny* et du *métier à filer continu*. Les manufactures étaient alors répandues sur toute la surface du pays; chaque famille travaillait chez elle, et indépendamment des ressources qu'elle tirait de son industrie, elle avait ordinairement un terrain suffisant pour l'entretien d'une vache et pour faire venir les légumes qu'elle consommait. Il est clair, ajoute-t-on, qu'un pareil état de choses devait être bien préférable, pour la moralité et la santé du peuple, au système actuel, par suite duquel des individus des deux sexes sont claquemurés, dès leur premier âge, dans des ateliers malsains, où ils sont initiés de bonne heure à tous les genres de vices.

Malheureusement pour les auteurs de ces observations, il y a loin des conséquences que l'on tire des simples apparences, à celles qui sont le résultat d'un examen scrupuleux des faits. Quelqu'extraordinaire que cela puisse paraître à ceux qui ont appris à juger de la condition du peuple dans le *Village Abandonné* de Goldsmith ou dans les effusions tout aussi philosophiques, quoique moins poétiques, du Lauréat (1), nous n'hésitons pas à dire que la santé, la raison, la moralité des classes inférieures, ont beaucoup gagné à l'établissement de notre système actuel de fabrication.

Et d'abord, quant à la santé, nous observerons qu'en 1780 la mortalité moyenne de l'Angleterre était de 1 individu sur 40; en 1810, malgré le grand accroissement des occupations que nous considérons comme malsaines, la mortalité moyenne n'était plus que de 1 sur 52, et en 1820 elle n'était que de 1 sur 58. Cette diminution de la mortalité vient en partie de ce que les classes inférieures sont devenues

(1) Robert Southey. Voyez une notice sur ce poète dans notre 19^e numéro.

plus propres et plus sobres, en partie du desséchement d'un grand nombre de marais, et surtout, depuis 1800, du bienfait de la vaccine et des autres découvertes effectuées dans les sciences médicales. Mais toujours est-il vrai que cette amélioration de la santé publique, non-seulement n'a pas été contrariée, mais qu'elle a été favorisée par les accroissemens de nos manufactures. Si leur extension eût été défavorable à la santé, la prolongation de la vie humaine eût été moins grande dans les villes manufacturières que dans la campagne. Or, c'est précisément tout le contraire. A Manchester, par exemple, il mourait, en 1770, 1 individu sur 28; mais quoique depuis cette époque sa population ait presque quadruplé, et que de tous côtés on y ait construit des fabriques de coton, la mortalité n'est plus que de 1 individu sur 45. En 1750, la population totale du comté de Lancastre n'était que de 297,000 ames. En 1801, elle s'était élevée à 672,566, et la mortalité était de 1 sur 34; mais en 1820, lorsque, par de prodigieux accroissemens, elle avait atteint 1,052,859 ames, et que les établissemens qui passaient pour malsains s'étaient multipliés d'une manière inconcevable, la mortalité n'était plus que de 1 individu sur 55. Ces faits sont par eux-mêmes très-concluans; mais peut-être sera-t-on encore plus convaincu de la vérité de notre assertion, en comparant ensemble, sous le même point de vue, les comtés de Lancastre et de Westmoreland. Le premier peut en quelque sorte être considéré comme un immense atelier; car, outre une multitude de villages peuplés, il contient les grandes villes de fabriques et de commerce de Manchester, Liverpool, Bolton, Preston, Blackburn, Bury, Warrington, Wigam, etc. Le comté de Westmoreland est au contraire un pays presque entièrement dépourvu de grandes villes et de manufactures, et principalement habité par une classe de petits propriétaires qui conservent, dit-on,

toute l'innocence et la pureté de mœurs de la vieille Angleterre. Cependant, malgré cette grande différence dans la situation des deux pays, la proportion des morts, dans le Westmoreland, n'est que de 5 p. % au-dessous de celle du Lancastre. Les baptêmes sont, dans le Westmoreland, à la totalité de sa population, comme 1 est à 35; les morts comme 1 à 58; les mariages comme 1 à 154; tandis que dans le Lancastre les baptêmes sont comme 1 est à 32; les morts comme 1 à 55; les mariages comme 1 à 126.

Parmi beaucoup d'exagérations il y a, sans contredit, quelque fondement aux plaintes que l'on fait sur les privations que l'on impose aux enfans au-dessous de seize ans, qui travaillent dans les fabriques de coton. Quoique nous soyons en général tout-à-fait opposés à l'intervention du gouvernement dans les engagements que contractent les ouvriers et ceux qui les emploient, nous croyons cependant que la législature ferait bien de limiter le nombre d'heures de travail des enfans. Il est dans l'intérêt public que la loi protège ceux qui, dans leur jeune âge, ne peuvent se protéger eux-mêmes; mais c'est-là que doit s'arrêter l'action du Parlement. Si une industrie quelconque est malfaisante pour ceux qui s'y livrent, on ne l'exercera qu'en recevant en échange un salaire proportionné, et cette circonstance empêchera que cette profession ne soit exercée au-delà de ce que réclame le bien général de la société.

Quant à la moralité des districts manufacturiers, c'est un point sur lequel il est plus difficile d'obtenir des renseignemens exacts que sur leur état sanitaire. Nous croyons toutefois qu'on peut hardiment soutenir que, depuis cinquante ans, les mœurs du peuple ne se sont pas moins améliorées que sa santé. Tout le monde reconnaît que les voies de fait et les violences de tout genre sont devenues beaucoup moins communes depuis l'avènement du feu roi. D'ailleurs l'accroissement de la propreté et de la sobriété, qui

contribuent si essentiellement à l'amélioration des habitudes morales, a été aussi une des causes principales de l'heureux changement qui s'est opéré dans l'état sanitaire des masses. Il y a au moins autant d'honnêteté, pour ne rien dire de plus, dans les rapports des deux sexes, dans le comté de Lancastre, que dans les districts purement agricoles de l'Angleterre. Assurément ce ne serait pas beaucoup dire si tous ces districts ressemblaient à celui de Norfolk, où, dans un tems, sur soixante-dix-sept naissances, il n'y en a eu que vingt-trois de légitimes. Il serait impossible de trouver un pareil exemple de dérèglement dans aucune partie du Lancastre.

En comparant l'état moral des districts manufacturiers, tels que le comté de Lancastre en Angleterre, et celui de Lanark en Écosse, avec l'état des districts agricoles, il ne faut pas perdre de vue que les premiers sont bien plus exposés que les autres à une source abondante de démoralisation ; nous voulons parler de cette nouvelle invasion de barbares accourus d'Irlande, qui s'est opérée dans le cours de ces dernières années (1). Ces malheureux, sans aucune ressource, et plongés dans la plus profonde ignorance, sont, sans contredit, beaucoup plus immoraux que les habitans du pays, et, ce qui doit surprendre, c'est que, malgré l'arrivée continuelle de ces êtres infortunés à Manchester et à Glasgow, les habitudes morales du peuple aient éprouvé, dans ces deux villes, une aussi grande amélioration.

A l'égard du développement intellectuel de la population manufacturière, nous pensons qu'il serait tout-à-fait superflu de prouver qu'il est très-supérieur à celui des paysans. C'est ce dont tout lecteur non prévenu doit être convaincu d'avance. L'instruction élémentaire des classes infé-

(1) Voyez, à ce sujet, l'article très-remarquable sur les *Pauvres d'Irlande*, inséré dans notre 21^e numéro.

rieures, dans les villes, est en général très-préférable à l'instruction des habitans de la campagne ; mais c'est surtout dans un âge plus avancé que les avantages du peuple des villes deviennent plus sensibles. Les paysans, dispersés sur une vaste étendue de pays, ont fort peu d'occasions de se réunir, tandis qu'au contraire les ouvriers des villes, en travaillant ensemble dans de vastes ateliers, ont précisément ce qui manque aux cultivateurs, c'est-à-dire la possibilité de discuter tout ce qui a, à leurs yeux, de l'intérêt ou de l'importance. C'est ainsi qu'ils prennent graduellement l'habitude de réfléchir ; leur intelligence se développe par la collision des opinions opposées ; et les petites collectes qu'ils font entre eux leur permettent d'établir une bibliothèque commune, et de s'abonner aux publications périodiques les moins chères. On peut avoir des doutes sur la cause, mais quant au fait, il est incontestable que les ouvriers des fabriques, en devenant plus nombreux, sont en même tems devenus plus éclairés et plus honnêtes. Les neuf dixièmes des maux qui nous affligent sont le résultat de l'ignorance, et l'on peut être convaincu que, lorsque l'état intellectuel d'une classe de la société s'améliore, elle ne fait pas moins de progrès sous d'autres rapports.

On a dit, il est vrai, contre le système de grande fabrication, que quand une circonstance quelconque vient à suspendre l'activité des manufactures, et par conséquent à priver d'ouvrage une population nombreuse, ou lorsque, par suite d'une disette, le prix des denrées alimentaires éprouve une hausse subite, le repos intérieur et la sécurité des propriétés sont en péril. Les démagogues, et tous ces orateurs de place qui abondent dans les districts manufacturiers, profitent alors de l'excitement fébrile que ces circonstances donnent à la population, pour avilir les institutions du pays, et représenter la détresse publique, non

comme le résultat de circonstances accidentelles et qu'on ne pouvait pas empêcher, mais comme provenant de mesures prises par le gouvernement ou par les chefs de fabriques, dans le but de faire baisser le prix de la main-d'œuvre. Il résulte ordinairement de ces harangues incendiaires que le peuple se livre à des excès qui ne peuvent être réprimés que par la force militaire et par des mesures peu en harmonie avec les principes d'un état libre. Ces observations, quoique fort exagérées, ne sont pas toutefois sans quelque fondement. Mais, d'un autre côté, il faut considérer que les grandes villes sont très-favorables aux développemens intellectuels de ceux qui les habitent, et que plus les masses s'éclairent, plus elles deviennent paisibles. Jusqu'à présent les hautes classes ont été beaucoup trop indifférentes à l'influence qu'une meilleure éducation pouvait produire sur les classes inférieures. En dernier lieu, il est vrai, on a tenté des efforts heureux pour faire connaître aux ouvriers les principes des sciences naturelles et des arts mécaniques, quoique ces connaissances soient fort utiles, ce ne sont pas celles cependant auxquelles il importe le plus de les initier. Assurément nous sommes bien loin de trouver mauvais qu'on leur fasse des leçons sur l'hydraulique ou l'hydrodynamique; mais nous ne voudrions pas que ce fût à l'exclusion d'autres leçons qui leur seraient encore plus utiles. Si nous voulions améliorer réellement les habitudes morales des classes inférieures, nous nous appliquerions à leur faire connaître les principes qui doivent constamment diriger leur conduite. Il faut apprendre aux pauvres que ce sont eux qui doivent être les artisans de leur propre fortune; que ce que les autres peuvent faire pour eux est peu de chose, en comparaison de ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes; qu'ils sont beaucoup plus intéressés au maintien de la paix publique que les autres classes de la société; que les découvertes et les inventions

mécaniques tendent toujours à augmenter leur bien-être ; et que la qualité qui contribue le plus essentiellement à l'amélioration de leur sort , c'est une prudente préoccupation de l'avenir. Ces diverses leçons devraient faire la base de tout système bien entendu d'instruction publique. Si elles étaient clairement exposées , et avec la suite que leur importance réclame, nous aurions les meilleures garanties pour le maintien de la tranquillité générale et la prospérité des diverses classes de la société.

Mais nous devons nous hâter de finir. Les observations que nous venons de faire suffiront sans doute pour prouver que les accusations dirigées contre les manufactures ne sont pas soutenables. Sans aucun doute elles ont des inconvéniens qui leur sont propres, comme toutes les choses humaines ; mais le bien qu'elles produisent en surpasse de beaucoup les désavantages. Elles communiquent une vie et une activité nouvelles à toute la société ; elles donnent, à ceux qui sont placés dans les échelons inférieurs, les moyens de s'élever par leur mérite et leurs efforts personnels ; elles excitent les hautes classes à rechercher d'autres distinctions que celles qui résultent du rang et de la fortune ; et, ce qui est encore plus utile, elles tendent essentiellement à accroître ces classes moyennes , utiles dépositaires des vertus qui doivent servir de bases à tous les états bien gouvernés.

(*Edinburgh Review.*)

HISTOIRE NATURELLE.

Le Volcan des îles Sandwich.

Nous avons déjà parlé de ce volcan et de son cratère, d'après le récit des missionnaires américains (1). C'est encore à un missionnaire que nous sommes redevables de nouveaux détails sur la structure de cette montagne brûlante, et sur les phénomènes qui accompagnent ses éruptions. Le zèle apostolique et l'étude des sciences, loin de se nuire l'un à l'autre, ont contracté, pour le bonheur de l'humanité, une alliance qui ne sera jamais rompue : ces deux dispositions de l'ame, quoique d'origine différente, ne sont pas plus incompatibles que la foi religieuse et la raison humaine. Depuis que les missionnaires ont entrepris de répandre, parmi les peuplades non civilisées, quelques connaissances utiles, quelques bienfaits des arts, ils trouvent leurs auditeurs plus attentifs, les esprits mieux préparés pour les hautes vérités qu'ils sont venus leur apprendre. Une heureuse épreuve de cette méthode obtient, dans les îles de l'Océanie, des résultats si remarquables et si bien constatés, qu'on ne manquera point, à l'avenir, d'imiter MM. Ellis et Steward : on commencera par civiliser les hommes, afin de les gagner plus facilement et plus sûrement à la religion chrétienne. Les propagateurs de la foi dans l'Océanie ont fait plus que de convertir quelques individus ; ils ont établi le christianisme dans les pays éclairés par leurs prédications, par l'instruction qu'ils y ont répandue,

(1) Voyez le numéro 11 de la *Revue Britannique*, qui contient un long article sur les mœurs, l'état politique et l'histoire naturelle de l'archipel des Sandwich.

les écoles qu'ils ont créées et mises en activité, les arts dont ils ont enseigné les secrets, donné l'habitude et inspiré le goût. Les relations de ces contrées avec les navigateurs européens entretiendront l'œuvre des missionnaires : ce sera peut-être la première fois que la découverte d'une terre nouvelle aura été, pour ses habitans, l'occasion et l'époque d'un bonheur nouveau.

Le récit qu'on va lire est emprunté au révérend M. Charles Steward. Lorsque la corvette *la Blonde*, commandée par lord Byron, neveu du poète et héritier de son titre, eut rapporté à Haouaï, l'une des Sandwich, les cercueils du roi Riho-Riho et de sa femme, morts l'un et l'autre en Angleterre, on forma le projet de visiter le volcan, l'une des curiosités naturelles de l'île. Les instrumens furent réunis, et les opérations concertées de manière que l'on put tout observer dans une seule excursion. Comme M. Steward n'est pas moins concis qu'il ne paraît exact dans sa relation, nous nous bornons à la transcrire.

« Ce fut le 27 juin 1825 que nous commençâmes notre excursion vers le sommet de Keraouia, c'est ainsi que l'on nomme le volcan. L'équipage de *la Blonde* composait le plus grand nombre des voyageurs ; on y comptait, outre le capitaine commandant, MM. Ball, premier lieutenant ; le lieutenant Malden ; Davin, chirurgien ; Bloxam, chapelain ; A. Bloxam, minéralogiste ; Dampier, artiste ; White, l'un des fils du comte de Bantry ; et Powell, garde-marin. Kaahumanu, épouse favorite de Tamemeha I^{er} (1), avait donné l'ordre à Maro, l'un des principaux chefs du district de Hido, de nous accompagner avec cent indi-

(1) NOTE DU TR. Ce prince peut être considéré comme le czar Pierre des îles Sandwich ; c'est lui qui est parvenu le premier à substituer une forme régulière de gouvernement et quelques-unes des habitudes des nations civilisées, à l'ancienne barbarie des insulaires. Voyez, sur ses utiles innovations, le 11^e numéro de la *Revue Britannique*.

gènes, commandés par leur général Caterer. Cette troupe était destinée à porter nos bagages, nos provisions, etc. Un autre indigène, *Sir Joseph Banks*, ou, comme on est dans l'usage de le nommer, *Joe Banks*, était chargé de diverses fonctions : interprète, chambellan, maître de la garde-robe, etc., il réunissait toutes les charges de la cour dont la régente Kaahumanu aurait voulu entourer lord Byron. Cette princesse fit ce qui dépendait d'elle pour que nous eussions en abondance tout ce qui pouvait rendre notre excursion plus commode et plus agréable. Des logemens très-propres furent improvisés sur notre route, à douze ou quinze milles l'un de l'autre, et la population des lieux que nous devions traverser, avertie huit jours d'avance, devait nous pourvoir de porcs, de volailles, de taro, de patates, etc. ; on voulait que le *chef breton* fût complètement satisfait. Quand nous fûmes rassemblés et prêts à nous mettre en marche, nous formions une troupe très-nombreuse et très-pittoresque. Une batterie de cuisine distribuée entre des porteurs en très-grand nombre, car chacun ne pouvait avoir qu'une petite charge, nos porte-manteaux, nos provisions, etc., environnaient deux hamacs suspendus l'un et l'autre sur les épaules de quatre vigoureux insulaires ; mais bientôt notre grotesque équipage dut changer sa première disposition ; il fallut se mettre sur une seule ligne, et suivre un sentier fort étroit, raboteux et fatigant : c'était la seule route qui pût nous conduire à la montagne, sans faire un long détour.

» Nous fîmes les quatre premiers milles dans un pays ouvert, mais inégal, ondulé, bien arrosé, couvert d'arbres tantôt isolés, et tantôt réunis en bosquets. C'étaient principalement des arbres à pains, des *lavalas* (pandanus), des *tutuis* (arbre à chandelles). Nous longeâmes une forêt d'environ quatre milles d'étendue, dont le feuillage était d'une magnificence à laquelle je ne pouvais rien comparer

dans mes souvenirs. On y remarquait principalement les hautes et larges cimes des tutuis, dont les feuilles blanchâtres et les fleurs contrastaient avec le vert sombre des lianes qui, embrassant le tronc de ces arbres, s'élevaient jusqu'au sommet d'où elles retombaient jusqu'à terre, en imitant les berceaux et les tonnelles de nos jardins; mais l'intérieur de la forêt n'était qu'un fourré impénétrable, d'une obscurité profonde et nullement attrayante.

» Nous marchions avec peine sur des fragmens anguleux de lave qui déchiraient nos chaussures, menaçaient continuellement nos pieds, et même atteignaient fréquemment les chevilles, lorsque nous roulions sur ces débris incohérens. De grandes fougères, des gingembres et une multitude d'autres plantes incommodes qui bordaient le sentier, et se projetaient au-dessus, ajoutèrent beaucoup à la fatigue de notre marche, quand une pluie tombée pendant la nuit les eut remplies d'humidité. Cependant, nous nous tirâmes assez bien de ce pas difficile, et nous nous reposâmes sous des ombrages délicieux que nous offrirent des arbres d'un bois moins fourré. Nous étions alors sur un terrain plus ferme, et nous espérions que les embarras de la route allaient diminuer.

» Il nous restait encore une trentaine de milles à parcourir, avant d'atteindre le cratère du volcan. Il s'agissait de suivre une coulée de lave noire, quelquefois si polie, que l'on y était exposé à des chutes continuelles. La matière embrasée et liquide qui s'était répandue sur les flancs de la montagne avait conservé, en se refroidissant, les formes diverses d'un torrent. A mesure que nous montions, le sol était moins fertile. La lave avait détruit la végétation sur son passage, et cette énorme coulée n'avait pas moins de quatre à cinq milles de largeur. De loin en loin, on apercevait sur la lisière quelques arbres mutilés et presque desséchés. Partout où la lave avait éprouvé un commence-

ment de décomposition, et sur quelques espaces qu'elle n'avait pas couverts, la végétation s'était rétablie par degrés; on y voyait des lichens, des mousses, de l'herbe, des fougères, quelques arbrisseaux. Nous ne trouvâmes aucune habitation sur notre route; mais une chaumière que nous apercevions dans l'éloignement, une fumée qui s'élevait entre des arbres, nous faisaient reconnaître de tems en tems que nous ne traversions pas un désert. A notre droite, les hauts sommets de Mouna-kea et de Mouna-roa se montraient dans toute leur majesté; à notre gauche, l'océan atteignait les limites de l'horizon, et, de la hauteur où nous étions alors, ses eaux paraissaient se confondre avec le ciel; l'œil ne pouvait plus distinguer la ligne qui les séparait.

» Nous dinâmes à treize milles du lieu de notre départ, à l'ombre de magnifiques tutuis, notre arbre de prédilection. Toute la population des environs était accourue pour voir *Arii nui māi bérékania māi* (le *Grand chef de Bretagne*, nom que les Sandwichois donnaient à lord Byron). A deux milles de cette agréable halte, nous trouvâmes les logemens que l'on nous avait préparés; mais comme la journée n'était pas encore assez avancée, nous résolûmes de ne point y passer la nuit. Après avoir assisté à une danse que les habitans du voisinage exécutèrent devant nous, nous nous remîmes en route, et nous comptons arriver le soir au gîte suivant, à dix milles du premier; mais la nuit nous surprit en chemin, et nous nous établîmes dans deux huttes délabrées que nous trouvâmes heureusement à notre portée. Les gens de notre suite eurent bientôt réparé avec des feuilles les dégradations de ces demeures; ils firent une ample moisson de fougère dont ils jonchèrent le sol, et ils étendirent des nattes par-dessus pour nous servir de lits.

» Nos insulaires n'étaient point accoutumés à des marches aussi longues que celles que nous avons faites; ils avaient encore plus besoin de repos que nous mêmes. Dès

qu'ils surent que nous allions nous arrêter, cette nouvelle les remplit de joie : ils procédèrent sur-le-champ aux préparatifs du campement, distribuèrent les emplois avec une admirable célérité, et, par la division du travail, on pourvut à tout dans un tems si court que nous en fûmes surpris. Un peloton se chargea d'apporter des branchages, des feuilles, des herbes ; un autre employait ces matériaux et construisait des huttes ; un troisième faisait la provision de bois à brûler, etc. On ne nous oubliait point, au milieu de ces apprêts dont chacun s'occupait pour lui-même ; le feu pétillait, la bouilloire chauffait, notre thé était préparé. Nous vîmes terminer en quelques minutes un travail qui nous paraissait devoir durer plus d'une heure. La nuit devint très-sombre, parce que le ciel se couvrit de nuages. Comme nos deux huttes étaient à quelque distance l'une de l'autre, on avait planté dans l'intervalle des torches de tutuis, illumination fumeuse et vacillante qui ajoutait des traits fort extraordinaires au tableau de notre campement, bien digne du pinceau d'un coloriste habile. Une grande lampe était suspendue au milieu de chacune de nos huttes, et comme nous n'avions point de portes, la lumière, en se répandant au dehors, découvrait à nos compagnons le singulier groupe que nous composions alors, assis à la turque autour de lord Byron, qui remplissait sa coupe de *cette liqueur qui égaie sans enivrer* (le thé). Plusieurs de nos bruns compagnons nous contemplaient avec une avide curiosité, et semblaient étudier notre manière de vivre. Autour d'un grand feu bien alimenté aux dépens des broussailles d'alentour, on voyait d'autres groupes aussi étranges, de tous les âges et de l'un et de l'autre sexe. A cause de la fraîcheur des nuits dans les montagnes, tous étaient enveloppés de grandes pièces d'étoffe de diverses couleurs ; on y voyait du blanc, du noir, du vert, du jaune, du rouge : les uns fumaient tranquillement leur pipe ; les autres ap-

prétaient leur souper, faisaient cuire des patates ou des poissons; les cris d'appel, les conversations bruyantes, les allées et venues, se prolongèrent jusqu'au retour de la lumière du jour : dès qu'il fut possible de bien distinguer les objets, toute notre caravane se mit en mouvement.

» Nous déjeunâmes à neuf heures, à la dernière station où l'on nous avait construit des logemens. A onze heures nous n'étions plus qu'à trois milles du but de notre voyage. Les objets qui s'offraient à notre vue devenaient de plus en plus intéressans; la végétation plus variée, quoique moins vigoureuse, était, en grande partie, nouvelle pour nous. Quelques bosquets d'arbres subsistent encore à cette élévation. Le vent éloignait de nous la fumée du volcan. Nous nous établîmes sur un tertre d'où la vue s'étendait à une distance immense, sur la mer et sur l'archipel des îles Sandwich. Une pelouse unie et d'un beau vert, sous un majestueux *koa* (espèce d'acacia), fut un lieu de délices dont les charmes nous firent prolonger un peu notre goûter; enfin, notre attention fut tout entière aux grands objets que nous avions sous les yeux.

» Une colonne de fumée, qui devenait plus épaisse et plus noire à mesure que nous en approchions, nous inspira la curiosité de connaître sa mystérieuse origine. Nous doublâmes le pas malgré l'ardeur du soleil de midi, et nous arrivâmes enfin sur le bord du cratère, précipice de cent cinquante à deux cents pieds de profondeur, dont les parois sont ornées d'arbres et d'arbrisseaux. Nous descendîmes jusqu'au fond, par un sentier extrêmement roide, et nous eûmes devant nous une plaine d'un demi-mille d'étendue : nous la traversâmes, et nous nous trouvâmes au bord d'un autre précipice d'environ quatre cents pieds d'élévation, dont les pentes sont également garnies d'arbres. Les parois du cratère forment un fer à cheval autour du fond de ce précipice, comme autour de la petite plaine

sur laquelle nous étions alors ; un espace assez uni , d'un quart de mille d'étendue , se terminait à l'abîme d'où sortait la fumée. Il s'agissait donc de trouver un sentier qui ne nous exposât point à rouler au fond du second entonnoir , plus profond que le premier ; nous fîmes enfin cette heureuse découverte , et , malgré la difficulté de la descente , nous eûmes la satisfaction de contempler , d'aussi près qu'il était possible , l'immense fournaise au-dessus de laquelle nous étions suspendus.

» Le spectacle que nous avions sous les yeux ne peut être décrit : aucun prestige de style ne peut en donner une idée , et la magie de la peinture ne réussirait guère mieux que la parole , si elle avait à représenter d'aussi grands objets. Notre émotion était si profonde , que nous y suffisions à peine. Un gouffre embrasé , de huit milles (près de trois lieues) de circonférence , et de quinze cents pieds de profondeur , était ouvert devant nous ; un faux pas suffisait pour nous précipiter au milieu de ces flammes. On fermait involontairement les yeux ; l'oreille n'était pas moins fatiguée que l'organe de la vue : les bouillonnemens , les chocs , les sifflemens des vapeurs qui se dégageaient du fond ; l'explosion des gaz qui s'enflammaient au contact de l'air ; toutes ces causes d'un bruit épouvantable n'étaient pas propres à nous rassurer. Je commençai , je l'avoue , par imiter l'un de nos compagnons , qui , arrivé sur le bord du cratère , recula bien vite , en se cachant le visage : « Quel-
» que opinion que vous preniez de moi , nous dit-il , je ne
» puis y tenir ; je ne veux point en voir davantage. »

» Il n'avait pas fallu moins que l'après-midi pour les deux descentes que nous avons faites , et une première inspection des lieux ; nous étions épars sur les divers gradins de cet immense amphithéâtre. Les plus timides n'avaient point voulu descendre , et les deux plus hardis avaient pénétré dans le cratère : tous furent d'avis de dif-

férer jusqu'au lendemain matin les recherches les plus importantes.

» Ce que je viens de dire suffit déjà pour caractériser ce volcan, et le distinguer de tous ceux dont nous avons la description. Son cratère n'est point un cône tronqué, isolé, autour duquel on puisse tourner, et que l'on aperçoive de tous les points de l'horizon : c'est une large et profonde crevasse dans les flancs de la Mouna-roa, au-dessus des plaines élevées qui supportent cette montagne colossale. Elle n'est point accessible latéralement, ni par le bas : on n'y pénètre qu'en s'élevant sur la montagne jusqu'au point le plus haut de l'ouverture, et en descendant avec précaution dans son intérieur. On ne peut comparer l'éruption de ce volcan qu'à celle qui ouvrit sur le flanc de l'Etna une nouvelle bouche, et forma un second cratère. En décrivant cette opération récente de la plus ancienne fournaise souterraine qui soit connue, Spallanzani a pensé que la place de la nouvelle éruption était un indice de l'affaiblissement et de la décrépitude de l'Etna ; que ses flammes n'avaient plus assez d'activité, ses gaz une force expansive assez grande, pour ébranler la masse énorme de la montagne, produit d'un si grand nombre d'éruptions successives, de coulées de laves superposées les unes aux autres. En effet, le cratère latéral de ce volcan est vers la base de la montagne, et fort petit, en comparaison de celui qui occupe le sommet ; mais le cratère de Keraouia paraît avoir toute la vigueur de la jeunesse. S'il n'est point placé au sommet de la Mouna-roa, c'est parce que cette montagne n'est pas son ouvrage, qu'elle existait avant l'éruption, et que si les feux souterrains l'avaient traversée dans toute sa hauteur, ils auraient suivi non pas la *ligne de moindre résistance*, mais au contraire celle qui leur opposait le plus d'obstacles, ce qui est tout-à-fait contraire aux lois de la mécanique. C'est ainsi que, dans le dernier bouleversement

de la Calabre , la région montagneuse n'éprouva que des secousses si faibles que rien n'y fut renversé, tandis que, dans les plaines au pied de ces montagnes, les édifices s'éroulaient , et que des villes ensevelissaient leurs habitans sous leurs débris. Il est donc probable que l'île d'Haouaü avait à peu près la figure qu'on lui voit aujourd'hui, lorsque le Keraouia lança ses premières flammes, et fit couler sur le sol ses premiers torrens de laves. A cette époque très-ancienne , les bords du cratère pouvaient avoir la forme conique, et des éboulemens successifs ont pu les mettre dans l'état où on les voit aujourd'hui. Cette enceinte de quinze ou vingt milles de longueur (cinq à six lieues), qui renferme les deux plaines dont j'ai parlé et la bouche actuelle du volcan , est entièrement formée de débris volcaniques entassés dans la plus étrange confusion. Les deux plaines ne peuvent être que les dépôts de deux éruptions : la plaine inférieure , qui aboutit à la vaste ouverture par laquelle les flammes et la fumée s'échappent actuellement, ne paraît pas être d'une formation très-ancienne. Vers le milieu de cette ouverture, on remarque un rebord en forme de galerie, de largeur inégale, et réduite en quelques endroits à trois ou quatre pieds, sur laquelle on peut descendre. On ne peut attribuer à ce rebord continu, et de niveau presque dans toute son étendue, d'autre origine que l'action du volcan : il paraît que des laves tuméfiées et soulevées par les gaz et les vapeurs du foyer ont été portées jusqu'à cette hauteur, et que la circonférence, refroidie la première par son contact avec les parois de l'ouverture, y est restée adhérente, au moment où cette voûte immense de matière liquéfiée s'est rompue, laissant échapper les fluides qui l'avaient soulevée, et retombant dans l'abîme.

» Cette galerie est un poste commode pour observer les cinquante à soixante petits cratères constamment en éruption dans le fond du gouffre. On en remarque quelques-

uns dont les flammes colorées en vert et en jaune paraissent devoir ces nuances à la combustion de sulphures métalliques. Hors les sommets brillans des petits cratères, et quelques flammes livides qui s'étendent de tems à autre sur les flancs, tout le fond de l'ouverture est d'un noir affreux ; les parois d'une hauteur prodigieuse, en talus dans certaines parties, et d'aplomb dans plus de la moitié de leur contour, offrent un mélange de couleur qui ressemble assez à des flammes peintes : on y voit du rouge, du jaune, du noir, quelques teintes de vert. Le jaune dont nous pûmes approcher nous prouva que ce volcan est une soufrière des plus abondantes, mais dont l'exploitation ne serait pas facile, quoique les dépôts de cette matière soient placés sur les parties les plus accessibles de l'entonnoir, à portée de la galerie. Le rouge, encore plus étendu que le jaune, était un oxide de fer.

» Mais c'est la nuit que le spectacle du volcan devient plus magnifique et plus imposant. Ce fut alors que nous distinguâmes ce que la lumière du jour nous avait empêché d'apercevoir ; deux cratères, que nous avions immédiatement sous nos yeux, lançaient, par intervalles très-rapprochés, des cendres et des pierres qui retombaient au fond du gouffre, ou allaient frapper les parois ; chacune de ces éjaculations était accompagnée d'une détonation qui ébranlait la terre à une assez grande distance, sans doute, car nous en sentions fortement les secousses, surtout lorsque nous étions couchés sur nos nattes. Immédiatement après la détonation, la flamme s'élevait plus haut et prenait plus d'éclat ; puis, s'affaiblissant par degrés, elle devenait bientôt fumeuse, et enfin une colonne de vapeurs grisâtres et opaques couvrait tout le cratère jusqu'à une nouvelle éruption. Je n'ai pas besoin de dire que nous dormîmes peu : si les fatigues de la journée ne nous avaient pas rendu le repos nécessaire, nous aurions passé toute la nuit à contempler

les laves sortant de ces cratères en rivières de feu, le lac qui les reçoit, les vagues enflammées dont il est couvert, les îles qu'y forment les pierres lancées par le volcan ou entraînées par les laves. Plein d'admiration et d'épouvante en présence de ces merveilles du Tout-Puissant, je m'écriai avec une religieuse ferveur : « Que tes mystères sont redoutables, roi des saints ! »

» Le lendemain, nous fîmes nos dispositions pour descendre encore plus bas. M. Malden, qui était incommodé, ne put nous suivre ; M. Dampier, qui avait à terminer un dessin, et M. Ruggles, qui se contentait de ce qu'il voyait d'en haut, ne furent pas non plus de cette partie. Le chemin, ou, pour mieux dire, la fente que nous suivîmes, nous conduisit, après de grandes fatigues, à quatre cents pieds au-dessous de notre station de nuit. Des pierres qui roulaient sous nos pieds nous interdisaient presque de marcher debout ; il fallait nous traîner en nous aidant de nos deux mains ; le plus grand danger était que ceux de nos compagnons qui descendaient les derniers ne fissent tomber des pierres sur ceux qui étaient au-dessous d'eux. Enfin, en approchant de la galerie, nous trouvâmes une voie beaucoup meilleure, c'était le lit d'un ancien courant de laves. A la fin de ce pénible trajet, nous n'avions pas fait, en ligne droite, plus d'un quart de mille, à partir du point où nous avons commencé à descendre. Avant que nous fussions tous réunis sur la galerie, MM. Bloxam et Powel, guidés par les plus aventureux de nos insulaires, avaient fait beaucoup de chemin en avant, de sorte que, pendant cette matinée, nous fûmes partagés en deux bandes. Celle où je me trouvais était composée de lord Byron, de MM. Ball, Davier et White, des gens du capitaine et d'un jeune Sandwichois dont j'avais fait mon domestique ; ils étaient chargés de notre provision d'eau, et des échantillons dont nous faisons une ample collection. Nous étions

bien munis de cannes et de longs bâtons pour sonder le terrain , ce qui ne fut point une précaution superflue , comme on va le voir.

» Nous marchions presque toujours sur des amas de scories extrêmement fragiles , sur des ponces que la percussion réduisait en poussière, sur des cendres qui couvraient d'un voile perfide des crevasses dans lesquelles nous aurions pu nous engager, nous blesser, et même disparaître pour toujours. Quelques coups de nos bâtons révélaient tous ces dangers. Une seule observation donnera une idée de la profondeur des fentes : quelques-unes communiquent certainement avec le foyer des feux souterrains, car il en sort des flammes , de la fumée ou des vapeurs brûlantes. Les gaz ont pénétré partout , de manière que les laves sont tellement remplies de bulles qu'elles n'ont que très-peu de solidité. Nous en détachions facilement des masses considérables ; nous en vîmes d'autres se briser d'elles-mêmes ; d'énormes fragmens se précipitaient au fond du gouffre. Nos bâtons nous faisaient découvrir des crevasses non-seulement sous nos pieds , mais dans les parois du cratère ; celles-ci étaient petites, et il n'en sortait point de flammes. Lorsque nous remarquions des incrustations globuleuses à la surface du rocher, quelques coups suffisaient pour les faire tomber, et presque toujours, après cette opération , d'abondantes vapeurs, auxquelles nous venions de rouvrir une issue , s'échappaient par les fissures dont la roche était criblée. La corniche sur laquelle nous marchions se dégrade sans cesse par l'action corrosive des vapeurs et les secousses qui l'ébranlent ; tôt ou tard elle sera retombée tout entière dans l'abîme d'où elle est sortie.

» Après avoir visité les masses de soufre où nous trouvâmes des cristallisations d'une grande beauté , nous continuâmes à cheminer sur la corniche : mais elle se rétrécissait de plus en plus, et la roche qui la portait se rapprochait

de la ligne d'aplomb. A la fin, il devint impossible d'aller plus loin dans cette direction. Placés sur des pierres saillantes de quelques pieds au-dessus d'un abîme épouvantable, nous voyions devant nous un mur de huit cents à mille pieds de hauteur, dont la surface raboteuse, crevassée, laissant échapper en plusieurs lieux des vapeurs et de la fumée, était chargée de grosses pierres saillantes qui menaçaient nos têtes et semblaient placées exprès pour punir notre témérité. Tout est réuni dans ce volcan singulier pour exciter la surprise et la terreur : au milieu de ces laves, de ces poncees, de ces amas de verre volcanique, nous vîmes les traces d'une immense éruption boueuse. Des torrens d'argile de diverses couleurs avaient formé une large cascade, par la réunion de leurs lits très-rapprochés les uns des autres, et à peu près parallèles. Cet écoulement avait eu lieu depuis peu, car tout y paraissait encore dans l'état primitif, tel qu'il avait dû se trouver après le dessèchement de l'argile. Nous ramassions partout de très-beaux échantillons ; chacun de nous enrichissait sa collection ; nous marchions lentement, et le tems s'écoulait ; nous mîmes plus de deux heures pour parcourir deux milles.

» Nous trouvâmes enfin le moyen d'atteindre une place qui nous offrait un beau chemin pour descendre encore plus bas : c'étaient des blocs disposés en talus, probablement à la suite d'un grand éboulement. Ces terribles ruines se prolongeaient jusqu'au fond du gouffre, car la chute d'une telle masse ne pouvait être arrêtée sur les parois du cratère. Voilà donc une voie ouverte pour arriver au terme de notre expédition : mais comment nous y engager sans guide ? Tandis que nous délibérions sur le parti qu'il fallait prendre, voilà qu'un de nos compagnons nous apparaît tout-à-coup ; il était descendu et remontait. Nous nous empressâmes de l'interroger ; il fit tous ses efforts pour

nous détourner de cette dernière tentative, dont il était peu satisfait. Ces exhortations produisirent un effet tout opposé au but de celui qui les faisait : lord Byron, bien convaincu de la possibilité de descendre, prit son parti sur-le-champ, et nous entraîna tous, à l'exception de notre compagnon découragé. Nous nous hasardâmes donc à glisser de roche en roche, et, sauf quelques écorchures aux mains, nous arrivâmes sans accident jusqu'au fond, en vingt minutes. Mais ce qui nous dédommagea bien complètement de ce mal très-léger, c'est que nous trouvâmes en chemin un insulaire qui consentit à nous servir de guide, moyennant une récompense que le capitaine lui promit. Il était excessivement fatigué, et encore plus maltraité que nous. Nous lui demandâmes si le fond était praticable : « C'est la place du diable, nous dit-il ; comment ne » serait-elle pas très-mauvaise ? »

» En effet, lorsque nous atteignîmes enfin ce lieu cherché si péniblement, nous ne pûmes démêler si nous éprouvions plus d'admiration que d'effroi. Ces murs, d'une hauteur prodigieuse, qui nous environnaient de toutes parts, semblaient être ceux d'une prison d'où aucune puissance terrestre n'aurait pu retirer les malheureux qu'on y aurait plongés. Au moment où nous y étions, les rayons du soleil pénétraient verticalement jusqu'au fond, et leur chaleur, jointe à celle du volcan, des vapeurs et des laves, était insupportable. L'odeur du soufre, l'aspect de ces terribles lieux, l'impression toute nouvelle d'une atmosphère suffocante, peut-être même la vue de notre cabane que j'apercevais à quinze cents pieds au-dessus de moi, et dans laquelle il m'eût été si nécessaire de prendre un peu de repos ; toutes ces impressions accumulées me causèrent une agitation que je maîtrisai cependant, pour me livrer sans réserve à l'examen des grands objets dont j'étais environné. Ce serait vainement que je les comparerais à d'au-

tres objets connus ; la masse noire qui nous supportait au-dessus des feux souterrains est bien plus raboteuse que la surface des glaces dans les mers polaires : elle est percée de larges et innombrables crevasses , d'où les vapeurs sulfureuses s'exhalent continuellement , d'où s'élèvent d'épaisses colonnes de fumée , et surmontée , comme je l'ai déjà dit , par des buttes coniques dont plusieurs sont des cratères actuellement en éruption.

» Nous n'avions pas encore fait beaucoup de chemin dans cette enceinte, quand nous fûmes arrêtés par une fente d'une trentaine de pieds de largeur, et dont nous ne pûmes mesurer la profondeur, parce que divers obstacles nous empêchèrent d'en approcher d'assez près. Il fallait retourner sur nos pas ou longer la fente jusqu'à son extrémité, ou la franchir lorsqu'elle ne serait plus trop large pour nous permettre le passage : nous prîmes ce dernier parti, mais nous n'avions pas prévu un autre obstacle qui nous arrêta de nouveau ; c'était une colonne de fumée poussée contre nous et dont les exhalaisons nous suffoquaient. Heureusement l'air continuant à tourbillonner, nous fûmes débarrassés de cette atmosphère dangereuse, et nous trouvâmes au-delà de la fente un espace assez étendu, bien éclairé et où la respiration n'était pas trop gênée. Nous aperçûmes assez près de nous l'un des principaux cratères dont nous avions contemplé les éruptions pendant la nuit. Je ne verrai probablement plus rien qui en approche ; qu'on se représente un cône tronqué d'environ cent cinquante pieds de hauteur ; les détonations de flammes pâles, bleuâtres ; une coulée de laves sur l'un des flancs ; d'abondantes fumées qui en sortent par intervalles ; des pierres, des cendres lancées à une grande hauteur ; en un mot, un volcan, non pas isolé, mais accompagné d'un très-grand nombre d'autres, alimentés par le même foyer. Je voulus prendre mon livre de dessins et tracer au moins une esquisse de ce ta-

bleau sublime ; le livre était resté entre les mains de mon domestique, sur la corniche d'en haut. Il fallut me contenter d'un morceau de papier brouillard que m'offrit obligeamment l'un de nos compagnons, et qui me fut d'un très-grand prix dans le lieu et les circonstances où nous étions. Tandis que je dessinais, nos compagnons avançaient, car il fallait mettre le tems à profit. Lord Byron et sa suite essayèrent d'escalader le cratère et d'aller contempler les flammes de plus près : entreprise téméraire ! à peine avaient-ils fait quelques pas, que la chaleur excessive du lieu les contraignit à redescendre au plus vite.

» Nous ne pouvions nous arracher de ces lieux, quoique M. Davies nous eût fréquemment avertis du danger que nous courrions d'être environnés subitement par des vapeurs délétères, au milieu desquelles il faudrait périr. A la fin il nous parla d'un ton d'autorité et nous somma de ne pas aller plus loin, à moins que nous n'eussions pris la résolution de nous ensevelir dans le volcan. Frappés de l'air imposant et solennel du docteur, nous nous arrêtàmes, et une bouffée de vapeurs suffocantes nous fit sentir la nécessité d'obéir à son ordre. Nous laissâmes donc à regret de magnifiques cristaux de soufre dont nous étions assez près ; il fallut renoncer à ces richesses. Nous remontàmes, et nous arrivâmes sur la corniche sans accident et sans éprouver de grandes difficultés, quoique nous eussions pris un autre chemin què celui par lequel nous étions descendus.

» Vers les deux heures nous étions à notre cabane, accablés de fatigues, mourant de soif et de faim. Ce fut alors que nous pûmes nous féliciter de n'avoir point méconnu l'autorité de notre docteur. Le fond de l'entonnoir se remplit d'une épaisse fumée sulfureuse ; en moins d'une demi-heure, tout en fut couvert au point que l'on n'y distinguait plus rien au lieu même où nous étions ; la respiration était déjà pénible. Enfin, tout se calma, et le repos devint si

parfait, que le volcan semblait sommeiller. Malgré cette tranquillité apparente, nous jugeâmes prudent de continuer notre retraite.

» Le soir, la fumée reparut vers le sud, poussée par une brise légère. Quoique le lieutenant Malden fût encore malade, il fit des observations pour déterminer l'élévation du bord supérieur du cratère au-dessus de la corniche; elle était de neuf cents pieds, comme les missionnaires américains l'avaient calculée précédemment. Comme la corniche est au moins à six cents pieds au-dessus du fond sur lequel nous étions descendus, on voit que le cratère n'a pas moins de quinze cents pieds de profondeur. La circonférence du fond étant estimée à sept milles (plus de deux lieues), et celle du sommet à dix (plus de trois lieues), on peut se faire une idée de la forme et de la grandeur de cet immense entonnoir embrasé.

» Nos provisions étaient épuisées; il fallait revenir. Nous aurions passé volontiers toute une semaine dans des lieux aussi instructifs; nous regrettions vivement de ne pouvoir au moins consacrer un jour de plus à visiter la belle et abondante *solfatare* de ce volcan, et compléter notre collection de soufre cristallisé, de verre de volcan, de ponce, de laves spongieuses, etc.; mais des besoins encore plus impérieux que ceux-là nous contraignirent à hâter nos préparatifs de retour.

» Le jour finit, et la nuit nous rendit le beau spectacle de l'illumination volcanique. Cette fois nous nous contentâmes d'en jouir pendant deux heures, et puis nous allâmes goûter un repos qui nous était bien nécessaire. Nos insulaires, aussi fatigués que nous, se reposaient aussi; les conversations avaient cessé, le silence régnait dans notre camp; mais il était décidé que nous ne dormirions point. Le volcan se réveille, rugit avec un redoublement de fureur; un mélange singulier et sinistre de bruits divers semble au-

noncer une catastrophe. On eût dit qu'un puissant génie du mal, retenu captif dans les cavités de la montagne, essayait de briser sa prison. Ces bruits étranges paraissaient occasionnés par de violentes convulsions intérieures, et, au lieu de partir constamment du même point, ils parcouraient toute l'étendue du volcan. De tems à autre nous les entendions directement au-dessous de nous, et alors, d'assez fortes secousses les accompagnaient. Le sommeil le plus profond ne pouvait résister à ces choes répétés ; chacun se lève avec anxiété, et lord Byron lui-même s'écrie : « Nous » aurons certainement une éruption ; rien ne peut résister à » une action aussi violente. » A peine avait-il achevé ce peu de mots, que nous vîmes une épaisse colonne de fumée sortir du cratère et se diriger vers nous. Elle partait du grand cône que nous avions visité la veille et qui nous avait paru immobile depuis très-long-tems. Le bruit souterrain cessa quelques instans après ; des flammes, des pierres rougies, des cendres, sortirent du volcan et s'élevèrent à une grande hauteur ; des laves enflammées, dont nous avions peine à soutenir l'éclat, se répandirent sur les parois du cône. Un lac de feu d'environ deux milles de tour fut formé en quelques minutes ; sa surface, agitée comme celle d'une mer orageuse, se couvrait de vagues dont quelques-unes n'avaient peut-être pas moins de quarante pieds de hauteur. L'imagination la plus hardie oserait à peine créer des objets aussi extraordinaires que les réalités que nous avons sous les yeux. Ces feux matériels, allumés par le créateur, rappelaient à la pensée d'autres feux encore plus redoutables, et qui ne s'éteignent jamais. J'étais pénétré de la vérité de cette pensée : « Que Dieu est terrible dans sa majesté, terrible dans ses œuvres ! »

» Les indigènes d'Haouaū placent dans leur volcan une divinité qu'ils nomment *Pélé* ou *Pailai*, sur laquelle les missionnaires américains ont donné des détails. Tantôt bien-

faisante et tantôt cruelle dans ses vengeances, son culte, fondé sur l'espérance et sur la terreur, était une partie de la religion des insulaires. Cette superstition est considérablement affaiblie, et bientôt elle aura disparu pour toujours; aucun de ceux qui nous'accompagnaient ne manifesta la moindre appréhension; la déesse ou le démon du volcan n'en reçut aucun hommage.

» Après une nuit presque entièrement privée de sommeil, nous quittâmes ces lieux, mais non sans nous retourner plus d'une fois pour les revoir encore. Le tems était beau, quoiqu'un peu froid; au lever du soleil, le thermomètre de Fahrenheit était à 56° (11°,4 de Réaumur). De larges ombres projetées par le sommet du cratère sur quelques parties de son enceinte, tandis que d'autres étaient éclairées, produisaient un contraste admirable; dans l'ombre, un noir de jais; à la lumière, des reflets d'un rouge éclatant. Les teintes variées et les formes mobiles des colonnes de fumée, le bel azur du ciel, les masses imposantes de Mouna-roa et de Mouna-kéa, présentaient à nos yeux un tableau dont la beauté et la grandeur ne peuvent guère être surpassées. Je laissai tous mes compagnons aller en avant, et je m'arrêtai pour faire au moins l'esquisse de cette vue magnifique. La descente fut plus prompte que la montée ne l'avait été; à midi, nous atteignîmes l'un de nos logemens construits sur la route. Nous étions dans un canton peuplé; nous ne manquions plus de vivres, et nous résolûmes de faire halte jusqu'au lendemain matin. Les insulaires nous régalerent d'une danse, comme à notre passage précédent. Le lendemain, assez bien remis de nos fatigues, nous arrivâmes au port, très-satisfaits de nos compagnons de voyage, de nos hôtes et de notre excursion. »

(*American Journal of sciences and arts.*)

BEAUX ESPRITS CONTEMPORAINS.

N^o XII.

MALTHUS.

IL est rare d'acquérir une réputation scientifique, une renommée positive, en traitant l'économie politique et les questions de haute morale. Un vague effrayant environne ces matières, et la plupart des écrivains qui s'en occupent s'exposent à l'équivoque réputation des sophistes, ou à la vaine gloire des déclamateurs. M. Malthus, par un bonheur presque unique, a échappé à ces dangers. On le considère comme un savant, comme un créateur, comme un géomètre politique : il a fait école ; et son nom, déjà célèbre de son vivant, se perpétuera dans l'avenir, où il retrouvera des admirateurs et des adversaires.

« Comment argumenter contre l'ouvrage de Malthus sur la population ? Il faut un millier d'années pour répondre à cela. » Ce mot d'un homme aussi remarquable par la force de son esprit que par la franchise de ses discours (1), décide aisément la querelle soulevée par l'écrivain dont je parle. Certes, il a jeté sur cette question si importante une lumière nouvelle ; à sa voix l'économie politique toute entière a changé de face. Mais ne peut-on pas lui reprocher d'avoir traité dédaigneusement l'espèce humaine, calomnié nos plus généreuses espérances, et obscurci l'horizon de la pensée politique ?

M. Malthus offre à l'esprit de ceux même qui ne connaissent que superficiellement ses ouvrages, une idée très-claire et très-décidée : au moins en parlant de lui sait-on de qui l'on parle. Son nom s'est identifié avec un fait, avec

(1) Sir Francis Burdett.

un principe ; c'est presque une chose matérielle et palpable. Rien de plus aisé que d'apprécier son mérite, et de faire, pour ainsi dire, le total de sa gloire. Ce n'est pas une de ces réputations brillamment douteuses, qui viennent on ne sait d'où, qui se sont établies on ne sait pourquoi ; un de ces génies autochtones, enfans de leurs œuvres, personnages de théâtre, étincelans de l'oripeau de la vogue, et forçant le crédule public à souscrire aveuglément aux prétentions de leur impérieuse vanité. Malthus a cherché la vérité, comme on exploite une mine d'or ; il en a tiré le minerai : sans doute il s'y trouve beaucoup d'alliage, mais le métal est précieux et l'évaluation facile.

En effet, dès que l'on a nommé Malthus, on sait qu'il s'agit de l'*Essai sur la Population*, et dès qu'il est question de cet ouvrage, on sait que c'est le premier traité *ex professo* qui ait établi et développé une proposition neuve, importante, capitale, d'où dépendent tous les grands problèmes de la philosophie sociale. L'auteur, sans appeler à son secours les mots et les phrases, sans vouloir s'environner de brillans nuages, s'est placé franchement sur un terrain solide, d'où il fait agir à son gré tous les leviers du monde moral et politique. Ses doctrines ne sont pas une simple répétition de doctrines anciennes : il a fait faire un pas à la science. Est-ce en avant ? Est-ce en arrière ? Trop de célébrités contemporaines rayonnent d'un éclat vague et indécis, et se parent d'une gloire dont il est difficile de se rendre compte ; celle de M. Malthus peut se réduire à une phrase simple comme un théorème : « *La population ne peut pas s'accroître progressivement et à l'infini, sans empiéter sur la masse des moyens de subsistances ; et tôt ou tard il devient indispensable d'opposer à cet accroissement progressif une barrière quelconque.* »

Telle est au fond la doctrine de ce philosophe : il l'a soutenue avec une force de logique qui semble invincible. J'ad-

mets volontiers la légitimité de ses titres à l'attention et à l'estime publiques; et cependant je crois qu'après lui avoir rendu cet hommage, on peut les soumettre à un second examen : chercher jusqu'à quel point le système lui-même est réellement original ; considérer si l'auteur n'a pas introduit dans sa doctrine et mêlé à ses propositions fondamentales, des matières hétérogènes et douteuses ; enfin observer les conséquences prochaines ou éloignées qu'il a tirées de son grand principe, et savoir s'ils ont avec la doctrine elle-même un rapport nécessaire, inévitable ; ou si, faussant sa propre doctrine, il a prétendu la plier à des intentions serviles et à de honteuses concessions. L'appellera-t-on philosophe, l'écrivain qui redoute les résultats de sa propre conviction et qui tremble devant les suites des principes qu'il a établis ? Le nom de sophiste semble trop honorable encore pour un homme qui, sous la livrée d'une austère philanthropie et d'un amour inflexible pour la vérité, cacherait une timide prostitution de sa conscience, une lâche abnégation de sa pensée.

Le premier ouvrage que M. Malthus ait publié sur ce sujet (1) avait pour but de réfuter les théories de M. Godwin (2), qui venait de faire paraître ses *Recherches sur la justice politique*. La riposte était vigoureuse et l'effet en fut prompt. Il serait impossible de mieux parer l'attaque du philosophe. Étonnés de ce coup imprévu, les partisans de la philosophie moderne cherchèrent à se reconnaître et gardèrent quelque tems un silence qui pouvait passer pour une défaite.

On croirait volontiers que Malthus a commencé par avancer légèrement beaucoup de propositions hasardées ; paradoxes brillans , exagérations oiseuses , auxquels il

(1) *An Essay on population*. 1798.

(2) Voy., dans le numéro 24 de la *Revue Britannique*, une notice sur cet écrivain.

n'attachait d'abord aucune importance, espèces de mystifications pour le lecteur et d'amusement pour ses loisirs. Mais quand l'ouvrage eut excité l'enthousiasme des uns, la fureur des autres, l'auteur fut obligé d'y mettre lui-même plus de prix ; il se vit engagé d'honneur à soutenir ce que le caprice et l'humeur lui avaient peut-être dicté. Ce système bizarre et nouveau devint à ses yeux une découverte importante ; il fallut éclaircir, coordonner, systématiser la doctrine. Malthus revint sur quelques-unes de ses assertions, en corrigea d'autres, conserva les principales, rétracta quelques idées étranges, et dont l'inconcevable audace prouvait qu'elles étaient le fruit d'une témérité paradoxale qui se jouait d'elle-même. Ainsi se forma son plan, non d'ensemble, mais pièce à pièce ; et l'auteur eut beau faire : l'incohérence sophistique qui l'avait caractérisé dans son germe, le signala dans ses conséquences et dans ses développemens.

En dépit du succès qu'obtint Malthus et du silence de ses adversaires, cette réponse à Godwin ne répondait à rien ; et il est facile de le prouver. Godwin, comme tous les philosophes anciens et modernes qui ont créé des utopies, supposait, non comme réelle, mais comme possible, une société dans laquelle les passions et les volontés individuelles s'absorbant et se confondant dans l'utilité générale, banniraient du monde le vice et la misère, détruiraient l'ignorance, l'égoïsme, la sensualité matérielle et grossière, feraient briller un nouvel âge d'or pour le genre humain, et le conduiraient de degrés en degrés, sous les auspices de la raison et de la vertu, à des destinées toujours plus sublimes, à une perfection toujours croissante. Cette hypothèse peut manquer de réalité ; mais elle a son mérite. Le spectacle d'une société si tristement incomplète, si cruelle, si incohérente dans ses institutions, rendait plus chère au philanthrope ses théories de félicité publique.

L'erreur était généreuse ; c'était moins un système qu'un désir ; moins une espérance qu'un regret. On aimait à quitter les désolantes réalités de la vie , pour s'élançer dans une sphère idéale , plus pure , plus morale , plus digne d'estime et d'amour.

L'exemple de la révolution française venait de prouver que ces théories n'étaient pas sans danger réel : les spéculations les plus vagues , dès que l'opinion générale s'en empare , acquièrent de la force et menacent les institutions le mieux établies. On crut voir ce torrent redoutable rouler déjà ses vagues écumantes , et frappant à leur base les palais de la richesse et du pouvoir , couvrir le sol de ruines. Non-seulement la prévoyance des juges s'inquiétait d'avance , mais les préjugés , les passions , les ambitions , les intérêts , attachés à l'ordre de choses existant , prophétisaient avec terreur les effets de cette doctrine purement philosophique , qui préparait l'orage , et qui grondait comme un tonnerre lointain. Quel raisonneur assez puissant les délivrera de leurs craintes ? Par quelle subtile adresse arrêtera-t-on ces flots irrités prêts à tout engloutir ?

Malthus se présente : la géométrie , l'algèbre , sont ses seules armes ; il s'en sert pour repousser l'attaque de Godwin et de ses amis. On embrasse avec ardeur ces moyens de salut ; Malthus devient chef de secte.

« Je suppose , disait-il , que vos utopies réussissent. Plus de corruption , de vénalité , d'intrigues. Le vice disparaît de la société ; la vertu et le savoir règnent en tous lieux ; vos plans s'exécutent , vos visions se réalisent. Je vous accorde tout ce que vous me demandez ; je veux que la raison et l'opinion publique subjuguent et compriment à jamais l'impétuosité des passions humaines. Hélas ! à peine cette perfection est-elle atteinte , qu'une terrible , une inévitable catastrophe vient renverser votre propre édifice : il m'est facile de le prouver. Le principe de l'accroissement

progressif de la population humaine, principe indestructible, favorisé par la richesse, le bonheur et la vertu qui régneront alors, ne pourra manquer d'acquérir une énergie, une puissance inconnues jusqu'alors ; ses résultats seront terribles. L'espèce, en se multipliant à l'infini, épuisera les alimens nécessaires à sa propre conservation. En vain perfectionnera-t-on la culture de manière à ce que chaque pied carré nourrisse son homme ; la masse des produits terrestres ne suffira plus à la subsistance publique. Que fera-t-on alors ? Le vice et la misère, seuls remèdes à cet état de choses ; le vice et la misère, heureux contre-poids que nous possédons aujourd'hui, reviendront exercer leur bienfaisante influence. La voix de la raison cessera d'être entendue ; les passions ressaisiront le sceptre. A la famine succéderont la peste, le carnage, la ruine, infaillibles conséquences d'un système de perfectibilité indéfinie. La société, par l'effet du principe de la population, tombera tout-à-coup dans le plus affreux désordre ; et la paix, la vertu, la félicité publique n'auront fait que creuser le profond abîme de barbarie où le monde ira s'engloutir. »

Voilà l'analyse exacte de l'*Essai* dont il est question. Je le demande, est-ce là conclure, et ne reconnaît-on pas, dans cet argument fastueux, une véritable pétition de principes ? M. Malthus commence par admettre la possibilité de cette perfection sociale, à laquelle ses adversaires aspirent ; il avoue que l'on peut supposer la vraisemblance d'une société dirigée par la raison seule et mue par le triomphe des intérêts généraux sur les passions individuelles. Puis, cette concession faite, il prétend que l'édifice croulera sous son propre poids : comme si la théorie qu'il combat n'avait pas précisément pour but d'amortir et d'éteindre ces appétits grossiers et ces vices mêmes, qui, selon lui, doivent se réveiller avec plus de violence que jamais, quand ce but de perfection infinie serait atteint. « Quoi ! pourrait

lui répondre M. Godwin, vous supposez comme moi des hommes complètement vertueux, entièrement sages, et vous ne leur accordez pas assez de raison, assez de dévouement et de force d'âme pour prévoir et prévenir les maux que vous signalez? Votre raisonnement n'est qu'un paralogisme, et le plus hardi de tous ceux que l'on ait jamais donnés au lieu d'argumens. Ou ne m'accordez pas la vraisemblance d'un état de choses qui à l'avenir rendra tous les hommes parfaitement heureux et parfaitement sages; ou cessez de supposer que ces hommes, si heureux et si sages, seront assez aveugles et assez lâches pour ramener, dans le monde régénéré, le vice et le malheur. »

Il n'y a rien à répliquer à ce dilemme; tout ce que l'on peut opposer à M. Godwin et aux autres fondateurs d'utopies, c'est que leur doctrine est impraticable; qu'ils sont des visionnaires; que la nature humaine et l'expérience repoussent leur théorie et la rejettent dans le royaume des fées. Les utopistes seront contraints au silence; mais prétendre que la société, une fois parfaite, et les hommes soumis à l'empire de la pure raison, toute cette haute vertu, toute cette grandeur morale s'évanouiront devant le principe de la population: voilà le plus étrange et le plus contradictoire de tous les raisonnemens, et l'on ne peut s'empêcher de soupçonner, à quiconque le soutient ou l'avance, quelque secret motif qui explique, dans le sens de ses propres intérêts, une assertion si bizarre.

Un fait peu connu, c'est que M. Malthus trouva, dans un livre publié vers le milieu du siècle dernier, sous le titre de *Vues diverses sur l'humanité, la nature et la providence*, son système tout entier. L'auteur, gentilhomme écossais, nommé Wallace, est maintenant aussi ignoré que son livre. On y trouve un chapitre sur le *Principe de la population*, qui renferme la théorie adoptée par M. Malthus et les développemens de cette théorie.

Qu'un écrivain jette la première base d'un système et laisse à un successeur le soin de construire l'édifice et d'achever son plan, rien n'est plus commun en littérature. Souvent même, en tirant d'une doctrine établie une conséquence nouvelle, on se l'approprie à bon droit. Chez Wallace et Malthus, au contraire, tout se ressemble; idée première, raisonnemens, déductions, conclusions, résultats. Tous les deux affirment, non-seulement que la population doit nécessairement s'accroître dans une progression infinie, et la masse des moyens de subsistance s'épuiser de manière à laisser cette population sans ressources; ils se servent tous deux de cette assertion pour affirmer que le vice et la misère, la guerre et la peste, la tyrannie et le carnage, en arrêtant dans ses progrès cette multiplication effrayante, rendent un véritable service à l'humanité. Tous deux, en opposant cet argument aux théoriciens et à leur système de perfectibilité, commettent la même erreur de logique.

M. Malthus s'est contenté d'exagérer les conséquences de la doctrine qu'il empruntait; il lui fallait quelque chose de dramatique et de frappant. Il avait une armée de philosophes à combattre: son principe de la population ne lui suffisait pas; il en fit un monstre, un géant tout armé d'euthymèmes, de syllogismes, de chiffres et d'algèbre.

Ce terrible système repose sur l'union de deux principes posés comme inattaquables et égaux en force. Examinons-les: 1^o *la nourriture est nécessaire à l'homme*; 2^o *le désir de propager l'espèce est une loi de notre existence, également impérieuse.*

Certes, si, comme Malthus paraît le prétendre, cette double influence agit également sur le genre humain, il faut avouer que sa théorie, toute repoussante qu'elle soit, est irréfragable; mais si le fait se trouve inexact, l'édifice tombe par sa base; tout s'écroule. Et qui ne sait que la

passion sensuelle dont parle l'auteur est totalement différente du besoin de manger pour vivre ; que ce dernier n'admet ni délai, ni considération, ni restriction ; qu'il est le *sine quâ non de l'existence* : qu'au contraire une chasteté perpétuelle s'allie très-bien avec une longue vie ; que mille circonstances peuvent déterminer l'homme à user rarement ou à ne point user de ces plaisirs ; en un mot, que l'analogie indiquée par M. Malthus est fautive, mensongère, absurde ? Plus vous tardez à satisfaire la faim et la soif, plus leur rage s'exalte et s'anime à renverser tous les obstacles. Plus au contraire l'attrait naturel de l'amour physique est réprimé par la volonté, ou contrarié par les événements, plus il s'éteint et meurt : l'habitude et la force morale l'anéantissent enfin totalement chez certains hommes. Les institutions et les opinions régnantes, tantôt favorisent un usage modéré, légitime, de ces jouissances, tantôt les encouragent et les irritent ; quelquefois même, comme chez les sectateurs de la vie ascétique, elles les étouffent à jamais.

Malthus a senti cette vérité : dans les dernières éditions de ses ouvrages, il annonce (d'un ton assez embarrassé, il est vrai) que la *force morale* peut se joindre au vice et à la misère, pour arrêter l'effet d'une population gigantesque prête à tout dévorer, et destinée à détruire l'ordre social. Mais cet aveu fait peine au philosophe et lui coûte beaucoup. Tour-à-tour, il le rétracte, le concède de nouveau, le modifie ou le détruit. Il avait commencé par déclarer positivement que la population humaine ne trouvait que deux obstacles qui pussent arrêter son développement ; *la misère et le vice*. Bientôt il avance, avec la même assurance, que la *force morale* peut se joindre à ces deux points. Enfin, revenant sur ses pas, il pense que *la force morale agit peu ou n'agit point*.

M. Malthus n'a donc pas détruit la théorie de Godwin,

qui ne repose que sur le développement indéfini de la *force morale* ; il a tout au plus éloigné de nous ce palais enchanté qui nous promettait la félicité parfaite. A sa population progressive , les philosophes opposeront l'accroissement proportionnel de cette force morale qui en amortira les effets : et le moyen de retomber dans la fange des passions humaines , dès que la force morale, c'est-à-dire la vertu , aura conquis le monde !

Il ne dit pas en termes exprès que la population , dans son accroissement, soit un mal horrible, sans autre remède que la misère et le vice : mais il le donne à entendre. Sa table mathématique, où il essaie de prouver par $a + b$ que plus la population s'accroît , moins les productions du sol suffisent à ses possesseurs, est un épouvantail fantastique. Si la race humaine augmente, les alimens qui la nourrissent augmenteront aussi. Un grain de blé se multiplie plus rapidement que le laboureur qui le sème. Un boisseau de froment suffit à un champ tout entier : un champ ensemencera vingt autres champs. Il n'y a d'autres bornes à cette progression que l'étendue du globe et la fécondité dont il est doué.

Ainsi la proposition fondamentale de M. Malthus, reposant d'un côté sur la progression ascendante de la population , et d'un autre sur la diminution graduelle des produits alimentaires , loin d'être universellement et mathématiquement vraie, n'a de réalité dans aucun état social possible et dans aucune contrée du globe. Rien n'est plus effrayant que de jeter les yeux sur les désolantes conséquences de ce système. On voit, sur tous les points de la terre habitée, une population entassée, pressée par les besoins de la nature, arracher ses moyens de subsistance à un sol avare qui les refuse tous les jours avec plus de rigueur. La civilisation continue sa marche ; la stérilité de la terre augmente ; le vice et la misère suivent la même

proportion , et leur masse énorme devient la seule barrière qui puisse arrêter dans son cours la population devenue trop nombreuse pour le globe destiné à la nourrir. Suivant M. Malthus, et d'après le calcul placé à la tête de son ouvrage, quand la population est comme huit, les moyens de subsistance sont comme quatre ; quand elle est comme trente-deux, ils ne peuvent monter qu'à six ; et ainsi de suite : épouvantable proportion ! menace terrible !

Ne croirait-on pas que le but secret de ce calcul est d'engager les hommes à donner une protection spéciale, un encouragement philanthropique au vice et à la misère, qui, détruisant l'espèce humaine et arrêtant la population dans ses progrès, deviennent ainsi les véritables bienfaiteurs du monde ? Qu'on ne parle plus de coloniser les régions lointaines, de favoriser les mariages, de perfectionner la vie sociale, et d'améliorer le sort des pauvres ! Voyez venir Malthus qui, armé de son double argument, vous prouve d'une manière incontestable que si le genre humain fait un pas de plus dans la voie de la perfectibilité, un abîme sans fond va s'ouvrir sous lui.

En raisonnant exactement d'après cette doctrine, on arrive à prouver qu'il vaudrait beaucoup mieux que l'humanité retombât tout-à-coup dans la barbarie que d'avancer dans la civilisation ; et que son asile le plus sûr contre le luxe et les besoins impérieux de la vie policée est l'ombrage de ces forêts désertes où elle doit aller, pour son plus grand bien, se nourrir de chasse et de fruits sauvages. Au surplus, l'auteur a grand soin de ne pas pousser son système jusqu'à cette conséquence nécessaire. Il s'effraierait lui-même d'une induction conforme à ses principes si dangereux pour les institutions régnantes qu'il ne s'avise jamais d'attaquer.

Ces sermons économiques s'adressent aux pauvres. C'est à eux qu'il enseigne la morale et l'horreur du luxe. Il leur

persuade de son mieux que la loi divine et la loi humaine les ont condamnés à la misère, et que, par un arrêt invincible du destin, eux et leurs familles doivent nécessairement mourir de faim s'ils ne gagnent, à la sueur de leur front, les alimens indispensables pour les nourrir. Je ne sais si l'argument est philosophique; certes, il n'est pas charitable.

Et quelle raison suffisante l'auteur donnera-t-il de la réalité de cet arrêt cruel qui condamne les uns à la pauvreté et qui destine les autres à l'opulence? La terre a ses limites; le sol ne possède qu'un certain degré de fécondité: ce sont là les seules lois naturelles; les autres sont des réglemens purement humains. C'est de l'homme seul et de son bon plaisir, que dépendent la division des produits du sol, le prix du travail, les établissemens de charité. Si nos riches laissent tomber de leurs tables quelques miettes recueillies par l'indigence, ce fait seul prouve qu'il y a surabondance d'une part et disette de l'autre.

Nous ne déclamons point contre ces inégalités sociales dont l'existence fut de tout tems inhérente à la nature humaine. Un pauvre métayer n'a pas la permission de détruire le lièvre qui mange ses choux: le baronnet voisin nourrit trois meutes et chasse toute la journée. Une femme du peuple tombe malade et meurt dans la rue: une lady, qui s'ennuie de se bien porter, s'étend sur sa chaise longue et se plaint de ses spasmes nerveux. Peut-être ces contrastes, qui rendent l'aspect de la société assez risible, ont-ils leur côté philosophique. On peut soutenir, avec quelque apparence de raison, que ce sont des maux inévitables. Mais venir affirmer que cela doit être, que Dieu le veut, que c'est un bien, que le pauvre est fait pour souffrir, travailler et languir; présenter cette nécessité cruelle comme une loi bienfaisante, et les classes laborieuses comme des victimes utiles qui doivent se réjouir de leur sacrifice: en

vérité cette philosophie n'est ni logique, ni humaine, et nous défierions M. Malthus lui-même de prouver qu'elle s'accorde avec les principes de la raison ou avec ceux de l'Évangile.

Un sujet intéressant se trouvait entre les mains de Malthus. Il ne tenait qu'à lui de le traiter avec conscience, avec étendue. Son malheur a été de songer à autre chose qu'à son principe de la population, et de vouloir en faire l'instrument d'un parti politique. Au lieu de chercher la vérité en elle-même et pour elle-même, il s'est occupé de l'effet qu'il avait à produire : le philosophe et l'ami des hommes est devenu sophiste à la suite. On ne peut trop regretter une telle métamorphose, et on ne peut trop en déplorer le motif.

Ainsi le magnifique ouvrage que M. Malthus pouvait léguer à la postérité, est demeuré incomplet par sa seule faute. Il a prétendu flatter les passions, se concilier l'intérêt des puissans : il a perdu ses principaux titres à une haute et générale estime. La révolution française venait d'alarmer toutes les imaginations. L'Angleterre était inondée de libelles qui calomniaient la liberté sous prétexte de repousser la licence : c'étaient des panégyriques de l'esclavage, des histoires fausses et sophistiques, des traités prétendus philosophiques contre tout ce qui est généreux et honorable. Cette écume littéraire débordait de toutes parts. M. Malthus, fait pour obtenir une autre espèce de gloire, crut devoir se mêler à cette conspiration.

On ne peut refuser à Malthus le mérite d'avoir combattu des erreurs généralement accréditées, quant à l'encouragement indéfini et à l'utilité réelle d'une population toujours croissante. Les préjugés qui régnaient chez les hommes les plus sages de son tems, il les a détruits; mais il a cherché à répandre des erreurs contraires, fécondes en résultats plus funestes encore.

Que des philosophes plus désintéressés dans leurs spéculations s'emparent du fonds de sa théorie, le poursuivent dans toutes ses conséquences, et examinent, dans le silence des passions politiques, comment une généreuse philanthropie peut soulager les malheurs de l'humanité, parer aux dangers que présente l'accroissement de la population, et rendre les habitans du globe plus sûrs de leur existence physique, plus heureux dans leur existence morale !

Godwin, dans une *Réponse* à la théorie de Malthus (1), réponse dirigée contre le principe même de l'auteur, malheureusement inattaquable, se sert d'un raisonnement assez curieux, et dont l'originalité peut amuser le lecteur comme une espèce de logogriphe économique et métaphysique.

« Je ne serais pas éloigné de penser, dit Godwin, que le principe de la population dont M. Malthus a fait un si grand usage ait été suggéré à cet écrivain par un passage du juge Blackstone sur les degrés de consanguinité.

» La doctrine de consanguinité est fort claire, dit ce juge ; mais on ne peut s'empêcher de s'étonner au premier coup-d'œil de la prodigieuse quantité d'ancêtres que nous comptons dans l'espace de dix ou douze générations : on sait que, suivant les physiologistes, le sang de nos aïeux se confond dans nos veines. Au premier degré, nous avons deux parens, un père et une mère ; au second quatre ; au troisième huit, savoir, le père et la mère, le père et la mère du père, le père et la mère de la mère, et le père et la mère des grand-père et grand'mère ; ainsi de suite par une progression toujours durable à chacun des degrés. Arrivés à la vingt-huitième génération, chacun de nous a plus d'un million d'aïeux, comme il est aisé de le prouver par un simple calcul arithmétique.

(1) *An inquiry concerning population.* By Godwin.

Degrés de consanguinité.	Nombre des ancêtres.
1	2
2	4
3	8
4	16
5	32
6	64
7	128
8	256
9	512
10	1,024
11	2,048
12	4,096
13	8,192
14	16,384
15	32,768
16	65,536
17	131,072
18	262,144
19	524,288
20	1,048,576

» Cette progression géométrique et irréfragable, ajoute Godwin, semblerait prouver l'hypothèse de Montesquieu, qui suppose que le globe se dépeuple de jour en jour, et que le genre humain s'éteint peu à peu. Rien ne serait plus facile que de bâtir sur ce fondement une ingénieuse hypothèse, et de montrer la race des hommes diminuant sans cesse et se réduisant enfin à un seul individu. M. Malthus aurait dû songer que l'existence des aïeux est certaine et incontestable; celle des descendans douteuse; et que par conséquent son système repose sur une base sans consistance, tandis que le calcul du juge Blackstone ne peut être révoqué en doute. »

Malthus écrit avec correction et avec élégance : il discute sans pédantisme et sans aigreur. On ne saurait trop louer la netteté, la lucidité parfaite de ses raisonnemens, et l'infatigable patience avec laquelle il a coordonné les

matériaux de sa théorie. Dans ces derniers tems, M. Ricardo a remporté sur lui une victoire; et ses partisans même l'ont abandonné. D'ailleurs peu d'écrivains ont reçu du public un accueil aussi bienveillant; on l'a long-tems enivré d'éloges; c'était le privilégié de la critique. Par un bonheur assez étrange, il s'était fait autant d'amis en attaquant la civilisation et la *perfectibilité*, que Mandeville (1) s'était fait d'ennemis en osant critiquer les établissemens de *Charité publique* et les perfectionnemens philanthropiques de son époque. Nous terminerons cette note par une anecdote assez piquante. Les éloquentes diatribes de Malthus contre le luxe, ses homélies en faveur de l'économie et de la pauvreté, avaient touché jusqu'au fond de l'ame tous les avars de la Grande-Bretagne. L'un d'eux, *Plug Pulteney*, celui qui avait trouvé moyen de se passer de linge et de souliers; celui dont Burke disait : « *Pulteney vient de gagner un million; j'espère qu'il » trouvera de quoi acheter un mouchoir* », lut le traité de Malthus, et s'enthousiasma tellement pour ses plans d'avarice systématique et d'indigence raisonnée, qu'il alla trouver l'auteur et lui offrit une prébende de campagne d'un assez bon revenu. (*New Monthly Magazine.*)

(1) Mandeville, auteur de la *Fable des Abeilles*, ami de Pope et de Swift; esprit caustique, écrivain mordant; celui qui disait d'Addisson : « *C'est un chapelain en habit de bal.* »

DE LA LIBERTÉ DES FEMMES EN ASIE

ET DE

Leur Esclavage en Europe.

DANS cette multitude de voyages dont la littérature anglaise est inondée, l'observateur des mœurs humaines doit remarquer spécialement et réserver pour ses plaisirs l'ouvrage de Sir John Malcolm, intitulé : *Esquisses Persanes, extraites du Journal d'un Voyageur en Orient*. La vérité s'y mêle au charme le plus romanesque ; chacun des chapitres amuse, intéresse et instruit.

Suivons le voyageur écossais dans la ville de Koum, cité antique, autrefois populeuse, maintenant à demi ruinée. Là reposent les cendres des monarques Seffis. C'est là que les dévots musulmans vont se prosterner sur la tombe de Fatime, l'immaculée sœur du célèbre Imam Mehédée. Cet homme fameux n'est peut-être pas connu de nos lecteurs : tant pis pour eux ; Imam Mehédée, le saint, le généreux, l'éternel, fut un personnage plus important que la plupart des grands hommes qui se pressent dans nos salons. L'Orient est rempli de sa gloire, et les Suffites joignent à leurs prières son nom, que nous ne connaissons même pas.

Revenons à ce tombeau : il y a près de trente ans qu'un roi de Perse fit cadeau, à sa mère, de sa bonne ville de Koum ; présent tout-à-fait digne d'un si grand monarque. La nouvelle propriétaire s'occupa de réparer les insultes du tems ; sa piété libérale releva les ruines des temples, reconstruisit les anciens édifices, orna pompeusement la chapelle de Fatime, suspendit au-dessus de son tombeau une coupole éclatante, et en dota richement les gardiens. Koum redevint ce qu'elle avait été jadis, un but de péle-

rinage, un asile inviolable, où le meurtrier même échappe aux poursuites de la justice.

« Quoi ! s'écrieront ces demi-savans dont l'Europe » abonde ; en Orient, une femme partager les honneurs » et goûter les délices du paradis d'Allah ! cela n'est pas » possible. Nous n'ignorons point le bannissement pro- » noncé contre elles par le grand Mahomet et leur exclu- » sion éternelle du séjour des élus ! » — Vous vous trompez, Messieurs ; votre paradis sans femmes n'est qu'une erreur accréditée par des voyageurs ignorans. Apprenez que l'Asie a des milliers de saintes qu'elle vénère, qu'elle adore, et qui possèdent, comme la bonne Fatime, une chapelle et des trésors. Si cette nouvelle vous étonne, que sera-ce, et de quelle surprise serez-vous frappés, si je vous apprends que, de tous nos préjugés sur l'Orient, le plus évidemment faux, le plus complètement absurde, est celui que personne ne révoque en doute ; si je vous dis en un mot que les femmes d'Asie, loin d'être esclaves comme nous le croyons, sont mieux traitées que les nôtres, plus heureuses, plus libres pendant leur vie, plus vénérées après leur mort ?

Ceux qui doutent de la vérité de ces assertions peuvent consulter le voyage du baronnet écossais dont je répéterai par ordre les argumens principaux. Puissé-je propager la lumière qu'il a versée à grands flots sur une matière si intéressante ! Houris, soyez à jamais exilées du ciel ! vos formes incorporelles, votre vague beauté, vos tresses onduoyantes, n'avaient rien qui satisfît mon cœur ! Depuis long-tems je me doutais qu'il y avait erreur à cet égard ; je pensais que les fondateurs du paradis mahométan n'avaient point chassé de ces régions de délices la réalité de la beauté, pour la remplacer par de vaporeuses images ! Grâce soient rendues à Sir John Malcolm ! mes doutes se sont changés en certitude ; cette hérésie est détruite, et le

paradis asiatique s'est peuplé, non des vains fantômes d'une imagination exaltée, mais d'êtres charmans et immortels, qui joignent à leur céleste pureté tout le prestige qui les accompagnait pendant leur existence terrestre.

Mais passons au second point de la discussion, point également important. Quel est l'état réel des femmes d'Orient ?

Sir John Malcolm se trouva placé, dans la ville de Koum, au milieu d'une société de philosophes et de sages : excellente occasion pour s'instruire à fond sur cette partie si intéressante des mœurs et des lois du pays. Que de questions ces graves personnages pouvaient éclaircir ! « Les » femmes ont-elles ou n'ont-elles pas une ame ? Quels sont » leurs privilèges sur la terre ? Comment en usent-elles » si elles en ont ? Jusqu'où s'étendent leurs droits ? Est-il » vrai que la moitié de l'espèce humaine soit traitée en » Orient comme un peuple conquis ? et, si cela est vrai, » laquelle des deux moitiés est réduite à cet esclavage ? » Le baronnet, naturellement philosophe, était tenté de croire que la chose allait à peu près en Asie comme ailleurs, et que les rapports du peuple masculin et du peuple féminin se composaient d'esclavage et de tyrannie réciproques, mutuels, et combinés avec une variété extrême de nuances. Mais, trop habile pour découvrir indiscretement toute sa pensée, ou pour présenter simplement à ses amis la série des problèmes qu'il avait à résoudre, il choisit le moment où la réunion philosophique fumait gravement la pipe du soir, et commença, *ab abrupto*, son invective contre l'esclavage des femmes de l'Asie.

« Je suis surpris, dit-il en déposant sa pipe (Sir John » parle très-bien persan), je suis surpris en vérité de la » patience avec laquelle vos femmes supportent l'emprisonnement perpétuel et l'esclavage auxquels vous les » soumettez. Nos chrétiennes rejetteraient avec dégoût,

» briseraient avec horreur de si dures entraves. Nous pre-
 » nons soin de cultiver leur intelligence : elles sont tout
 » aussi bien élevées que leurs pères, leurs frères et leurs
 » maris. Nous pensons que leurs principes, le sentiment
 » de la religion, de l'honneur, du devoir, sont des bar-
 » rières assez fortes contre toutes les tentations ; c'est en
 » elles-mêmes, c'est en leur vertu que nous avons con-
 » fiance : les chaînes, les verroux, les grilles, une étroite
 » prison, nous semblent moins puissans pour conserver la
 » fidélité des femmes, que l'éducation qui entretient chez
 » elles la délicatesse et la pudeur. Destinées à partager nos
 » plaisirs et nos travaux, nous voulons qu'elles n'ignorent
 » pas le monde où elles doivent vivre : enfin nous cher-
 » chons, dans le mariage, non-seulement une compagne
 » qui réponde à notre affection, mais une amie qui nous
 » comprenne et nous console. »

Voilà de très-belles choses, mon cher baronnet ; et ces argumens un peu usés ont dû recevoir, de votre éloquence naturelle, un charme fait pour enchaîner les esprits et arrêter dans leur cours tous les argumens des sages qui vous environnaient. Mais si ces vénérables auditeurs eussent mieux connu les mœurs européennes, n'auraient-ils pas interrompu votre tirade, et argué de faux contre la plupart de ces assertions que vous avanciez si gravement ? « Sir John, vous auraient-ils dit, êtes-vous bien sûr que les femmes chrétiennes jouissent de cette liberté illimitée ? Suivez une jeune Anglaise depuis l'instant où elle est encore attachée au sein de sa nourrice, jusqu'au jour de ses noces. Je ne parle pas des deux premières années de la vie, qui sont les mêmes chez tous les peuples. Pendant les deux années qui suivent, on permet à l'enfant de se rouler sur le tapis et de se promener dans le jardin, sans jamais entrer dans les plates-bandes ou piétiner sur le gazon ; de quatre à six, on la condamne à l'étude assi-

» due de l'alphabet ; de six à huit elle jouit des plaisirs
 » de l'école où elle apprend que Constantinople est la ca-
 » pitale de la Turquie ; de huit à dix, le supplice du corset
 » commence ; il faut se tenir droite , coudre et faire des
 » mines. Le piano s'ouvre : quelle perspective d'esclavage!
 » Clémenti, Cramer, Dusseck, que de notes à déchiffrer,
 » quelles tristes heures s'écoulent ! Puis notre Sainte-Cé-
 » cile, en blouse et en tablier vert, fait son entrée dans
 » un pensionnat ; nouvelle prison, couvent rigide, où l'on
 » enseigne gravement la danse, la gavotte, deux ou trois
 » mots des langues étrangères et l'orthographe. La pre-
 » mière fleur de la jeunesse est presque flétrie quand la
 » triste novice entre dans le monde, et vient briller dans
 » un bal où son apparition est annoncée comme un évé-
 » nement. Ah ! Sir John ! est-ce là de l'indépendance, et
 » croyez-vous que vos chrétiennes doivent bénir la liberté
 » que vous leur accordez !

» Vous dites que leur éducation est aussi soignée, que
 » leur intelligence est aussi bien cultivée que celle de leurs
 » maris et de leurs frères : j'oserai vous contredire encore
 » sur ce point. Un peu de dessin sans correction, un peu
 » de musique sans goût, deux ou trois phrases françaises,
 » prononcées à l'anglaise, un sonnet italien, dont l'accent
 » britannique causerait des spasmes à Ugo Foscolo (1) ; les
 » contredanses, la gavotte et Pinkerton (2) : appelez-vous
 » toutes ces connaissances une éducation parfaite ? et quand
 » l'anneau fatal passé au doigt impose à jamais le joug de
 » l'hyménée, ne savez-vous pas que le piano se ferme,
 » que la danse s'oublie, que la grammaire française est

(1) NOTE DU TR. Auteur du poème *Dei Sepolcri* et des *Ultime Lettere di Jacopo Ortiz*, exilé d'Italie pour cause politique, et actuellement retiré à Londres, où il donne des leçons de langue italienne et coopère à quelques publications périodiques.

(2) Auteur d'une *Géographie à l'usage des écoles*.

» mise de côté, que les registres de la maison et la liste du
 » linge sont désormais la seule étude permise à votre bril-
 » lante élève? »

Heureusement pour le baronnet, aucun de ses graves interlocuteurs n'avait jamais mis le pied à Londres ni à Edinbourg; cette ignorance lui permit de continuer paisiblement sa harangue, et, au milieu du plus profond silence, il reprit en ces mots, prononcés d'un air de triomphe :

« La situation de nos femmes doit vous étonner, vous
 » qui enfermez les vôtres comme on met en cage des bêtes
 » farouches! Voyagent-elles? c'est dans une prison grillée
 » et roulante. Marchent-elles? à peine, sous les vêtemens
 » qui les écrasent, ont-elles la faculté de respirer; d'étroites
 » ouvertures laissent à leurs regards un faible passage.
 » Leurs maris, leurs enfans, leurs esclaves composent
 » toute leur société. Flatter l'un, caresser l'autre, battre
 » sa rivale, meurtrir sa suivante; la belle vie, l'aimable
 » carrière que vos femmes parcourent! Vous faites un
 » enfer de leur existence, et dans l'autre monde vous ne
 » leur accordez, selon les termes du Coran, que la moitié
 » des délices dont les hommes doivent jouir. Mariées dès
 » leurs premières années, à vingt-cinq ans ce sont de
 » vieilles femmes. Aussi faut-il excuser la négligence et le
 » mépris avec lesquels vous vous hâtez de les traiter, et les
 » nouvelles liaisons que vous formez bientôt avec d'autres
 » femmes plus jeunes et plus jolies. »

On écoute ce discours avec impatience, mais sans interrompre l'orateur. Chacun brûle de réfuter les inculpations de l'homme du Nord. Jaffier-Ali-Khan, personnage savant et considéré, eut la parole du consentement de tous. Voici quelle fut sa harangue en faveur des filles du soleil :

« En Angleterre vous ne manquez pas de gens qui eroient
 » encore que le prophète habitua un pigeon à venir lui
 » souffler dans l'oreille, et qu'il fit passer ce pigeon pour

» un céleste messager. Vous croyez aussi, assez générale-
 » ment, que son tombeau, attiré par une pierre d'aimant,
 » reste suspendu en l'air, au milieu du temple de la Mec-
 » que : si cela était, j'avouerais le miracle ; mais il n'en
 » est rien, et comme la chose est invraisemblable ou im-
 » possible, beaucoup de personnes y ajoutent foi. »

Le baronnet, d'un signe de tête, témoigne qu'il reconnaît la vérité renfermée dans cet exorde, et le docteur persan continue : « Vous êtes tout aussi instruits sur le compte de
 » nos femmes que vous l'êtes sur le tombeau de Mahomet.
 » Ne croyez-vous pas généralement qu'il a déclaré que les
 » femmes n'ont point d'ame ? Eh bien ! le Coran affirme
 » précisément le contraire. Les femmes y sont, non-seule-
 » ment placées au niveau des vrais croyans, mais pro-
 » tégées par des lois spéciales. Défense à leurs maris de les
 » maltraiter ; lois qui assurent leur douaire et leur part de
 » la succession ; rien n'a été oublié. L'époux ne peut
 » avancer en public que sa femme se conduit mal, s'il ne
 » produit quatre témoins oculaires à l'appui de son dire.
 » S'il se porte seul témoin, il est obligé de jurer quatre
 » fois qu'il dit la vérité, et pour cinquième serment, d'ap-
 » peler sur sa tête le courroux de Dieu, s'il est un men-
 » teur. Cette redoutable formalité remplie, la femme peut
 » encore échapper à la punition des lois en jurant quatre
 » fois à son tour qu'elle est innocente, et pour la cin-
 » quième fois, en invoquant la colère céleste, si elle en
 » impose. Dans ce dernier cas, le mari peut divorcer,
 » mais en rendant à la femme tout son douaire. Je demande
 » si nos femmes sont assez protégées par ces institutions ? »

Quelle différence en effet entre ces procédés turcs et l'esprit de nos lois sur le mariage et l'adultère, si rigoureusement interprétées par les *Doctors Commons* (1) ! Il semble que nous

(1) NOTE DU TR. Tribunal spécial qui juge les causes d'hérédité, de succession, de droits matrimoniaux, et celles pour adultère, connues sous le titre

ayons voulu enlever aux femmes toutes les garanties que la législation musulmane accumule autour d'elles. De simples vraisemblances, les dépositions d'un laquais, quelques visites trop assidues, suffisent pour priver une Anglaise de la considération publique, et même de sa fortune. Que de réflexions au contraire doivent se présenter à l'esprit du musulman dévot, avant qu'il ait terminé les quatre sermens exigés ! « Ai-je bien vu ? Ne me suis-je pas trompé ? Vais-je » me damner ? Pourrai-je me résoudre à perdre son douaire, » la meilleure partie de ma fortune ? etc., etc. » Quelques familles de la haute aristocratie anglaise ont adopté ce mode de protection, assurée aux dames dans le cas possible des erreurs du sentiment. Un capital leur est affecté en propre et ne peut être aliéné d'aucune manière. Heureuse prévoyance dont la fleur de notre noblesse a prouvé l'utilité, mais qui ne s'étend pas jusqu'à la bourgeoisie, où rien n'est plus commun que l'abandon complet des femmes, par suite de la jalousie, de l'inconduite ou de la vengeance de leurs maris.

Sir John Malcolm, dans l'esprit duquel se pressaient toutes ces pensées, se gardait bien de les expliquer ; il se taisait, et Jaffier-Ali-Khan continua à citer des faits, plus puissans que des phrases, à l'appui de son éloquence galante :

« Chez nous la femme divorcée peut se marier quatre » mois après le divorce ; quand elle a un bon douaire elle » ne tarde pas à trouver un parti. Jeune encore, plus avisée » que dans sa première enfance, elle consulte son goût, » et l'objet de son choix est souvent beaucoup plus digne

de *Crim. Con.* (*criminal conversations*). On connaît la rigueur bizarre des lois anglaises, l'amende imposée au séducteur, et payée au mari qui prouve lui-même son déshonneur, et la publicité scandaleuse de ces débats dont tous les journaux anglais retentissent, et qui ont été recueillis en une quarantaine de volumes in-8°.

» d'elle que l'époux que ses parens, sa vieille nourrice
» ou quelque entremetteuse de mariages lui avait donné.
» — Mais, interrompit le voyageur écossais, comment
» font-elles pour choisir ? elles vivent dans la retraite la
» plus sévère. — Erreur ! Elles ont la liberté de sortir, et
» même quand elles restent à la maison, leurs appartemens
» ne sont séparés du *merdánah*, ou logis des hommes, que
» par de légères draperies qui leur permettent de tout voir
» et de tout entendre. — Tout au plus cette liberté serait-
» elle utile aux veuves qui peuvent prendre celui qui leur
» convient ; mais en quoi sert-elle à vos jeunes filles, qui,
» de votre aveu, n'ont pas la liberté du choix ? »

Bien attaqué, bien paré, bien riposté : Jaffier-Ali-Khan, Sir John, dignes combattans, *bravi!* Mais j'ai ici, Sir John, une petite observation à vous soumettre sur cette expression, *liberté du choix*. Pensez-vous que nos jeunes demoiselles la possèdent en Angleterre, et qu'il leur soit permis de donner leur main à celui de leurs attentifs qui leur plaît davantage ? Oh ! mon Dieu ! non. Vous savez aussi bien que moi comment ces choses se passent ; l'espèce féminine est nombreuse, le célibat en horreur et le mariage rare. On ne choisit pas ; on se hâte de saisir au vol le premier étourneau qui s'offre. Quelques mois se passent. La jeune fille légère, gaie, brillante, sémillante, dont la vivacité capricieuse vous charmait, dont la grâce naïve se parait du plus simple ruban comme des étoffes les plus riches, dont la taille souple et le regard étincelant faisaient les délices du bal ; cette créature charmante et presque aérienne s'allie par un scandaleux et légitime contrat à cet autre personnage vulgaire, lourd, sans idées, dénué de grâce, absorbé dans ses comptes et ses décomptes, ennuyeux à mourir et laid à faire peur. Mariage ! inévitable talisman ! La sylphide se change en une matrone grave, droite, sévère, ennuyée, affairée ; qui passe auprès de vous, son

meilleur ami, sans daigner vous remarquer, ou en vous faisant une grande révérence ; qui porte avec elle un parapluie brun et un sac vert, et qui s'enveloppe jusqu'aux yeux dans un schall des Indes.

Chez nous le privilège des hommes est de choisir. Les femmes attendent et acceptent dans un respectueux silence qui n'est interrompu que par le *oui fatal*. Peut-être (et le cas est rare) est-il arrivé à une jeune Miss de dire *non*, et à un aspirant de subir le refus ; mais cet accident (qui peut d'ailleurs arriver dans les familles les mieux réglées) est rare et n'a pas force de loi. Revenons à nos disputeurs ; nous avons laissé Sir John interrogeant son adversaire, d'une manière assez insidieuse, sur le degré de liberté dont les jeunes filles de l'Orient jouissent dans leur pays. Le défenseur du beau sexe persan répondit sans se troubler :

« Nos filles sont ordinairement fiancées dès la plus tendre
 » enfance, et se marient très-jeunes. L'égalité de l'âge,
 » celle du rang et de la fortune décident ordinairement
 » le choix des parens. J'avouerai que des motifs d'intérêt
 » occasionnent quelques-unes de ces unions mal assorties,
 » qui enchaînent la vicillesse à la jeunesse, la jeune fille
 » sans fortune et l'homme chargé d'or et d'années. Mais
 » la même chose doit arriver dans tous les pays, et je sup-
 » pose que l'avidité du gain et l'horreur de la pauvreté ne
 » sont pas plus inconnues en Angleterre qu'ailleurs. Les
 » pères, dites-vous, ne peuvent, en Angleterre, con-
 » traindre leurs filles à se marier malgré elles ? Mais que
 » de moyens indirects et cependant très-réels se trouvent
 » entre les mains d'un père et peuvent exercer sur l'esprit
 » de sa fille une contrainte toute morale, qui n'est pas
 » moins puissante que la force coercitive ! Dans ce cas
 » j'imagine que la jeune personne, ou épouse celui qu'elle
 » déteste, ou se sauve avec celui qu'elle aime ; double
 » inconvénient qui ne laisse pas que d'avoir ses dangers.

» En Asie on n'enlève jamais nos filles; leurs affections
 » ne se développent qu'au moment où elles se marient;
 » traitées comme des enfans dans la maison de leurs pères,
 » le jour qui les rend maîtresses d'une maison et d'elles-
 » mêmes, qui les entoure d'esclaves prêts à tous les
 » services, et les revêt de magnifiques ornemens, est un
 » jour de fête et de joie, le commencement d'une ère de
 » bonheur, le signal d'un affranchissement, dont elles re-
 » gardent leurs époux comme les auteurs et dont elles se
 » montrent très-reconnaissantes. »

Que répondit le baronnet? rien. Silence profond. Nous l'avouons, la discussion n'était pas soutenable de sa part, et si nous avions eu l'honneur d'assister à ce mémorable congrès, notre expérience des mœurs anglaises et du monde féminin dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne, nous eût permis de jeter dans la balance de Jaffier-Ali-Khan des argumens de quelque poids. Nous aurions dit au bon Jaffier :

« Ces unions mal assorties, que vous blâmez et que vous donnez comme les exceptions à la règle générale des mariages dans votre pays, sont, hélas! la chose du monde la plus commune dans le nôtre. Pour rencontrer ces couples malheureux, composés de la laideur et de la beauté enchaînées à jamais l'une à l'autre, il suffit de sortir de chez soi et de traverser une seule rue de Londres. Femmes charmantes, maris épouvantables; douairières antiques et jeunes gens pleins de légèreté et de grâce: telle est l'ordinaire harmonie qui établit la concorde et fait régner le bonheur dans nos mariages. Nos femmes sont presque toujours victimes de ces tristes arrangemens. On épouse un homme qui déplaît; mais on épouse, mais on possède un nom, peut-être un titre, une maison, ou du moins un réduit; on s'appelle Madame ***, on reçoit des visites et on en rend. Quel bonheur! Quelles compensations de l'esclavage conjugal! Voilà, il faut bien en convenir, les hautes pensées et les

soins ordinaires qui occupent la plupart de nos dames. Je cherche en vain, Sir John, en quoi elles sont plus heureuses, plus libres, plus tranquilles que leurs sœurs de l'Asie; je serais même tenté de croire qu'en dépit des différences apparentes qui séparent les mœurs d'Occident de celles d'Orient, une jeune Miss qui épouse un vieux marchand plus riche qu'elle, ou un jeune commis de banque, lourd et peu aimable, n'est pas un objet d'envie pour la vierge née à Ormuz ou à Téhéran, qui passe des bras de ses parens dans les riches boudoirs de son maître. Des deux côtés je vois beaucoup de hasard, nulle indépendance, peu de choix, et peu de bonheur..... Mais je m'arrête, car je m'aperçois que mon savant compatriote, en continuant de se taire, avoue sa défaite et nous laisse le champ libre. »

En effet Jaffier-Ali, aux documens duquel je viens d'ajouter mes observations personnelles, se regardait comme vainqueur; bien décidé à ne point laisser perdre les fruits de son triomphe, il ne se contenta pas de réfuter le critique écossais, mais prenant une attitude offensive, il s'écria :

« Voilà bien comme l'on juge en Europe! Les Anglais
 » ont entendu parler des harems de nos princes; espèces
 » de prisons voluptueuses où les hommes puissans, qui com-
 » mandent à tout un peuple, réunissent pour leurs plaisirs
 » les beautés des quatre coins de la terre. Ils ont pris cet
 » usage particulier, et réservé aux grands de notre contrée,
 » pour une coutume nationale et universelle. Les eunu-
 » ques, et ces remparts protecteurs dont on environne
 » les prisonnières, ont frappé l'imagination des voyageurs,
 » qui ont oublié ou ignoré que les propriétaires de ces
 » lieux de délices sont à la population de l'Asie comme un
 » est à dix mille. Le simple particulier, s'il épouse une
 » femme de rang honnête, la constitue maîtresse du logis;
 » s'il usait du privilège d'admettre une seconde femme,
 » sur le pied d'égalité avec la première, sa famille ne se-

» rait que tumulte, son ménage deviendrait un enfer.
 » Aussi s'avise-t-on rarement de tenter une si dangereuse
 » expérience. Que les rois et les ministres, placés au-
 » dessus de toutes les considérations, maîtres de la vie des
 » hommes et de celle des femmes, aient des harems, des
 » épouses sans nombre et des armées d'esclaves, à la bonne
 » heure ! mais pour nous, si cette idée nous venait, hélas !
 » elle nous laisserait des souvenirs pénibles et difficiles à
 » effacer. » Jaffier prononça cette dernière phrase d'un ton
 de conviction qui semblait né de l'expérience et qui ajoutait beaucoup à l'effet de son éloquence persuasive.

« Le grand Sady, interrompit un autre personnage,
 » qui avait écouté avec attention, et qui se nommait *Haji-*
 » *Housein* ; le grand Sady en a fait la remarque dans son
 » vers immortel :

» *Deux dervis ne peuvent dormir sur la même natte,*
 » *ni deux rois régner en paix sur le même trône.*

» J'ajouterai : *ni deux femmes régner dans la même*
 » *maison.* — Ah ! reprit tristement Jaffier, cela n'est que
 » trop vrai ! »

Les réflexions mélancoliques de Jaffier ayant amené un moment de silence, Sir John Malcolm en profita très-habilement pour soulever une question incidente. « Je désire
 » savoir, demanda-t-il, pourquoi Mahomet a permis la
 » polygamie que vous semblez condamner, et pourquoi,
 » tout en restreignant à quatre le nombre des femmes de
 » ses disciples, il s'en est adjugé neuf à lui seul, sans com-
 » ter celles qu'il nomme *ses esclaves de la main droite* ? »

Ici j'aurais voulu que vous vissiez le mouvement, l'attitude, le geste, le regard subit de l'un des auditeurs. « Les
 » raisons de Mahomet, s'écria-t-il d'une voix solennelle, sont
 » éternellement sages ; la bénédiction d'Allah soit sur lui ! »

Le combattant nouveau était *Mirza-Aga-Mir*, saint homme, l'un des membres de la famille du prophète. Il

avait dit peu de mots ; mais on doit avouer qu'il avait choisi un excellent poste. « *Les raisons du prophète sont éternellement sages !* » Personne n'aurait pu le débusquer de cette espèce de citadelle théologique. Cependant après une pause et voyant apparemment que son argument ne satisfaisait pas Sir John Malcolm , il daigna reprendre :

« Si les mortels pouvaient porter les yeux sur la splendeur du soleil et juger par leurs faibles lumières les intentions du prophète , on serait tenté de croire qu'en admettant la polygamie il ne fit que suivre la coutume juive et l'exemple de Moïse , que nous autres musulmans et vous chrétiens nous regardons également comme inspiré de Dieu. En restreignant à quatre le nombre des femmes légitimes , il voulut sans doute réprimer ces habitudes sensuelles qui régnaient , non-seulement parmi les Juifs , mais chez les Arabes païens. Ce fut l'affreuse licence de leurs vices qui força Mahomet à ne pas tout refuser à leurs goûts voluptueux et à opposer une digue aux excès dont ils se rendaient coupables. Aussi prononça-t-il les plus terribles anathèmes contre ceux qui désormais s'engageraient dans les voies de la concupiscence. D'ailleurs la pluralité des femmes , que les lois ne proscrivent pas , est loin d'être adoptée parmi nous. Sur mille Orientaux pris au hasard , vous n'en trouverez pas trente qui aient plus d'une femme ; vous n'en compterez pas dix qui aient plus de deux femmes. Quant aux harems , mon respectable ami vous a déjà instruit de leur destination et de leur existence , qui est une exception et non une loi. La plus grande opulence peut seule soutenir les dépenses nécessaires à l'établissement et à la conservation d'un pareil séjour. A moins d'être souverain , comment nourrir ces légions de domestiques , entretenir ces palais , élever de nombreux enfans , qui tous auraient droit , ainsi que leur mère , à notre héritage ! Vous

» voyez bien, ajouta-t-il avec la conscience de sa force et
» de son triomphe, que cette pluralité des femmes est une
» pure chimère et que la nature même des choses s'y op-
» pose ! »

Le front de Sir John s'obscurcissait, et un observateur attentif pouvait y lire les pensées secrètes qui l'agitaient. Il commençait à soupçonner que la liberté réelle des femmes, bannie de l'Europe, n'existait qu'en Orient. Qu'est-ce en effet que la prétendue indépendance dont le sexe jouit parmi nous ? une théorie, une chimère sans réalité. Les affaires domestiques absorbent la femme de nos contrées, la décence l'enchaîne, la jalousie d'un mari la tourmente, les soins à donner aux enfans la fatiguent. Jaffier-Ali s'aperçut que le baronnet hésitait dans ses opinions ; il prit la parole et porta les derniers coups.

« Nos femmes sont réellement libres. Elles vont seules
» au bain ; elles rendent des visites ; elles vont passer chez
» leur père, leur frère, leurs parens, un jour, une se-
» maine, un mois. Le mari n'a rien à dire à cela ; épier sa
» femme, la suivre ou la retenir, serait une grossièreté,
» une injure, un crime ; ce serait pis : un ridicule. Chez
» elle, elle reçoit des visites, donne à diner, fait venir des
» musiciens, des danseuses, des marchands. Son mari ne
» peut entrer dans les appartemens qu'elle occupe sans la
» faire prévenir de son arrivée. Il faut voir l'obéissance,
» la galanterie, et j'allais dire l'esclavage, auxquels se sou-
» mettent les hommes, dès que, sortis de leur apparte-
» ment, ils mettent le pied dans le sanctuaire consacré aux
» femmes. Ce n'est plus le héros, le maître, le tyran
» commandant à ses esclaves avec dureté, traitant avec
» hauteur ses égaux eux-mêmes. Tant de fierté est abat-
» tue, tant de hauteur assouplie. A peine introduit dans
» cet asile, tout lui rappelle que ce lieu est soumis à une
» maîtresse, non à un maître ; c'est elle qui commande,

» seule elle dirige tous les mouvemens ; à elle tout se rap-
 » porte. En un mot ces femmes , dont vous plaignez l'illu-
 » soire esclavage , despotes absolus , règnent dans leurs
 » appartemens comme le sultan dans son empire. Sont-
 » elles de mauvaise humeur ? elles grondent et tout va mal.
 » De bonne humeur ? tout va bien. Elles font le beau ou le
 » mauvais tems , le calme ou l'orage.

» — Ah ! ciel ! c'est comme en Europe , s'écria sir John
 » Malcolm avec un mouvement d'effroi involontaire. »

Je parierais qu'une nouvelle réflexion traversa subite-
 ment l'esprit du baronnet. Si les femmes de l'Asie jouissent
 du beau privilège de se mettre en colère quand cela leur
 convient , si les pauvres maris de l'Asie ne sont pas plus à
 l'abri que les époux occidentaux des inconvéniens de l'hu-
 meur féminine ; le sort de ces prétendus maîtres du beau
 sexe est mille fois plus cruel que le nôtre. Qu'une femme
 acariâtre rende la maison insupportable à son mari : heu-
 reux de trouver dans la loi musulmane un recours dans son
 infortune , il en épouse une seconde ; ses tourmens qu'il pen-
 sait alléger redoublent ; la discorde s'accroît. S'il est riche ,
 il ne manque pas d'augmenter chaque année le nombre de
 ses compagnes , dans l'espoir de trouver enfin celle qui con-
 solera sa misère. Vaine illusion ; la division du pouvoir ai-
 grit la mauvaise humeur , que la rivalité entretient. Voyez
 ce malheureux polygame , en butte , non plus à une seule
 moraliste , dont il pouvait éviter les sermons par la fuite , et
 dont la voix , toujours montée au même diapason de re-
 proches , finissait par perdre sur lui toute influence ; mais
 aux efforts répétés , variés , successifs , de quatre ou cinq
 femmes rivales , décidées à ne pas se dessaisir des droits im-
 mémoriaux de leur sexe. Que de bordées à essayer ! que de
 reproches divers ! A chaque pas , et à chaque moment de
 la journée ou de la nuit , son tourment renaît et se multiplie
 sous une forme nouvelle. Dans cette région de douleurs ma-

trimoniales , les peines du mari s'accroissent indéfiniment de son ardeur à les éviter, et des jouissances qu'il recherche.

Aga-Mir ne fut pas long-tems à s'apercevoir de la pitié profonde que la destinée des époux de l'Orient commençait à inspirer à notre compatriote ; encouragé par ce succès, il reprit d'un ton plus animé qu'il n'avait coutume : « Oui, nous avons droit à votre sympathie, à votre intérêt, je pourrais dire à votre commisération. Nous seuls » nous sommes à plaindre : nos femmes, qui exigent un » établissement particulier, nous coûtent beaucoup plus » que les vôtres, et sont beaucoup plus éloignées de notre » surveillance. Leur isolement assure leur indépendance, » et leurs esclaves leur composent une cour. Quant à l'égalité existante entre elles et leurs maris, s'il vous reste » encore un seul doute sur ce point, venez avec moi, placez-vous auprès de la maison de Jaffier-Ali-Kan, ou de » Hajî-Housein, ou de Mahommed-Housein-Khan, ou de » Khan-Sahib, ou de la mienne. Les voix aiguës, violentes, » qui ébranlent les voûtes du sanctuaire féminin, non seulement en notre présence, mais souvent en dépit de nos » plus vives remontrances, parviendront jusqu'à vous, et » rendront moins pénible sans doute ce sentiment de tristesse et de pitié que vous croyez devoir à nos femmes et » à leur prétendue servitude. »

La tirade était longue pour un homme comme Aga-Mir, vrai descendant du prophète, d'une gravité désespérante, qui ne parlait guère et ne pensait pas davantage. On applaudit vivement cette saillie inattendue, ce mouvement de gaieté, ce développement subit d'une intelligence fort modeste qui déployait rarement ses forces. Tous les membres du respectable divan partirent d'un long éclat de rire, causé autant par leur étonnement de voir Aga-Mir devenu homme d'esprit que par la justesse de son observa-

tion. Le bon *seid* (1), encouragé par son succès, voulut le perpétuer ; mais il avait épuisé tout son fonds, ce vigoureux élan l'avait lassé : pendant un quart d'heure, il parla sans produire beaucoup d'effet. La politesse orientale le laissait faire ; mais on allait s'endormir, quand le baronnet, reprenant la parole, ranima la discussion.

« Si vos femmes, dit-il, sont libres comme vous le prétendez, pourquoi passent-elles leur vie sous la grille, et pourquoi ne leur permettez-vous de sortir que couvertes d'un voile qui les ensevelit plutôt qu'il ne les protège ?

— Quant au premier point, repartit Aga-Mir, Jaffier Ali vous a déjà répondu. Elles vont seules au bain, marchent sans suite et sans contrainte, rendent visite à qui elles veulent, et même abusent quelquefois de leur liberté. Le voile qu'elles portent est une distinction honorable, un ornement, non une entrave. Quelques tribus inférieures auxquelles il est défendu de se servir du voile, sont considérées comme le rebut de la société (2) ; et nos femmes tiennent à honneur cette partie de leur costume que votre préjugé regarde comme un outrage à leur indépendance.—Mais, reprit notre compatriote, qui cherchait à réparer ses défaites, comment, avec de pareils usages, vos femmes peuvent-elles acquérir cette connaissance du monde qui seule peut les rendre capables de s'acquitter de leurs devoirs ? — Connaissance du monde ! Je ne sais ce que ces mots signifient, et je ne comprends pas bien précisément l'utilité qu'elles en pourraient tirer. Selon nous, l'éducation des enfans et les soins du ménage sont les devoirs les plus importans qu'une femme doive remplir. »

(1) *Seid*, homme saint.

(2) Les femmes des tribus *Ilyât* ne peuvent porter le voile.

Pendant ce débat où Sir John avait successivement perdu tous ses avantages, Jaffier-Ali, son premier adversaire, avait eu le tems de reprendre haleine. Sir John s'aperçut qu'il allait de nouveau se mêler à la discussion, et se tournant vers lui, pour ne pas lui laisser la supériorité d'une position offensive :

« Vous avez beau dire : vos femmes, en dépit de l'éloquence et de l'adresse avec lesquelles vous dissimulez leur situation, sont ou les esclaves de vos plaisirs, ou les servantes chargées du soin de vos maisons : telle est leur destinée en cette vie. Quant à l'autre vie, quoique vous leur accordiez, comme vous me l'avez dit, une âme et la faculté d'entrer dans le royaume de la félicité éternelle, les dispositions de votre code religieux ne leur offrent, pour récompense de la conduite la plus vertueuse, qu'une demi-part des joies du paradis ; disposition conforme à toutes vos idées sur leur compte. Vous ne les considérez pas comme les compagnes de l'homme, mais comme des êtres de nature inférieure ; en un mot, ni vos lois ni vos coutumes ne leur assignant le rang que Dieu leur avait destiné, elles manquent également de cette conscience de la dignité personnelle, et de cette éducation soignée qui seules peuvent faire d'elles les ornemens et le bonheur d'une société civilisée. — Reste à savoir, interrompit Mirza-Aga-Mir d'un ton sec et décisif, si nous formons une société civilisée ! » Oh ! que ce Mirza-Aga-Mir est un homme précieux ! Voilà d'un seul coup toute la discussion tranchée ! Quelle présence d'esprit ! quelle force de raison !

Là s'arrêta cette discussion, ou plutôt cette délibération que Sir John Malcolm a léguée aux siècles les plus reculés. Un repas oriental suivit cette argumentation, et le jeune Khan-Sahid, poète de son métier, plaisant par inclination (autant qu'on peut l'être en Asie), couronna une

séance si mémorable par un petit conte historique , matrimonial et moral , dont l'affabulation était « Qu'une femme acariâtre est le plus grand malheur de la vie, et qu'un mari ne peut employer de trop vigoureux moyens pour réprimer un abus pareil. » Nous nous abstenons de répéter cette histoire , qui ressemble à *la Femme acariâtre et domptée* (1) de Shakspeare , et qui prouve que la grande république des femmes , malgré la soumission apparente et plus ou moins profonde où elle vit sur le globe , conserve sous toutes les latitudes le même caractère , la même secrète résistance à l'oppression de ses vainqueurs , et le même sentiment de liberté , un peu sauvage , que ces derniers s'appliquent à détruire par des moyens à peu près semblables , depuis les plages de Laponie jusqu'aux déserts de l'Arabie Pétrée. (*Blackwood's Magazine.*)

HISTOIRE.

Constitution Démocratique de Venise.

La liberté est ancienne ; c'est le despotisme qui est nouveau , a dit M^{me} de Staël dans ses *Considérations sur la Révolution Française*. Des matériaux historiques , inconnus jusqu'à ce jour , et tellement inconnus qu'ils ont échappé aux recherches infatigables de M. Daru , le plus laborieux et l'un des meilleurs historiens de notre époque , rendent frappante l'application de cette vérité à la répu-

(1) *Taming the Shrew*, l'une des plus spirituelles comédies de Shakspeare. Le sujet en est le même que celui de la *Jeune Femme Colère*, de M. Étienne.

blique de Venise. Ces matériaux ont été publiés en 1795, par l'abbé Jean Gallicioli, ancien professeur de grec dans cette ville. Ce savant modeste avait consacré de longues années à les recueillir et à les coordonner. Étranger à toute secte philosophique, libre de toutes les passions politiques qui fermentaient à cette époque en Italie, il n'a pas écrit pour servir un parti, mais pour rendre hommage à la vérité. Son esprit exact et minutieux se complaisait dans la recherche de tous les faits capables de jeter quelque jour sur les usages, les mœurs, les monumens, la législation civile de Venise, durant les premiers tems qui ont suivi la fondation de cette antique métropole. Son grand mérite est d'avoir osé plonger dans les ténèbres qui couvrent son histoire pendant dix siècles, et d'avoir eu la constance de débrouiller ce chaos.

Les plus anciennes annales de la république vénitienne ne remontent qu'à la fin du treizième ou au commencement du quatorzième siècle, mais des pièces d'une date antérieure que Gallicioli a mises au jour, et l'ordre dans lequel il les présente, peuvent nous guider de même que, pendant la nuit, quelques lumières vacillantes, disposées de loin en loin, indiquent aux voyageurs la route qu'il a à parcourir. Ainsi, en décrivant les obsèques magnifiques d'un simple citoyen, M. Gallicioli nous donne une idée de la magnificence de Venise dans ces tems reculés; en retraçant les cérémonies d'un mariage, et telle autre fête, il peint les habitudes domestiques et les mœurs nationales; en transcrivant des extraits des livres des négocians vénitiens, il fait vivement ressortir la nature du langage dans l'une des plus anciennes villes d'Italie, l'étendue de son commerce, et les caractères de ses citoyens lorsqu'ils étaient à la fois marchands et soldats, voyageurs et conquérans. A l'aide de matériaux de ce genre, le lecteur judicieux voit surgir des lagunes de Venise une *démocratie* d'abord fortement cons-

tituée qui, à travers des modifications progressives et de sanglantes vicissitudes, subsista pendant près de mille ans; et Gallicioli prouve, presque à son insu, que cette aristocratie vénitienne à laquelle on supposait une si ancienne existence, n'a au contraire établi sa domination qu'à l'époque où le pouvoir des autres aristocraties de l'Europe commençait à décliner.

Jetons un coup-d'œil rapide sur cette singulière constitution, depuis son origine au commencement du quatrième siècle, jusqu'au moment où l'aristocratie l'a renversée au quatorzième siècle. On ne suivra pas sans intérêt l'exposé des circonstances qui virent naître ces institutions mémorables, et des altérations successives qu'elles eurent à subir, si l'on considère qu'elles naquirent avant la chute de l'empire romain; qu'elles survécurent aux irruptions des barbares du nord, et qu'elles n'ont disparu que de nos jours; de telle sorte que leur histoire forme le seul lien qui existe entre l'histoire des Romains, celle du moyen âge, et celle des tems modernes.

Venise, fondée par une poignée de réfugiés au milieu des rochers et des marais de l'Adriatique; s'élevant avec une rapidité prodigieuse à une puissance politique et à une prospérité commerciale inconnues aux états les plus formidables de l'antiquité; maintenant sa splendeur sans interruption pendant onze cents ans, et ne pouvant attribuer son déclin et sa chute ni aux vices de sa constitution, ni aux accidens survenus dans son sein, mais seulement à l'influence inévitable des événemens du dehors; Venise, conservant son indépendance pendant quatorze siècles, offre dans ce phénomène de longévité, sans exemple chez toutes les autres nations, le sujet le plus digne de fixer les méditations du philosophe et de l'homme d'état. Pour enlever à cette république toute sa prééminence politique, il ne fallut rien moins que le concours irrésistible d'évène-

mens aussi formidables que l'invasion de ses possessions et de ses colonies dans le Levant, par la puissance vierge encore des Ottomans; les expéditions maritimes des Portugais, et la perte du monopole du commerce de l'Inde qui en fut la conséquence; la découverte du Nouveau-Monde; le prodigieux accroissement de la force militaire des potentats de l'Europe; et l'occupation de l'Italie presque entière par les puissances qui, pendant trois siècles, en ont disputé les lambeaux les armes à la main.

Quoique l'action imprévue et presque simultanée de ces événemens tendit inévitablement à affaiblir la puissance de Venise, et à abréger sa durée, elle n'était pas incompatible avec l'indépendance de cette république, mais elle coïncida avec le renversement successif de ses institutions populaires qui étaient la source commune de sa prospérité intérieure et de son ascendant en Europe. Cependant, après les avoir perdues, Venise conservait encore sa magnificence; sa nouvelle constitution ne subit, pendant trois siècles, aucune altération, et les soixante dernières années de son existence politique s'écoulèrent dans une paix profonde.

Cet état de choses se serait prolongé long-tems encore, si les commotions terribles de la révolution française n'avaient atteint les rives de l'Adriatique; enlevée à ses fondemens vermoulus par le tourbillon qui avait englouti tant de trônes, la république vénitienne succomba sans résistance sous la main de Napoléon, et sa chute fut à peine remarquée dans la tourmente générale.

On n'a jamais expliqué, d'une manière complètement satisfaisante, l'organisation spéciale de ce peuple et de ce gouvernement qui ont maintenu leur indépendance et leur prospérité, bien au-delà du terme assigné à la vie ordinaire des petits états. Leur histoire a été écrite de nos jours avec une fidélité et un talent remarquables, mais les do-

cumens les plus essentiels ont été long-tems ensevelis dans les mystérieuses archives de l'Inquisition d'État.

Il était si difficile d'en avoir une connaissance exacte , que le cardinal Bembo , noble vénitien , l'écrivain le plus distingué de son tems , jaloux à l'extrême de la gloire de sa patrie , et nommé son historiographe , ne put obtenir à ce titre l'accès de ses archives ; tant les relations de ce prélat avec la cour de Rome portaient ombrage au Conseil des Dix (1) ! Aussi n'a-t-il composé qu'un fatras pompeusement aride , où l'enflure du style le dispute au vide des idées , et dont il est impossible de supporter la lecture.

Les archives du gouvernement vénitien , dont les armées françaises forcèrent la porte , en 1797 , ont offert , au zèle infatigable de M. Daru , un immense chaos à débrouiller. Cependant son histoire , si recommandable à tant de titres , présente des lacunes que nous essaierons de remplir. M. Daru ne nous paraît pas avoir assez remarqué que l'Inquisition d'État se glissa insensiblement dans les veines d'une constitution démocratique , fondée sur la double haine du gouvernement d'un seul , et de toute alliance avec les autres nations. Ce sentiment d'indépendance , qui a formé le principe du gouvernement de Venise depuis son berceau , présida au développement de ses institutions , et lui assura cette consistance qui la rendit si long-tems inébranlable entre les orages intérieurs et les commotions du dehors. En se soumettant à la nécessité de marcher aux

(1) Nous tenons ce fait d'une autorité non suspecte , le doge Foscarini , qui a publié l'histoire de la littérature vénitienne : « On désirerait peut-être » dans l'histoire de Bembo , dit cet auteur , liv. 3 , moins de sécheresse et » une connaissance plus approfondie des plans secrets du gouvernement ; » mais il est bon de savoir que Bembo étant homme d'église , et exclu , à ce » titre , de toute participation au pouvoir , les archives publiques lui furent » fermées , ce qui le força de chercher , dans les Mémoires privés , les documens qui lui manquaient. Il s'en plaint vivement dans une lettre à Jean-Baptiste Remusio , secrétaire du Conseil des Dix. »

combats sous un chef unique, et de reconnaître un magistrat suprême pour gardien de leurs lois, pour protecteur de leur culte, pour président de leurs tribunaux, les Vénitiens n'avaient jamais renoncé au droit de conférer ces pouvoirs par élection : nul moyen, au contraire, ne leur paraissait illégal, pour révoquer les magistrats qui en abusèrent; ils s'attachèrent continuellement à réduire leur autorité, et c'est dans ce but qu'ils la soumirent à la surveillance d'une aristocratie qui puisait ses droits à la représentation nationale, dans l'influence de ses richesses et dans l'ancienneté de son origine. Pour qu'une telle aristocratie assumât sur sa tête toutes les réalités de la puissance, il suffisait à ses membres d'agir de concert. Malheureusement ce concert devait se transformer en une conspiration permanente et habilement organisée. Les nobles vénitiens, en conservant soigneusement les formes républicaines, l'indépendance nationale et la haine de la monarchie, continuèrent à accroître leur pouvoir, sans éveiller des soupçons; et, dans le but de faire servir à leur intérêt exclusif les lois primitives de leur patrie, ils saisirent toutes les occasions de multiplier les expédiens arbitraires qui, dans les premiers tems, n'avaient été mis en réserve que pour les circonstances les plus graves. Ainsi s'accrurent peu à peu l'autorité et le nombre de ces *précédens* inconstitutionnels, jusqu'à ce qu'enfin on les considérât comme des lois organiques de la constitution. Tels furent les élémens accidentels de l'Inquisition d'État.

C'est à la démonstration de cette vérité que nous consacrerons cet article. Nous soumettrons au lecteur une série de faits puisés dans les dix premiers siècles de l'histoire de Venise, qui montreront comment la démocratie s'est graduellement fondue dans une aristocratie héréditaire, laquelle s'est convertie en une inquiète et mystérieuse oligarchie.

Les réfugiés qui , fuyant devant les irruptions des barbares, avaient cherché leur salut dans les lagunes de la mer Adriatique , furent d'abord gouvernés par des magistrats de Padoue. De ce nombre étaient Antonio Calvo , Alberto Faliero , Tomaso Candiano , Albino Moro , Hugo Fosco , Cesare Dando ; ces personnages formèrent les souches des familles patriciennes des Calvi , des Candiani , des Moro , des Falieri (qui existaient encore lors de la chute de la république) , des Foscolo , des Foscari et des Dandolo.

Dans ces lagunes navigables pendant les hautes eaux , mais que le reflux laissait à sec , les réfugiés trouvèrent , parmi les rochers et les îlots , quelques terrains susceptibles de culture. Ils vivaient des produits de la pêche , et leur seul commerce consistait en poisson salé ; leur travail ordinaire était de construire , pour leurs voisins , des bateaux dont ils étaient les patrons. C'est ainsi qu'ils firent connaissance avec un élément que devaient sillonner plus tard leurs intrépides navigateurs et leurs flottes triomphantes chargées des trésors de toutes les parties du monde connu. Leurs îles étaient , pour la plupart , des marais incultes ; au milieu d'elles se trouvait la plus vaste et la plus élevée au-dessus du niveau des eaux , nommée le Rialto. Successivement ces îles furent liées l'une à l'autre par des ponts , et formèrent la cité de Venise.

Quand les barbares dévastèrent Padoue , en 460 , ses petites colonies échappèrent à sa tutelle , et défendirent elles-mêmes leur indépendance. Dès ce moment , chaque île choisit un tribun , et la réunion de ces magistrats composa le Conseil national ; mais bientôt la nécessité de se tenir constamment armés contre leurs voisins , força les Vénitiens d'investir un des tribuns du pouvoir exécutif qui n'était pas alors séparé de la puissance législative et judiciaire. Bien que l'autorité de ce fonctionnaire élu par le peuple fût limitée , sur plusieurs points , par les délibérations et les

décrets des autres tribuns, elle était trop étendue pour être vue sans crainte et sans jalousie. Elle fut, par la suite, répartie entre dix tribuns, dont le nombre, porté à douze, fut ensuite réduit à sept. On procédait annuellement à leur élection ; ils devaient gouverner de concert avec une assemblée populaire et avec l'assistance d'un conseil de quarante citoyens qui remplissaient les fonctions judiciaires ; l'assemblée et le conseil étaient également choisis par le peuple.

Cet état de démocratie pure dura près de trois siècles. Insensiblement l'accroissement de la population et celui de la fortune publique donnèrent, dans les élections, une influence prépondérante aux grands propriétaires, et les abus du pouvoir devinrent plus faciles. De là les rivalités, les cabales parmi les principaux citoyens, la corruption semée dans la masse du peuple ; de là enfin tous les symptômes précurseurs des guerres civiles, au moment où une lutte acharnée avec les ennemis du dehors exigeait le plus impérieusement l'accord de toutes les volontés. C'est dans ces graves circonstances qu'eut lieu la première élection d'un magistrat suprême nommé à vie, sous le titre de *doge*. Cette qualification, qui n'est qu'une corruption du mot latin *dux* (chef), excluant toute idée de royauté, indiquait seulement un grade militaire équivalent à celui de général. Néanmoins cette dignité devint l'objet constant de la jalousie et de l'inquiète surveillance des magistrats civils, et surtout du Conseil des Quarante, germe imperceptible encore, mais déjà fécondé, de l'Inquisition d'État. Ainsi la nation, se voyant pourvue d'un défenseur contre les ennemis du dehors, et possédant au dedans un gouvernement ferme, combiné avec les garanties assurées aux droits populaires, persista, avec plus d'énergie que jamais, dans sa résolution de ne pas souffrir qu'on portât la moindre atteinte à son indépendance politique.

A cette époque, tous les trônes de l'Europe relevaient des empereurs d'Orient et d'Occident ; plusieurs même rendaient en même tems foi et hommage aux deux monarques. Venise, au contraire, considéra les concessions qu'elle tenait d'eux, comme la récompense de sa coopération dans leurs expéditions commerciales ou maritimes, mais elle ne se soumit jamais à leur suzeraineté.

Charlemagne affecta cependant de traiter les Vénitiens en vassaux ; mais, soit qu'il eût besoin de leur secours, soit qu'il crût impossible de les soumettre, il est inconteste qu'il reconnut leur indépendance. Il devait se souvenir, en effet, que Pépin, vainqueur des rois lombards, accusant les Vénitiens de désobéissance ou d'ingratitude, avait vainement tenté de les soumettre, à la tête de toutes ses forces, et qu'ils avaient repoussé sa flotte et battu ses armées.

Quant aux prétentions des papes sur Venise, écoutons le plus ancien des historiens de la république, le doge André Dandolo.

« Les doges furent, dit cet auteur, investis du pouvoir de convoquer les assemblées du peuple, de conclure les traités, de commander les armées, de nommer les tribuns et les juges militaires, de prononcer en dernier ressort sur les appels des tribunaux inférieurs, de convoquer les citoyens dans leurs îles et dans leurs quartiers, pour l'élection des curés et des évêques, de juger tous les procès tant civils que criminels sur le temporel du clergé, en ne laissant au pape que le droit de prononcer sur le spirituel. Les doges étaient chargés enfin d'infliger les peines ecclésiastiques, de donner l'investiture aux évêques et de les introniser. L'exercice de ces derniers droits donna lieu à de vives querelles entre la république et les papes, mais, quoique cette lutte ait mis plusieurs fois Venise à deux doigts de sa perte, à une époque où tous les monarques

fléchissaient tour à tour sous les prétentions des souverains pontifes, elle ne permit en aucun tems à la cour de Rome de se mêler du gouvernement de son église. »

Il ne paraît pas que le premier doge ait abusé du vaste pouvoir dont il était revêtu ; il accrut la gloire et la prospérité de l'état, et mourut respecté des citoyens. Le second ne fit presque rien ni pour les intérêts, ni au détriment de la république. Le troisième, à la prière du pape qui implorait son assistance contre les barbares, déclara la guerre aux Lombards, les assiégea dans Ravenne, et, maître de cette ville, la rendit aux empereurs d'Orient. Le prix de ces exploits fut, pour Venise, la cession du littoral de l'Adriatique jusqu'à l'Adige. Quant au doge, ses succès contre un ennemi réputé jusque-là invincible, et la magnificence qu'il affecta au retour de son expédition, éveillèrent la jalousie et les alarmes de ses compatriotes ; ils devinèrent un dictateur dans leur général victorieux. La populace le massacra dans son palais, et la dignité de doge fut abolie. On le remplaça par un chef suprême sous le nom de *maître de la milice*, dont les fonctions électives ne devaient durer qu'un an. Le cinquième de ces magistrats fut déposé par le peuple qui, pour se venger de son impéritie, lui creva les yeux et lui fit subir une détention perpétuelle.

L'institution des doges fut remise en vigueur. Sur quarante-trois d'entre eux qui gouvernèrent la république pendant trois siècles, la moitié, au plus, termina paisiblement sa carrière. Cinq furent forcés d'abdiquer ; trois périrent sous le poignard des conspirateurs ; un subit le dernier supplice ; neuf se virent déposés par jugement et condamnés à perdre la vue, ou à la déportation. On infligea à plusieurs d'entre eux ces trois châtimens à la fois. D'autres n'échappèrent au supplice qui les attendait, qu'en succombant sur le champ de bataille, et cependant il n'en

est peut-être pas un qui eût attiré de grands malheurs sur la république, et plusieurs avaient étendu sa puissance et sa gloire, en agrandissant son territoire sur les bords de l'Adriatique, ou bien en créant quelques-unes de ces colonies de l'Archipel qui, dans la suite, facilitèrent ses conquêtes en Orient, et contribuèrent aux progrès gigantesques de son commerce. Ces persécutions, ces supplices, qui, prompts comme la foudre, frappaient tous les doges au moment où ils cherchaient à rendre le trône ducal héréditaire, prouvent évidemment que l'horreur des Vénitiens pour la puissance d'un monarque se soutint constamment durant les sept premiers siècles de la république. Le Conseil des Quarante était en réalité le dépositaire de tous les pouvoirs. Comme les Ephores de Lacédémone, ils ne participaient directement qu'à un petit nombre d'actes de la puissance exécutive, mais ils régnaient sur leurs souverains. Ils exerçaient l'autorité suprême pendant les interrègnes, et remplaçaient souvent, sur le trône ou à la tête des armées, le doge dont ils venaient de faire rouler la tête au pied du grand escalier de St.-Marc.

A cette époque existait à Venise un corps de magistrats dont les fonctions, analogues à celles des tribuns du peuple à Rome, différaient totalement de celles des *Quarante*. On les appelait *avogadori del comun* (avocats de la république). Ils étaient au nombre de trois, mais le *veto* d'un seul suffisait pour suspendre l'exécution des arrêts des cours de justice, des décrets du doge, et des délibérations du Conseil des Quarante ou des assemblées populaires. L'*avogadore* était dispensé de motiver son *veto*, pendant un mois et un jour; il pouvait même doubler ce délai; il avait ensuite le privilège de s'adresser, à son choix, au doge ou aux Quarante, à tout autre corps de magistrats, ou enfin à l'assemblée du peuple, pour les constituer juges du mérite de ses motifs.

Les *avogadori* devaient posséder une prépondérance irrésistible, puisqu'il leur était si facile de choisir pour juge de leur *veto* une autorité jalouse de celle qui avait créé la loi ou le décret contre lequel ils s'élevaient. Ils s'opposaient ainsi à la concentration du pouvoir dans une seule main. Mais ce droit constitutionnel qui pouvait opposer un obstacle insurmontable à l'usurpation du trône, aux excès de l'aristocratie, à la licence populaire, quoique inaliénable en principe, fut absorbé par l'Inquisition d'État.

Ainsi l'autorité du doge, celle des Quarante, celle des *avogadori*, se balançaient mutuellement; il est probable que ces contrepoids furent plutôt les résultats successifs de la nécessité des circonstances ou de la passion de l'indépendance innée chez les Vénitiens, que l'organisation d'un système politique, éclos du cerveau d'un législateur, ou calqué sur la constitution des républiques de la Grèce et de Rome. Ces tems barbares n'étaient pas le siècle des théories.

Toutefois, l'influence de la richesse triompha tôt ou tard des précautions politiques les plus sages : consacrée par le tems, il n'est point d'obstacle qu'elle ne renverse. Les familles qui, pendant des siècles, avaient occupé les emplois civils et militaires de l'état, ou que le commerce avait enrichies, de génération en génération, transmettaient à leurs descendans une influence toujours croissante. L'aristocratie qui tire son origine de la propriété et qui n'est point fondée par des lois positives, devient plus respectable par son antiquité; elle ne doit qu'à elle-même son existence et sa durée. Incapables de la créer, le prince et le peuple essaieraient en vain de la détruire. Ainsi l'aristocratie qui existait à Venise, à l'époque dont nous parlons, ne formait pas un corps séparé, et ne possédait pas de privilèges, et, si elle composait la classe dominante, c'est que le peuple, ayant le droit de choisir ses chefs, préfè-

rait élire les hommes qui possédaient le plus d'influence comme individus. C'est ainsi que le peuple romain, qui avait eu de si longs démêlés avec le sénat, relativement au droit de nommer ses consuls dans les classes plébéiennes, n'en fit pas usage après l'avoir conquis, et préféra donner ses voix à des patriciens.

Cependant la population de Venise augmentait d'année en année; son territoire, renfermé jusque-là dans ses marais de l'Italie, s'étendait dans d'autres directions par suite de ses conquêtes dans la Méditerranée; ses conquêtes en préparaient de nouvelles en lui offrant, avec un commerce plus vaste, des ressources pour soutenir des guerres plus longues; les principaux citoyens étaient à la fois guerriers et marchands; ils commandaient ses flottés, ses armées, et exerçaient en même tems un contrôle sévère sur leurs chefs. Ainsi, riches d'or et de gloire, ils veillaient sur la liberté publique. L'autorité du doge, toujours périlleuse et précaire, n'excitait plus de jalousie; mais aussi, lorsqu'il arrivait aux magistrats appartenant à la même classe que celui-ci de le mettre en jugement, la dignité du tribunal, la légalité de ses procédés judiciaires, le soin qu'il prenait de soumettre la sentence à la sanction des assemblées populaires, pour se décharger d'une funeste responsabilité, tout écartait de lui les soupçons de corruption ou d'animosité, et le peuple confirmait toujours ses arrêts.

Aucun monument judiciaire ne constate qu'on ait jamais puni les émeutes où le peuple se constituait juge et bourreau de ses doges. Il est possible que plusieurs de ces soulèvemens aient reçu le châtimement qui leur était dû; mais il est probable aussi que le nombre des coupables assura leur impunité, et surtout qu'ils avaient parmi leurs juges de puissans complices.

A quelque degré que l'animosité de leurs ennemis ait

contribué à précipiter du trône tant de doges, dont la catastrophe ensanglante les annales vénitiennes, la multiplicité de ces violences prouve qu'elles ne déplaisaient point à l'aristocratie qui était armée du pouvoir de les prévenir et de les réprimer; et s'il faut chercher des motifs de sa connivence, on pourrait en trouver d'assez plausibles dans le parti qu'elle avait pris de se faire un prétexte de ces scènes sanglantes, pour abolir les élections populaires. Souvent, en effet, le peuple destituait un doge qu'il avait élu par acclamations quelques mois auparavant. Son successeur était à son tour déposé ou assassiné; et le doge exilé était rappelé au trône, pour succomber quelques années après sous les poignards de la multitude, comme l'atteste la fin tragique de Pierre Candiano. Une si monstrueuse anarchie devait effrayer surtout cette classe moyenne très-nombreuse à Venise, qui possédait la nature de richesses la plus propre au commerce, mais aussi la plus exposée au pillage. Les nobles trouvaient en elle des alliés intéressés à réprimer les excès de la multitude, mais ils ne recouraient à sa coopération que dans une extrême nécessité. Leur but, en minant sourdement les bases de la constitution démocratique, était d'exclure de toutes les fonctions et de priver de tous droits politiques les classes intermédiaires, en même tems que les classes inférieures. Ils avaient, d'ailleurs, pris leurs mesures pour assurer au Conseil des Quarante, dépositaire de l'autorité suprême pendant l'inter-règne, le droit de nommer un doge en cas d'urgence; ce qui arrivait, par exemple, lorsque des divisions entre les partisans de plusieurs candidats menaçaient de prolonger indéfiniment la vacance de la magistrature suprême. Mais l'assemblée populaire devait confirmer sa nomination, ou procéder elle-même à une élection. L'occasion d'ériger ce *précédent* en loi de l'état se présenta après l'assassinat du dernier des quarante-trois doges dont nous venons de

parler ; sa mort devint un signal d'anarchie. Une commission de onze membres, prise dans le sein des Quarante, procéda à l'élection d'un doge, sous la condition qu'il sanctionnerait un projet de décret dont voici les principales dispositions :

Le peuple devait avoir le droit de confirmer ou d'annuler l'élection du doge, *mais non le pouvoir de les élire.*

Le doge ne devait plus choisir ses conseillers. Ils étaient remplacés par six individus élus par le Conseil : soumis à la simple surveillance du doge, ils participaient avec lui à l'autorité suprême, et aucun décret n'était valable s'il n'avait été adopté par eux. Ce Conseil, dont les ministres et les chefs de la magistrature firent ensuite partie, reçut le nom de *la Signoria*.

Toutes les fois que le doge aurait besoin de l'assistance d'un plus grand nombre de conseillers, il ne pouvait désormais les choisir à son gré, mais il était tenu de consulter le Conseil des Quarante, dont le décret porta le nombre à cent. Cette assemblée fut désignée depuis sous le nom de *Sénat* ; ses réunions conservèrent celui de *Pregadi* qui leur avait été donné anciennement, d'après l'usage adopté dans sa convocation, et qui consistait à prier (*pregare*) les citoyens de venir délibérer sur les affaires de l'état.

Le peuple était dépouillé du droit de tenir ses assemblées ; il devait déléguer l'exercice de tous ses droits à un corps composé de quatre-cent-soixante-dix citoyens sous le nom de *Grand Conseil*.

Les membres du Grand Conseil pouvaient être destitués par le peuple, mais le choix en était réservé à douze électeurs pris exclusivement parmi les habitans de la cité. De ces électeurs émanaient virtuellement tous les pouvoirs et toutes les dignités ; et comme la grande majorité d'entre eux appartenait à la classe la plus influente par sa fortune, par

ses fonctions ou par l'ancienneté de sa noblesse, il était impossible que l'intérêt de l'aristocratie ne dictât pas le choix des quatre-cent-soixante-dix représentans de la nation. Il est à remarquer que ces représentans devaient être choisis dans la capitale, et que les habitans des îles voisines, qui jusqu'alors avaient formé une partie intégrante de la république et pris part à toutes les assemblées populaires, se trouvaient exclus de tout droit politique. Cette circonstance rendit la nouvelle constitution moins odieuse aux Vénitiens, qu'elle ne devait l'être en effet ; mais en se félicitant de voir réduits à la condition de leurs esclaves ceux qui naguère encore participaient à leur souveraineté, ils n'apercevaient point qu'ils avaient eux-mêmes perdu tous les droits politiques que leurs ancêtres leur avaient transmis.

Le premier doge qui fut élu en vertu de cette constitution refusa d'entrer en fonctions ; il fut aisément remplacé. Le nouveau magistrat parcourut la ville, porté sur son trône, au milieu d'un cortège magnifique. Il introduisit l'usage, qui a été suivi depuis, de jeter de l'argent à la populace. Cette libéralité inattendue excita des acclamations universelles ; tant il est aisé aux peuples de vendre leur liberté, et d'admirer comme un acte de munificence le misérable salaire de leur corruption qu'on leur permet de se disputer dans la fange ! Toutefois l'aristocratie, pour avoir enchainé le peuple, n'avait point encore consolidé son autorité.

A cette époque, la prospérité de la république et sa gloire militaire avaient pris un prodigieux accroissement. Les étoffes de soie, la pourpre de Tyr, produits du luxe de l'Orient, qui, suivant les rapports de l'historien Eginhard, secrétaire de Charlemagne (*Annales Francorum*), étaient importées par les Vénitiens des ports de Syrie et des rives de la Mer Noire, et ensuite exportées par eux, des rives de

l'Adriatique, dans tous les pays d'Europe, rendaient le continent tributaire de la nation qui fournissait aux besoins de son luxe. L'industrie manufacturière de Venise s'étendait avec son commerce et avec ses conquêtes, malgré la rivalité des autres états d'Italie. Ses marchands, jaloux d'augmenter la splendeur de leur patrie, rapportaient de leurs expéditions en Grèce des fragmens d'ancienne architecture qui, grossièrement imités d'abord, servirent plus tard de modèle aux magnifiques monumens dont le génie des arts décora cette cité.

Pendant un siècle et demi que durèrent les croisades, Venise fournit, moyennant un prix très-élevé, presque tous les vaisseaux nécessaires pour transporter à la Terre-Sainte les populations armées qui se précipitaient sur l'Asie. Les bénéfices immenses que lui procurèrent ces opérations, doublant ses richesses, accrurent dans la même proportion son influence sur les plus grands empires. Elle avait commencé par se montrer auxiliaire zélée des empereurs d'Orient dans leurs guerres d'Italie, elle en fut bientôt la plus puissante alliée; elle finit même par disposer du trône de Byzance, et par s'approprier ses dépouilles. Le doge Henri Dandolo était le plus puissant des trois princes qui s'emparèrent de Constantinople, au commencement du treizième siècle. On attribue à sa magnanimité le refus qu'il fit de la couronne impériale; on ne doit en faire honneur qu'à sa prudence. Il n'est pas douteux que, s'il l'avait posée sur sa tête, le sabre de ses généraux l'aurait fait rouler à ses pieds. Dandolo tira parti de sa prépondérance dans la confédération, en assurant à sa patrie toutes les possessions de l'empire dans l'Archipel (an 1204). Vers cette époque, les papes fulminèrent des bulles qui défendaient, sous peine d'excommunication, tout commerce entre les chrétiens et les infidèles. Il est vrai que, sur ce point, ils accordèrent à la république indulgence plénière, moyen-

nant le versement annuel de neuf ou dix mille ducats dans la caisse apostolique. Après avoir rassuré leur conscience par le paiement d'un tribut si énorme, les Vénitiens firent avec les califes un traité de commerce, et établirent des comptoirs dans l'Inde et dans l'Arabie. Ce premier succès leur inspira le dessein de prendre possession du Delta, et d'ouvrir un canal de communication entre le Nil et la Mer Rouge. Si ce projet eût été exécuté, jamais peut-être le commerce des Indes orientales n'eût passé en d'autres mains.

Dans ces tems barbares, les principes de la législation maritime étaient très-peu connus, et encore ne se faisait-on pas faute de les enfreindre quand on pouvait le faire utilement et avec impunité. Les marchands et les marins de Venise firent serment, dans l'église de Sainte-Sophie, à Constantinople, d'observer certains statuts recueillis par ordre d'un roi d'Arragon, sous le titre de Consulat de la mer (*Consolato del mare*). Les nouvelles lois que l'expérience et les discussions entre les états maritimes rendirent nécessaires, émanèrent du sénat de Venise, et furent réunies en un Code à la fin du treizième siècle. Telle est l'origine de ce nouveau droit public, inconnu aux Grecs et aux Romains, comme toute la législation qui règle les rapports respectifs des nations; les Vénitiens le perfectionnèrent, et s'y conformèrent religieusement dans les courts intervalles de paix pendant lesquels ils faisaient de nouveaux préparatifs pour recommencer la guerre acharnée qu'ils soutenaient contre les Pisans, les Siciliens, les Génois, et dont le prix devait être l'empire de la Méditerranée. Celui de l'Adriatique leur était acquis depuis trois siècles; aucun des états situés sur ce golfe, y compris le patrimoine de Saint-Pierre, ne pouvait y naviguer ni même y pêcher sans payer un énorme tribut à la république. « Cette mer est à nous », répon-

daient les magistrats vénitiens au pape qui leur demandait de quel droit ils prétendaient y dominer.

Les longues querelles de l'empire et du sacerdoce, au douzième siècle, convertirent la domination de l'Adriatique, usurpée par les Vénitiens, en une possession consacrée par le chef de l'église. Le pape Alexandre III, forcé de s'échapper de Rome, trouva dans leur ville un refuge contre les armes de Frédéric Barberousse, jusqu'au moment où ce prince, frappé d'excommunication, vint se prosterner à ses pieds. Pour témoigner sa reconnaissance à la république, le pape, dans une fête solennelle célébrée dans la métropole de Venise, offrit au doge un anneau : « Reçois, lui dit-il, ce gage de ton empire sur la mer ; tous les ans, à pareil jour, tu contracteras mariage avec elle, pour que la postérité sache qu'elle est à toi par droit de conquête, et que je consacre ta puissance sur elle, comme celle d'un mari sur son épouse. » La validité de cette donation, quoique faite par un pape, ne laissa pas que d'être vivement disputée pendant plusieurs siècles ; mais ce sont de ces questions qu'on ne résout que par le droit du plus fort. Depuis cette époque, le doge célébrait, tous les ans, la cérémonie de son mariage avec l'Adriatique ; et cet usage, qui nous paraît ridicule, produisait la plus forte impression sur un peuple de marins dont elle consacrait et perpétuait l'intrépidité.

Les Vénitiens ne prirent part aux guerres de l'empire contre l'église, que pour tenir en échec celle des deux puissances dont ils avaient à craindre la prépondérance. En 1240, le fils du doge Tiepolo vint comme volontaire offrir ses secours aux Milanais contre les armées de Frédéric II ; fait prisonnier, il fut envoyé à l'empereur, qui lui fit trancher la tête ; mais la république ne protesta point contre cet acte de cruauté, et ne chercha pas à venger l'ou-

trage fait à son magistrat suprême, parce que son intérêt exigeait qu'un prince de la maison de France n'occupât point le trône de Naples, et que la maison de Souabe, qui était devenue la moins redoutable des deux, continuât d'y régner. Aussi envoya-t-elle une flotte contre Charles d'Anjou, tandis que le pape excommuniait son compétiteur Conrad.

Les Vénitiens n'avaient pas, à cette époque, un pouce de terrain sur le continent de l'Italie (la Terre-Ferme). Leur première conquête de ce genre fut celle d'Arvia dans la Romagne que les empereurs eux-mêmes considéraient comme du domaine de l'église; ils s'en emparèrent néanmoins, ou plutôt, pour me servir d'une expression bannale du vocabulaire des usurpateurs, ils la prirent sous leur protection particulière. Les capitaines-généraux des troupes du pape étaient dignitaires de l'église; mais les Vénitiens ne faisaient point de quartier aux prêtres armés. Ayant fait, sur les bords de l'Agirileja, quelques prisonniers, ils en distinguèrent un qui portait sur son écusson les attributs de l'épiscopat: ils le condamnèrent à faire le tour du camp sur une mule, le dos tourné vers la queue qu'il tenait en guise de bride; un héraut d'armes le précédait en criant: «Voici le prêtre impie qui a abjuré son Dieu, et qui vient d'être surpris dans l'iniquité.» (1274.)

Vers la fin du treizième siècle, les guerres des Guelfes et des Gibelins, qui désolèrent l'Italie, s'étendirent jusqu'à Venise, et offrirent à son aristocratie l'occasion de s'emparer des rênes de l'état. Cette révolution n'offrit aucun des caractères des catastrophes politiques qui ont changé la face de tant d'empires, mais elle s'est imperceptiblement glissée dans le tronc de la constitution vénitienne et en a corrompu les fruits, sans que l'arbre lui-même ait paru changer de nature. L'illusion a été d'autant plus facile, aux yeux surtout de l'étranger, que presque tous les écri-

vains vénitiens, à commencer par le doge André Dandolo, ont assuré, ou du moins ont laissé croire que les changemens dont nous parlons s'accomplirent conformément aux désirs du peuple; que l'aristocratie n'employa pour les opérer ni la force, ni la ruse; et que les factions des Guelfes et des Gibelins étaient à peine connues de nom dans les lagunes de l'Adriatique.

Arrêtons-nous un instant à considérer les causes et les progrès de cette nouvelle crise politique, qui n'ont jamais été bien observés. Cette étude est d'autant plus importante, qu'elle nous introduit dans une ère nouvelle qui s'est prolongée jusqu'à la dissolution de la république. Les formes démocratiques dont les Guelfes étaient de zélés partisans rappelaient au peuple de Venise le souvenir de ses anciens droits; les Guelfes n'appartenaient pas aux dernières classes du peuple; c'étaient, en général, des citoyens des classes moyennes, jaloux de participer au gouvernement, et de renverser les familles aristocratiques qui considéraient le pouvoir comme leur patrimoine. C'est entre ces deux classes que la lutte s'engagea à Venise, comme à Gènes et à Florence. La masse du peuple n'était que l'aveugle instrument des deux partis. Le caractère industriel et entreprenant des Italiens tendait à accroître rapidement l'aisance des classes intermédiaires. Cette disposition des esprits était puissamment encouragée par les institutions de Venise, dont le but commun était de faire prospérer les manufactures, la navigation et le commerce. Ajoutons que lorsque les anciennes familles recherchèrent l'acquisition de vastes domaines dans les colonies que la république possédait en Grèce, ils dédaignèrent le commerce comme une spéculation sordide. Insensiblement leur orgueil ouvrit la route de la fortune à leurs modestes concitoyens. A mesure que ces derniers devenaient plus puissans, ils aspirèrent à diriger l'esprit démocratique répandu, à cette époque, dans toute

l'Italie, et à rendre au peuple son ancien droit d'élection et ses assemblées. Le peuple, forcé de supporter les taxes énormes qu'entraînait la guerre de la république contre Gênes, qui lui disputait l'empire de la Méditerranée, murmurait hautement. Les Guelfes profitèrent du mécontentement et de la détresse des classes inférieures.

Le lecteur n'oubliera point que toutes les opinions, et surtout les opinions politiques, lorsqu'elles ont leur source dans les besoins physiques des masses, deviennent des passions ardentes. Dans cette situation des esprits, les animosités personnelles de quelques individus surgissent au moindre symptôme d'agitation populaire, et cherchent un point d'appui dans les rigueurs du gouvernement ou dans les excès de la multitude. C'est ainsi que des démêlés particuliers prennent les couleurs et participent à l'acharnement des guerres civiles. Les états d'Italie, et surtout la république de Florence, offrent de nombreux exemples de cette affligeante vérité, et peut-être, si nous remontons à l'établissement de la république romaine, trouverons-nous qu'elle doit son origine à la folle vanité de Collatin qui, en vantant les charmes de Lucrece, éveilla la brutale lubricité de Tarquin.

L'histoire nous apprend les sanglans démêlés de Jacques Tiepolo et de Jean Dandolo, tous deux célèbres par leurs exploits, revêtus des premières dignités de l'état, et comptant plusieurs doges parmi leurs ancêtres. Tiepolo se déclara le champion de l'aristocratie; Dandolo, l'avocat des libertés publiques et de l'admissibilité de tous les citoyens sans distinction aux charges de l'état. Cette rivalité plaça la classe dominante dans une position extrêmement difficile; elle avait à craindre, d'une part, le rétablissement des anciennes institutions démocratiques; de l'autre, la nécessité de confier la défense de ses privilèges à un chef que

la victoire pouvait investir des moyens de se rendre souverain absolu.

Le Conseil des Quarante, contemporain de la fondation de Venise, investi de tous les pouvoirs dans les inter-règnes, avait fréquemment exercé celui de modifier les lois dont l'expérience signalait les vices ; mais leurs prétendues modifications en altéraient souvent l'essence : témoin le décret, ou plutôt la nouvelle constitution relative à l'élection des doges. Cette loi était en ses mains une arme dont il usait avec une extrême précaution, afin de n'investir de la magistrature suprême que des personnages que le parti populaire ne considérât pas comme la sauvegarde de la constitution, et à qui l'aristocratie pût commettre le soin d'assurer son triomphe, sans avoir à redouter leur despotisme ni leur trahison. Pour plus de sûreté, ce Conseil imagina un nouveau mode de procéder à l'élection du chef du gouvernement. Ce mode, qui a subsisté sans altération jusqu'à la chute de la république, était si compliqué, qu'on ne peut l'expliquer avec quelques détails d'une manière intelligible qu'à l'aide d'un plan habilement tracé par le nouvel historien de Venise. Nous nous bornerons à offrir ici l'analyse de ce singulier procédé.

Nous avons dit que le Conseil des Quarante avait été porté à cent membres. Le président de l'assemblée tirait au sort quarante noms choisis dans son sein, et renouvelait le tirage jusqu'à ce que chacun de ces quarante noms fût sorti cinq fois de l'urne. Ensuite ils étaient soumis individuellement à un quintuple scrutin, qui devait nécessairement exclure du tableau plusieurs d'entr'eux. Ces derniers étaient remplacés par la voie du sort, et les personnes que le tirage favorisait avaient encore à subir cinq fois l'épreuve du scrutin. Enfin, ces électeurs étaient l'objet de l'examen le plus rigide ; cet examen avait pour but de ga-

rantir qu'ils possédaient eux-mêmes toutes les qualités que les circonstances et les vues du parti dominant exigeaient du magistrat suprême qu'ils avaient à choisir.

Ces formes bizarres étaient admirablement combinées pour éblouir le peuple, et lui faire croire que les décrets du sort déjouaient les combinaisons de l'intrigue, et que de sages épurations corrigeaient ensuite les caprices du sort.

En même tems, pour empêcher qu'à l'avenir le doge et tout autre fonctionnaire eussent le moindre rapport d'intérêt ou de subordination avec les états voisins, démocratiques ou despotiques, le Conseil rendit, en 1275, trois nouvelles lois. Aux termes de la *première*, le doge ne pouvait épouser qu'une Vénitienne; cette loi a toujours été observée. La *seconde* défendait à tout Vénitien de servir un prince étranger soit en paix soit en guerre. Jusqu'aux derniers tems de la république, cette disposition fut rigoureusement exécutée à l'égard des patriciens, et l'infraction en fut toujours sévèrement punie. Si un noble quittait le territoire vénitien sans permission, il était frappé d'un bannissement perpétuel; et il ne demandait jamais cette autorisation sans exciter de graves soupçons.

La loi dont nous parlons tomba en désuétude à l'égard des citoyens d'une condition inférieure, qui n'étaient point revêtus de fonctions publiques. L'essentiel était d'empêcher les enfans des familles nobles d'aller prendre les ordres sacrés à Rome, où ils auraient pu accepter du pape des dignités ecclésiastiques. Avant que cette loi fût rendue, aucun membre de l'aristocratie ne pouvait contracter alliance avec l'étranger : en voici un exemple remarquable. Le roi de Hongrie avait demandé en mariage une jeune personne de la famille Morosini. Avant de permettre au père d'accepter cette proposition, le gouvernement le força d'abdiquer tous ses droits sur sa fille; puis il adopta celle-

ci comme l'enfant de la république, et c'est à ce titre seul qu'il la mit dans les bras de son royal époux.

La troisième loi émanée du Conseil défendait à tout Vénitien de posséder des terres sur le continent de l'Italie. En effet, les immenses domaines des anciennes familles étaient tous situés dans les colonies de la Grèce ; mais quand la république les eut perdues et qu'elle étendit ses conquêtes en Italie, elle admit dans son aristocratie les principaux citoyens des villes qu'elle avait conquises ; cette disposition fut donc tacitement abolie.

Le nouveau système que nous venons d'analyser s'exécuta sans murmure, parce qu'il avait pour base la haine profonde des citoyens contre la tyrannie d'un seul, et contre le joug étranger. Les législateurs vénitiens, loin de déguiser l'intention d'étouffer dans l'intérieur les factions qui déchiraient l'Italie, en firent l'aveu formel, pour récupérer leur popularité. Il était facile en effet de soutenir que les Guelfes étaient partout les instrumens des papes ; que ceux-ci fomentaient leurs insurrections contre les empereurs, et les excitaient à se constituer en démocraties pour les dominer plus sûrement, et pour livrer ensuite leurs républiques éphémères aux princes étrangers alliés de l'église, en récompense du zèle avec lequel ces derniers auraient combattu pour elle.

Cependant le parti populaire à Venise, composé d'un grand nombre de familles nouvellement enrichies qui étaient en contact avec la masse du peuple, prenait de jour en jour plus de consistance sous la bannière de Jean Dandolo. Soit que les opinions de ce parti eussent pénétré dans l'aristocratie qui n'était point encore héréditaire, et qui entrevoyait la trame perfide dont une oligarchie, dévorée d'ambition, allait l'enlacer elle-même ; soit que le hasard eût déjoué, comme il le fait si souvent, les plus habiles pré-

cautions, Dandolo fut élevé, en 1280, au trône ducal, d'après le nouveau système d'élection.

Les oligarques, sans se laisser déconcerter par cette élection, cherchèrent à en paralyser l'effet, et après avoir sondé l'opinion publique, ils décrétèrent qu'à l'avenir le Grand Conseil (simulacre dérisoire de représentation nationale) serait exclusivement composé de ses anciens membres ou de ceux qui prouveraient que leurs ascendans, jusqu'au troisième degré inclusivement, en avaient fait partie. Dandolo s'opposa avec tant de chaleur à ce projet de loi, que le Grand Conseil, bien qu'intéressé à son adoption, le rejeta à une grande majorité. On n'aperçoit pas bien distinctement si l'intention du doge était d'arrêter seulement les progrès de l'usurpation aristocratique ou de rendre au peuple ses anciennes libertés. Tels furent cependant les embarras de sa position, après une guerre de neuf ans contre l'église qui avait de chauds partisans dans le sein de la république, qu'il se vit réduit à demander l'assistance de l'aristocratie.

Le pape Martin IV, ayant jugé convenable de concéder le royaume de Naples à Charles d'Anjou, avait prêché une croisade contre l'héritier légitime de la couronne. Le gouvernement de Venise n'avait point permis à ses sujets de prendre part à cette levée de boucliers, et d'ouvrir ainsi l'Italie à l'invasion des Français. Le pape, pour châtier cette résistance, excommunia la république, et interdit l'exercice du culte dans toute l'étendue de son territoire : pendant trois ans les églises furent désertes et les autels abandonnés. Le successeur de Martin IV révoqua l'interdit, en 1286; mais à condition que la sainte Inquisition, à l'introduction de laquelle Venise s'était toujours opposée, y serait établie. Les papes considérèrent long-tems cette institution, fondée ostensiblement pour la conservation de la foi, comme un instrument favorable aux vues de leur politique sur l'Italie. Les Vénitiens au contraire, tout en

veillant à la punition des hérétiques et au maintien de la pureté de la foi, s'étaient fait une loi de tenir les ecclésiastiques sous la dépendance du gouvernement, et de les exclure de tout pouvoir temporel. Après une négociation qui se prolongea sous le règne de dix papes, la république et le Saint-Siège conclurent, sous le pontificat d'Honoré IV, une pragmatique, dont voici les articles principaux :

« Trois juges ecclésiastiques devaient connaître des crimes d'hérésie dans toute l'étendue du territoire vénitien, mais sous la surveillance de magistrats choisis dans le Grand Conseil. Ces trois juges étaient l'archevêque de Venise, un frère dominicain et le nonce apostolique. Ce tribunal ne pouvait s'assembler sans l'autorisation du doge; sa juridiction ne devait s'étendre, aux termes du traité, que sur les hérétiques, et, sous cette qualification, n'étaient compris ni les juifs, ni les musulmans, comme n'ayant jamais appartenu à la religion de Jésus-Christ; ni les chrétiens grecs, attendu que les débats entre l'Église d'Orient et l'Église Romaine étant encore indécis, le Saint-Office serait à leur égard juge et partie; ni les bigames, attendu que le second mariage étant essentiellement nul, leur offense ne pourrait être considérée comme la violation d'un sacrement, mais seulement comme l'infraction d'un engagement civil; ni les blasphémateurs, car ils n'étaient coupables ni de schismes, ni de fausses doctrines, mais seulement de propos irrespectueux contre la religion; ni les usuriers, car, s'ils avaient violé les préceptes de l'Évangile, ils n'en contestaient pas les dogmes; enfin, dans la classe des hérétiques, n'étaient point compris les sorciers, à moins qu'ils n'eussent profané les sacremens dans l'exercice de leur infernale profession.

Tel est le premier traité conclu entre Venise et le Saint-Siège alors tout puissant. Quelle ne devait pas être l'aversion de son gouvernement contre toute influence étrangère,

puisqu'il montrait tant de résistance à la puissance pontificale, lorsque le roi d'Angleterre se déclarait son vassal, et qu'un autre prince allait, par ses ordres, exposer à une mort certaine la fleur de sa noblesse, dans les sables de la Syrie; à une époque où le Saint-Siège sanctionnait l'assassinat judiciaire de l'héritier légitime de la couronne de Naples; où il envoyait ses évêques exhumer et jeter au vent les cendres du fils de Frédéric II, etc.! Si l'on compare les opinions éclairées qui règnent de nos jours, en matière de tolérance religieuse, avec les exceptions motivées que les Vénitiens ont stipulées dans leur traité en faveur des Juifs et des Grecs schismatiques, on se convaincra qu'ils valaient beaucoup mieux que leur siècle, et que quelque lueur de sagesse avait pénétré jusqu'à eux à travers les profondes ténèbres de la barbarie. A peine ce traité était-il signé, que Dandolo cessa de vivre. Ses efforts pour terminer ses différends avec Jacques Tiepolo et le détacher de la faction aristocratique dont il était le champion, en lui assurant les voix de ses partisans pour la magistrature suprême, prouvent qu'il n'avait jamais abandonné la cause du peuple. Dandolo avait si bien pris ses mesures, qu'aussitôt après ses funérailles, une multitude immense, guidée par les principaux citoyens de la classe moyenne et par quelques nobles, parcourut la ville en vomissant les plus terribles imprécations contre les oligarques, dont elle voua les noms à l'exécration publique, et salua par d'universelles acclamations Tiepolo du titre de doge.

L'oligarchie, dans ce péril extrême, dissimula habilement son inquiétude; elle ne résista point ouvertement, mais, sans confirmer ou annuler le choix du peuple, sans même témoigner qu'elle en avait connaissance, elle procéda tranquillement à l'élection, d'après le mode qu'elle avait établi. Elle n'omit aucune de ses nombreuses formalités, afin de céler plus long-tems le nom du personnage

dont le choix était arrêté d'avance. Tiepolo , plus alarmé peut-être du calme et de l'attitude imposante que prenait le sénat, dans une si périlleuse conjoncture, que des difficultés de sa position , prit la fuite pendant la nuit , et, abandonnant un trône que ses ancêtres avaient si long-tems occupé , il se condamna à un exil perpétuel. Ceux de nos lecteurs dont les chances d'une entreprise révolutionnaire exaltent l'imagination l'accuseront de pusillanimité. On louera au contraire sa magnanimité si l'on réfléchit qu'il n'est point de sacrifice auquel une ame généreuse ne doive se résoudre pour épargner à son pays le fléau des guerres civiles.

La faction aristocratique , triomphant du désappointement du peuple , renonça pour cette fois à son habitude de ne choisir les doges que parmi les vieillards ; elle nomma Pierre Gradenigo , qui unissait à toute la vigueur de la jeunesse , à un caractère inflexible , une haute réputation militaire et une naissance illustre. Il commandait une flotte dans les parages de l'Istrie , lorsqu'il apprit sa nomination. Les nobles lui préparèrent une entrée triomphale. Immédiatement après son élection , un des sénateurs s'avança aux croisées du palais , et fit entendre ces mots à la foule réunie sur la place : « Le doge est élu, si vous l'approuvez » ; et il se retira , sans attendre la réponse. C'est pour la dernière fois qu'on eut l'air de consulter le peuple sur le choix de ses chefs.

Gradenigo monta sur le trône ducal avec la résolution de fonder une aristocratie héréditaire , ou de périr. Son succès fut aussi complet que pouvait le permettre la prudence d'une oligarchie, qui craignait , d'une part , qu'il n'aspirât à la dictature , et , de l'autre , que trop de fougue ne le perdît. Elle commença d'abord par faire adopter la loi qui avait été soumise sans succès à Dandolo, relativement à la composition du Grand Conseil. Cette loi fut modifiée ensuite , et le privilège de faire partie de la représen-

tation dite nationale, fut restreint aux citoyens qui avaient siégé au Grand Conseil pendant quatre ans. Peu de tems après, une loi nouvelle en exclut tous ceux dont l'opulence était de fraîche date, et qu'on désigna sous le nom d'*hommes nouveaux* (*huomini nuovi*).

Les historiens des autres états de l'Italie, suppléant au silence des écrivains vénitiens, nous apprennent que ces nouvelles lois ne furent pas promulguées sans effusion de sang. Il est probable en effet que l'acquiescement du peuple à ces mesures despotiques fut plutôt l'effet de la terreur que de l'indifférence : deux conspirations à deux jours d'intervalle signalèrent l'apparition d'une loi nouvelle rendue par Gradenigo en 1309, qui portait que nul ne ferait désormais partie du Grand Conseil, si ce n'étaient ses membres actuels et leurs descendans ; que ce privilège serait héréditaire dans leur famille à perpétuité ; que cette assemblée concentrerait sur sa tête tous les pouvoirs, et que tous les magistrats seraient pris dans son sein. Le Grand Conseil se composait alors de six cents membres.

C'est de cette époque que date la seconde période de l'histoire de la république ; on aperçoit déjà quels pas immenses avait faits la tyrannie oligarchique. Si l'on songe que cette révolution fut le résultat d'une longue série d'altérations presque imperceptibles subies par la constitution vénitienne dans le cours de plusieurs siècles, on se convaincra que la nation ne pouvait s'en apercevoir que lorsqu'il était trop tard pour réparer le mal. La révolution nouvelle, dont nous avons suivi toutes les phases, fut conduite avec une persévérance et une perfidie sans exemple ; l'esprit oligarchique se déguisa sous le masque de l'égalité républicaine, l'iniquité sous les formes de la justice, et l'ambition la plus effrénée sous le manteau d'une modération hypocrite qui aveugla le peuple sur ses dangers. Cependant, au moment funeste où l'aristocratie se constitua en posses-

sion permanente de tous les pouvoirs , quand le voile fut déchiré , des conspirations éclatèrent , mais elles ne servirent qu'à augmenter sa force et à mettre dans ses mains l'arme de la terreur. La première , dirigée contre la personne de Gradenigo, fut l'ouvrage d'une portion du peuple guidée par quelques citoyens distingués par leur courage et leur opulence. Découvrir le complot , arrêter les conjurés , les condamner et livrer leurs têtes à la hache du bourreau , fut l'affaire de quelques heures. Une conspiration , dont les élémens étaient plus redoutables et le secret mieux gardé , fut formée bientôt après par un corps de vieilles milices , sous les ordres d'anciens patriciens , à la tête desquels était Bayamonte Tiepolo. Le doge , surpris par les insurgés , réunit à la hâte le peu de troupes dont il pouvait disposer ; avec des forces inférieures , il avait l'avantage de ne point avoir ses rangs embarrassés d'une multitude indisciplinée. Celle-ci , qui s'était trop pressée de prendre part à la conspiration , porta le trouble et la confusion dans les rangs des conjurés. Les troupes de Tiepolo se croyant trahies , abandonnèrent leur chef , qui périt d'un coup de pierre qu'une vieille femme lui avait lancée du haut d'une croisée. Les conspirateurs furent tous arrêtés , flétris du nom de traîtres , et exécutés.

Quelque tems après cet événement , Gradenigo fut frappé de mort subite , à la fleur de l'âge ; on croit qu'il périt par le poison , et le danger dont son ambition et son caractère entreprenant menaçaient le parti aristocratique , semble justifier ces soupçons. Ses efforts pour rentrer dans les bonnes grâces du peuple suffisaient pour révéler ses desseins secrets. Cédant au vœu de la nation , il avait étendu les conquêtes de la république sur le continent de l'Italie.

En 1310 , commença le règne du Conseil des Dix. Ce n'était , dans l'origine , qu'un comité du Conseil des Quarante , qui devait se renouveler tous les deux mois , et qui

était chargé d'instruire la procédure des auteurs et des conjurés du complot de Bayamonte Tiepolo, et d'en rechercher les secrètes ramifications. Ses pouvoirs s'étendirent successivement à un , à cinq et à dix ans ; enfin il devint perpétuel, et fut investi de toutes les attributions d'un tribunal suprême, avec la faculté de créer, de modifier et de révoquer ses propres lois. Il s'attribua cette omnipotence, à l'époque de la fameuse conspiration du doge Falliéro. L'aristocratie l'avait placé sur le trône ducal à l'âge de quatre-vingts ans, dans le but de régner sous son nom ; elle s'était même étudiée à dégrader ses cheveux blancs par des insultes d'une telle nature, qu'elles ne pouvaient être lavées que dans le sang des offenseurs. Après son exécution, le président du Conseil des Dix parut à la croisée du palais ducal, tenant d'une main un sabre ensanglanté et de l'autre la tête de l'infortuné vieillard, et s'écria devant la multitude assemblée, qu'il venait de subir le juste châtiment de son crime. Depuis ce moment, les patriciens marchèrent de concert sur les ruines des libertés publiques, sans s'apercevoir qu'un petit nombre d'entre eux empiétaient incessamment sur le pouvoir des autres. La loi qui défendait aux doges d'épouser d'autres femmes que des Vénitiennes fut étendue à leurs enfans. Ceux-ci furent déclarés incapables de remplir les fonctions publiques, et en compensation de cet ilotisme politique, on leur accorda le vain titre de *Cavaliers du Doge* : pendant la vie de ce magistrat, la bannière de sa famille était déployée sur le palais ducal et elle ne l'était point sur sa maison, comme celle des autres patriciens. Lorsqu'on s'adressait à lui, il était défendu de lui donner d'autre qualification que celle de *messer doge*. Toutes les personnes employées auprès de lui, quel que fût leur rang, devenaient, par ce seul fait, incapables de remplir les fonctions publiques les plus modestes. Ces précautions humiliantes, quelque sévères

qu'elles paraissent, ne suffisaient point à l'aristocratie ; quoique les forces de terre et de mer ne fussent plus à la disposition du doge, son nom restait attaché à toutes les guerres qu'elle entreprenait. Cet honneur perfide avait pour objet d'appeler sur sa tête l'indignation du peuple en cas de désastre. Et qu'on ne pense pas, en jetant les yeux sur le tableau de ces avanies légales, que ce misérable trône ne fût recherché que par d'aveugles vanités ; on ne pouvait, sous peine de mort, ni refuser d'y monter, ni en descendre volontairement. Un autre changement accompagna cette dégradation de l'autorité ducale. Nous avons vu qu'à l'élection de Pierre Gradenigo, on avait du moins conservé cette formule de la sanction populaire : « Le doge est élu, si vous l'approuvez. » En 1423, on eut la franchise de la supprimer. L'élection de François Foscari fut annoncée au peuple en ces termes, dont la concision révélait une révolution accomplie : « Le doge est élu. »

L'usurpation de l'oligarchie ne s'arrêta point là ; le despotisme de Foscari rendit nécessaire l'institution de l'Inquisition d'État, dans les mains de laquelle la puissance oligarchique se trouva définitivement concentrée.

Nous voilà arrivés au terme des dix premiers siècles de l'histoire vénitienne, et au commencement de cette institution nouvelle, qui, grâce au secret impénétrable qui couvre la politique et les actes de ses membres, a, durant plus de quatre siècles, préservé la république de toute commotion violente, et n'a fini qu'avec elle. L'examen de l'organisation et des principes de l'Inquisition d'État nous conduirait trop loin. Peut-être, dans un prochain article, examinerons-nous le système d'un corps politique qui, bien que jaloux de la prospérité intérieure de l'état, le sauva de la ruine dont il était menacé au dehors, dissimula habilement les progrès de sa décrépitude, et, jusqu'à l'heure de son agonie, déguisa sa faiblesse sous une apparence de force et de dignité. (*Edinburgh Review.*)

VOYAGES.—STATISTIQUE.

ÉTABLISSEMENS ANGLAIS DANS L'AMÉRIQUE DU NORD.

LES rapports qui existent entre la Grande-Bretagne et ses colonies, sont généralement considérés comme une source d'avantages réciproques : pour les colonies, à cause de la protection que la Grande-Bretagne leur donne, et pour nous, à cause du commerce exclusif que nous faisons avec ces établissemens. Nous pourrions faire beaucoup d'objections contre ce principe, considéré en général ; nous nous contenterons aujourd'hui de l'examiner dans une de ses applications, et de montrer que nos relations avec le Canada, en l'exposant à une multitude de maux, conséquences nécessaires de la manière dont nous le régissons, ne nous sont pas moins funestes, par suite du commerce désastreux que nous faisons avec ce malheureux pays, et des dépenses sans compensation qu'il nous occasionne. Il faudra, pour établir ces propositions, des développemens assez étendus, mais qui cependant ne le seront pas davantage que l'importance du sujet ne le comporte.

Quand le Canada appartenait à la France, il était régi par un gouverneur nommé par le roi, et soumis à la coutume de Paris ; ses habitans professaient tous la religion catholique. Depuis qu'il appartient aux Anglais, cet ordre de choses a été remplacé par un autre, et le gouvernement, après des modifications diverses, a enfin été établi sous sa forme actuelle. Ces changemens ont été opérés par des proclamations royales, par des ordonnances des gouverneurs anglais, et, en dernier lieu, par le fameux bill de Quebec,

rendu dans la 31^e année du règne de George III. Voici les plus importantes de ces dispositions nouvelles :

La colonie a été divisée en deux gouvernemens distincts : le haut et le bas Canada. Les lois de l'Angleterre ont été introduites dans le Haut-Canada, sans aucune modification, tandis que le Canada inférieur est encore soumis à la coutume de Paris, modifiée comme on le verra ci-après.

On a accordé à chaque province une législature séparée : formée sur le modèle de celle d'Angleterre, et composée, 1^o d'un gouverneur nommé par la couronne et qui représente le roi dans notre constitution ; 2^o d'un Conseil Législatif dont les membres sont également nommés par le roi, et qu'on considère comme analogue à notre chambre des Pairs ; 3^o enfin, de la Chambre d'Assemblée, qui est élue par le peuple, et qui est censée l'équivalent de notre chambre des Communes.

Dans chaque province on a établi en outre un conseil nommé *Conseil Exécutif*, chargé de donner ses avis aux gouverneurs, et qui constitue conjointement avec lui une cour d'appel pour les arrêts des juridictions inférieures. Les membres de ce conseil sont nommés par le roi ou par le gouverneur avec l'approbation du roi. Ces provinces ont aussi plusieurs cours de justice.

Les dépenses du gouvernement civil devaient être entièrement supportées par les habitans, l'Angleterre ne se chargeant que de l'entretien des troupes et des forts.

La protection que l'Angleterre donne à ces colonies consiste dans la force militaire qu'elle y envoie pour leur défense, et dans le choix des personnes que la couronne désigne pour remplir les fonctions de gouverneur et de membres du Conseil Exécutif et Législatif. Quels que soient les avantages que le Canada retire de ses rapports avec nous, ils ne peuvent découler que de ces deux sources. Toutefois l'entretien d'une force militaire pour conserver ces établis-

semens dans notre dépendance, peut être ou ne pas être un avantage. Si leur gouvernement, tel qu'il existe aujourd'hui, est supérieur à celui que les colons se donneraient sans le concours de l'Angleterre, l'occupation de ce pays par nos troupes est sans contredit un avantage pour eux ; mais c'est tout le contraire si notre gouvernement est moins bon que celui qu'ils établiraient eux-mêmes. Avant donc de décider si la présence d'une armée anglaise dans le Canada est un bien ou un mal, il faut examiner d'abord la nature du gouvernement chargé de le protéger.

Ce gouvernement se compose de deux parties distinctes ; savoir : la section fournie par la métropole, et celle qui est le résultat du choix des colons. Il est clair que c'est de la première que doivent découler pour les Canadiens les avantages de leurs relations avec nous, si ces avantages existent réellement. Voyons d'abord quelle est la plus utile au pays, de la section anglaise de l'administration, ou de la section coloniale.

Si la question devait être décidée *à priori* par des présomptions, elles seraient nécessairement toutes en faveur des membres de l'administration choisis parmi les habitans de la colonie. Deux qualités sont indispensables dans un fonctionnaire public ; la probité et la connaissance des intérêts du pays. Or, on ne peut guère attendre de la probité que là où l'improbité n'est pas impunie ; et quant à la connaissance des intérêts locaux, elle ne peut être acquise que par une expérience personnelle. Il est donc présumable que les fonctionnaires envoyés par la métropole seront dépourvus de ces deux qualités indispensables ; car le pouvoir qui les nomme, et dont la surveillance est leur unique frein, est fort éloigné ; et comme le pays dans lequel ils sont nés diffère essentiellement, par son climat et par ses mœurs, de celui qu'ils doivent régir, il ne peut leur donner aucune idée des besoins auxquels ils seront chargés de pourvoir. A ces in-

convéniens inévitables dans les relations d'un pays avec ses possessions lointaines, il faut en ajouter d'autres qui résultent du caractère particulier de la constitution anglaise.

Ce sont les ministres qui sont investis du droit de nommer les membres du gouvernement colonial, et courbés, comme ils le sont sous une puissante aristocratie avide d'obtenir des emplois dans nos possessions du dehors, on sent qu'ils ne se trouvent pas en mesure d'examiner si les candidats qui se présentent ont les qualités nécessaires pour remplir les fonctions qu'ils sollicitent. La distribution de ces places est un moyen d'influence ; elles sont une récompense pour des services rendus ou à rendre au parlement. Par malheur il n'existe pas de connexion nécessaire entre l'influence parlementaire et la moralité et la capacité indispensables pour bien administrer des établissemens coloniaux. C'est donc le hasard seul qui décide sous ce rapport les choix des ministres. La manière dont ces établissemens sont presque toujours administrés prouve que la chance leur est bien rarement favorable.

A la tête des fonctionnaires coloniaux se trouve le gouverneur, place qui exige beaucoup d'expérience, de sagacité, d'aptitude au travail et d'intégrité : malheureusement pour les colons, elle est rétribuée par des émolumens très-considérables ; aussi cette place est-elle vivement sollicitée. Les gouverneurs sont en général des hommes nécessiteux et avides que la métropole envoie dans nos possessions transatlantiques pour remplir leurs coffres. Ils espèrent qu'après quelques années d'exil leur cupidité sera satisfaite. En partant pour leur destination, l'argent est l'unique objet qu'ils se proposent, et leur attention est exclusivement dirigée sur les moyens de s'en procurer promptement, pour eux, pour leurs parens et pour leurs protégés. Nous sommes habitués en Angleterre à voir tous les hauts fonctionnaires vivre avec magnificence au moyen des énormes salaires

qu'ils reçoivent , et s'appliquer à accréditer l'opinion que le gouvernement ne peut se maintenir sans dignité , et qu'il ne peut pas exister de dignité véritable sans une grande dépense. C'est la doctrine de prédilection de tous ceux qui appartiennent à notre gouvernement d'une manière quelconque. Il en résulte que nous voyons souvent un pays pauvre et économe obligé de satisfaire aux extravagances d'un homme élevé dans le sein d'une société opulente et prodigue. Certes, il serait absurde d'espérer que la métropole réprimera ces dangereuses dispositions ; l'Angleterre est trop éloignée pour que l'appel qu'on lui ferait pût être profitable. Il y a beaucoup de petites exactions dont il serait sans utilité de se plaindre quand la répression ne doit pas en être immédiate ; or, des années s'écouleraient avant qu'une enquête eût lieu, et la crainte d'une punition si éloignée équivaut à l'impunité : d'ailleurs , le parti qui domine dans l'intérieur écouterait ces plaintes avec peu de bienveillance ; elles tendent à troubler son repos , et si elles étaient accueillies , les moyens d'influence parlementaire , qui résultent du patronage des colonies , seraient plus restreints. Ces considérations générales devraient naturellement faire supposer que le Canada ne retire pas de ses relations avec nous tous les avantages que certaines personnes supposent. Les faits que nous allons citer feront encore considérer ces avantages comme plus hypothétiques.

Quand M. Pitt proposa son bill pour l'institution d'une législature dans le Canada , il se concilia la faveur de son auditoire , en exposant la manière qu'il se proposait d'employer pour créer une noblesse dans nos provinces du continent américain , par l'établissement d'un Conseil Législatif. Ce conseil , disait-il , devait être composé des *seigneurs* du pays , dont plusieurs étaient issus d'anciennes familles nobles d'origine française , et qui par conséquent pouvaient imiter avec la dignité convenable la pairie de la Grande-Bre-

tagne. Nous ignorons si effectivement il voulait créer ce conseil; ce qu'il y a de certain c'est qu'il ne l'a pas fait. Il n'y a pas actuellement plus de trois ou quatre seigneurs d'origine française qui siègent dans cette assemblée; le reste de ses membres a été choisi dans de tout autres vues que celles d'établir une balance exacte dans la constitution. Pour expliquer quelles étaient ces vues, nous devons faire connaître l'organisation d'une autre section du gouvernement canadien, c'est-à-dire du Conseil Exécutif.

Comme les gouverneurs ne font qu'un séjour de quelques années dans la colonie; qu'ils y arrivent, en général, dans une ignorance absolue de tout ce qu'ils devraient savoir; et que quand ils la quittent, c'est pour être remplacés par d'autres non moins ignorans qu'eux, on jugea à propos d'établir un corps permanent pour guider ces maîtres transitoires. Au commencement de la domination anglaise, ce conseil fut établi sous la direction du premier gouverneur et du ministre d'alors. Ce gouverneur quitta la colonie; mais le conseil possédait les connaissances locales indispensables à son successeur, et que ce dernier n'aurait pu acquérir sans l'assistance de ce conseil. Les ministres reconnurent bientôt l'importance des services qu'il rendait, en servant de chaînon intermédiaire entre deux gouverneurs successifs; et, en conséquence, ils établirent comme principe invariable du gouvernement colonial, que lorsque des débats s'éleveraient entre le conseil et le gouverneur, celui-ci serait rappelé, attendu qu'il est plus facile de lui trouver un successeur que de reconstituer le conseil, dont la réorganisation ébranlerait nécessairement toute l'administration. Le conseil se trouvant investi d'un aussi grand pouvoir, on devait penser qu'il chercherait à en tirer parti dans l'intérêt de ses membres; que ceux-ci s'appliqueraient à inculquer, dans l'esprit des gouverneurs, toutes les opinions de nature à favoriser leurs vues personnelles; et qu'ils feraient en

sorte d'obtenir toutes les places lucratives. Les intérêts des gouverneurs et des conseillers sont les mêmes, en ce sens qu'ils désirent également tirer du peuple le plus d'argent possible, mais ils diffèrent, parce que chacun voudrait y avoir la plus grande part. Ils ont fini cependant par voir qu'il y avait plus d'avantages pour eux à être de bon accord qu'à se quereller; ils se sont coalisés, et ils ont partagé les profits à l'amiable. Les places ont, en conséquence, été distribuées entre le gouverneur et ses amis, d'une part, et le conseil et ses amis, de l'autre. Les deux autorités dont nous parlons n'ont pas d'action directe sur la Chambre d'Assemblée, mais, heureusement pour elles, l'autre chambre est à leur disposition. Le gouverneur étant investi du droit de nommer les membres du Conseil Législatif, ceux du Conseil Exécutif trouvèrent bientôt le moyen de s'y faire mettre en assez grand nombre pour y avoir la majorité. Il en résulta que les deux Conseils Exécutif et Législatif se trouvèrent composés, par le fait, des mêmes individus agissant dans des qualités différentes. L'intérêt et l'ignorance des gouverneurs qui se sont succédé ont amené cet état de choses; leur intérêt qui leur prescrivait de vivre dans de bons termes avec le Conseil Exécutif, et leur ignorance du pays et de ses habitans, qui permettait aux membres de ce conseil d'exciter leurs craintes sur les dispositions des Canadiens, dispositions qui, suivant eux, finiraient par séparer violemment le Canada de la métropole, si elles n'étaient pas contenues par les deux conseils. On conçoit sans peine que les membres du Conseil Exécutif craignent beaucoup cette séparation, en songeant à tout ce qu'elle leur ferait perdre; mais il est possible aussi qu'ils témoignent des craintes qu'ils n'éprouvent pas, afin d'éviter d'être obligés de rendre compte de la manière dont ils disposent du revenu public.

Ils ont calculé que la représentation du peuple aurait peu

de poids et d'autorité , quand elle n'aurait pas l'appui des autres branches de la législature ; et que ses plaintes et ses réclamations , combattues par le gouverneur et le Conseil Législatif , seraient considérées , en Angleterre , comme les inspirations d'un esprit turbulent et factieux. A cet égard les efforts qu'ils ont faits n'ont que trop bien réussi , et toutes les remontrances qui n'ont pas été appuyées par les deux chambres , ont été accueillies parmi nous avec la plus grande défaveur.

Voyons maintenant quelle est l'organisation de la Chambre d'Assemblée. Quoique constituée d'une manière qui pourrait plus tard en diminuer beaucoup l'utilité , ses intérêts actuels ne sont pas séparés de ceux de la colonie. Dans le Canada inférieur , en particulier , cette chambre s'est opposée avec fermeté et constance , quoique sans beaucoup de succès , aux extravagances et aux dilapidations du pouvoir exécutif.

La population du Canada se compose de deux races d'hommes qui diffèrent essentiellement dans leurs mœurs , leur langage , leur religion , et surtout dans le degré de leur développement intellectuel ; le peuple du Haut-Canada est entièrement composé d'Américains et d'émigrés de la Grande-Bretagne , tandis que celui de l'autre province est issu , à peu près exclusivement , d'ancêtres français. Les mœurs et le degré de civilisation des habitans du Haut-Canada ressemblent tellement à ceux des habitans des États-Unis , qu'il est impossible de contester l'aptitude qu'ils auraient à se gouverner eux-mêmes. La population du Canada inférieur en diffère beaucoup , et l'on peut supposer qu'elle a encore besoin de l'appui et du contrôle de la métropole.

La grande majorité des colons de cette province s'occupe de travaux agricoles ; chaque individu y possède une portion de terre , et y vit séparé de ses voisins. Les villages

y sont jetés à de longs intervalles, sur un territoire immense ; ils consistent en quelques maisons isolées dont les habitans sont incessamment occupés des moyens de pourvoir à leur subsistance journalière. Le curé, le seigneur ou son agent, un ou deux marchands en boutique, et peut-être quelque négociant retiré, composent la classe supérieure de ces petites localités. Le reste ne consiste qu'en un certain nombre de paysans plus ou moins grossiers. Dans une société ainsi constituée, chaque homme est au-dessus du besoin ; mais, hors des villes, on en trouve bien peu qui puissent se dispenser d'un travail régulier.

La division du travail y est d'ailleurs très-imparfaite. La famille du fermier confectionne elle-même la plus grande partie des étoffes dont elle a besoin ; c'est elle qui fait ses propres souliers, son sucre, ses instrumens d'agriculture. Le forgeron, le charpentier du lieu, sont toujours des cultivateurs ; et souvent le caractère sacerdotal et celui du fermier sont réunis dans le même individu. Cette variété d'occupations, quoiqu'elle puisse étendre la sphère des connaissances d'un homme, doit cependant, en dernier résultat, en diminuant ses loisirs, apporter de grandes entraves au progrès de son intelligence. C'est effectivement ce qui arrive dans cette partie du Canada ; les colons n'ont que bien peu de tems à consacrer à leur instruction, et, par malheur, il est très-rare que ce tems soit bien employé. Par suite de circonstances que nous expliquerons plus loin, on ne s'est servi d'aucun moyen efficace pour l'éducation du peuple. Le clergé donne bien quelque instruction aux enfans, mais seulement dans le but de se recruter. Les enfans sans intelligence sont bientôt renvoyés, et les autres étudient pour recevoir ensuite les ordres.

Comme les Canadiens de cette province vivent en général isolés, leur défaut d'éducation n'est point compensé par cette collision constante d'opinions contraires qui a tou-

jours lieu quand les hommes sont réunis en grandes masses. Ils sont donc très-inférieurs aux habitans des États-Unis, leurs voisins : ils sont fins, laborieux, et ils possèdent cette politesse française dont leurs pères leur ont laissé la tradition ; mais ils sont dépourvus de cet esprit d'entreprise qui fait tenter des spéculations nouvelles. Tandis qu'aux États-Unis tout change et s'améliore sans cesse, que l'activité et le mouvement s'accroissent chaque jour avec les développemens intellectuels et les progrès de la richesse, le Canada inférieur est à peu près ce qu'il était il y a cinquante ans. Les mêmes coutumes s'y maintiennent ; les mêmes préjugés y subsistent ; les mêmes instrumens agricoles y sont encore en usage ; et le colon s'y fait un devoir de marcher exclusivement sur les sentiers battus par ses pères. C'est à ces retardataires de la civilisation que le gouvernement anglais a accordé le beau privilège de se choisir des représentans pour participer au gouvernement de leur pays.

En vertu de l'acte du parlement qui a fixé la constitution des deux Canadas, chaque homme qui possède un bien fonds du revenu de 40 sch., ou qui, dans les villes, paie 10 liv. st. par an, peut voter aux élections. Presque tous les habitans se trouvent dans l'un ou l'autre de ces cas.

Comme, dans le Haut-Canada, la plupart des propriétaires cultivent par eux-mêmes, il n'est guère possible d'exercer sur eux une influence de la nature de celle qu'exercent les propriétaires anglais sur leurs fermiers et leurs tenanciers. Personne, dans cette province, n'est assez riche pour corrompre les électeurs. Dans l'autre province, au contraire, presque tout le pays est divisé en *seigneuries*. Le roi de France concédait des étendues de terre plus ou moins grandes, dont les propriétaires prenaient le titre de seigneurs. Ceux-ci les divisent en plus petites portions et les cèdent moyennant une redevance

convenue, à des individus qui les possèdent à titre de fiefs. Ces tenanciers s'engagent à payer une certaine rente au seigneur, à moudre leur grain à son moulin, etc. ; le seigneur est, en outre, autorisé, pendant les quarante jours qui suivent la notification de la vente du domaine, faite par un de ses tenanciers, de le prendre pour son compte, en remboursant à l'acheteur le montant de son acquisition. Ces différens privilèges donnent un pouvoir assez étendu aux seigneurs, et diminuent l'indépendance des électeurs dans une proportion correspondante. La rente cependant, telle qu'elle a été établie par la loi, n'est qu'une bagatelle ; et il est facile pour les tenanciers de s'acquitter régulièrement et de ne rien devoir à leurs seigneurs. Quant aux autres privilèges, ils sont assez incommodes ; mais il serait difficile pour le seigneur d'en augmenter ou d'en diminuer à son gré les inconvéniens. Le plus grand nombre des électeurs peut donc choisir ses représentans avec indépendance ; et, comme les parlemens ne durent que quatre années, les députés sont dans la nécessité d'agir conformément au vœu de leurs commettans. Les choses étant constituées de cette manière, il est évident qu'on peut juger, par la conduite des députés, si les colons sont capables de se gouverner eux-mêmes. Quelque peu éclairés qu'ils soient, s'ils ont eu assez de pénétration pour choisir des mandataires éclairés et honnêtes, il est clair qu'ils ont fait tout ce qu'auraient pu faire les nations les plus sages. Or il est prouvé que les députés ont constamment appuyé toutes les mesures qui devaient être utiles, tandis que la section anglaise du gouvernement a, au contraire, défendu tous les abus et toutes les institutions malfaisantes pour la colonie. Ainsi, c'est à cette section qu'il faut attribuer tout le mal qui se fait dans le Canada ; c'est elle seule qui se montre incapable, tandis que l'autre fait preuve d'habileté et de droiture.

Maintenant que nous avons donné une idée sommaire

du gouvernement du Canada, nous allons parler des maux qui en résultent pour ceux qui y sont soumis ; nous exposerons d'abord les abus qui existent dans l'administration du revenu public.

Comme notre chambre des Communes, la Chambre d'Assemblée a l'initiative des lois de finances. En sa qualité de gardienne de la fortune publique, cette chambre doit réduire autant qu'il est possible les dépenses de l'administration, et chercher tous les moyens d'atteindre ce but. Voici ceux qu'elle a cru devoir prendre pour y parvenir : 1^o elle a demandé au pouvoir exécutif un compte exact de chacun des articles de la dépense publique ; 2^o elle a voté une somme annuelle pour chaque article séparé, dans la proportion qu'elle a jugée nécessaire ; 3^o elle a constamment réclamé un compte exact et détaillé du trésor public, en recette et en dépense. Le pouvoir exécutif a, jusqu'à ce jour, fortement résisté à ses demandes, et il a prétendu qu'elles méritaient la réprobation de toutes les personnes bien intentionnées. La similarité de la conduite de ce petit gouvernement avec celle de ses hauts patrons en Europe, offre un rapprochement assez curieux et qui n'est pas sans instruction. Les épithètes données par ces fonctionnaires subalternes aux défenseurs du peuple sont précisément les mêmes qu'on leur prodigue en Angleterre ; c'est la même accusation de turbulence, d'esprit factieux et démocratique ; le même éloignement pour toute espèce de responsabilité. L'analogie parfaite de l'imitation fera sourire sans doute nos plus graves lecteurs.

En 1819, le duc de Richmond, alors gouverneur du Canada, envoya à la Chambre d'Assemblée un compte détaillé des dépenses du gouvernement pour l'année suivante, et demanda la somme nécessaire pour les couvrir. La chambre réduisit une partie des articles et vota des fonds pour chacun séparément. La chambre haute, ou Conseil

Législatif, rejeta ces différentes allocations, et elle motiva son rejet par les considérations qui suivent : « Que le mode d'allocation était inconstitutionnel ; et que, si le bill était converti en loi, les agens de la couronne deviendraient dépendans d'un corps électif, et pourraient, de cette manière, concourir éventuellement au renversement de l'autorité royale que leurs sermens les obligeaient à soutenir et à défendre. » Nous avons déjà observé que cette dépendance de la couronne était purement nominale, tandis que si les fonctionnaires administratifs de la colonie dépendaient de la seconde chambre, on aurait au moins la certitude que les sommes votées ne seraient employées que pour la destination convenue. En 1821, lord Dalhousie, qui était alors gouverneur, ne voulut plus de vote annuel et demanda un fonds permanent. Cela fut péremptoirement refusé par la seconde chambre, mais elle consentit à ce que le budget ne fût plus détaillé par articles, mais seulement par chapitres. Le Conseil Législatif rejeta encore ce bill, en déclarant qu'il ne consentirait jamais à ce que la loi de finances contint des spécifications par articles ou par chapitres, pour toute la durée de la vie du roi. Dans la dernière session, la seconde chambre a refusé de nouveau de voter un budget permanent ; et le gouverneur, dans un moment de dépit, a prorogé l'assemblée. Il en résulte que les fonctionnaires publics ne sont pas payés et que toutes les affaires restent en suspens.

Nous avons déjà vu que le Conseil Législatif et le Conseil Exécutif étaient composés en majorité des mêmes personnes. Le Conseil Exécutif, conjointement avec le gouverneur, dispose du revenu public. C'est dans leur intérêt particulier qu'ils voudraient que le budget fût voté en masse, et non par articles séparés, afin de créer des places et d'en déterminer le traitement comme ils le jugeraient convenable. Mais quand l'assemblée vote le budget par articles

séparés ; qu'elle détermine les salaires et qu'elle refuse de faire des fonds pour les places qui lui paraissent inutiles ; le Conseil Exécutif est privé des avantages auxquels il attache le plus d'importance. Assurément la seconde manière de voter est la plus utile au public. Les inconvéniens d'un budget voté sans spécification , et pour un long période , sont palpables pour tout le monde. Le gouverneur peut , il est vrai , être poursuivi en Angleterre , pour les malversations qu'il commet dans la colonie , mais il faudrait que ces malversations fussent poussées à l'extrême pour que ces poursuites eussent un résultat ; le seul moyen de le maintenir, c'est que son revenu annuel dépende des colons. Ce moyen est encore bien plus nécessaire à l'égard des membres du Conseil Exécutif. Ils n'ont aucune responsabilité, et quoiqu'ils soient les véritables maîtres du pays , ils ne peuvent pas être poursuivis pour les actes du gouverneur, que cependant ils provoquent presque toujours. Ainsi on ne pourrait exercer sur eux aucune action , si, chaque année , ils n'étaient pas exposés à perdre leur traitement.

Le revenu public du Canada inférieur est en partie permanent, et en partie temporaire. Le revenu permanent provient : 1° des droits seigneuriaux ; c'est une espèce de rente payée au roi par les seigneurs ; 2° du produit des biens des jésuites , qui , à l'extinction de cet ordre , sont revenus à la couronne ; 3° des actes permanens de la législation impériale ; 4° des actes permanens de la législation provinciale ; mais ces recettes sont insuffisantes pour acquitter la totalité des dépenses. Jusqu'à présent la seconde chambre a comblé le déficit par ses votes annuels, et elle a, de cette manière , conservé quelque action sur le gouvernement. Le caractère transitoire de ces actes a toujours été fort désagréable au pouvoir exécutif, qui a fait ce qu'il a pu pour que le budget fût tout-à-fait permanent.

Mais, pour céder sur ce point, la seconde chambre ne savait trop comment la portion déjà permanente du budget était administrée. C'était avec la plus grande peine qu'elle parvenait à en obtenir le compte. Tant que le pouvoir exécutif est obligé de demander des fonds au peuple, il faut bien qu'il s'explique sur l'emploi qu'il veut en faire, et qu'il présente quelques comptes à l'appui de ses demandes. C'était pour se soustraire à cette nécessité que le conseil désirait tant avoir un budget qui fût entièrement fixe et permanent. Ce qui va suivre fera encore mieux comprendre tout le prix qu'il devait mettre à soustraire sa comptabilité à l'examen des députés du peuple.

Les jésuites, avant notre conquête, possédaient dans le Canada, d'immenses et superbes propriétés. Le revenu qu'ils en tiraient était en grande partie employé à l'instruction publique, et leur collège de Quebec, qui pourrait supporter la comparaison avec les plus beaux et les plus grands édifices de l'Angleterre, est un monument de leur industrie et une preuve irrécusable des services qu'ils rendaient aux colons. Quand leur ordre fut détruit, leurs propriétés furent acquises à la couronne; on fit une caserne de leur superbe collège, et leur revenu fut versé dans les coffres du pouvoir exécutif. On nomma des commissaires pour administrer ce revenu, mais on n'en rendit aucun compte. Il y a quelques années, lorsque la seconde chambre voulut savoir comment il avait été administré, les commissaires répondirent par un refus absolu aux questions qui leur furent faites. Ils étaient, disaient-ils, des serviteurs de la couronne, et ils ne pouvaient pas, sans déroger à sa dignité, répondre à d'autres qu'à des officiers du roi. Plusieurs membres du Conseil Exécutif faisaient partie de cette commission.

Un autre individu chargé de l'administration du revenu public est le receveur général de la province, fonctionnaire

nommé par la trésorerie anglaise , et membre du Conseil Législatif. Ce fonctionnaire, comme tous ses collègues, a une répugnance invincible pour les redditions de comptes. « Il n'en doit qu'à la couronne, dit-il, et rien ne peut être plus inconstitutionnel et plus démocratique que de mettre en doute l'honneur et la capacité d'un homme dans lequel le roi a placé sa confiance. » Ce fut vainement que la chambre demanda l'état de toutes les sommes reçues et dépensées par ce fonctionnaire ; cette demande fut éludée pendant plusieurs années successives. Mais, à la fin, l'assemblée ayant refusé de voter aucun impôt avant d'avoir un compte, elle en reçut un, pour la première fois, en 1824, par un message du gouvernement. L'événement fit voir la sagesse de sa détermination ; car, en examinant ces comptes, on constata les malversations les plus scandaleuses.

Si le gouvernement eût été entièrement dans les mains des colons, ces malversations n'auraient pas eu lieu un seul instant ; ou, du moins, les auteurs en auraient été immédiatement punis. Mais, sous la protection du nom anglais, ne devant d'obéissance qu'à des autorités anglaises et recevant leur traitement de l'Angleterre, les membres du conseil ont bravé les représentans du peuple ; et, aujourd'hui, ils cherchent à fomenter une querelle entre la colonie et la métropole, dans l'espoir que celle-ci, fatiguée des perpétuels débats du peuple et du pouvoir exécutif, se décidera à retirer les privilèges qu'elle a accordés, et à se charger exclusivement du soin de déterminer le montant des dépenses et des taxes nécessaires pour y satisfaire. Les serviteurs de la couronne jouiraient alors d'une licence sans bornes et d'une complète impunité.

Un second inconvénient encore plus funeste est résulté de cet état de choses. Nous avons dit que le gouvernement s'était approprié les biens fonds dont les jésuites employaient le produit à l'éducation de la jeunesse ; mais ce n'est pas

là tout ce qui a été fait pour retarder les progrès intellectuels du peuple. En 1801, les deux chambres rendirent un bill pour fonder une corporation chargée d'établir des écoles et de nommer des maîtres. Ce plan, proposé par certains membres du gouvernement colonial, fut combattu à la seconde chambre par quelques-uns des députés les plus avisés. A cette époque, le peuple n'avait pas encore ouvert les yeux sur la mauvaise administration du gouvernement, et une majorité votait régulièrement avec le pouvoir exécutif. Cette corporation, décrétée en 1801, ne fut cependant complètement organisée qu'en 1820. Toutefois, avant cette dernière époque, il existait déjà un certain nombre de maîtres d'écoles, avec un traitement d'environ 60 liv. st. chacun; les uns avaient quelques écoliers et les autres n'en avaient pas. En 1817, le gouvernement offrit au dernier évêque catholique d'être membre de la corporation, ce que celui-ci refusa, parce qu'il avait su qu'on voulait tirer parti de son nom dans la corporation, sans lui permettre d'y exercer aucune influence. Quand la liste parut, elle ne comprenait aucun protestant dissident, et seulement trois ou quatre catholiques sur vingt-quatre membres. Tous les membres influens étaient des ecclésiastiques de l'église anglicane. La direction de l'éducation de la jeunesse se trouva ainsi exclusivement confiée à des hommes d'une seule communion religieuse, qui ne fait pas la centième partie de la population de la province. Les écoles n'ont point reçu la dotation qui avait été fixée; le nombre des enfans qu'on y élève paraît misérable quand on le compare avec celui des enfans qui ne reçoivent aucun genre d'instruction. Cependant on a déjà levé une somme de trente mille liv. st. (750,000 fr.) pour ces écoles, sur la généralité des contribuables. En 1825, après une enquête faite par la seconde chambre sur les effets du bill de 1801, elle vota une adresse au roi, pour que les propriétés des jésuites fussent

mises à la disposition de la législature, et que le revenu en fût employé à l'éducation de la jeunesse.

Il n'y avait alors qu'onze cents élèves dans les écoles, et c'était là l'unique résultat des efforts de la corporation dans un pays qui compte plus d'un million d'habitans. Il en est toujours de même quand le pouvoir se trouve confié à des personnes qui n'ont pas à répondre de la manière dont ils l'emploient. Lorsqu'elles ne le font pas servir à leurs intérêts particuliers, elles n'en font aucun usage. On pouvait se faire des créatures en nommant des maîtres d'écoles ; c'est la seule chose à laquelle on fit attention. Il eût fallu prendre trop de peine pour s'assurer de la capacité de ceux qui se présentaient pour remplir ces places, et, en conséquence, cette tâche fut négligée. En général, elles ont été données à des gens qui ne comprennent pas le français ; le plus souvent à des émigrés tout fraîchement arrivés de la métropole, et dont les préjugés les rendent tout-à-fait incapables de remplir la tâche si difficile d'instruire une population qui ne parle pas la même langue qu'eux, qui professe un autre culte et qui a d'autres mœurs.

La seconde chambre voyant les mauvais résultats du bill de 1801, en adopta un nouveau, en 1817, pour établir des écoles dans toute la colonie, sur le modèle de celles d'Écosse et de la Nouvelle-Angleterre. Ce bill passa annuellement dans cette chambre jusqu'en 1823, et fut constamment rejeté par le Conseil Législatif. Une des principales dispositions portait que chaque communion religieuse aurait la direction de ses propres écoles. Cette disposition retirait le patronage de l'instruction publique des mains du Conseil Exécutif : il n'en fallait pas davantage pour que le bill fût rejeté par la chambre haute. Cependant la seconde chambre y mit tant d'opiniâtreté, qu'à la fin le bill fut adopté, mais avec des modifications diverses qui ne tendaient qu'à en diminuer les avantages. Ses effets furent

limités aux catholiques, et on traça de cette manière une ligne de démarcation entre les différentes sectes. Mais, ce qu'il y eut de plus fâcheux, les nouvelles écoles ne furent point comprises dans le budget, sans aucun doute parce que le Conseil Exécutif n'aurait pas eu l'administration des fonds. Ainsi on n'hésite pas à imposer le public sans aucun profit pour lui, et on refuse de le faire quand cela pourrait lui être véritablement utile.

A tous ces abus, il faut ajouter ceux qui résultent de la mauvaise administration de la justice. La cause principale de cette mauvaise administration se trouve dans la confusion des lois qui régissent le pays.

Nous avons déjà dit qu'avant la conquête, le Canada était soumis à la coutume de Paris, modifiée dans quelques-unes de ses dispositions par des édits du roi de France. Quand l'Angleterre prit possession de la colonie, ces lois furent abrogées et remplacées par les lois anglaises, en vertu d'une proclamation royale de 1763. Cette proclamation portait cependant que toutes les contestations relatives à des faits antérieurs à la conquête seraient jugées d'après les lois anciennes; ce qui paraissait signifier que tous les autres procès seraient décidés par la législation de la Grande-Bretagne. Néanmoins le procureur et le solliciteur général déclarèrent, en 1766, qu'ils pensaient que la couronne n'avait voulu introduire, dans la colonie, que certaines parties des lois anglaises qui pouvaient lui être véritablement utiles. On sent quel étrange désordre ont dû produire ces opinions. Ce désordre était tel que chaque procès pouvait être jugé d'après cinq ou six lois différentes, selon les caprices des juges. On a fait plusieurs fois des efforts pour faire cesser cette anarchie législative, mais sans beaucoup de succès.

L'absence totale de responsabilité des juges a encore contribué à augmenter les abus qui ont lieu dans l'admi-

nistration de la justice. Ces juges, à quelques exceptions près, sont presque tous membres du Conseil Législatif ou du Conseil Exécutif. Ils ont donc les mêmes intérêts que ces deux corps. A la vérité, ils peuvent être poursuivis devant le Conseil Législatif ; mais peut-on raisonnablement attendre qu'ils seront condamnés par leurs propres collègues ? Le plaideur qui veut attaquer un juge concussionnaire n'a aucun moyen réel de le faire avec succès, quoiqu'il en ait l'apparence. De plus, afin de rendre les juges entièrement indépendans du peuple, leur traitement est établi sur un fonds permanent. Il en résulte que la seconde chambre ne peut, ni retirer, ni diminuer ces traitemens. Aussi les juges, au moyen de certaines formes de procédure qu'ils ont introduites, ont-ils modifié les lois selon leur bon plaisir ; ils ont rempli, de leurs parens et de leurs créatures, toutes les places lucratives qui avaient des rapports avec les cours de justice ; et ils ont multiplié sans mesure les délais et les amendes, afin d'alimenter leurs coffres.

A ces inconvéniens très-graves il faut ajouter les formes insultantes et hautaines des fonctionnaires que la métropole envoie pour régir le pays. Ces formes ont peut-être contribué davantage que des maux plus réels, à exaspérer les Canadiens, et à exciter chez eux cette haine profonde qu'ils portent à la nation anglaise.

Chaque fois qu'une réunion d'hommes est investie d'un pouvoir sans responsabilité, comme ses intérêts particuliers sont en opposition avec les intérêts généraux, elle ne manque pas de se faire des règles de moralité conformes à ses prétentions. La vie est insupportable à tout homme qui est réprouvé par ses semblables ; le voleur lui-même recherche des compagnons qui sympathisent avec lui, qui participent à ses joies, à ses peines, et qui l'aident à supporter la désapprobation sociale. Il en est de même des membres d'un

corps politique sans responsabilité; ils s'appuient et se soutiennent réciproquement. Divisés du reste de la société, ils s'appliquent à faire prévaloir des opinions conformes à leurs prétentions. La portion anglaise du gouvernement canadien ne fait pas exception à cette règle. Ceux qui en font partie ont agi comme on pouvait l'attendre d'hommes élevés dans le pays le plus aristocratique de l'Europe, et ils ne se sont jamais écartés des routes où leur intérêt les avait fait entrer. Les personnes qu'ils redoutaient le plus, comme pouvant les troubler dans les jouissances qu'ils se procuraient par une administration criminelle, étaient les représentans du peuple; les individus, au contraire, dont ils attendaient de la sympathie, étaient ceux qui participaient d'une manière quelconque à leurs jouissances et à leurs bénéfices illégitimes. Ils ont en conséquence établi une grande ligne de démarcation entre eux et les Canadiens. Tous les officiers militaires ou civils, quelque subalternes qu'ils soient, tout rejeton de la noblesse anglaise, transplanté dans ces contrées lointaines, ne fût-il parent qu'au vingtième degré du chef de sa famille, forment une société exclusive et choisie. Il est vraiment curieux de voir les airs d'importance que se donnent en toute occasion les personnalités qui se sont constitués les *optimates* du pays.

Le clergé anglican, toujours disposé à exciter l'irritation des partis, a contribué également à accroître l'exaspération générale. Il s'applique en toute occasion à avilir le clergé catholique; il se vante d'être en possession de la faveur royale, et il voudrait que les prêtres de l'autre communion ne fussent considérés que comme un mal inévitable. Tout individu, attaché d'une manière quelconque au gouvernement, est animé du même esprit et se conduit de la même manière.

La distinction la plus marquée a lieu au palais du gouverneur, entre les personnes qui occupent des places si

peu importantes qu'elles soient, et les habitans les plus honorables du pays. Ceux-ci sont traités avec la plus intolérable arrogance ; ils sont reçus avec une indifférence affectée dans toutes les administrations publiques ; et on évite toutes les relations particulières avec eux. Ces injures ont fait sur les Canadiens une impression que des siècles ne pourront pas effacer. Ils ont une haine profonde pour notre nom , nos lois et nos mœurs , malgré les démonstrations extérieures que la crainte leur fait faire. C'est avec amour qu'ils dirigent leurs regards vers les États-Unis, où ils voient un grand peuple, sous la protection d'un gouvernement juste et économe qu'il s'est lui-même donné, s'avancer à grands pas dans la carrière des perfectionnemens, étendre son commerce sur tous les points du globe habité, et rivaliser les nations les plus riches et les plus éclairées de l'Europe, par le nombre, l'étendue et la sagesse de ses entreprises. Les vieilles inimitiés qui existaient jadis entre les Canadiens d'origine française et les colons de la Nouvelle-Angleterre, sont éteintes depuis long-tems, et c'est vainement que le gouvernement anglais cherche à les ranimer. Les Canadiens n'ignorent pas qu'une colonie de la même origine qu'eux s'applaudit tous les jours, sur les rives du Mississipi, d'avoir été réunie à la grande confédération américaine. Nous serons bientôt *Fankis* (1) ; tel est l'espoir et le propos habituel de tous les colons du Canada.

On répète sans cesse au parlement que notre administration procure à nos colonies un degré de prospérité qu'il leur serait impossible d'atteindre autrement ; et quiconque contesterait cette assertion serait accueilli par des clameurs générales. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour dissiper ces illusions, en ce qui concerne le Canada ; et nous avons démontré en outre : 1^o que le gou-

(1) Espèce de sobriquet donné aux habitans des États-Unis.

vernement que nous avons établi y avait fait un mauvais emploi du revenu public ; 2° qu'il avait apporté des entraves à l'éducation populaire ; 3° que la justice était mal administrée par les cours qu'il y avait créées ; 4° qu'il avait excité des querelles parmi les colons , et qu'il avait ainsi retardé leurs progrès.

D'un autre côté nous avons donné des preuves incontestables de l'aptitude du peuple à se gouverner lui-même , en exposant la conduite de la seconde chambre. C'est vainement que l'on prétendrait que l'Angleterre est utile au Canada par son argent , puisque ce sont les Canadiens qui pourvoient eux-mêmes aux dépenses de l'administration. A la vérité nous venons de lui avancer une somme considérable pour l'achèvement d'un canal ; mais s'il n'y avait pas eu de déficit dans la caisse du receveur général , cette avance n'eût pas été nécessaire. Ainsi nous ne faisons tout au plus que de lui prêter ce que nos agens lui ont pris. Si donc l'Angleterre ne sert le Canada ni par son argent , ni par la supériorité des lumières des fonctionnaires qu'elle y envoie , il est impossible de voir à quoi elle peut lui être bonne. Notre commerce continuerait si le Canada était indépendant ; les inconvéniens de sa dépendance ne sont donc balancés par aucun avantage , ni pour ses habitans ni pour nous-mêmes.

Mais , dit-on , nous entretenons une force considérable pour défendre la colonie. Défendre la colonie veut dire ici la conserver dans notre dépendance , et par conséquent la soumettre à tous les maux qui en découlent. Supposons que l'Angleterre livre le Canada à lui-même. Selon toute apparence il serait admis au nombre des États-Unis , et alors , comme les autres états , il serait régi par ses propres lois et par sa législature spéciale : comme eux il enverrait ses députés au congrès ; en un mot , il jouirait de tous les

avantages de cette heureuse fédération. Aucun peuple ne possède un aussi haut degré de prospérité que les États-Unis, et assurément le Canada ne pourrait pas avoir lieu de regretter d'en faire partie.

Nous croyons avoir démontré que cette contrée ne retire aucun avantage de ses rapports avec nous. Il nous reste à voir maintenant si l'Angleterre a plus à se féliciter de la souveraineté qu'elle y exerce.

Le commerce du Canada consiste principalement dans l'exportation du bois et de la potasse. Les autres articles sont si peu importants qu'ils ne méritent pas d'être mentionnés. Les bénéfices du monopole que nous faisons dans cette colonie doivent donc, en ce qui concerne nos importations, résulter de l'une ou de l'autre de ces branches de commerce.

A l'égard du premier de ces articles, il est démontré que la Grande-Bretagne perd environ un million st. chaque année, par la préférence qu'elle donne aux bois de construction du Canada. Ce ne serait donc que sur la potasse que nous pourrions bénéficier; mais malheureusement il est encore démontré qu'à cet égard notre monopole ne produit d'autre effet que de nous faire payer chèrement un article d'une qualité inférieure. Tous ceux qui font ce commerce savent très-bien que la potasse des États-Unis est d'une qualité très-supérieure à celles du Canada, et que le prix en est beaucoup moins élevé. Il a fallu en conséquence, pour protéger la potasse du Canada contre celle des États-Unis, mettre un droit sur cette dernière. La perte que nous faisons sur cette branche de commerce peut être arbitrée à environ trente mille liv. st. par an. Ainsi nous perdons sur nos exportations du Canada environ un million trente mille liv. (25,750,000 fr.) chaque année!

Quant à nos exportations, il serait facile de faire voir

qu'elles ne décroîtraient pas par suite de la liberté du commerce, et que les retours que nous ferions seraient beaucoup plus considérables. Il serait possible sans doute que nous n'envoyassions pas au Canada une aussi grande quantité de nos produits, attendu que les États-Unis nous fourniraient la plus grande partie de la potasse dont nous aurions besoin; mais il est clair que l'accroissement des exportations que nous ferions de ce dernier pays serait suivi d'une augmentation correspondante de nos importations. De cette manière nous obtiendrions avec nos produits une quantité de potasse plus considérable sur un marché moins cher.

Mais il y a des personnes qui nous engagent à conserver le Canada par d'autres considérations. Suivant elles, cette colonie nous est indispensable pour tenir en échec les États-Unis : cette ambitieuse république ne manquerait pas de s'emparer immédiatement des contrées que nous abandonnerions, et elle étendrait son immense territoire du golfe du Mexique à la mer polaire.

En admettant que cette prophétie dût se réaliser, et que son accomplissement fût un mal, peut-être nous exposerions-nous à des inconvéniens plus graves en nous opiniâtrant à maintenir l'ordre des choses actuel. Cette opiniâtréte augmenterait encore la haine des Canadiens pour nous. Or, à une époque quelconque, et probablement à une époque très-rapprochée, le Canada cessera de nous appartenir; c'est à nous à voir s'il nous convient davantage, en renonçant volontairement à notre souveraineté, de nous faire des amis des Canadiens, ou bien de prolonger encore notre empire pendant quelques années, et de nous le voir ensuite violemment arraché par les efforts réunis des colons et des États-Unis. Il serait puéril de fermer les yeux pour ne pas voir d'avance cet événement inévitable. Ce que les États-Unis ont fait presque sans secours, les Canadiens le

feraient sans peine, quand ils seraient secondés par leurs puissans voisins. Ils n'attendent qu'une occasion favorable pour se placer sous la protection des États-Unis, dont nous tâcherions vainement de circonscrire le pouvoir par les moyens que nous avons adoptés. Que si, au contraire, nous donnions l'indépendance au Canada, il serait possible qu'il ne se réunît pas à cette grande fédération; mais si nous n'abandonnons notre pouvoir que quand nous ne pourrions plus le conserver, le Canada fera nécessairement partie des États-Unis. C'est à cette puissance qu'il devra son indépendance; et la reconnaissance, la sympathie, l'intérêt, pousseront ses habitans à se réunir à ceux qui auront brisé leurs chaînes. D'ailleurs la guerre sera la conséquence inévitable des troubles intérieurs de la colonie. Les citoyens de la fédération de l'Amérique du Nord ne resteront pas tranquilles spectateurs d'une lutte tout-à-fait semblable à celle qui a été suivie de leur indépendance; d'une lutte qui aura lieu à leurs portes, et qui sera de nature à éveiller tous leurs sentimens de sympathie, de haine, de compassion. Et qu'on ne dise pas que cette catastrophe est éloignée! La colonie est actuellement dans un état de trouble. La Chambre d'Assemblée a publié un manifeste dans lequel elle expose sa conduite devant le peuple, en même tems qu'elle réclame son approbation et son appui. Cette chambre ayant refusé de voter les fonds demandés par le pouvoir exécutif, les dépenses courantes ne peuvent plus être défrayées. Si, comme cela est probable, le gouverneur dissout le parlement, les électeurs lui renverront les mêmes députés, et les mêmes difficultés renaîtront nécessairement. Ce remède extrême de dissoudre le parlement a déjà été tenté une fois, sans aucun succès.

Mais, dans l'hypothèse même où, en dépit de tous ces obstacles, nous pourrions nous maintenir dans le Canada,

et contenir le pouvoir, toujours croissant, des États-Unis, il est douteux que les dépenses de nos établissemens maritimes et militaires de l'Amérique du Nord ne dépassent pas les avantages de cette possession. Nous ne connaissons pas au juste le montant de ces dépenses, attendu que le gouvernement a toujours fait ce qu'il a pu pour que le public ignorât les frais qu'entraînent nos établissemens coloniaux. Voici cependant l'aperçu de quelques-unes des dépenses dont le Canada est l'occasion pour nous.

	Liv.	st.	s.	d.
Il résulte des pièces soumises au Parlement impérial, en 1826, qu'il a été déboursé, en frais extraordinaires, pour l'armée et pour différens postes dans le Canada..	118,214	15	4	1/2
Que par suite des pertes éprouvées dans la dernière guerre avec les États-Unis, par des Canadiens, nous avons payé.....	68,441	5	9	
Que nous avons payé en outre pour la subsistance des régimens... ..	32,335	3	3	
Pour le commissariat.....	9,693	19	4	
Pour les demi-soldes.....	10,497	17	7	
<i>Idem</i>	8,610	11	2	
Pour l'artillerie.. ..	26,732	15	7	
Pour les pensions, etc.....	12,544	18	1	
Pour la marine.....	19,421	14	3	
Pour les arrérages de la milice.....	1,749	11	4	
	308,342	11	8	1/2

(Environ 7,708,450 fr.)

On a payé également, pour les ouvrages militaires entrepris dans la même année, l'énorme somme de 51,475 liv. (environ 1,287,875 fr.). Comme plusieurs de ces ouvrages ne sont pas encore terminés, il faudra faire de nouvelles dépenses. Il faudra, dit-on, encore 78,000 liv. (1,950 fr.) pour mettre la citadelle de Quebec en état de défense. On a voté, cette année, plus de 50,000 liv. pour la continuation de ces travaux.

Une partie des ouvrages construits dans la dernière guerre sont déjà en ruines, et les navires des lacs ne seront plus de service d'ici à un petit nombre d'années. On peut se faire une idée de l'inconcevable ignorance de notre amirauté par ce qui est arrivé pour ces navires expédiés d'Angleterre. On envoya au Canada les carcasses de deux frégates; on leur fit remonter le St.-Laurent, jusqu'à 380,000 au-dessus de Quebec, en les faisant passer par-dessus plus d'une douzaine de rapides; et on les lança à Kingston, où il y a assez de bois pour construire une flotte supérieure à toute la marine anglaise. Si les hostilités recommençaient, il faudrait renouveler ces dépenses, et, probablement, sur une plus grande échelle, car la puissance de notre antagoniste s'accroît rapidement d'année en année.

Dans l'examen que nous venons de faire d'une question qui est, pour nous, d'un si haut intérêt, nous nous sommes soigneusement abstenus de toute récrimination personnelle. Nous avons voulu désabuser les personnes qui attachent de bonne foi beaucoup d'importance à la conservation de nos possessions coloniales, sans nous occuper de ceux qui n'y tiennent que par des vues intéressées. Si nous avons convaincu les premiers, notre tâche est accomplie; quant aux autres, ce n'est point leur suffrage que nous ambitionnons. (*Westminster Review.*)

Souvenirs de l'Italie.

N^o II (1).

LA PLACE D'ESPAGNE. — LA BARQUE DU BERNINI. — PASQUINADE. — LA SCALA. — PORTRAIT DU GRAND BARBONE. — MENDIANS DE ROME. — LA SIGNORA D*** — LE MEZZOCETO. — LA NOBLESSE. — LES ANTIQUAIRES.

Je ne quitterai point la Place d'Espagne avant d'en avoir analysé l'étrange panorama. Voici d'abord la *scala* ou *scaliera* ; je l'appellerais volontiers (à la mode italienne et pour me servir de ce flétrissant augmentatif qu'emploie le mépris et qui désigne la laideur), je l'appellerais volontiers, dis-je, la *scalonaccia* (2). Les dimensions en sont gigantesques ; et cependant la majesté lui manque. C'est un essai colossal, mais non grandiose.

Devant la *scala*, *scaliera*, *scalonaccia*, se trouve la *fontaine de la Barque*, bizarrerie d'architecture qui ne fait point honneur au goût du Bernini. Comment ce grand maître n'a-t-il pas reculé d'effroi devant l'idée de faire jouer à une barque, objet inanimé et passif, le rôle de ces Tritons ou de ces Naiades, que nous sommes accoutumés à voir lancer ou répandre les eaux dont la vieille mythologie les entoure ? Ce bateau, doué, par l'extravagant architecte, de la puissance vitale et de la force nécessaire pour expulser un jet d'eau énorme, est, de toutes les fantaisies de l'humeur italienne, l'une des plus ridicules. La triste

(1) NOTE DU TR. Voyez le commencement de ces *Souvenirs* dans le numéro 24 de la *Revue Britannique*.

(2) *Capellaccio*, grand vilain chapeau ; *brutaccio*, grand sot, etc. *Scalonaccia*, grand vilain escalier.

chose qu'un *conchetto* taillé dans le marbre! On doit s'étonner que ce monument de mauvais goût n'ait pas encore été détruit par une conjuration secrète et unanime des archéologues dont le pays abonde, et dont ce contresens du sculpteur, infidèle à tous les souvenirs antiques, semble insulter le savoir et éprouver la patience.

Un cardinal dont les vues administratives avaient de la grandeur (1) céda aux prières d'une jeune duchesse anglaise, et donna ses ordres pour qu'une autre fontaine fût élevée à peu de distance de la *barque du Bernini*; devenue inutile, cette dernière aurait bientôt subi le sort qu'elle mérite; mais un architecte trop économe, restreint peut-être par l'état des finances de la *Camera* (2), donna, pour remplir les intentions du cardinal, le plus triste et le plus mesquin des plans: la nouvelle fontaine, à peine commencée, fut en butte aux railleries inexorables des Romains. On la nommait le *Grand Puits*. Tout sobriquet à Rome est une arme et une puissance: le Grand Puits disparut un beau matin. Le cardinal et la duchesse, effrayés de la grêle des épigrammes, avaient fait effacer, pendant la nuit, toutes les traces de leur entreprise. Pasquin s'en amusa beaucoup, et les gardes mêmes de l'Eminence lurent en riant l'affiche suivante, placardée sur la porte du palais du ministre:

« *Quiconque retrouvera, entière ou mutilée, la petite fontaine, dite le Grand-Puits, qui s'est évanouie la nuit dernière, on ne sait comment, recevra pour gratification dix écus (monnaie romaine) de Son Eminence le cardinal Consalvi, secrétaire d'état.* »

On ne retrouva pas la fontaine perdue, et les salons de Rome s'amuserent, pendant huit jours, de cette infructueuse expédition du cardinal. Soit que l'inutilité de ses efforts

(1) Le cardinal Consalvi, auquel Rome moderne est redevable de plusieurs améliorations sanitaires et de quelques réglemens d'utilité publique.

(2) *La Camera Apostolica.*

l'en eût dégoûté, ou que Pasquin, qui constitue à lui seul toute l'opposition du pays, l'eût épouvanté par ses saillies, ou qu'enfin de plus graves intérêts lui eussent fait oublier ceux de l'architecture, il laissa désormais la *barque du Bernini* jouir de sa prépondérance antique et de sa réputation équivoque. C'est aujourd'hui, comme autrefois, un lieu de rendez-vous, un point central et important, auxquels viennent aboutir l'oisiveté, la cupidité, la fatuité, la richesse, l'adresse, l'industrie.

C'est autour de cette fontaine qu'il faut voir s'agiter les *Vetturini* (1), habillés de jaquettes de serge et se disputant les pratiques; les valets de place guettant l'arrivée des nobles étrangers, et cherchant dans le blason armorié sur les carrosses les signes indicatifs de la fortune et du rang. C'est-là que se pressent ces Anglais avides d'employer activement leur ennui, pour remporter chez eux la conscience d'avoir tout vu; et les domestiques des cardinaux, marchandant un maigre repas chez tel restaurateur en plein vent; et cette foule bizarre, *ciceroni* de second ordre, artistes allemands dont la naïveté affectée rappelle les figures antiques de Jean de Bruges ou de Luc de Leyde, capucins, minimes, célestins, *grooms* anglais, nourrices anglaises, Arlequins, Polichinelles, Pantalons, etc.; troupe bizarre et bigarrée, qui occupe cette scène depuis six heures du matin jusqu'à onze heures du soir, et fait de cette partie de la place un carnaval en miniature, un tableau mobile où se brouillent et se confondent, comme dans un kaleïdoscope de personnages humains, les ridicules de toute l'Europe, à la tête desquels John Bull place hardiment l'incontestable supériorité de ses ridicules nationaux.

La belle saison rend plus agréable et plus vif encore le

(1) *Vetturini*, voituriers, conducteurs de petites voitures non suspendues, qui parcourent les environs de Rome.

spectacle mouvant et plein d'intérêt qui environne sans cesse la *barque du Bernini*. Je me suis mêlé à cette foule ; j'ai goûté de l'eau de cette fontaine ; la saveur en est excellente. Quelle différence entre nos canaux souterrains , composés de bois et de plomb , qui absorbent tout ce que l'eau peut renfermer de parties salutaires , et cette nappe liquide dont le jet s'échappe si frais et si limpide dans sa pureté originelle ! Buveurs d'eau , faites le voyage de Rome ; allez goûter cette admirable *aqua virgo* , qui suffirait à la gloire de la cité éternelle , et qui jaillit à grands flots de la nacelle du Bernini.

Il était tems de gravir la *scala*. J'espérais , à la première marche , pouvoir en franchir en peu d'instans tous les degrés ; mais plus j'avais , plus le but que je voulais atteindre reculait devant moi. La *scala* me sembla peu imposante en dépit de son étendue ; longue et fatigante en dépit de son apparence mesquine. Couronnée par un obélisque magnifique , divisée et subdivisée en autant de points qu'un sermon de village , elle harasse celui qui la gravit , sans frapper d'étonnement celui qui la contemple. Chacun des degrés occupe un vaste espace ; vous trouvez de minute en minute des points de repos , des espèces de places , où vous pouvez faire une station commode. Avec tous ces moyens et tout cet appareil de noblesse , on n'a réussi à produire aucun effet : tant il est vrai que le grandiose est dans le génie de l'artiste , non dans les masses qu'il emploie.

La meilleure compagnie de Rome , tout ce que cette capitale renferme de vanités prodigues , ou de fatuités avides d'être admirées , se rend en foule sur la *scala*. La troupe non moins nombreuse des mendiants , tout en cédant le pas à la richesse , prélève un tribut sur ses plaisirs. Un artiste habile et observateur remplirait ses cartons de toutes les variétés pittoresques de misère , de souffrances , d'in-

fermités étudiées et d'attitudes pathétiques dont la *scala* est constamment pourvue. Dès l'aurore vous êtes assaillis par ces chevaliers de l'aumône qui ne vous épargnent ni les supplications, ni les *oremus*, ni les titres honorifiques. Ils vous entourent, ils vous pressent. Ce qu'ils demandent, on dirait qu'ils le réclament. On reconnaît à cette assurance et à cette importunité une caste bien établie, bien invétérée, une habitude des mœurs romaines consacrée par l'état des choses et le laps du tems; enfin, une véritable institution qui a pris force de loi.

En général ces messieurs exercent deux métiers; ils sont gueux de profession et posent de tems en tems dans les ateliers des peintres. Oisifs, mais non voleurs; insolens dans leur saleté, fiers de leurs haillons, ils ont les vices de la paresse; mais non cette intrigue habile, active et plus dangereuse, dont les Lazarille de Tormès offrent le type. La nature a donné aux mendiants-modèles qui pullulent à Rome des visages altiers, des corps vigoureux, une démarche noble, un air de commandement, qui semblent révéler encore le génie des anciens *Quirites* leurs pères. Les mépriser est impossible. Non seulement on les tolère, mais on les traite avec les égards dûs à leur indépendance et à leur fierté.

Le chef de l'honorable troupe est aujourd'hui le célèbre *Barbone*. Que d'artistes français lui doivent leurs succès au salon du Louvre! Il est à lui seul, saint-Pierre, saint-Jacques, saint-Paul, Bélisaire, Polyeucte, Satan, Caron, Pluton, saint-Dominique, Jules César, Pélopidas, Epaminondas; il représente l'histoire universelle dans ce qu'elle a de plus imposant. Quand il m'arrêta, au milieu de la *scala*, pour me demander *la bonne manche* (1), je crus saluer en sa personne le résumé des annales anciennes et

(1) *La buona mancia*, la bonne aubaine.

modernes. Sa réputation est grande, et contre la coutume ordinaire, il vaut sa réputation ; il soutient l'examen, et c'est peut-être le seul héros du monde que l'on puisse voir de près sans qu'il y perde.

Une tête romaine, admirablement dessinée, du caractère le plus énergique et le plus noble, couronnée par une forêt de cheveux bouclés, aussi noirs que l'aile d'un corbeau, et retombant sur les épaules ; de beaux yeux étincelans, pleins de vie, de majesté, et exprimant, pour ainsi dire, la force et le repos de passions terribles ; une stature surhumaine, des attitudes telles que l'imagination les prête aux Coriolan et aux Brutus ; tel est le grand Barbone. Sa physionomie est sauvage, sa révérence courtoise, son langage bref et digne. On chercherait vainement, de l'autre côté des Alpes, un être semblable à celui-ci. Il mendie, se couche au soleil, et quand la faim le presse trop, il va poser dans un atelier pour cinq schellings par jour. Puis il se recouche au soleil, dépense le fruit de son travail, recommence à mendier et ne retourne chez le peintre qu'au moment précis où tout lui manque de nouveau. Je passai encore devant lui le lendemain du jour où nous avions fait connaissance. Il dormait enveloppé dans un grand manteau rouge, dont les draperies lui servaient de lit et de vêtement, et que quelque vieux peintre lui avait sans doute légué en mourant ; il se réveilla, souleva la tête, tendit la main, non comme pour recevoir l'aumône, mais pour me rappeler ma dette. Je me plus à la reconnaître ; nous nous vîmes tous les jours, et devînmes fort bons amis ; ce tribut quotidien ne lassa ni ma patience ni la sienne.

Je laisse aux Winckelman de mon époque le soin de commenter l'existence de ce Barbone ; cette existence, qui nous semble si singulière, n'est-elle pas absolument nécessaire dans un pays où les arts sont cultivés avec passion ? Là où ces modèles de beauté ont été jetés par la nature,

la peinture et la sculpture ne devaient-elles pas fleurir ?... Telles étaient les pensées qui m'occupaient pendant que je cheminais vers la cime du mont Pincien. Là je trouvai ce fameux obélisque élevé par le pape Pie VI, qui multipliait les inscriptions et les monumens, comme la vanité de feu George III multipliait les titres. Je jetai un coup d'œil dédaigneux sur les hiéroglyphes de ce monument ; ils ont tout au plus deux mille ans et ne datent pas d'assez loin pour exciter notre intérêt. Le couvent et l'église de la très-sainte-Trinité ajoutèrent à la liste de mes étonnemens causés par le mauvais goût d'architecture qui a si long-tems régné en Italie. Enfin, le soleil tombait, l'ombre de la nuit commençait à s'emparer des objets et à tromper la curiosité du voyageur. Je rentrai chez moi, pour m'habiller convenablement et me préparer à faire ce soir même, sinon avec éclat, du moins avec décence, mon entrée dans la société romaine.

Enveloppé du *serraiulo* (1), je sortis bientôt de ma demeure, les poches pleines de lettres de recommandation ; j'hésitais sur la route que j'allais suivre et ne savais point encore quel serait le premier cercle ou *ceto*, où je me déciderais à me montrer. Après quelques momens d'incertitude, je résolus de me présenter d'abord chez la signora D..., femme savante, célèbre, et qui réunit chez elle les antiquaires de Rome les plus distingués. Comme on mesure d'abord une pyramide par sa base, j'aime à suivre dans mes observations une marche ascendante ; à fixer mes regards sur le peuple, puis sur la bourgeoisie, enfin sur la noblesse. M^{me} D... appartenait à ce *mezzo ceto*, à cette classe moyenne que Goldoni a peinte de couleurs si franches et si aimables. Déjà, depuis mon arrivée, j'avais pu former quelques conjectures sur la manière d'être générale des

(1) Manteau.

masses populaires ; je devais examiner une classe plus élevée : ma route était tracée ; je m'acheminai vers la demeure de la signora.

J'avoue qu'en dépit de mes prétentions systématiques, Goldoni, que je viens de nommer, n'influa pas médiocrement sur ma détermination. Né dans les rangs de la bourgeoisie italienne, il s'est complu à en retracer les mœurs, avec une bonhomie et une facilité de pinceau, avec un amour et une grâce qui m'avaient depuis long-tems charmé. Cet auteur est diffus ; ses ennemis n'ont pas eu tout-à-fait tort de lui reprocher ce langage de barreau et cette manière *avocatesque* (*avotesca*) dont aucune de ses pièces n'est exempte ; mais ses portraits sont réels et ses personnages vivent : ceux de ses rivaux, caricatures sans vérité, brillent quelquefois par l'imagination satyrique ; le naturel leur manque.

J'ai reconnu, depuis, que j'avais eu raison d'examiner avec une attention spéciale les classes moyennes dont je parle. C'est dans le *mezzo ceto* que la société italienne se montre à vous avec ses véritables nuances, avec ses caractères marqués, ses traits distinctifs. Dans les classes supérieures, tout est vague, effacé ; une langueur apathique, se répandant comme un nuage sur les hauteurs de la société, en rend tous les contours vaporeux et indécis. Là, aucune morgue aristocratique ne porte les castes supérieures à s'isoler ou à se prévaloir de leur avantage : elles ne se targuent pas, comme en Angleterre, de la délicatesse ou de la singularité de leurs habitudes spéciales. Étrangères aux prétentions généalogiques, elles ne connaissent ni la puissance du *privilège*, ni la tyrannie de la *mode*, les deux plus ridicules absurdités qui dominent les deux plus grands peuples de l'Europe. Certes, les descendants de César et de Porsenna ont quelques droits à l'orgueil du sang ; mais le tems, les mœurs, les arts, les voluptés, ont éteint chez eux toute

autre espèce de sentiment que celui d'un épicurisme paisible : une teinte ecclésiastique, un patriotisme de mots, sont venus s'y joindre pour former cette étrange anomalie qu'on nomme la société romaine.

Tout en me dirigeant vers le *Corso*, où demeurait la signora D..., je répétais, pour ainsi dire, le rôle que cette société nouvelle allait m'imposer. La signora, veuve d'un général, avait été fort considérée tant que l'illustration militaire avait conservé quelque influence en Italie. Mais ce tems n'était plus; les *armes avaient cédé à la toge*. La veuve du guerrier n'inspirait plus d'intérêt; fort bien élevée et très-instruite, elle se fit centre des études auxquelles se livrent les antiquaires de Rome; elle fut pour eux ce que *la signora Tamburini* est pour les Hellénistes de Florence. Aussitôt les avocats érudits, les médecins dissertateurs se groupèrent autour d'elle. Oracle infallible, elle décida tous les différens qui pouvaient s'élever à propos des antiquités des Osques ou des inscriptions cyclopéennes. Sa jeunesse avait eu de l'éclat; sa maturité redevint à la mode.

La *casa* D..., la maison patrimoniale de son mari, était, comme je l'ai appris depuis, située auprès du Panthéon; mais comment demeurer dans un quartier vulgaire? A Rome, où les nobles sont sans prétentions, les classes inférieures ont la prétention de se mêler aux nobles! toutes les classes se marchent, pour ainsi dire, sur les talons; chacun s'empare d'une position sociale plus élevée de quelques degrés que la sienne propre. On préfère un logement dans un palais, fût-ce un quatrième étage, à une maison commode dans un quartier éloigné ou bourgeois. Les grands seigneurs, dans leur détresse, abandonnent aux locataires roturiers leurs magnifiques asiles. Les médecins vont se loger près de la *Sapienza*, c'est-à-dire le plus loin possible des hôpitaux qu'ils desservent. La grande majorité des avocats échappe aux tristes allées qui environnent la *Curia Innocenziana*,

pour venir habiter le *Corso* ; et tous les étages de ces antiques édifices, seule ressource de leurs nobles propriétaires, sont livrés à la vanité bourgeoise qui en usurpe les honneurs.

Cette émigration en masse de la roture, envahissant les palais, donne à Rome un aspect fort singulier. Sous de magnifiques colonnades vous apercevez une boutique. A l'entresol, au fond d'un couloir obscur, cette porte étroite et sale vous introduit chez le maître de la maison, réfugié dans le plus sombre de tous les réduits. Au premier loge un riche bourgeois, qui fait le grand seigneur ; au second un artiste, au troisième un *avvocato* ; au quatrième un savant ; tous *signori illustrissimi*, tous inconnus du propriétaire et ne connaissant que son nom. Des générations roturières naissent, vivent et meurent dans les hôtels de *Principi*. Le *sic vos non vobis* semble être la devise et l'inscription naturelle de tous ces édifices. Ainsi, dans cette patrie des ruines, la noblesse même tombe en débris, et les ambitions bourgeoises, contrefaisant la dignité solennelle de leurs maîtres, donnent à l'ensemble de cette société en décadence, je ne sais quelle teinte de caricature grave et sérieuse, qui n'est pas sans agrément pour l'observateur.

La veuve du général D... avait suivi l'impulsion commune, et quoique la bruyante foule qui se presse au *Corso* fût peu favorable à ses études savantes, elle avait échangé son logement solitaire et paisible contre deux ou trois pièces délabrées, dont les fenêtres dominaient la région des modernes carènes. Ses filles, savantes comme elle, mais plus avides de plaisir, avaient vivement engagé leur mère à transférer, dans le quartier à la mode, leur petite académie ; le dé avait été jeté, et l'émigration accomplie.

La lune, brillant dans un ciel pur, me montra enfin les colonnades du *Corso*. Voici l'heure des plaisirs à la mode. Les cafés sont ouverts et se remplissent d'une multitude

oisive et brillante. L'indolence romaine les fréquente, non pour causer politique ou pour apprendre les nouvelles étrangères, mais pour s'étendre sur les banquettes extérieures, boire le *mezzo, mezzo* et la *granata* (1), savourer une glace, inférieure aux *matonelle* (2) de Venise, et apprendre quel cardinal est mort, quel service aura lieu demain, quel sculpteur doit exécuter la nouvelle statue; conversation innocente, incohérente, souvent spirituelle, toujours légère, toujours timide.

Les draperies éclairées et transparentes; la madone d'argent ou de cuivre placée dans chaque boutique; les girandoles des cafés; les autels à l'encoignure de la plupart des rues; tout respire un luxe à la fois religieux et voluptueux; tout prend un air de fête. Les *réverbères*, invention française transportée en Italie, placés à d'énormes intervalles les uns des autres, et fort mal entretenus, jettent une lueur faible qui se confond avec toutes les clartés dont les maisons étincellent. On voulait, après la restauration, détruire ces moyens d'éclairage, nés de l'industrie moderne; le cardinal Consalvi les a protégés et conservés; mais comme on ne leur prodigue ni les soins ni les alimens nécessaires, à peine s'aperçoit-on qu'ils existent.

Le café *Novo* est devant moi; j'y entre, porté par le flot des curieux. C'est le plus beau café de Rome; et le caractère des mœurs romaines se retrouve tout entier dans cette vaine magnificence, dans cet éclat stérile, dans ces salles vastes et ornées, où rien n'est fait pour la commodité, où tout est sacrifié au plaisir des yeux. Il occupe le rez-de-chaussée du palais Ruspoli, dont le grand escalier rivalise avec celui du palais Braschi. Antichambres, boudoirs, billards, salons, salle à manger, salles de réception; ce n'est pas une suite d'appartemens, c'est une

(1) Boissons rafraîchissantes.

(2) Sorbets de Venise.

rue par laquelle vous arrivez à une salle de proportions gigantesques , qui ressemble autant à une église qu'à un café. Là, se rendent, une fois par jour, tous les gens comme il faut ; c'est une foire , un passage , plutôt qu'un lieu de rafraichissement et de plaisirs. La grande salle donne dans un jardin , qui lui-même débouche dans une rue. Le dernier *bon ton* est d'aller s'asseoir dans le jardin , où la foule se presse pendant l'automne. Sous les orangers , dont le feuillage est éclairé de lustres nombreux , ces groupes assis et ces promeneurs de toutes les classes offrent un coup-d'œil piquant et original. Quant aux consommateurs qui se tiennent modestement dans les salons , c'est un maître de langues cherchant des élèves , un officier à demi-solde , un peintre pauvre qui saisit les caricatures au passage : les tables sont boiteuses , les banquettes dégarnies , et le pavé , sans cesse foulé par la multitude des passagers qui le souillent et y forment une boue épaisse , contraste avec les pilastres sculptés , les vieilles peintures du plafond et les amours dorés qui soutiennent les entablemens.

Je jetai un coup-d'œil sur cette scène variée et je sortis : des carrosses nombreux assiégeaient la porte ; les garçons venaient servir dans leurs voitures les Excellences et les Signori de la haute noblesse. C'est-là un des grands privilèges de la supériorité du rang. Autour du carrosse viennent se grouper les humbles amis , tous les sollicitateurs , tous les adorateurs de la fortune. Le garde noble , le prélat nouvellement intronisé , le seigneur russe , le lord anglais , accomplissent scrupuleusement cette fonction solennelle. On entend la *dama* (*alta dama*) répondre avec la nonchalance du bon ton aux hommages qui lui sont adressés , et se plaindre avec dignité de la faiblesse d'une santé toujours chancelante et des ennuis du mauvais tems. Que les théâtres soient ouverts ou fermés , qu'il y ait opéra ou non , il faut aller au café *Novo*. Négliger cette visite accoutumée ,

c'est renoncer à tous ses droits et s'effacer soi-même de la liste des vivans ou de celle des gens qui méritent de vivre.

En continuant ma route , je rencontrai plusieurs de ces confréries , dites *de la Miséricorde* , dont l'office est d'accompagner les morts à leur dernier asile , et dont les nobles composent presque tous les cadres et desservent les tristes fonctions ; elles sont gratuites et presque toujours remplies avec conscience et dignité. Ces confréries sont pauvres , mais charitables. Leur influence est bienfaisante , leur destination religieuse et morale , leur costume lui-même est pittoresque. Anglais et protestant , je n'ai pu m'empêcher de réfléchir sur la supériorité de ces dévouemens volontaires et sublimes , comparés à nos taxes et à nos souscriptions en faveur des pauvres. Ces communautés dévotes , dont l'utilité est évidente et le but philanthropique ; ces associations qui font le bien par impulsion spontanée , et sans le secours de l'administration ; valent bien sans doute les réglemens et les contributions charitables , les institutions dispendieuses et les sociétés pour l'encouragement à la vertu , dont l'Angleterre a fait tant de bruit et retiré si peu d'avantage (1).

J'approche enfin de la maison que je cherche : l'astre nocturne , laissant dans l'obscurité les étages inférieurs , éclaire les sommités des édifices et produit l'effet le plus singulier ; les toitures seules de cette rue , composée de palais , étincellent sous ses rayons. Point de suisse ni de concierge pour garder la porte de l'hôtel , habité par une colonie de citoyens de tous les rangs , et par la signora D... elle-même. Je franchis le seuil et trouve un grand escalier de marbre , plongé dans une obscurité profonde. Sans guide

(1) Le *paupérisme* , ou l'accroissement de la population indigente , a fait , depuis peu d'années , et en dépit de la législation , de rapides progrès en Angleterre.

et sans lumière, je monte : heureusement, au repos du premier étage, le clair de lune, traversant de grandes croisées sans vitrage, me prête sa lueur propice. Rien n'annonçait la présence d'un être humain dans cette masse de pierres, où régnaient le silence et les ténèbres. J'achève bravement mon voyage de découvertes, et, parvenu au sommet de l'édifice, je cherche vainement la sonnette de la signora. Je frappe ; et après plusieurs appels répétés et inutiles, une petite grille s'ouvre ; j'entrevois une figure antique, éclairée par le reflet d'une lampe, et la question ordinaire m'est adressée par une voix de femme, appartenant à la sibylle, gardienne du logis.

Mon embarras, ma prononciation anglaise et le nom de la personne qui m'avait recommandé, expliquèrent bientôt ma situation et appuyèrent ma requête. On m'ouvrit. Dans l'antichambre brûlait un vaste brasier ou *forone*. Quelques domestiques endormis entouraient le foyer qui commençait à n'être plus que cendres. Sur une table antique, dont les dorures flétries et les incrustations en ébène remontaient au siècle précédent, j'aperçus une lampe presque éteinte, placée devant un grand crucifix d'ivoire posé de travers. Quelques tableaux de mauvais goût ressortaient sur le fond jaunâtre de la muraille ; et la première impression que je reçus ne m'eût point favorablement disposé, si ma qualité de voyageur aguerri ne m'eût appris à tout observer et à ne m'étonner de rien.

Le salon où je fus introduit répondait aux promesses de l'antichambre. L'un était à l'autre ce qu'est une édition in-folio à l'édition in-quarto du même ouvrage : même obscurité, même délabrement, même solennité. Au fond de la salle, sur un sofa dont le satin jadis bleu avait subi plus d'une fois l'épreuve et les outrages de la lessive, la déesse du lieu était assise : au centre se trouvait un brasier d'airain, rempli de bois vert. Point de cheminée, ni de

poêle. Du plafond, curieusement sculpté, descendait une chaîne de cuivre, qui soutenait une lampe de bronze. Sur une table, aussi vieille que celle de l'antichambre, étaient placés quelques fragmens de marbre, des médailles, et deux ou trois in-quarto oblongs, évidemment légués à la postérité studieuse par les membres du fameux *cinque cento*. Un froid glacial régnait dans la chambre, en dépit des tapisseries à personnages et du foyer italien qui devaient l'échauffer. Un cercle de fauteuils, privés depuis long-tems de l'or qui les embellissait, environnait la signora, sur les genoux de laquelle reposait *Farfaletta*, petite chienne grasse, ornée de rubans, que rien ne pouvait arracher à son profond sommeil, et que sa maîtresse caressait de tems en tems.

Un rayon faible s'échappait de la lampe, et le regard distinguait avec peine les peintures enfumées qui couvraient la muraille et ornaient le plafond. Cependant, une demi-heure après mon entrée dans ce sanctuaire, et quand je me fus habitué à sa ténébreuse majesté, je reconnus les cadres massifs du seizième siècle, les rosettes autrefois dorées, les arabesques bizarres, les sculptures lourdes et minutieusement ciselées, enfin toute la magnificence romaine du tems de Polydore de Caravage, mêlée aux allégories mythologiques empruntées à la latinité du Bas-Empire, et aux inventions singulières de l'époque du Borromini.

La composition de cette coterie, ou *conversazione*, n'était pas moins remarquable que l'appartement où ses membres se réunissaient. Non seulement ils appartenaient au *mezzo ceto*, dont j'ai parlé précédemment avec tout l'intérêt qu'il mérite, mais ils tenaient à une classe isolée et distincte que le *mezzo ceto* regarde avec vénération, et qui conserve, dans la ville de l'univers la plus féconde en antiquités curieuses, le feu sacré de la science archéologique.

A Rome, les arts sont tout; ce sont eux qui tiennent lieu de liberté, de patriotisme, de puissance, de commerce. Ils absorbent et développent toutes les facultés intellectuelles : ils sont la source commune des vices, des vertus, de l'ignorance et des lumières. Leur influence communique aux classes intermédiaires un caractère d'élégance qui manque absolument aux peuples du nord. Moins positifs, moins stables, moins moraux peut-être que les bourgeois des villes septentrionales; moins attachés à la vie domestique et moins pénétrés de l'importance des devoirs qu'elle impose; les simples particuliers sont exempts, à Rome, de cet égoïsme matériel et de cette médiocrité rustique, si commune à Londres, à Édinbourg, à Berlin. Ici vous trouvez plus de solidité, de simple bon sens et même de bonne foi : là, plus de jet, de feu, de politesse, et toujours une sensibilité mobile, avide de jouissances intellectuelles; le même caractère appartient à la bourgeoisie italienne de Naples, de Florence, de Milan, mais c'est à Rome qu'il domine. Il est étranger aux villes d'Allemagne, et à l'*Yeomanry*, même à la *Gentry* (1) des états britanniques.

Ne croyez pas que ce fanatisme des arts conduise ses sectateurs à de grandes ou d'utiles découvertes. Les antiquaires, qui sont les grands-prêtres de ce culte, se contentent d'une vaine érudition de détails; la philosophie, l'étendue des idées leur manquent; et l'on ne compte qu'un Visconti, un Cancellieri qui s'élèvent au-dessus de cette observation microscopique. Les discussions les plus animées, les recherches les plus intéressantes, les veilles les plus laborieuses, sont consacrées à un fragment de brique romaine, à un fût de colonne, à une lettre initiale : chacun bâtit sa théorie, comme un enfant son château de cartes, et renverse à grand bruit le frêle édifice de son voisin. On fait,

(1) La *Yeomanry* et la *Gentry* composent les classes des fermiers et des gentilshommes.

on défait, on refait la carte géographique de l'ancienne Rome ; c'est une source de débats, de travaux, de plaisirs vraiment intarissable. L'attention des Romains se concentre sur ces matières ; c'est là leur sphère ; ce sont leurs fatigues et leurs conquêtes. Dans la profonde léthargie où ils languissent, la découverte d'une médaille, le paradoxe d'un savant, réveillent leur curiosité, raniment leur activité et leur rendent ce sentiment de l'existence que tout contribue à leur faire perdre.

Quelles scènes divertissantes ont résulté dernièrement de ce patriotisme archéologique ! Après de longues conjectures et de longues dissertations, les savans de Rome avaient rêvé et fait croire à leurs adeptes, que le Tibre, leur fleuve sacré, devait nécessairement renfermer de grands trésors, ensevelis dans son sein pendant le moyen âge. La manie des antiquités eut alors un mois entier de jouissances, d'espérances, de désirs et de désappointemens, dont la succession bizarre et rapide fut une véritable comédie avec son exposition, ses péripéties et son burlesque dénouement. Les autorités supérieures, bien persuadées de la vérité du rêve et de l'existence des trésors enfouis dans le limon du fleuve, délibérèrent long-tems. Détournera-t-on le cours du Tibre ? Le desséchera-t-on ? Emploiera-t-on l'audace des plongeurs ? Toutes réflexions faites, une machine à draguer fut établie, *permissu superiorum*, et mise en mouvement, à la grande satisfaction de la capitale. Peuple, clergé, fonctionnaires publics, femmes et vieillards, étaient dans l'attente ; les Anglais préparaient les guinées et se réjouissaient d'avance de l'honneur qu'allait leur faire le partage des dépouilles des Goths. Le moment fatal arrive ; on drague, et l'on ne retire des eaux du Tibre qu'un limon épais et infect. On ne se décourage pas ; le lendemain, des pierres, des fragmens de marbre, un bras de statue, sortent du fleuve et excitent la curiosité au plus haut point. Des bulletins

comparables à ceux de la Grande Armée annonçaient ces succès à Rome ébahie. Le troisième jour, un poids énorme surcharge les filets; une statue entière, grande comme nature, est le premier trophée de la campagne. Quel triomphe! Cependant les artistes accourent, reconnaissent une statue moderne qui naguère encore ornait les jardins d'un prince; on pénètre la fraude, et l'on se moque surtout du nom de ce bateau à draguer (*la Méduse*), qui devait, comme l'autre Méduse mythologique, changer en pierre et en marbre le *stratum* limoneux qui garnissait le fleuve. A ce grand exploit succède la risée publique, et le projet est abandonné.

Heureux les Romains de pouvoir remplir ainsi le vide de leur tems, et suppléer à la stérilité de leurs fastes par ces dissensions et ces ambitions peu dangereuses! Aussi estiment-ils beaucoup les antiquaires, dont les efforts sont l'objet d'une espèce de superstition populaire, quoique les Lessing, les Winckelmann et les Visconti, en éclairant la science du flambeau de la philosophie, aient rejeté dans l'ombre et le néant la tourbe de leurs pâles imitateurs.

La signora D..., chez laquelle je me trouvais, occupait un rang distingué dans cette classe importante et révérée. En France une femme savante est un objet d'étonnement; en Angleterre un objet d'épigramme. Nos *blue stockings* (1) et leur pédantisme ont défrayé depuis vingt ans le théâtre et la satire. A Rome, au contraire, une femme écrit, péroré, elle ose même penser profondément, scientifiquement, sans abjurer son sexe et sans s'exposer au ridicule. Phénomène remarquable, surtout dans les contrées septentrionales de l'Italie; on connaît les Albrizzi, les Vittoria Colonna. J'ai vu la marquise de M., Minerve à la taille

(1) NOTE DU TR. *Blue-stockings*, bas-blens, sobriquet donné par Shéridan et ses amis aux femmes savantes et prétentieuses de la haute société anglaise. Le ridicule et le sobriquet durent encore en Angleterre.

gigantesque, présider l'Académie Tibérine et succomber sous le faix des éloges qui lui étaient prodigués. Une femme noble, qui avait embrassé vivement les opinions révolutionnaires, est célèbre pour avoir prononcé, dans son cercle académique et politique, un panégyrique de la polygamie, dont sa conduite privée réfutait les argumens très-hasardés. Enfin il est permis à toute femme, qui n'est ni très-jeune ni très-jolie, de se consacrer à la science, d'en adopter les livrées et d'en recevoir les honneurs.

Revenons à la maîtresse du cercle vénérable où je suis introduit : une figure maigre, des yeux étincelans et creux, une taille surbaissée, une physionomie pénétrante, scientifique, inquisitoriale, convenaient d'autant mieux à ses fonctions académiques et abstruses, qu'ils rappelaient moins les charmes de son sexe. A travers les lignes dures et peintes dont se composait son visage, une sorte de *bonhomie* naturelle apparaissait pour en modérer l'expression ; la vivacité du regard, la promptitude du geste, une certaine noblesse d'attitudes, se mêlaient à ces différens caractères ; il était impossible de la regarder ni comme une femme séduisante, ni comme une femme médiocre.

Toute sa gloire littéraire consistait dans un ouvrage intitulé *le Latium*. Pendant sa jeunesse, vouée aux intérêts et aux passions de la haute société, à laquelle cependant elle n'appartenait point par la naissance, elle avait lutté contre la toute-puissance des autorités françaises et refusé obstinément l'accès de sa maison aux sollicitations du gouverneur général français. Cette fermeté ou cet entêtement l'avait exposée à plus d'un péril qui n'avaient point ébranlé ses préjugés ou ses principes, et, parvenue à l'âge mûr, elle régnait paisiblement sur cette coterie où je fus accueilli avec la plus solennelle politesse, et où il me reste à introduire le lecteur.

(*New Monthly Magazine.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES
ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Astronomie.

Etoiles doubles. — Des combinaisons singulières d'étoiles observées par l'illustre Herschel auquel on doit cette découverte, ont excité le zèle des astronomes, et leurs travaux n'ont pas été sans fruits. Dans un Mémoire de M. South, inséré dans les *Transactions Philosophiques* de 1826, le nombre des étoiles doubles actuellement connues est porté à 838. Dans ce nombre, il y en a 16 qui forment ce qu'Herschel a nommé un *système binaire* : voici en quoi consiste cet assemblage.

Deux ou plusieurs étoiles peuvent paraître n'en faire qu'une seule, sans qu'elles aient aucune connexion entre elles; il suffit qu'elles soient à peu près en ligne droite, et que le spectateur se trouve sur le prolongement de cette ligne. Quelle que soit la position de la terre dans les espaces célestes, il y a toujours une multitude de lignes droites qui, partant de son centre, rencontreront plusieurs des astres innombrables disséminés dans l'espace. Pour se faire une idée de la multitude de ces astres, même sans tenir compte de ceux que les instrumens d'optique ne peuvent encore faire paraître à nos yeux, il suffit de rappeler qu'Herschel voyait passer plus de 50,000 étoiles par minute dans le champ de son télescope; mais l'espace auquel il bornait alors ses observations n'est qu'une infiniment petite portion de la voûte céleste. Il n'est donc pas étonnant que, dans cette foule immense d'astres divers, quelques-uns soient cachés en partie par d'autres qui sont plus rapprochés du specta-

leur, et cette apparence est ce qui constitue les *étoiles doubles*. Ce phénomène est tout-à-fait sans importance, et ce n'est pas ce dont Herschel s'est occupé ; mais en observant avec attention, assidument et long-tems, quelques-unes de ces étoiles doubles, il vit que leur position respective n'était pas constante, qu'elles avaient un mouvement combiné l'une par rapport à l'autre, et qu'on pouvait appliquer les lois de la gravitation universelle à ces mouvemens, rendre compte de l'accélération de la vitesse dans certaine position, de l'état stationnaire dans une autre : en un mot, il reconnut le mouvement de rotation de ces deux étoiles autour d'un centre commun, dans un orbite elliptique, comme celui que la terre parcourt autour du soleil ; ces étoiles forment ce que l'illustre astronome appelle un *système binaire*. Cette dénomination doit être restreinte aux étoiles doubles, quoiqu'on l'ait appliquée à celle du *Lynx* qui est triple, et qu'il faudrait nommer *système ternaire*. Par la même raison, l'étoile du *Lion*, qui est quadruple, formerait un *système quaternaire*, etc.

Ces astres sont le plus souvent très-peu lumineux : cependant, l'une des étoiles doubles de la constellation du *Bouvier* est hors de cette espèce de règle ; elle se compose d'une étoile de seconde grandeur, et d'une autre que les astronomes classent parmi celles de quatrième grandeur, d'après leur manière de mesurer l'éclat et les dimensions apparentes des corps célestes. La couleur varie, indépendamment de la grandeur apparente ; ainsi, dans le système quaternaire du *Lion*, deux étoiles sont rougeâtres et sensiblement égales ; les deux autres sont blanchâtres, très-petites et fort inégales. La plus brillante de celles du *Bouvier* est un peu jaune, et l'autre a une teinte bleue, etc. Dans les systèmes binaires proprement dits, les deux étoiles paraissent quelquefois de même grandeur, et, le plus souvent, elles sont inégales et de couleur différente.

Les mouvemens de quelques systèmes binaires ont été mesurés avec assez d'exactitude pour que l'on pût calculer la durée de leur révolution. Telle est l'étoile double de la constellation de *Cassiopee*, dont la plus grande des étoiles partielles a une teinte verdâtre, et la plus petite paraît bleue. Sa révolution sidérale, ou son *année*, fait à peu près sept cents années de notre planète. La révolution périodique du système ternaire du *Lynx* dure presque aussi long-tems; M. South l'évalue à six cent quarante-six ans. Remarquons, au sujet de ce système, qu'il présente une solution du fameux *problème des trois corps* sur lequel les plus grands géomètres se sont exercés fort long-tems. Mais quelque prix que l'on attache à ces premiers succès dans une carrière aussi nouvelle, on ne prendra pas moins d'intérêt aux recherches encore infructueuses dont l'étoile double de la *Grande Ourse* a été l'objet. Herschel, qui l'a observée le premier, dit que son mouvement est si rapide, qu'il est impossible d'en apercevoir les résultats de mois en mois; mais qu'on ne peut douter que les corps célestes dont ce système est composé, ne tournent autour d'un centre de gravité commun. Après ces observations commencées en 1781, M. Struve a remarqué, en 1820-1821, une altération considérable dans le mouvement de ces corps, et, d'année en année, ce changement devenant toujours plus sensible, il a fallu conclure que l'orbite de ces corps est une ellipse très-allongée. Ces données fournies par l'observation ne sont pas encore suffisantes pour qu'on puisse leur appliquer le calcul; et il faudra, selon M. South, une trentaine d'années pour les compléter. Pendant ce tems, les bons télescopes deviendront encore plus communs; avec ces instrumens perfectionnés, les observations prendront un plus haut degré de précision, et, en raison du nombre des observateurs et du soin qu'ils ne manqueront point de donner à leurs travaux, la moyenne entre les résultats

qu'ils auront obtenus ne pourra être fort éloignée de la vérité, et fournira de bons élémens au calcul. Ainsi, la loi de la gravitation universelle soumise à de nouvelles épreuves, et confirmée par les plus grands faits que l'homme puisse découvrir et mesurer, aura tous les caractères d'une loi de la nature; mais, alors comme aujourd'hui, ceux qui ne peuvent marcher, même de loin, sur les traces de Newton, de Clairaut, d'Herschel et de Laplace, refuseront d'admettre ce qu'il leur est impossible de connaître, et tenteront de mettre leurs hypothèses à la place de la vérité.

Quelques remarques d'une autre nature ajoutent encore à l'utilité des recherches sur les étoiles doubles et les systèmes binaires ou multipliés de ces corps célestes. Celui de la constellation de *Castor*, ainsi que celui du *Cygne*, semblent décrire des orbites circulaires; mais il reste à déterminer si cette apparence n'est pas l'effet de l'inclinaison du plan de l'orbite par rapport au rayon visuel. Le mouvement apparent de l'étoile du *Cygne* est tellement rapide, qu'on soupçonne que cette étoile est une des plus rapprochées de notre système planétaire, ce qui donnerait quelque espoir de mesurer sa distance : ce serait la première mesure de cette espèce qui ne fût pas une approximation trop incertaine. L'étoile double du *Bouvier* peut servir à mesurer la force des télescopes : un médiocre grossissement ne fait paraître qu'une tache brillante et allongée; quelques degrés de grossissement de plus commencent à montrer la séparation des deux astres; si le pouvoir amplifiant augmente encore, on reconnaît deux étoiles contiguës; enfin, en se servant des meilleurs instrumens que nos artistes puissent exécuter, ces étoiles sont séparées. On voit par ce fait qu'il reste encore beaucoup de découvertes à faire dans les espaces célestes, et que les Herschels des générations futures pourront acquérir une renommée aussi éclatante et aussi

bien méritée que celle de l'homme de génie qui leur ouvrit cette carrière.

L'astronomie physique eut la puissance d'enlever Herschel aux beaux arts ; mais elle l'a bien dédommagé par les jouissances attachées à de sublimes découvertes, par une vie paisible et honorée, et enfin, en gravant son nom, en caractères ineffaçables, sur le front de ces astres infinis qu'il a reconnus le premier, à l'aide des puissans instrumens dont il est l'inventeur.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que les étoiles binaires ne peuvent être comprises dans le nombre des étoiles fixes, puisqu'il est constant qu'elles décrivent un orbite. Au surplus, l'épithète de *fixe* ne convient à aucune étoile. Si celles qui sont isolées ne gravitent point autour d'un centre, il paraît qu'elles se meuvent dans l'espace. Le soleil lui-même s'avance vers la constellation d'*Hercule*, en traînant à sa suite ses planètes qui, dans ce mouvement, continuent à garder leurs distances respectives. Sans doute cet astre poursuivra indéfiniment, dans l'immensité de l'espace, son voyage éternel.

Sciences Naturelles.

Nouveaux détails sur le loris paresseux, ou paresseux du Bengal. — « Cet intéressant petit quadrupède, dit M. Baird, n'a jamais été complètement connu des naturalistes, ni décrit sans erreurs ou sans de graves omissions. Quoique Vosmaer et Sir W. Jones aient écrit son histoire, et que Sir Anthony Carlisle l'ait disséqué, il restait encore beaucoup à découvrir dans son organisation, et dans ses habitudes et sa manière de vivre. Ses yeux et sa langue ont une conformation particulière que l'habile anatomiste n'a pas remarquée ; ses mouvemens n'avaient été

observés que relativement à leur vitesse, sans considérer le mode d'exécution qui, cependant, est très-remarquable dans cette espèce. Sans discuter la valeur des motifs qui ont déterminé les naturalistes à établir le genre *Loris*, il est certain que celui dont il s'agit forme, dans ce genre, une espèce distincte, dont l'Inde est la patrie. J'en possède un individu qui vient du Pinang ; son pelage est d'un brun foncé, avec une raie sur le dos, où le noir domine. Son poil est court, mais très-épais, de manière que l'animal est parfaitement garanti des atteintes du froid, ce qui semble peu utile dans les pays qu'il habite ; mais comme il passe la plus grande partie de la journée dans l'inaction, il a besoin de plus de chaleur que ceux qui font un exercice plus ou moins prolongé. Ses yeux arrondis en demi-sphère, très-rapprochés, grands et saillans, ont beaucoup d'éclat dans l'ombre, surtout lorsque l'animal est irrité ; ils paraissent alors aussi brillans que deux petits globes de feu ; les paupières disposées obliquement donnent au clignotement une apparence fort étrange, et que la mobilité de la paupière inférieure rend encore plus singulier. Dans l'homme, ainsi que dans les animaux, dont les yeux sont pourvus de paupières mobiles, celle de dessous ne se meut presque point, et celle de dessus parcourt presque toute l'étendue du globe de l'œil : les yeux du loris présentent une structure directement opposée à celle-là.

» La langue diffère encore plus, dans cette espèce, de celle des autres quadrupèdes : le loris paresseux est peut-être le seul où cet organe soit double. Au-dessous de la langue ordinaire, on en voit une autre dont l'usage est fort difficile à deviner ; elle est blanche, étroite, pointue ; l'une et l'autre sont également en fonctions lorsque l'animal mange ou boit. Peut-être la seconde langue est-elle destinée à retenir dans la bouche quelque aliment que l'animal veut savourer à loisir, ou à saisir des insectes tels que des sau-

terelles, des araignées; mais je n'ai jamais pu voir un emploi distinct de cet organe additionnel, et toujours les deux langues m'ont paru agir en même tems. Il est étonnant qu'une conformation aussi remarquable ait échappé à l'œil exercé de Carlisle.

» L'index des pieds de derrière est muni d'un ongle recourbé en faucille, et ceux des autres doigts sont aplatis et pointus. La nourriture du loris est assez variée; il s'accommode de presque tous les alimens, mais il préfère les bananes à tous ceux qu'on peut lui offrir. Naturellement et habituellement frugivore, ce n'est peut-être que par besoin qu'il mange quelquefois les petits oiseaux qu'il peut attraper. Quand je donnais une orange à mon petit captif, je le voyais fort embarrassé pour l'ouvrir et en sucer la pulpe, et je lui épargnais rarement cette fatigue, parce que je me plaisais à observer ses manœuvres. Il s'étendait au fond de sa cage, et travaillant de ses deux pattes de devant, il parvenait à détacher un morceau d'orange, et le mettait dans sa bouche. M. Vosmaer qui put observer, ainsi que moi, cet animal dans une cage, dit qu'il mange volontiers le biscuit sec, et qu'il le refuse, s'il est humecté. J'ai vu tout le contraire : l'individu que je possédais ne touchait pas au biscuit sec, et le mangeait avec avidité quand je l'avais fait tremper; il commençait par le lécher avec sa langue supérieure, qui est mince et flexible comme celle du chat.

» C'est à juste titre que ce loris est nommé *paresseux* : ses mouvemens sont d'une lenteur extrême, et encore ne se meut-il que rarement. Pendant le jour, mon prisonnier se tenait accroupi, appuyé contre les barreaux de sa cage, roulé en pelote, la tête sur la poitrine, les pattes de derrière ramenées sur le ventre. Il dormait ainsi, ou paraissait dormir, s'il n'était point dérangé. Quand il se met à grimper sur un arbre, il procède à cette opération avec

méthode, en la divisant en plusieurs tems séparés par de courts intervalles de repos : une de ses pattes de devant saisit une branche, l'autre vient ensuite, et quand l'animal est bien assuré de la solidité de ce nouveau point d'appui, il met en mouvement, l'une après l'autre, ses pattes de derrière, et ne passe à une autre branche qu'après avoir examiné soigneusement s'il est bien cramponné sur celle qui le porte. Lorsqu'on l'irrite, il pousse des cris pénétrants et plaintifs, et mord cruellement les agresseurs s'il peut les atteindre. Je l'ai vu, dans des accès de violente colère, se jeter à corps perdu, et sans les précautions ordinaires, pour saisir avec ses dents le doigt provocateur. Hors ces cas, ses pattes de derrière lui servent toujours de support et de levier pour porter en avant ou en haut la masse de son petit corps, et, sans les secousses qu'il se donne ainsi, ses mouvemens seraient encore plus lents.

Chenilles processionnaires de la Nouvelle-Galles du Sud. — Ces chenilles, dont on ne donne pas la description, sont un fléau bien plus redoutable que celles que l'on connaît en Europe. Leurs migrations dévastatrices embrassent un espace très-étendu. Elles arrivent quelquefois si subitement et en si grand nombre, que les cultivateurs ont imaginé, pour expliquer ce phénomène, la seule hypothèse qui paraisse admissible au premier coup-d'œil ; ils pensent que des vents chauds leur apportent ces légions dévorantes. Elles ne s'éparpillent pas dans les champs, pour marauder partout à la fois : leur marche est régulière, en colonnes serrées, quelquefois d'une largeur de plusieurs pouces ; elles sont entassées les unes sur les autres comme les jeunes abeilles d'un essaim. A mesure qu'elles avancent, en serpentant à travers les plantes, toute la verdure disparaît ; on pourrait croire qu'un corps embrasé a tracé ce sillon desséché, si les dégoûtans et fétides excréments dont il est

rempli dans toute sa longueur, n'indiquaient point trop clairement son origine. Il y a cependant des plantes que ces chenilles épargnent, et d'autres qu'elles évitent. Elles envoient quelques éclaireurs en avant, ou plus exactement quelques chenilles plus lestes que les autres paraissent servir de guides à la colonne ; mais l'arrière-garde marche en désordre, et le nombre des traîneurs est très-considérable. La manœuvre pour le passage d'un ruisseau n'est pas moins singulière et digne d'attention que plusieurs actes qu'on admire dans les abeilles : tant que l'abeille est dans l'état de larve, elle ne manifeste aucun instinct (1) ; ce n'est que dans l'état d'insecte parfait qu'elle développe et exerce ses facultés ; mais les chenilles dont nous parlons, quoiqu'elles ne soient que la première ébauche de l'insecte qui sera formé par leurs métamorphoses successives, semblent pourvues d'un discernement exquis, d'une intelligence, de facultés qu'on n'a jamais observées dans aucun papillon. Quand une de leurs colonnes en marche arrive au bord d'un ruisseau, elle le suit jusqu'à ce qu'elle rencontre une pente douce qui se prolonge dans l'eau, et alors la descente commence en bon ordre. Lorsque la tête de la colonne atteint l'élément liquide, elle ne craint pas de se mettre à flot, et toute le reste la suit ; mais comme le courant entraîne tout ce qui est à la nage, la ligne s'allonge, forme à la surface de l'eau une sorte de train d'une infinité de petites pièces toutes accrochées les unes après les autres, et s'agitant avec une vigueur extraordinaire. Ce corps flottant est disposé d'une manière oblique, par rapport au courant ; le spectateur remarque bientôt qu'il se rapproche du bord opposé, qu'il l'atteint, et alors la tête de la colonne, ayant pris terre, tire après elle les chenilles qu'elle tient accrochées, et celles-ci rendent le même service à celles

(1) Voyez l'article sur *les Abeilles* dans notre 23^e numéro.

qui les suivent. L'observateur qui rapporte ces détails ajoute que les colonnes de marche de ces chenilles sont quelquefois si serrées, qu'en posant le pied dessus on en écrase plusieurs centaines à la fois.

Chiru, ou *licorne de l'Himalaïah*. — Suivant des relations unanimes venues du Tibet et du Boutan, cet animal était une véritable licorne, avec une corne unique au milieu de son front; à l'appui de ces récits de témoins oculaires, on produisait cette corne caractéristique dont la Société Asiatique est aujourd'hui très-bien pourvue; il semblait qu'aucun doute raisonnable ne pût subsister en présence d'un aussi grand appareil de preuves. Voilà cependant qu'un homme judicieux, M. Hodgson, intendant général de l'Inde, renverse tout cet échafaudage, restitue au chiru ses deux cornes, et ne reconnaît, dans ce quadrupède si vanté, qu'une nouvelle espèce de gazelle dont la taille, la forme et les mœurs n'offrent rien qui puisse la faire sortir de la nombreuse famille des antilopes. M. Hodgson a fait l'acquisition de la peau et des cornes d'un individu de cette espèce, mort dans la belle ménagerie du rajah du Népal, et il en a fait présent à la Société Asiatique. Les Hindous qui lui apportèrent cette dépouille lui apprirent que le pays où les chirus sont en plus grand nombre est le *Tingri-maidan*, belle vallée, dans la chaîne de l'Himalaïah, où l'on trouve beaucoup de sel. Ces animaux y vivent en troupe, fuient à la moindre apparence de danger, surtout à l'aspect de l'homme; mais si la retraite leur est coupée, ils résistent avec courage, et opposent aux agresseurs leurs rangs serrés et des lignes de têtes armées de cornes aiguës.

Comme tous les animaux du même genre, le chiru est plus timide que sauvage. L'individu qui vécut plusieurs années dans la ménagerie du rajah du Népal était devenu

familier, se laissait approcher et toucher : la grande chaleur le faisait souffrir. Habitant d'une région montagneuse et froide, il ne s'accommode point de la température des plaines de l'Hindostan. Ses longues cornes noires, aiguës, contournées, projetées un peu en avant, et les soies qui garnissent ses lèvres et le tour de ses naseaux, sont les caractères les plus remarquables de son espèce. Quant à la beauté des yeux et à l'élégance des formes, M. Hodgson assure que le chiru n'est inférieur à aucune autre gazelle.

Ainsi, l'ancien continent n'a point de licornes. On chercherait vainement en Amérique une espèce qui eût quelque analogie avec ces animaux. On ne pourrait donc les trouver que dans l'Océanie, dont la zoologie n'est pas encore entièrement connue, ou dans l'imagination des poètes et des romanciers.

Statistique.

Accroissemens du commerce et de la population de Singapore. — On sait quels progrès rapides a faits cet établissement, par suite de la liberté dont il jouit au milieu de l'asservissement général de l'Inde (1). Voici à cet égard quelques nouveaux détails que nous puisons dans la *Chronique de Singapore*, journal anglais publié dans cette ville. Les importations de 1826 ont été de 6,863,581 dollars, et les exportations de 6,422,845 : ce qui présente un accroissement de 1,059,660 dollars sur celles de 1825, dont nous avons donné le relevé dans un précédent numéro.

Voici les principaux articles du commerce de Singapore :

	Importations.	Exportations.
Café.. .. .	231,110	270,903 dollars.
Poudre d'or.. .. .	156,492	248 940
Nankins.. .. .	293,760	21,553

(1) Voyez à cet égard des détails d'un haut intérêt dans le numéro 6 de la *Revue Britannique*.

	Importations.	Exportations.
Opium.....	1,174,712	868,955
Soie brute.....	428,094	275,370
Étain.....	827,118	454,375
Tabac.....	199,465	98,060

La population de cet établissement est aujourd'hui de 13,732 ames, composée comme il suit :

	Hommes.	Femmes.
Européens.....	69	18
Américains.....	16	3
Chrétiens indigènes.....	128	60
Arabes.....	18	0
Chinois.....	5,747	341
Malais.....	2,501	2,289
Bugies.....	666	576
Javanais.....	174	93
Hindous du Bengal.....	209	35
Hindous de la côte de Coromandel.....	772	5
Caffres.....	2	3
Siamois.....	5	2
TOTAL ..	10,307	3,425

Consommations de Londres et de Paris, de la France et de l'Angleterre. — La population de Paris ne fait que les trois quarts de celle de Londres, et, par conséquent, on doit s'attendre à trouver le même rapport entre les subsistances journalières de ces deux capitales. Mais les différentes sortes de subsistances y sont réparties de manière qu'il est très-difficile de se faire une idée juste de la somme totale. On a constaté que le nombre des bêtes à cornes consommées à Paris n'est que la moitié de celui que l'on vend au marché de Smithfield, pour les boucheries de Londres, et qu'on observe presque le même rapport entre la consommation de moutons et d'agneaux. On manque de données positives pour comparer les consommations en grains; mais des approximations, auxquelles on peut se fier, établissent qu'à cet égard Londres est au-dessous de Paris.

Dans cette dernière capitale, les boulangers emploient annuellement 547,508 sacs de farine qui donnent 113,880,000 kilogrammes de pain. A Londres on estime que l'on ne consomme guère plus de 30,000,000 de kilogrammes de pain.

Voici un tableau comparatif entre la consommation de la France et celle de la Grande-Bretagne pour les boissons et quelques denrées de luxe :

	France.	Grande-Bretagne.
Sucre (1824).....	128,000,000	448,000,000
Thé.....	195,000	22,750,000
Café (1824).....	28,100,000	8,100,000
Tabac (<i>Id.</i>).....	7,200,000	16,900,000
Vin (<i>Id.</i>) (anciens gallons).....	700,000,000	6,210,000
Esprits (1826) {	tirés du dehors.....	3,960,000
	fabriqués dans l'intérieur..	5,770,000
Bière (1826).....	155,000,000	420,000,000

Afin de rendre l'usage de ce tableau plus commode et plus étendu, en y faisant entrer la population de la France et de la Grande-Bretagne, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs la consommation des mêmes objets, dans ces deux pays, *pour un million d'habitans.*

	Français.	Anglais.
Sucre.....	4,270,000	22,400,000
Thé.....	6,000	1,137,000
Café.....	670,000	400,000
Tabac.....	273,000	835,000
Vin.....	23,300,200	310,000
Esprits.....	190,000	1,400,000
Bière.....	5,170,000	22,000,000

On peut conclure de cet état que, contrairement à l'opinion commune, les consommations alimentaires des Anglais sont, à tout prendre, très-supérieures à celles des Français. L'erreur accréditée à cet égard résulte de ce qu'on a confondu la qualité des alimens consommés dans la Grande-Bretagne avec la manière dont on les y prépare. Parce

qu'on y fait en général assez mal la cuisine, on a supposé que la diète ordinaire des Anglais était moins variée et moins abondante que la nôtre; mais la fausseté de cette supposition est démontrée par le tableau ci-dessus.

Des sutties (1). — On vient de publier un recueil de pièces officielles soumises au parlement, pendant la dernière session, et toutes relatives au suicide des veuves indiennes. Après les avoir lus, on ne peut malheureusement espérer de voir de sitôt la destruction de cette barbare coutume. Le fanatisme des Brahmes, qui les a portés depuis des siècles à encourager le meurtre volontaire de tant de jeunes veuves, ne saurait être extirpé d'un seul coup. Malgré tous les efforts des Européens, on reconnaît avec peine que le nombre des *sutties* ne diminue point; ainsi, dans les différens districts du ressort de la présidence du fort William, il s'était élevé à 575 en 1823; il a été de 572 en 1824; presque la moitié des victimes appartenait à la caste des Brahmes :

	Au-dessous de 20 ans.	Entre 20 et 40.	Entre 40 et 60.	Au-dessus de 60.	Tot. l.
Caste des Brahmines. . .	11	103	102	35	} 572
Autres castes.	13	115	132	61	
	<hr/> 24	<hr/> 218	<hr/> 234	<hr/> 96	<hr/> 572

Comment cette horrible pratique peut-elle se concilier avec la fameuse profession de foi des Brahmes, que Dieu ne veut de nous que la charité et les bonnes œuvres? Ils abhorrent l'effusion du sang, et ils favorisent cette coutume impie!

Bien que ces sacrifices soient aussi fréquens que dans les années antérieures, on ne saurait néanmoins douter que la

(1) On donne le nom de *sutties* aux veuves qui se détruisent volontairement sur le bûcher de leurs maris.

présence des Européens n'ait amené des changemens dans les idées de quelques Hindous ; on en trouve souvent qui fuient ces scènes d'horreur et qui s'efforcent de dissuader les malheureuses femmes qui consentent à se détruire. Il y a même des endroits où un assez grand nombre d'habitans désirerait voir cesser ces affreux supplices ; mais si l'autorité prenait, à cet égard, des mesures vigoureuses, la superstition est encore si enracinée dans l'esprit du peuple, qu'on ne saurait prévoir toutes les suites d'une telle tentative.

Déjà nous avons eu occasion de parler du rajah de Tanjore (1), Ragonath Tondiman, de ses vertus, et de ses efforts pour placer ses sujets au niveau des idées nouvelles, et pour les faire renoncer à leurs préjugés barbares. Il a solennellement interdit à sa femme de s'immoler après sa mort, et partout où son influence peut avoir quelque force, il s'oppose aux sacrifices des *sutties*. Il a su arracher au supplice plusieurs malheureuses veuves que sa générosité soutient maintenant. Il est, toutefois, bien persuadé qu'il est indispensable d'agir avec une extrême prudence et beaucoup de ménagemens ; qu'il faut tout attendre du tems et de la persuasion, et qu'un acte d'autorité pourrait produire des effets tout-à-fait contraires à ceux que l'on aurait espérés.

Les changemens que l'on est déjà parvenu à introduire dans le mode de construction du bûcher, sont d'une grande importance. La victime n'est plus attachée ; et il est préparé de manière qu'elle puisse s'échapper si elle renonce à sa résolution. Les journaux de Bombay rapportent plusieurs traits qui montrent les bons effets de cette amélioration ; nous allons transcrire ici la lettre de M. Pringle de Pounah, que nous avons sous les yeux :

(1) Voyez, dans notre 13^e numéro, l'article intitulé *Mrs. Damer et le roi de Tanjore*.

« Ayant appris à Pipulwundi, où je me trouvais alors, qu'une *suttie* devait se sacrifier au village de Bori, je m'y rendis aussitôt pour tâcher de sauver cette nouvelle victime, mais je vis qu'on avait employé tous les argumens possibles pour la dissuader, et sans y réussir. Je lui expliquai qu'il ne pouvait y avoir de honte à ne pas s'immoler; que, si elle avait de l'inquiétude pour son avenir, j'aurais soin qu'elle ne manquât de rien, tandis que si, persistant dans sa résolution, elle ne pouvait supporter son supplice et s'échappait du milieu des flammes, elle s'exposait à être décastrée et à voir sa réputation flétrie; mais tout fut inutile. Elle sourit à mes dernières paroles, en me répondant que ce n'était pas par un enthousiasme soudain qu'elle s'était déterminée; qu'elle avait juré à son mari de ne pas lui survivre, qu'elle tiendrait sa promesse, et que, si elle eût voulu vivre encore, elle aurait trouvé protection chez ses enfans et dans sa famille, sans être obligée de recourir à des appuis étrangers. Quant au bûcher, ajouta-t-elle, la facilité de fuir servira à prouver ma fermeté, et je vous prie d'assister à mon sacrifice; je saurai mourir avec courage. Cette malheureuse femme pouvait être âgée de 50 à 60 ans; elle avait deux fils, et plusieurs petits enfans; son mari était mort trois jours auparavant. La veille, elle s'était rendue à Ala, où une autre *suttie* avait été brûlée, et elle avait assisté à toute la cérémonie. A son retour, elle avait exprimé sa volonté de se brûler seule sur le corps de son époux, aux grands regrets de sa famille et de ses amis, qui, pendant toute la nuit, cherchèrent à l'en dissuader, mais sans y parvenir. Je savais que le bûcher à Ala avait été construit d'après l'ancien usage; je m'y opposai formellement contre la volonté des brahmines. On couvrit la terre de bois très-sec et de bouse de vache; on l'entoura de paille et de foin, mais on laissa l'un des côtés entièrement libre. Après quelques pra-

tiques préliminaires , la victime s'approcha : je la priai de nouveau de ne pas aller plus loin ; mais elle me répliqua que sa résolution était bien prise : elle avait conservé toute sa présence d'esprit. Cependant, après qu'elle eut rempli les dernières cérémonies au pied du bûcher, elle parut défaillir. On l'aida à y monter ; ses deux fils y mirent le feu ; pas un seul mot ne fut prononcé. Les flammes se propagèrent en peu de tems ; elle se leva tout-à-coup , puis s'affaissa entièrement , et on entendit des cris douloureux pendant trois à quatre minutes. Les spectateurs admiraient son courage ; mais elle était âgée, et peut-être sa faiblesse l'empêcha-t-elle de fuir ; autrement je crois que la nature humaine aurait parlé trop fortement pour qu'elle eût pu résister à cet affreux supplice. »

Commerce.

Consommation et commerce de l'opium en Chine. — Le débit de l'opium dans l'empire chinois est défendu par des lois très-sévères ; mais le goût l'emporte, et l'avidité du marchand lui fait braver les amendes, les châtimens corporels, la destruction de sa boutique, l'incendie de sa maison, car la loi condamne aux flammes toute maison coupable d'avoir recélé cette dangereuse substance. Chaque année la demande d'opium est à peu près la même, et le commerce y satisfait régulièrement, ce qui annonce que l'équilibre s'est établi entre l'activité et les ruses des vendeurs, et la vigilance des agens de l'autorité. Pour donner une idée des périls auxquels s'exposent les spéculateurs sur l'opium, il suffira de rapporter ce fait : Une caisse de cette drogue, qui avait coûté 800 dollars à Canton, fut vendue 8,000 dollars à Pékin. Les Chinois le prennent de diverses manières; celle à laquelle ils paraissent donner la préférence, n'est que peu ou point connue en Europe ; ils le mêlent

avec leur tabac, et la fumée de ce mélange les plonge dans une délicieuse ivresse. L'opium du Bengal est celui qu'on recherche le plus pour fumer, à cause de son parfum; mais les amateurs qui désirent des impressions plus fortes, suivies d'une ivresse plus complète, mâchent l'opium au lieu de le fumer, et ils demandent celui de Malwa, le plus riche en morphine. C'est aussi pour la même raison que cet opium est généralement préféré dans les îles de l'Asie. Il avait même pris une telle faveur sur le marché de Canton, que les opiums de Patna, de Bénarès, du Bengal et de Turquie étaient menacés d'une baisse considérable, et même d'un entier abandon.

En présentant le tableau des ventes faites aux marchands chinois, depuis l'année 1821, dans les royaumes de Patna, Bénarès et Malwa, la *Chronique de Singapore* fournit quelques détails assez curieux sur le commerce et la consommation de l'opium en Chine :

En 1821.

2,910	Caisses d'opium de Patna et de Bénarès furent vendues au cours moyen de 2,075 dollars, ou 11,412 fr. 50 c. par caisse.	6,038,250 (33,210,375)
1,718	Caisses d'opium de Malwa, au cours moyen de 1,290 drs, ou 7,095 fr.	2,276,350 (12,519,925)
4,628	Caisses. Total général.	8,314,600 (45,730,300)

En 1822.

1,822	Caisses du Patna et du Bénarès, au cours moyen de 2,315 drs, ou 12,732 fr. 50 c.	2,828,930 (15,559,115)
4,000	Caisses du Malwa, au cours de 1,290 drs, ou 7,095 fr.	5,160,000 (28,380,000)
5,822	Caisses. Total général.	7,988,930 (43,939,115)

En 1823.

2,910	Caisses du Patna et du Bénarès, au cours moyen de 1,600 drs, ou 8,800 fr. par caisse.	4,656,000 (25,608,000)
4,170	Caisses du Malwa, au cours de 925 drs, ou 5,087 fr. 50 c.	3,859,100 (21,225,050)
7,080	Caisses. Total général.	8,515,100 (46,833,050)

En 1824.

2,655	Caisses du Patna et du Bénarès, au cours de 1,175 drs, ou 6,462 fr. 50 c ..	3,119,625 (17,157,937 50)
6,000	Caisses du Malwa, au cours de 750 drs, ou 4,125 fr.....	4,500,000 (24,750,000 »)
8,655	Caisses. Total général....	7,619,625 (41,907,937 50)

En 1825.

3,442	Caisses du Patna et du Bénarès, au cours de 975 dol. ou 5,362 fr. 50 c.....	3,355,950 (18,457,725)
6,276	Caisses du Malwa, au cours de 705 dol. ou 3,877 fr. 50 c.....	4,403,430 (24,218,865)
9,718	Caisses. Total général....	7,759,380 (42,676,590)

Ainsi, pendant ces cinq dernières années, la Chine a consommé 13,739 caisses d'opium de Patna et de Bénarès, valeur de 19,998,755 dol. ou 109,993,152 fr. 50 c. — Année moyenne, 2,747 caisses, valeur de 3,999,751 dol. ou 21,998,630 fr. 50 c. — Elle a consommé 22,166 caisses d'opium de Malwa pendant cette même période, valeur de 20,198,880 dol. ou 111,093,840 fr. — Année moyenne, 4,433 caisses, valeur de 4,039,527 dol. ou 22,217,398 fr. 50 centimes.

Comme le Malwa, indépendamment de l'infériorité de son prix, contient $1\frac{4}{20}$ d'opium pur, il est plus recherché que celui de Patna et de Bénarès, qui n'en contient que $9\frac{2}{20}$. Cette préférence s'est encore plus manifestée en 1826.

Au 1^{er} avril dernier on comptait sur place

966	Caisses du Malwa.
3,800	Dans les magasins de la compagnie, pour les ventes de l'année. Le nombre de caisses venues par contrebande des établissemens portugais était de
1,600	

Total. 6,366, qui présenteraient un effectif de 5,629,400 dol. ou 30,561,700 f. au cours de 900 dol. ou 4,950 fr. par caisse.

A la même époque on comptait sur place

1,645	Caisses du Patna et Bénarès;
	Et dans les magasins de la compagnie
2,800	Caisses.

Total. 4,445, qui, au cours de 1,050 dol. ou 5,775 fr. par caisse, devaient offrir un effectif de 4,667,250 dol. ou 25,669,875 fr.

BOURSE DE LONDRES.

Prix des actions dans les différens canaux, docks, travaux hydrauliques, compagnies des mines, etc., etc., pendant le mois d'août 1827.

	Prix primitif des Actions.	MONTANT des versements des Actionnaires.	COURS en Août 1827.
CANAUX.			
Ashton.....	"	100	130
Birmingham.....	"	17 10	305
Coventry.....	"	100	1250
Elesmere et Chester.....	"	133	110
Grande Jonction.....	"	100	310
Huddersfield.....	"	57	17
Kennet et Avon.....	"	40	31
Lancastre.....	"	47	33
Leeds et Liverpool.....	"	100	300
Oxford.....	"	100	740
Régent.....	"	40	50 5
Rochdale.....	"	85	100
Stafford et Worcester.....	"	140	800
Trent et Mersey.....	"	100	1800
Warwick et Birmingham.....	"	100	205
Worcester et <i>idem</i>	"	78	50
DOCKS.			
Commercial.....	"	100	84
Indes orientales.....	"	100	84
Londres.....	"	100	86 10
Ste.-Catherine.....	100	60	60
Indes occidentales.....	"	100	206
TRAVAUX HYDRAULIQUES.			
Londres (orientale).....	"	100	122
Grande Jonction.....	"	50	65
Kent.....	"	100	30
Londres (méridionale).....	"	100	90
Middlesex occidental.....	"	60	68
COMPAGNIES DU GAZ.			
Cité de Londres.....	100	90	167 10
Nouvelle cité de Londres.....	100	50	92 10
Phénix.....	50	31	35 5
Impériale.....	"	50	47
Générale unie.....	50	40	22 10
Westminster.....	"	50	57 10
COMPAGNIES D'ASSURANCE.			
Albion.....	500	50	56
Alliance.....	100	10	9
<i>Il. maritime</i>	100	5	4 10
Atlas.....	50	5	9 10
British commercial.....	50	5	4 15
Globe.....	"	100	151 10
Gardian.....	100	10	21
Hope.....	50	5	5
Impériale.....	500	50	95
<i>il. sur la vie</i>	100	10	8
Law life.....	100	10	10
Londres.....	25	12 10	20 10
Protecteur.....	20	2	1 5
Rock.....	20	2	3
Echange royal.....	"	100	260

	PRIX primitif des Actions.	MONTANT des versemens des Ac- tionnaires	Cours en Juillet 1827.
COMPAGNIES DES MINES.			
Anglo-Mexicaine.	100	85	27 10
<i>Id.</i> Chilienne.	100		
Bolano.	400	375	275
Brésilienne.	100	20	38
Colombienne.	100	20	0
Mexicaine.	100	21	6
Real del monte.	400	400	385
Mexicaine-Unie.	40	32 10	12
SOCIÉTÉS DIVERSES.			
Compagnie d'Agriculture Anstralienne.	100	11	18
Exploitation du fer anglais.	100	40	12
Compagnie d'Agriculture du Canada.	100	10	7
<i>Id.</i> de la Colombie.	100		
Navigatiou par la vapeur.	100	13	3 10
Banque provinciale irlandaise.	100	25	22
Compagnie de Rio de la Plata.	100		
<i>Id.</i> de la terre de Van Diemen.	100	4	2
Reversionary interest society.	100	65	62
Compagnie du passage sous la Tamise.	50	42	6
Pont de Waterloo.	100	100	5
Pont de Vauxhall.	100		

*Cours des fonds publics anglais et étrangers, depuis
le 24 juillet 1827 jusqu'au 24 août 1827.*

FONDS ANGLAIS.	Plus haut.	Plus bas.	dern. cours.
Bank Stock, 8 p. o/o.	217	210 1/4.	212
3 pour o/o consolidés.	89 1/2.	86	86 3/4
3 p. o/o réduit.	90 1/4.	86 3/4.	87 1/2
3 1/2 p. o/o réduit.	96 7/8.	93 1/2.	94
Nouveau 4 p. o/o.	102 5/8.	100 1/4.	100 1/2
Longues annuités expirant en 1860.	20 5/16.	19 3/4.	19 7/8
Fonds de l'Inde, 10 1/2 p. o/o.	263	252 1/4.	254
Obligations de l'Inde, 4 p. o/o.	96s. p. m.	87 s. p. m.	88s. p. m.
Billets de l'Échiquier, 2 d. par jour.	62 s. p. m.	56 s. p. m.	58s. p. m.

FONDS ÉTRANGERS.	Plus haut	Plus bas.	dern. cours.
Obligations autrichiennes, 5 p. o/o.....	94 5/8..	92 1/2..	93 »
<i>Id.</i> du Brésil..... <i>id.</i>	68.....	60.....	66 1/2
<i>Id.</i> de Buenos-Ayres.... 6 p. o/o.....	65.....	58 3/4..	64 »
<i>Id.</i> du Chili..... <i>id.</i>	31 1/2..	29.....	29 »
<i>Id.</i> de Colombie, 1822.. <i>id.</i>	30.....	26.....	26 1/2
<i>Id.</i> <i>id.</i> , 1824.. <i>id.</i>	34.....	29 1/2..	30 1/2
<i>Id.</i> du Danemark.... 3 p. o/o.....	64 1/2..	62 1/2..	62 1/2
Rentes françaises..... 5 p. o/o.....	104 1/2..	103.....	104 »
<i>Id.</i> 3 p. o/o.....	74 1/2..	73.....	74 »
Obligations grecques.... 5 p. o/o.....	16.....	14 1/2..	15 1/2
<i>Id.</i> Mexicaines..... 5 p. o/o.....	58 1/2..	55.....	55 »
<i>Id.</i> <i>Id.</i> 6 p. o/o.....	71.....	66 1/2..	66 1/2
<i>Id.</i> Péruviennes..... 6 p. o/o.....	27.....	26.....	26 »
<i>Id.</i> Portugaises..... 5 p. o/o.....	76 1/2..	74 1/2..	75 »
<i>Id.</i> Prussiennes, 1818.... <i>id.</i>	101 1/4..	100 1/4..	101 »
<i>Id.</i> <i>id.</i> 1822..... <i>id.</i>	99 3/4..	99.....	99 3/4
<i>Id.</i> Russes..... <i>id.</i>	97 1/4..	94 1/8..	96 »
<i>Id.</i> Espagnoles..... <i>id.</i>	10 1/2..	8 3/4..	10 1/4

FIN DU TREIZIÈME VOLUME,

TABLE

DES MATIÈRES DU TREIZIÈME VOLUME.

	Pag.
INDUSTRIE. — Exploitation des mines de Cornouaille et de celles du Nouveau-Monde. (<i>Quarterly Review.</i>) . . .	5
Commencemens, progrès, état actuel et avenir des fabriques de coton en Angleterre. (<i>Edinburgh Review.</i>)	193
BEAUX ESPRITS CONTEMPORAINS. — Horne Tooke. (<i>New Monthly Magazine.</i>)	56
Malthus (<i>Id.</i>)	247
HISTOIRE NATURELLE. — Les serpens à sonnettes. (<i>Philosophical Journal.</i>)	49
Le volcan des îles Sandwich. (<i>American Journal of Sciences and Arts.</i>)	227
HISTOIRE. — Révolution du Danemarck. (<i>Edinburgh Review.</i>)	62
Mémoires de Wolfe Tone. (<i>London Magazine.</i>)	151
Gouvernement démocratique de Venise. (<i>Edinburgh Review.</i>)	282
VOYAGES. — STATISTIQUE. — La Mésopotamie. (<i>London Magazine.</i>)	119
Etablissemens anglais dans l'Amérique du Nord. (<i>Westminster Review.</i>)	515
Souvenirs de l'Italie, n° 2. (<i>New Monthly Mag.</i>) . . .	541
Les indigènes de l'Amérique du Nord. (<i>North American Review.</i>)	89
DE LA LIBERTÉ des femmes en Asie et de leur esclavage en Europe. (<i>Blackwod's Edinburgh Magazine.</i>) . . .	265
NOUVELLES DES SCIENCES, DE LA LITTÉRATURE, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC., ETC.	169 et 562









